



Pédagogie transversale-Voyage de la promotion

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	1	Heures TD	24	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non		

Enseignants : M. Amougou Mballa, M. Cohen, M. Hardy, M. Lopez, M. Mourier, M. Mulle, M. Segers, M. Vaiedelich, Mme Audigier, Mme Conci, Mme Falzon, Mme Iosa - Fournel Lemur, Mme Jacquin, Mme Meron, Mme Sosa Valdez



Semaine Inaugurale

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	1	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-
		Coefficient	1	Session de rattrapage	oui		

Enseignants : M. Afanassieff, M. Beautems, M. Berndt, M. Chastanier, M. Cohen, M. Del Pezzo, M. Dessardo, M. Doulet, M. Dufilho, M. Gautel, M. Hannequin, M. Hardy, M. Julien, M. Magnac, M. Malbrand, M. Marin, M. Mourier, M. Mulle, M. Penin, M. Raynaud, M. Segers, M. Vaiedelich, M. Vandon, Mme Audigier, Mme Boyadjian, Mme Delarue, Mme Denneulin, Mme Falzon, Mme Fremy, Mme Jacquin, Mme Jouve, Mme Laidet, Mme Lapassat, Mme Pernin, Mme Pinatel, Mme Vachon



Initiation au projet d'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L11PA
Semestre	1	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	non		

Objectifs pédagogiques

Le premier semestre est une ouverture à l'architecture et à la ville. Les étudiants explorent les notions fondamentales de l'architecture par une appréhension de l'espace d'un point de vue perceptif et du point de vue de son usage. Ils sont initiés à la conception du projet architectural par une série d'exercices leur permettant d'expérimenter différentes opérations donnant lieu à la fabrication de types d'espaces particuliers. A travers cette première pratique, ils traversent différentes échelles d'étude leur permettant de se familiariser tant aux éléments de base de l'architecture qu'au projet d'espace et à son contexte urbain.

Le semestre s'organise en quatre temps :

- un exercice d'introduction proposant une première lecture de la ville associée à un apprentissage des outils de représentation,
- une série d'exercices permettant d'expérimenter les notions fondamentales de l'architecture, de s'initier au processus de projet et d'acquérir une maîtrise des outils de représentation à la main,
- un exercice de synthèse (partagé par l'ensemble des ateliers) , convoquant l'ensemble des notions abordées au cours du semestre et faisant l'objet d'un jury croisé,
- une semaine transversale autour d'un voyage d'étude dans une ville européenne, convoquant différents champs disciplinaires et constituant un regard croisé sur l'architecture, la ville et le territoire.

En parallèle, au sein de chaque groupe :

- les enseignants fournissent régulièrement un apport théorique en relation directe avec les sujets traités,
- des discussions et fiches de lectures sont élaborées autour d'ouvrages sur l'architecture et la ville, d'écrits littéraires, d'articles, (cf. bibliographie)
- des travaux d'analyse de projets sont élaborés suivant une grille de lecture proposée par les enseignants,
- un portfolio présentant l'ensemble de la production du semestre est réalisé,
- des conférences sont organisées afin d'ouvrir les étudiants à la compréhension de la démarche de projet d'architectes contemporains.

Contenu

Espace et Mesure:

Contenus: Appréhension de l'espace d'un point de vue perceptif / Appréhension de l'espace du point de vue de l'usage / Mesures de l'homme, de l'espace, des éléments d'architecture.

Attendus: Eprouver et reconnaître les qualités sensorielles des espaces / Formaliser des intentions architecturales personnelles par un travail sur l'échelle, les dimensions, les proportions, la géométrie, la lumière / Identifier les mesures des principales postures du corps ainsi que leurs liens avec les mesures de l'espace / Identifier en particulier les mesures des éléments de l'architecture domestique (ergonomie et usages) et les articuler au sein d'un projet de petite échelle.

Projet architectural:

contenus: Initiation au processus de conception du projet architectural par l'expérimentation de différentes opérations donnant lieu à la fabrication d'un espace

Attendus: Acquérir une démarche de projet cohérente par une succession d'exercices d'expérimentation mettant en jeu quelques notions fondamentales.

Exemples :

- Masse > excaver > espace contenu
- Parois/limite > décaler/décomposer > espace continu
- Trame > partitionner/mesurer > espace géométrisé
- Assemblage > superposer, juxtaposer, imbriquer > espace articulé

Espace urbain

Contenu: Ouverture à la ville : observation et identification des qualités de l'espace urbain

Attendus: Identifier et représenter quelques-uns des éléments qualifiant l'espace urbain par la pratique de l'arpentage, de croquis et relevés in situ, de dessins analytiques portant sur:

- Composition de l'espace public
- Organisation et dimensions du parcellaire
- Proportion des vides et masses bâties
- Gabarit des voiries
- De l'espace public aux espaces privés : seuils et espaces transitoires
- Usages et matérialité des espaces extérieurs

Représentation

Contenu : Expérimentation des diverses formes de représentation comme outils de conception et de représentation de l'architecture.

Attendus: Etre initié au schéma comme outil de synthèse portant l'accent sur un caractère particulière de l'objet de l'étude / Maîtriser la représentation géométrale : plans, coupes, élévations, axonométrie / Maîtriser les rudiments du croquis perspectif à un point de fuite, maîtrise de la coupe perspective / Maîtriser la fabrication de maquettes / Pour l'ensemble, savoir identifier les choix d'échelle, de point de vue et de cadrage pertinents.

Analyses:

Contenu: Analyser une démarche de projet / Analyser un dispositif architectural

Attendus: Analyse de textes : production d'une fiche de lecture comprenant une synthèse des propos de l'auteur et une position critique personnelle / Analyse architecturale : acquérir une méthode d'analyse permettant de retranscrire les qualités spécifiques d'une architecture par décomposition thématique.

Semaines 0/1 / Semaine d'introduction / Parcours urbain : observer et représenter la ville

Semaines 2 > 12 / Expérimentation des notions fondamentales de l'architecture

3 mardis/semestre / Conférences / Processus de conception d'architectes contemporains

Semaine 12 / Lancement de l'exercice partagé / Présentation à l'ensemble des étudiants en amphithéâtre

Semaines 13-14-15 / Exercice partagé / Exercice de synthèse : application des acquis du 1er semestre

Semaines 15/16 / Semaine transversale / Voyage d'étude et exposition : regards croisés sur l'architecture, la ville et le territoire

Semaine 16 / JPO

1er mardi de l'inter-semestre/ Commission de validation de fin de semestre TPCA

Mode d'évaluation

Pertinence et cohérence : Acquisition d'une démarche de projet / pertinence et cohérence de la réponse de l'étudiant au regard des notions énoncées dans le sujet de l'exercice = 50%

Mesure: Maîtrise de la mesure des espaces et des éléments d'architecture au regard des intentions architecturales énoncées et au regard des contraintes d'usage = 25%

Représentation: Maîtrise et soin des différents modes de représentation convoqués dans l'énoncé du sujet +25%

Synthèse: Capacité à formuler une intention claire à l'oral, à organiser un discours articulé présentant la démarche de projet = Modulation à +/- 2 points

Exploration: Démonstration au cours de l'exercice d'un esprit de recherche et d'une démarche exploratoire active = Modulation à +/- 2 points

BAREME DE NOTATION

4-6 : aucun travail

- 6 : travail très insuffisant
- 7-8 : travail insuffisant
- 9 : travail trop faible mais rattrapable
- 11-12 : travail correct
- 13-14 : bon travail
- 15 : très bon travail
- 16 : excellent travail
- 17 : travail exceptionnel : félicitations

COMMISSION DE VALIDATION DE FIN DE SEMESTRE - PROJET

Une commission de fin de semestre permet d'examiner collégalement le travail des étudiants en difficulté et décidera de l'obtention ou du redoublement du S1 TPCAU.

Cette commission examine 3 à 5 cas d'étudiants par atelier, dont la moyenne se situe entre 9 et 10.

Les travaux du semestre et les portfolios seront examinés par les membres de la commission, les étudiants ne sont pas présents lors cette commission.

La commission est composée de 3 sous-commissions, chacune constituée de :

- L'enseignant TPCAU S1 ayant suivi et évalué l'étudiant durant le semestre
- L'enseignant TPCAU S2 qui suivra l'étudiant
- 2 enseignants TPCAU de S1 responsables d'un autre groupe de projet

Elle a lieu le premier mardi de l'inter-semestre.

Travaux requis

Au cours du semestre, production par les étudiants d'un portfolio personnel présentant l'ensemble des exercices effectués en S1. Outre l'intérêt d'archivage pour les étudiants, ce document a pour objectif de présenter l'état des acquis des étudiants en fin de S1.

Il sert de document de transmission entre enseignants de S1 et S2, il sert également de base d'évaluation pour les étudiants concernés par la commission de validation de fin de semestre 1.

Chaque année, 6 groupes sur 12 exposent à la JPO.

Bibliographie

REPRESENTATION

- Jean-Pierre DURAND, La représentation du projet, éditions de La Villette, 2003.

ARCHITECTURE

- Louis I. KAHN, Silence et lumière, Editions du Linteau, 1996.
- Adolf LOOS, Ornement et Crime, Poche, 2003.
- Juhani PALLASMAA, Le regard des sens, éditions du Linteau, 2011.
- Bruno ZEVI, Apprendre à voir l'architecture, éditions de minuit, 1959.
- Peter ZUMTHOR, Penser l'architecture, éditions Birkhäuser, 2008 (textes originaux 2006).

CONSTRUCTION

- Andrea DEPLAZES, Construire l'architecture, du matériau brut à l'édifice : un manuel, Birkhäuser, 2013.

SCIENCES HUMAINES

- Edouard T. HALL, La dimension cachée, (1966), Points, 2014.

VILLE

- Marcel RONCAYOLO, La ville et ses territoires, éditions Gallimard, 1997 pour l'édition

revue.

- Camillo SITTE, L'art de bâtir les villes, l'urbanisme selon ses fondements artistiques (1989), Seuil, 1996.

LITTERATURE

- Louis ARAGON, Le paysan de Paris, Gallimard, 1926.

- Tanizaki JUNICHIRO, Eloge de l'ombre, Publication Orientaliste de France, 1977 (textes originaux 1933).

- Georges PEREC, Espèces d'espaces, Editions Galilée, 1975.

Support de cours

Ces conférences s'adressent à l'ensemble des étudiants de 1ère année. Elles ont pour objectifs de constituer un apport en culture architecturale et d'ouvrir les étudiants à la compréhension de la démarche de projet d'architectes contemporains.

3 conférences par semestre, le mardi soir à 18h.



Initiation au projet d'architecture Groupe 1

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L11PA
Semestre	1	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	non		



Initiation au projet d'architecture L11PA01 Initiation au projet d'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L11PA
Semestre	1	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Afanassieff

Autre enseignant : M. Hamdouni



Initiation au projet d'architecture L11PA02 Initiation au projet d'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L11PA
Semestre	1	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Audigier

Autre enseignant : M. Poisson



Initiation au projet d'architecture L11PA03 Initiation au projet d'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L11PA
Semestre	1	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Guiony

Autre enseignant : M. Vaiedelich



Initiation au projet d'architecture L11PA04 Initiation au projet d'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L11PA
Semestre	1	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Cohen

Autre enseignant : M. Helmholtz



Initiation au projet d'architecture L11PA05 Initiation au projet d'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L11PA
Semestre	1	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Boyadjian

Autre enseignant : M. Discors

Objectifs pédagogiques

Le premier semestre est une ouverture à l'architecture et à la ville. Les étudiants explorent les notions fondamentales de l'architecture par une appréhension de l'espace d'un point de vue perceptif et du point de vue de son usage. Ils sont initiés à la conception du projet architectural par une série d'exercices leur permettant d'expérimenter différentes opérations donnant lieu à la fabrique de types d'espaces particuliers. A travers cette première pratique, ils traversent différentes échelles d'étude leur permettant de se familiariser tant aux éléments de base de l'architecture qu'au projet d'espace et à son contexte urbain.

Contenu

Le semestre s'organise en quatre temps :

- un exercice d'introduction proposant une première lecture de la ville associée à un apprentissage des outils de représentation,
- une série d'exercices permettant d'expérimenter les notions fondamentales de l'architecture, de s'initier au processus de projet et d'acquérir une maîtrise des outils de représentation à la main,
- un exercice de synthèse (partagé par l'ensemble des ateliers) , convoquant l'ensemble des notions abordées au cours du semestre et faisant l'objet d'un jury croisé,
- une semaine transversale autour d'un voyage d'étude dans une ville européenne, convoquant différents champs disciplinaires et constituant un regard croisé sur l'architecture, la ville et le territoire.

En parallèle :

- les enseignants fournissent régulièrement un apport théorique en relation directe avec les sujets traités,
- des discussions et fiches de lectures sont élaborées autour d'ouvrages sur l'architecture et la ville, d'écrits littéraires, d'articles, (cf. bibliographie)
- des travaux d'analyse de projets sont élaborés suivant une grille de lecture proposée par les enseignants,
- un portfolio présentant l'ensemble de la production du semestre est réalisé,
- des conférences sont organisées afin d'ouvrir les étudiants à la compréhension de la démarche de projet d'architectes contemporains.

Mode d'évaluation

CONTROLE DES CONNAISSANCES :

- Contrôle continu : participation active, avancement hebdomadaire des travaux
- Présentation des projets : rendus.

NATURE DES TRAVAUX DEMANDES :

Dessins, maquettes et textes.

Bibliographie

REPRESENTATION

- Jean-Pierre DURAND, La représentation du projet, éditions de La Villette, 2003.

ARCHITECTURE

- Louis I. KAHN, Silence et lumière, Editions du Linteau, 1996.
- Adolf LOOS, Ornement et Crime, Poche, 2003.
- Juhani PALLASMAA, Le regard des sens, éditions du Linteau, 2011.
- Bruno ZEVI, Apprendre à voir l'architecture, éditions de minuit, 1959.
- Peter ZUMTHOR, Penser l'architecture, éditions Birkhäuser, 2008 (textes originaux 2006).

CONSTRUCTION

- Andrea DEPLAZES, Construire l'architecture, du matériau brut à l'édifice : un manuel, Birkhäuser, 2013.

SCIENCES HUMAINES

- Edouard T. HALL, La dimension cachée, (1966), Points, 2014.

VILLE

- Marcel RONCAYOLO, La ville et ses territoires, éditions Gallimard, 1997 pour l'édition revue.
- Camillo SITTE, L'art de bâtir les villes, l'urbanisme selon ses fondements artistiques (1989), Seuil, 1996.

LITTERATURE

- Louis ARAGON, Le paysan de Paris, Gallimard, 1926.
- Tanizaki JUNICHIRO, Eloge de l'ombre, Publication Orientaliste de France, 1977 (textes originaux 1933).
- Georges PEREC, Espèces d'espaces, Editions Galilée, 1975.



Initiation au projet d'architecture L11PA06 Initiation au projet d'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L11PA
Semestre	1	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Lapassat

Autre enseignant : M. Person

Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques sont communs avec les autres groupes de projet :

- Apprendre à éprouver et reconnaître les qualités sensorielles des espaces,
- Savoir formaliser des intentions architecturales, en adéquation entre la présentation orale, la présentation graphique, l'analyse de références Acquérir ,
- Acquérir une démarche de projet architecturale et urbaine,
- Acquérir les outils de représentation des différentes échelles du projet,
- Développer l'outil analyse / synthèse dans les différentes situations rencontrées.

Contenu

Le semestre est organisé par une suite d'exercices itératifs permettant la découverte et la consolidation des savoirs et savoir-faire à construire au fil du semestre.

Exercice 1 : L'espace domestique, la mesure du corps (ergonomie et usages), développement sur les perceptions de l'espace extérieur depuis l'espace intérieur.

Exercice 2 : Case Study House, le logement idéal de demain.

Exercice 3 : Confrontation du logement idéal à trois réalités urbaines.

Exercice 4 : Exercice de synthèse commun à l'ensemble des ateliers.

Mode d'évaluation

Chaque exercice fait l'objet d'une évaluation et d'une note. L'ensemble des notes fait l'objet d'une moyenne de fin de semestre, pondérée par une part de contrôle continu en relation avec l'investissement personnel de chaque étudiant.e.

Travaux requis

Chaque séance d'atelier est dévolue à la critique de l'avancée hebdomadaire du travail. Il en résulte que chaque étudiant.e doit organiser son emploi du temps pour se permettre des temps dédiés au projet (analyse, recherche, représentation) en adéquation avec l'emploi du temps de l'école et respect des autres enseignements.



Initiation au projet d'architecture L11PA07 Initiation au projet d'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L11PA
Semestre	1	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Marin

Autre enseignant : M. Horn



Initiation au projet d'architecture L11PA08 Initiation au projet d'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L11PA
Semestre	1	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Mourier

Autre enseignant : Mme Lellouche



Initiation au projet d'architecture L11PA09 Initiation au projet d'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L11PA
Semestre	1	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Penin

Autre enseignant : Mme Polychroniadi



Initiation au projet d'architecture L11PA10 Initiation au projet d'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L11PA
Semestre	1	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Jacquin

Autre enseignant : M. Vincon



Initiation au projet d'architecture L11PA11 Initiation au projet d'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L11PA
Semestre	1	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Hardy

Autre enseignant : M. Dutertre



Initiation au projet d'architecture L11PA12 Initiation au projet d'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L11PA
Semestre	1	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Mulle

Autre enseignant : M. Farret



Initiation au projet d'architecture L11PAOBT Initiation au projet d'architecture Obtenu

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L11PA
Semestre	1	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	non		



Théorie de l'architecture et de la ville

Année	1	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L11TH
Semestre	1	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,12	Session de rattrapage	oui		



Théorie de l'architecture et de la ville Groupe 1

Année	1	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L11TH
Semestre	1	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,12	Session de rattrapage	oui		



Théorie de l'architecture et de la ville L11TH01 Théorie de l'architecture et de la ville

Année	1	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L11TH
Semestre	1	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,12	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Cohen



Théorie de l'architecture et de la ville **L11THOBT Théorie de l'architecture et de la ville Obtenu**

Année	1	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L11TH
Semestre	1	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,12	Session de rattrapage	oui		



Géographie

Année	1	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L11VT
Semestre	1	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,12	Session de rattrapage	oui		



Géographie Groupe 1

Année	1	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L11VT
Semestre	1	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,12	Session de rattrapage	oui		



Géographie

L11VT01 Géographie

Année	1	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L11VT
Semestre	1	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,12	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Zaharia

Objectifs pédagogiques

Acquérir les notions géographiques fondamentales pour décrire et analyser un site de projet : compréhension du Système-Terre, outils de représentation et vocabulaire de description du relief, etc. Savoir identifier et décrire les caractéristiques et les enjeux de lieux donnés à partir des éléments de connaissance acquis.

Contenu

L'enseignement de géographie au premier semestre de la formation des architectes aborde des thématiques environnementales.

En lien avec des questionnements d'actualité sur la transition écologique, ce cours donne des outils de compréhension du système-terre et de définition des dynamiques géomorphologiques, climatiques, hydrographiques, biogéographiques.

En 19,5h, le cours abordera donc une approche globale des processus du système-terre à l'œuvre et de leurs effets afin d'esquisser les bases d'une pratique de l'analyse cartographique, topographique et géomorphologique nécessaire à la contextualisation d'un site de projet. Ce faisant, quelques exemples de transformation du substrat et des conditions climatiques et spatiales comme les îlots de chaleur urbains, les conséquences de l'artificialisation des sols et de la minéralisation des espaces, permettent de définir les mutations à l'œuvre dans cet âge géologique en définition qu'est l'anthropocène.

Enfin la progression de la réflexion conduira à l'étude des risques naturels et technologiques, aux politiques et dispositifs de leurs gestions. Les notions d'aléa, vulnérabilité, enjeu, risque et catastrophe y seront définies et mises en perspective.

Nous invitons les étudiants et les étudiantes à mettre en oeuvre les éléments de connaissances géographiques acquis tout au long du semestre lors du voyage pluridisciplinaire de première année.

Mode d'évaluation

- participation au cours
- réalisation d'un travail sur table intégrant l'ensemble des connaissances transmises au cours du semestre

Nota bene : les effets des conditions sanitaires sur les modalités d'enseignement peuvent conduire à modifier le mode d'évaluation.

Travaux requis

compréhension du cours et lectures complémentaires

Bibliographie

Une bibliographie sera fournie en début de semestre et complétée, le cas échéant, au fur et à mesure des cours

Support de cours

Le cours est dispensé en cours magistral avec différents supports (articles, powerpoint, vidéo...)



Géographie L11VT02 Géographie

Année	1	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L11VT
Semestre	1	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,12	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Luxembourg

Objectifs pédagogiques

Acquérir les notions de compréhension et d'analyse du système-terre, et le vocabulaire ad-hoc
Savoir identifier et décrire les caractéristiques et les enjeux de lieux donnés à partir des éléments de connaissance acquis.

Contenu

L'enseignement de géographie au premier semestre de la formation des architectes aborde des thématiques environnementales. En lien avec des questionnements d'actualité sur la transition écologique, ce cours donne des outils de compréhension du système-terre et de définition des dynamiques géomorphologiques, climatiques, hydrographiques, biogéographiques.

En 21h, le cours abordera donc une approche globale des processus du système-terre à l'œuvre et de leurs effets, notamment en termes de typologie des climats et des sols afin d'esquisser les bases d'une pratique de l'analyse topographique et géomorphologique nécessaire à la contextualisation d'un site de projet. Ce faisant, quelques exemples de transformation du substrat et des conditions climatiques et spatiales comme les îlots de chaleur urbains, les conséquences de l'artificialisation des sols et de la minéralisation des espaces, permettent de définir les mutations à l'œuvre dans cet âge géologique en définition qu'est l'anthropocène.

Enfin la progression de la réflexion aboutira à l'étude des risques naturels et technologiques, aux politiques et dispositifs de leurs gestions. Les notions d'aléa, vulnérabilité, enjeu, risque et catastrophe y seront définies et mises en perspective.

Cet enseignement est complété par le voyage pluridisciplinaire de première année au cours duquel les connaissances acquises pourront être mises en œuvre sur un territoire concret, arpenté.

Mode d'évaluation

Un exercice en cours de semestre sur une notion spécifique est réalisé à domicile

Un second travail est produit en cours à partir de l'ensemble des cours du semestre.

La note finale tient compte de ces deux travaux.

NB : les effets des conditions sanitaires sur les modalités d'enseignement peuvent conduire à modifier le mode d'évaluation. Ceci sera précisé en conséquence et à bon escient.

Travaux requis

Compréhension du cours et lectures complémentaires

Bibliographie

Bibliographie indicative :

Collectif Cynorhodon, 2020, Dictionnaire critique de l'anthropocène, Paris, CNRS Editions

DAUPHINÉ André, PROVITOLLO Damienne, 2013, Risques et catastrophes : observer, spatialiser, comprendre, gérer, Paris, Armand Colin

DEMANGEOT Jean, (10e éd, 2002), Les milieux « naturels » du globe, Paris, Armand Colin

DERRUAU Max, 1969 (rééd 2010), Les formes du relief terrestre : notions de géomorphologie, Paris, Armand Colin

VEYRET Yvette, LAGANIER Richard, SCARWELL Helga-Jane, L'environnement : concepts, enjeux et territoires, Paris, Armand Colin



SOUTIEN DANS LE CHAMP STA

Année	1	Heures CM	0	Caractère	facultatif	Code	L14CG
Semestre	1	Heures TD	16	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Ebode, M. Poirier

Discipline

- **Sciences et techniques pour l'architecture**

**SOUTIEN A L'ECRITURE**

Année	1	Heures CM	0	Caractère	facultatif	Code	L14SE
Semestre	1	Heures TD	16	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non		

Discipline

- **Histoire et théorie de l'architecture et de la ville**



SOUTIEN A L'ECRITURE Groupe 1

Année	1	Heures CM	0	Caractère	facultatif	Code	L14SE
Semestre	1	Heures TD	16	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non		

Enseignant : Mme Samarapaty Lory

Discipline

- **Histoire et théorie de l'architecture et de la ville**



SOUTIEN EN TECHNIQUES DE REPRESENTATION

Année	1	Heures CM	0	Caractère	facultatif	Code	L14SITR
Semestre	1	Heures TD	16	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non		

Enseignants : M. Del Pezzo, M. Magnac, Mme Laidet, Mme Pernin

Discipline

- **Représentation de l'architecture**



SOUTIEN EN MATHÉMATIQUES

Année	1	Heures CM	0	Caractère	facultatif	Code	L14SM
Semestre	1	Heures TD	16	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Gaubin

Discipline

- **Sciences et techniques pour l'architecture**



Construction

Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L12CG
Semestre	1	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Discipline

- **Sciences et techniques pour l'architecture**



Construction Groupe 1

Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L12CG
Semestre	1	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Discipline

- **Sciences et techniques pour l'architecture**

**Construction
L12CGCM**

Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L12CG
Semestre	1	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Poirier

Autre enseignant : M. Ebode

Discipline

- **Sciences et techniques pour l'architecture**



Construction

L12CGOBT Construction générale Obtenu

Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L12CG
Semestre	1	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Discipline

- **Sciences et techniques pour l'architecture**



Construction L12CGTD

Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L12CG
Semestre	1	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Bara

Autres enseignants : M. Albarea, M. Chaliez, M. Courivaud, M. Covillault, M. Gayet, M. Henry, M. Sandorov, M. Shao, Mme Genuys

Discipline

- **Sciences et techniques pour l'architecture**



Matières et matériaux

Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L12MM
Semestre	1	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Discipline

- **Sciences et techniques pour l'architecture**



Matières et matériaux Groupe 1

Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L12MM
Semestre	1	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Discipline

- **Sciences et techniques pour l'architecture**



Matières et matériaux L12MMCM

Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L12MM
Semestre	1	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Faas

Autre enseignant : M. Gaubin

Discipline

- **Sciences et techniques pour l'architecture**



Matières et matériaux

L12MMOBT Matières et matériaux Obtenu

Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L12MM
Semestre	1	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Discipline

- **Sciences et techniques pour l'architecture**



Histoire de l'architecture et de la ville

Année	1	Heures CM	13	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	1	Heures TD	13	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Histoire de l'architecture et de la ville Groupe 1

Année	1	Heures CM	13	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	1	Heures TD	13	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Histoire de l'architecture et de la ville L13HA01 Histoire de l'architecture et de la ville

Année	1	Heures CM	13	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	1	Heures TD	13	Compensable	oui	Mode -
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui	

Responsable : M. Brucculeri



Histoire de l'architecture et de la ville L13HA02 Histoire de l'architecture et de la ville

Année	1	Heures CM	13	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	1	Heures TD	13	Compensable	oui	Mode -
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui	

Responsable : Mme Polychroniadi

Objectifs pédagogiques

Histoire de l'architecture et de la ville :

« Paris : la culture urbaine de l'architecte »

Cet enseignement est destiné à une première découverte de l'architecture dans ses rapports au contexte urbain selon une démarche volontairement diachronique. Il s'agit de souligner les liens entre ville et architecture tout en mettant en évidence l'influence de l'histoire et de l'imaginaire dans la constitution des formes urbaines à travers les siècles. Paris est choisi comme terrain privilégié pour cette découverte, qui se fait par des visites et travaux sur le terrain aussi bien qu'en cours.

Contenu

Des enceintes au Grand Paris
Le Louvre et son quartier
Les places royales
Les passages couverts
L'Opéra et son quartier
Le Paris moderne et l'urbanisme de dalle.

Cours magistral: une séance sur deux en alternance avec des TD in situ

Mode d'évaluation

Évaluation : 40% note TD, 40 % note partiel, 20% cahier de cours (fiches de lecture incluses)

Travaux requis

Les notes du CM sont à prendre exclusivement sur un cahier format 16,5x21 cm 48 pages. Les ordinateurs sont interdits.

TRAVAUX DIRIGES :

Les travaux dirigés se déroulent une fois sur deux en complément du cours. Les étudiants sont répartis en 12 groupes. Le semestre comporte 6 cours + 6 études in situ, appelées TD, dans différents quartiers de Paris, par petits groupes.

La composition des groupes de TD, le nom des enseignants chargés de TD, les lieux et heures de rendez-vous dans Paris vous seront communiqués par mail. Le travail de TD commence cette année à 8h45 précises,

aussi nous vous demandons d'être sur place à 8h40.

Pour les TD, il faut vous munir d'un carnet de croquis format un carnet A5 type Daler-Rowney Ivory Soft Cover Sketchbooks, 90gsm - 78 pages (max) Format A5 Code 481 150 526 avec agrafes ou équivalent, ainsi que d'outils pour dessiner et prendre des notes : crayons, feutres, pastel, gomme...

La participation au cours et au TD est obligatoire, une vérification sera effectuée régulièrement.

Bibliographie

Isabelle Backouche, La trace du fleuve. La Seine et Paris (1750-1850), Paris, Editions de l'EHESS, 2000.

Louis Bergeron (dir.), Paris, genèse d'un paysage, Paris, Picard, 1989.

Danielle Chadych et Dominique Leborgne, Atlas de Paris, évolution d'un paysage urbain. Paris, Parigramme, 1999.

Pierre Couperie, Paris au fil du temps, Joël Cuenot, 1968.

Irène Delage et Chantal Prevot, Atlas de Paris : au temps de Napoléon, Paris, Parigramme, 2014.

Darin, Michaël, Patchworks parisiens : petites leçons d'urbanisme ordinaire. Paris, Parigramme, 2012.

Darin, Michaël, La Comédie urbaine. Paris, Infolio, 2009.

Renaud Gagneux, Denis Prouvost, Sur les traces des enceintes de Paris. Promenades au long des murs disparus, Paris, Parigramme, 2004.

Pierre Lavedan, Nouvelle histoire de Paris : Histoire de l'urbanisme à Paris, Hachette 1975.

Philippe Lorentz & Dany Sandron, Atlas de Paris au Moyen Age : espace urbain, habitat, société, religion et lieux de pouvoir, Paris, Parigramme, 2006, 20182

François Loyer, Paris XIXe siècle : l'immeuble et la rue, Paris, Hazan, 1987.

Pierre Pinon, Atlas du Paris haussmannien, Paris, Parigramme, 2002.

Pierre Pinon, Paris, Biographie d'une capitale, Paris, Hazan, 1999.

Simon Texier, Paris contemporain. De Haussmann à nos jours, une capitale à l'ère des métropoles. Paris, Parigramme, 2005.

A LIRE obligatoirement

Eric Hazan, L'invention de Paris : Il n'y a pas de pas perdus, collection Point

Émile Zola, La Curée

Raymond Queneau, Connaissez-vous Paris, collection Folio n° 5254





Histoire de l'architecture et de la ville L13HA03 Histoire de l'architecture et de la ville

Année	1	Heures CM	13	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	1	Heures TD	13	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Rollenhagen Tilly



Histoire de l'architecture et de la ville L13HAOBT Histoire de l'architecture et de la ville Obtenu

Année	1	Heures CM	13	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	1	Heures TD	13	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Histoire de l'architecture et de la ville L13HATD Histoire de l'architecture et de la ville

Année	1	Heures CM	13	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	1	Heures TD	13	Compensable	oui	Mode -
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui	

Enseignants : M. Calosci, M. Goncalves, M. Haidar, Mme Capannini, Mme Chotard, Mme Faure, Mme Gligoric, Mme Labied Rouizem, Mme Panagouli, Mme Prasilova, Mme Prohin



Langues vivantes

Année	1	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L13LV
Semestre	1	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		



Introduction aux sciences humaines

Année	1	Heures CM	5,5	Caractère	obligatoire	Code	L13SH
Semestre	1	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Introduction aux sciences humaines Groupe 1

Année	1	Heures CM	5,5	Caractère	obligatoire	Code	L13SH
Semestre	1	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Introduction aux sciences humaines L13SHCM

Année	1	Heures CM	5,5	Caractère	obligatoire	Code	L13SH
Semestre	1	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Zetlaoui Leger

Objectifs pédagogiques

Dévoiler les dimensions intrinsèquement sociales et anthropologiques de l'Architecture en rendant tangibles les relations complexes entre espaces et sociétés, entre organisation spatiale et sociale. Sensibiliser les étudiants aux rapports singuliers que chacun entretient avec l'espace à partir d'un exercice portant sur l'analyse d'un lieu qui a compté dans sa trajectoire résidentielle.

Contenu

Cet enseignement s'organise à partir d'une séance introductive de 3h de cours magistral suivi d'une autre en novembre sur les sources statistiques, et de travaux dirigés qui se déroulent tout au long du semestre. Le CM introduit aux apports des sciences humaines et sociales pour l'Architecture et présente quelques concepts et notions de base de la sociologie et de l'anthropologie de l'architecture et de l'urbain, en appui au TD.

Lors du TD, l'étudiant explore la notion d'habiter à différentes échelles de bâti et de territoire, à partir de son rapport personnel à l'espace.

Il choisit un lieu qui a compté dans sa trajectoire résidentielle, au cours de son enfance ou de son adolescence, il en construit une analyse rétrospective à partir de modes d'expressions textuels et graphiques. Il appréhende des usages, des pratiques, de représentations de l'espace, propres à des individus ou à des groupes sociaux. Il restitue différentes formes d'appropriation de cet espace pour ceux qui y vivent, en identifie des facteurs constitutifs. Il cherche à comprendre en quoi l'organisation (interne et dans son rapport à l'extérieur) de l'espace domestique, son aménagement, son ameublement, ses modalités d'occupation, les rythmes de vie qui l'animent, sont révélateurs d'habitudes culturelles, des statuts sociaux ou socio-professionnels de ses occupants.

Il représente l'insertion urbaine de ce lieu à différentes échelles, s'interroge sur les notions de limites et de territoire, en distinguant leurs dimensions administratives et vécues. À partir de données statistiques et cartographiques, il s'agit également d'exprimer comment les caractéristiques du bâti et la morphologie des espaces urbains traduisent des dynamiques socio-économiques, démographiques, voire des mutations sociétales.

L'enseignement amène l'étudiant à mobiliser tout un ensemble d'outils d'investigation de la sociologie et de l'anthropologie de l'espace (observation, relevé habité, entretien, statistiques). Il apprend à comparer des représentations sociales et des données factuelles.

Déroulé du TD

Après une approche préliminaire sensible de représentation du lieu choisi, l'enseignement est structuré autour de 3 temps forts :

Approche 1 - Les pratiques socio-spatiales dans l'habitation : représenter des usages dans l'habitation, les associer à des profils d'occupants mettant en jeu des positions familiales, des caractéristiques culturelles, sociales...

Approche 2 - Le territoire : état des lieux et constitution du quartier. Représenter à différentes échelles le territoire dans lequel s'inscrit le lieu d'habitation. Comprendre sa structuration, sa morphologie spatiale et l'évolution historique de celle-ci.

Approche 3 : Analyse sociodémographique : connaître les différentes composantes de la population résidant et travaillant dans le « territoire », ses activités et ses modes de vie et les tendances de son évolution.

Mode d'évaluation

Présence obligatoire aux cours et TD. Dossier à constituer tout au long du TD, en mobilisant les apports du cours et les consignes du guide de TD.

Travaux requis

Lecture des textes transmis, rendus des 'approches intermédiaires' aux dates indiquées sur le guide transmis.

Bibliographie

BONETTI (Michel) - Habiter, le bricolage imaginaire de l'espace. Épi,1994.

BOURDIEU (Pierre) - 'La maison kabyle ou le monde renversé', in Le sens pratique, Paris, Minit, 1980, pp. 441-459.

FJALKOW (Yankel) - Sociologie de la ville, La Découverte, Repères, 2002, rééd. 2013.

GRAFMEYER (Yves) - 'Le quartier pour les sociologues', in AUTHIER (Jean-Yves., BACQUÉ M.-H., GUÉRIN-PACE F. (dir.), Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales, éditions La Découverte, Collection Recherches, 2006, pp. 21-31.

PAQUOT (Thierry) - Habitat, habitation, habiter. Ce que parler veut dire... », Informations sociales, vol.123, n°3, 2005, pp. 48-54

PINSON (Daniel), Usage et architecture, L'harmattan, 1993.

PINSON (Daniel) - 'L'habitat, relevé et révélé par le dessin : observer l'espace construit et son appropriation', in Espaces et sociétés, Janvier 2016, pp. 49 - 66.

Support de cours

Diaporamas transmis, ouvrages de la bibliographie, textes mis en ligne. Guide support du TD.



Introduction aux sciences humaines

L13SHOBT Introduction aux sciences humaines Obtenu

Année	1	Heures CM	5,5	Caractère	obligatoire	Code	L13SH
Semestre	1	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Introduction aux sciences humaines L13SHTD

Année	1	Heures CM	5,5	Caractère	obligatoire	Code	L13SH
Semestre	1	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Enseignants : Mme Conci, Mme Feldman, Mme Inguenaud, Mme Sosa Valdez, Mme Vallet, Mme Wilson Wetter



Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14PP
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



Perception et langage plastique Groupe 1

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14PP
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



Perception et langage plastique L14PP01 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14PP
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Delarue



Perception et langage plastique L14PP02 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14PP
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Segers



Perception et langage plastique L14PP03 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14PP
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Vandon

Objectifs pédagogiques

De l'infime à l'immense, il s'agit d'appréhension de l'espace.

Saisir la question du rapport des constituants d'un lieu réel ou imaginé, d'en évaluer leurs échelles, l'objectif est de remettre en jeu ces questions de lectures d'espaces tout au long du semestre .

Du petit au grand, du petit devenant grand, du grand se réduisant, cette percusion des échelles aura l'intention d'enrichir le regard afin de comprendre ce que l'on voit. L'incompréhension du regard empêchant toute capacité de projection, il s'agit d'y remédier et de donner à chacun la capacité de pouvoir mieux regarder en optimisant sa capacité d'analyse.

Contenu

Au travers d'exercices à produire à chacune des séances, qu'ils soient de l'ordre de la micro maquette, de dessins, de collages, la notion d'échelle est travaillée à la fois sur le fond et sur la forme. Petits dessins, dessins très grands formats, dessins de micro maquettes ou dessins in situ, le fil rouge de l'échelle se joue sous toutes ses formes.

L'usage de la photographie viendra s'immiscer ponctuellement pour poursuivre cette recherche perpétuelle de compréhension de l'espace au travers de médias divers.

Les outils de représentation varient du crayon à l'encre, de la peinture au collage.

La couleur est utilisée comme support à expliciter et non comme expression en reproduction d'un existant, partant d'un postulat récurrent où il s'agit ici d'exprimer et non de reproduire, il s'agit de traduire et non de copier, il s'agit d'inventer et non de répéter.

Mode d'évaluation

L'évaluation est faite sur la base des différentes productions à rendre tout au long du semestre : les exercices pouvant se réaliser sur une ou plusieurs séances au regard des attendus de chacun d'eux, la remise des documents demandés, maquettes, dessins, collages , carnets, ..., en fin d'exercice est requise, induisant une présence nécessaire en cours.



Perception et langage plastique L14PP04 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14PP
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Denneulin

Objectifs pédagogiques

ESPECES D'ESPACES

Pratiquer le dessin à la main, depuis les techniques graphiques jusqu'aux représentations de l'architecture et de la ville

Aborder les outils, les supports, et les enjeux du dessin

Se cultiver en visitant les grands musées de Paris

Contenu

De nombreux exercices seront proposés aux étudiants : du graphisme pour gagner en précision, des croquis rapides, des poses de modèles vivants, des séances plus longues pour la représentation de l'architecture et de la ville. L'intégralité des 13 séances donnera lieu à la pratique du dessin. De nombreux outils seront envisagés : crayons, fusains, feutres mais aussi des supports de différentes tailles et de différentes natures.

Nous ferons la visite de plusieurs musées de Paris, ce qui donnera lieu à la tenue d'un carnet de croquis et permettra une approche de l'histoire de l'Art et de la muséographie (Le Louvre, la Cité de l'Architecture, le Centre Pompidou, le Palais de Tokyo, etc)

Pour voir des travaux de mes étudiants :

<https://www.facebook.com/de-Neulin-Ensapl-787609924600044>

Mode d'évaluation

Le contrôle des connaissances se fait sous la forme d'un contrôle continu, qui s'opère tout au long du semestre à travers les travaux effectués sur place.

Travaux requis

Cet enseignement est dispensé au sein de 12 groupes (variables en fonction des effectifs), sous le contrôle d'un enseignant responsable, dans le cadre d'atelier et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.



Perception et langage plastique L14PP05 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14PP
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Julien



Perception et langage plastique L14PP06 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14PP
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Fremy



Perception et langage plastique L14PP07 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14PP
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Falzon

Objectifs pédagogiques

Laboratoire de dessin

Contenu

L'étudiant e se familiarisera avec le dessin par des exercices réguliers d'observation de corps, objets, architectures, paysages, en cherchant à montrer l'identité d'un espace (échelle, perspective, rythme, lumière, plein et vide, verticalité, flux et mouvements...), en travaillant des cadrages différents, en observant les textures, en dessinant avec différents crayons, fusains, ou avec d'autres matériaux, dans le cadre de projets plus ou moins longs.

Une pratique intensive et l'expérimentation sont nécessaires pour permettre à chacun e de se familiariser avec un médium, de l'approprier, de se tromper, de recommencer, pour trouver une ou plusieurs écritures graphiques.

La pratique du dessin contemporain est multiple et se nourrit aussi bien du geste premier, de la représentation analytique, du croquis, de la narration, du lien à l'espace, au volume, que de l'image fixe ou en mouvement et du trait informatique. Nous envisagerons plusieurs de ces possibilités, en variant les médiums.

Mode d'évaluation

Présence assidue

Évaluation continue+ rendus

Bibliographie

Art, architecture

Support de cours

Expositions, diaporamas, livres



Perception et langage plastique L14PP08 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14PP
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Julien



Perception et langage plastique L14PP09 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14PP
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Pinatel



Perception et langage plastique L14PP10 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14PP
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Gautel



Perception et langage plastique L14PP11 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14PP
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Vachon



Perception et langage plastique L14PP12 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14PP
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Segers



Perception et langage plastique L14PPOBT Perception et langage plastique OBTENU

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14PP
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14RA
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Discipline

- **Représentation de l'architecture**



Représentation de l'architecture Groupe 1

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14RA
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Discipline

- **Représentation de l'architecture**



Représentation de l'architecture L14RA01 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14RA
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Raynaud

Discipline

- **Représentation de l'architecture**



Représentation de l'architecture L14RA02 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14RA
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Dufilho

Discipline

- **Représentation de l'architecture**



Représentation de l'architecture L14RA03 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14RA
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Hannequin

Discipline

- **Représentation de l'architecture**



Représentation de l'architecture L14RA04 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14RA
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Enseignant : Mme Pernin

Discipline

- **Représentation de l'architecture**



Représentation de l'architecture L14RA05 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14RA
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Chastanier

Discipline

- **Représentation de l'architecture**



Représentation de l'architecture L14RA06 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14RA
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Laidet

Discipline

- **Représentation de l'architecture**



Représentation de l'architecture L14RA07 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14RA
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Pernin

Objectifs pédagogiques

Cours de dessin d'architecture

Ce cours propose une initiation aux outils de représentation de l'architecture et du paysage. Il vise à favoriser la compréhension des volumes dans l'espace et à acquérir la maîtrise des échelles et des codes de la représentation.

Il aborde également la complémentarité des modes de représentation et la construction d'un regard critique sur ces différents modes

Contenu

Dessin géométral
 Perspective et axonométrie
 Croquis
 Relevé
 Analyse de représentations

Mode d'évaluation

Contrôle continu (présence et participation + dossier de travaux)
 + examen ou exercice de fin de semestre

Travaux requis

Séances de dessin en extérieur et en salle
 Dessin à la main ou aux instruments
 Format A3 et raisin

Bibliographie

La représentation du projet comme instrument de conception, Jean-Pierre Durand, Paris : Éd. de la Villette, 2003, 223 p.

Archi & BD : la ville dessinée, [catalogue d'exposition] sous la direction de Jean-Marc Thévenet et Francis Rambert, Paris cité de l'architecture et du patrimoine, 2010, 254 p.

Le dessin d'architecture à main levée, Magali Delgado Yanes, Ernest Redondo Dominguez, Paris : Eyrolles, 2004, 191 p.

Discipline

- **Représentation de l'architecture**





Représentation de l'architecture L14RA08 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14RA
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Magnac

Discipline

- **Représentation de l'architecture**



Représentation de l'architecture L14RA09 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14RA
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Dufilho

Discipline

- **Représentation de l'architecture**



Représentation de l'architecture L14RA10 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14RA
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Hannequin

Discipline

- **Représentation de l'architecture**



Représentation de l'architecture L14RA11 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14RA
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Enseignant : M. Chastanier

Discipline

- **Représentation de l'architecture**



Représentation de l'architecture L14RA12 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14RA
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Laidet

Discipline

- **Représentation de l'architecture**



Représentation de l'architecture

L14RAOBT Représentation de l'architecture Obtenu

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14RA
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Discipline

- **Représentation de l'architecture**

**TD partagés projet/construction**

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	11	Compensable	oui	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		



TD partagés projet/construction Groupe 1

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	11	Compensable	oui	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		



TD partagés projet/construction L25TDP01

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	11	Compensable	oui	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Ehrlich

Autres enseignants : M. Albarea, M. Bergis, M. Chaliez, M. Charpentier, M. Courivaud, M. Helmholz, M. Henry, M. Nguyen, M. Ratajczak, M. Sandorov, M. Sierocki



TD partagés projet/construction L25TDP02

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	11	Compensable	oui	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		



TD partagés projet/construction L25TDP03

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	11	Compensable	oui	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		



TD partagés projet/construction L25TDP04

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	11	Compensable	oui	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		



TD partagés projet/construction L25TDP05

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	11	Compensable	oui	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		



TD partagés projet/construction L25TDP06

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	11	Compensable	oui	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		



TD partagés projet/construction L25TDP07

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	11	Compensable	oui	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		



TD partagés projet/construction L25TDP08

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	11	Compensable	oui	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		



TD partagés projet/construction L25TDP09

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	11	Compensable	oui	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		



TD partagés projet/construction L25TDP10

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	11	Compensable	oui	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		



TD partagés projet/construction L25TDP11

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	11	Compensable	oui	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		



TD partagés projet/construction L25TDP12

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	11	Compensable	oui	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		



Théorie de l'architecture

Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui		

Objectifs pédagogiques

Ce cours a pour objectif d'introduire à l'architecture. Il y sera question de permanences et de transformations, d'histoires et de fondements, à travers la fréquentation de lieux, d'édifices et de textes.

Contenu

Les notions abordées sont structurées autour des thèmes suivants : les limites et la qualification du lieu, les mesures, la proportion, l'échelle, de l'analyse typologique à la constitution d'une pensée conceptuelle. Pour aborder chaque thème, le cours procède par analogie et comparaison, en traversant les époques et les styles, en confrontant les différents degrés d'architecture : vernaculaire, ordinaire, savante. Ce procédé mettra en lumière le rapport au temps, à l'histoire, à la ré-interprétation du passé. La description évoluera vers l'analyse, orientée par la lecture des textes et des discours manifestes. Cette lecture dialectique entre tradition et modernité, permanence et volonté d'innover nous rendra toujours plus curieux des choses inconnues et de celles mille fois revues.

Mode d'évaluation

- Le contrôle des connaissances se fait sous la forme d'un contrôle continu, qui s'opère tout au long du premier semestre et à travers un exercice de dessin et d'écriture portant sur les mots de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme.

Travaux requis

Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour la promotion entière.



Théorie de l'architecture Groupe 1

Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui		



Théorie de l'architecture L25TH01 Théorie de l'architecture

Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Cohen



Théorie de l'architecture **L25THOBT Théorie de l'architecture obtenu**

Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui		



Initiation au projet d'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L25PA
Semestre	2	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Objectifs pédagogiques

La première année étant semestrialisée, les thèmes abordés au premier semestre, sont consolidés et complexifiés au second semestre. Les étudiants doivent commencer à acquérir la vision dans l'espace. Le travail en groupe est pratiqué, permettant de développer le sens critique et son argumentation. Les étudiants en difficulté ont encore la possibilité de se mettre à niveau.

Contenu

Le semestre commence, pour tous les groupes de projet, par trois semaines de TD Partagé avec le champ STA, d'analyse constructive d'un ou plusieurs édifices visitables, TD éventuellement prolongé par un exercice de projet devant permettre une bonne lisibilité structurelle et constructive

Puis les différents groupes de projet organisent une série d'exercices et de projets, dans la continuité de l'enseignement dispensé au semestre précédent (ouverture à l'architecture et à la ville, notions fondamentales de l'espace architectural et urbain). Chaque groupe de projet explicite les modalités pédagogiques et d'évaluation des travaux qu'il met en place pour ce semestre, à l'intérieur du cadre partagé des objectifs pédagogiques et des contenus suivants :

SPATIALITE ET CONSTRUCTION comme cœur de l'enseignement du projet architectural et urbain

Travail sur les liens entre ville et architecture, abordés en S1, à travers des exercices de projet situés répondant à un programme simple (équiper, habiter)

Travail sur les notions d'ancrage du cadre bâti dans un site : environnement, topographie, rapport au sol, rapport au ciel, rapport à l'espace public, etc.

INITIATION A LA DEMARCHE DE PROJET comme compréhension et pratique progressive d'un processus d'interaction entre formulation théorique et mise en forme spatialisée

Première approche de la démarche de projet, avec des exercices de projet de petits édifices, aux thèmes de recherche limités et clairement énoncés : identifier les enjeux architecturaux d'un projet, construire une intention architecturale par le projet

Pratique du relevé mesuré avec restitution graphique, associé à un exercice de conception

Premières expériences de travail en équipe – découverte d'un site, analyse, conception

REPRESENTATION comme outil de conception autant que de représentation

Pratique du schéma comme outil d'exploration et outil de synthèse dans le travail du projet

Maîtrise du dessin géométral codifié, en particulier savoir faire des coupes pertinentes

Pratique de la perspective et de la coupe-perspective, de la maquette, y compris de la maquette d'étude

Travail de la mise en forme des documents de présentation des projets et des analyses

ANALYSE ET CULTURE comme pratique indissociable de celle du projet

Construction d'un esprit critique - vis-à-vis de son propre travail en particulier -, éclairant la nécessité de recherche d'un sens à donner aux propositions de projet, capable d'articuler leur formulation théorique et leur formalisation spatiale

Pratique de la fiche de lecture argumentée, de recherches documentaires thématiques

Pratique de l'analyse architecturale et constructive en lien avec l'exercice du projet - observation, analyses - réalisée avec de possibles transversalités disciplinaires

STRUCTURATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'organisation de cours thématiques, de visites de bâtiments, de découvertes de sites urbains et paysagers est intégrée à la formation

Les sujets d'exercice sont rédigés et détaillés, ils précisent les attendus et les objectifs visés

Les corrections collectives et individuelles sont l'objet de débats et d'échanges

La pratique argumentée de la présentation orale de documents devant l'ensemble du groupe est encouragée

Mode d'évaluation

Le passage en seconde année est conditionné par l'obtention de toutes les unités d'enseignements dans l'ensemble des disciplines dispensées sur les 2 semestres.

Concernant l'initiation au projet un certain nombre d'acquisitions sont indispensables à la validation de ces unités d'enseignement.

- la maîtrise spatiale traduite à la main en plan, coupe, axonométrie,
- la maîtrise des échelles du 1/100 au 1/50
- les modes de représentation, mettre en page (légendes nord trait de coupes?)
- les outils d'exploration : croquis, perspective frontale, maquette, photos de maquettes
- La capacité à formuler une pensée voire à manipuler l'abstraction par l'oral l'écrit et les outils concept (maquette, références picturales, mots?)
- capacité à développer une pensée critique

Travaux requis

L'enseignement est toujours condensé en 6h30 de cours et de travaux pratiques dispensés les mardis, par les mêmes équipes d'enseignants.

Dans chaque groupe le semestre est ponctué par des visites et des cours spécifiques en relation avec les thèmes abordés.

Quatre moments sont partagés par toutes les équipes au cours de ce semestre :

- fin février : le voyage d'étude,
- fin janvier-début février : la journée portes ouvertes.
- mars : jurys des TD partagés
- fin juin : rendu final du deuxième semestre.



Initiation au projet d'architecture Groupe 1

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L25PA
Semestre	2	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		



Initiation au projet d'architecture L25PA01

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L25PA
Semestre	2	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Mulle, M. Pumain



Initiation au projet d'architecture L25PA02

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L25PA
Semestre	2	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Audigier

Autre enseignant : M. Poisson



Initiation au projet d'architecture L25PA03

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L25PA
Semestre	2	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Dujon

Autre enseignant : M. Discors



Initiation au projet d'architecture L25PA04

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L25PA
Semestre	2	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Cohen

Autre enseignant : Mme Lellouche



Initiation au projet d'architecture L25PA05

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L25PA
Semestre	2	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Belin Lepinay

Autre enseignant : M. Bouvier



Initiation au projet d'architecture L25PA06

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L25PA
Semestre	2	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Baron

Autre enseignant : Mme Mahe



Initiation au projet d'architecture L25PA07

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L25PA
Semestre	2	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Lepinay

Autre enseignant : M. Henocq



Initiation au projet d'architecture L25PA08

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L25PA
Semestre	2	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Mourier

Autre enseignant : Mme Saimpert



Initiation au projet d'architecture L25PA09

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L25PA
Semestre	2	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Penin

Autre enseignant : Mme Jacquin



Initiation au projet d'architecture L25PA10

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L25PA
Semestre	2	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Bruter, M. Vincon



Initiation au projet d'architecture L25PA11

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L25PA
Semestre	2	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Enseignants : M. Horn, M. Vitalis



Initiation au projet d'architecture L25PA12

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L25PA
Semestre	2	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Vaiedelich

Autre enseignant : M. Farret



Initiation au projet d'architecture L25PAOBT Initiation au projet obtenu

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L25PA
Semestre	2	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		



Construction

Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,38	Session de rattrapage	oui		

Objectifs pédagogiques

Il s'agit -pour ce cours de technologie de l'édifice 2- de permettre à l'étudiant d'acquérir les bases d'une culture technique et de s'initier à une méthode pour le choix raisonné des dispositifs et systèmes constructifs: Découpage du projet et assemblage des objets, prises de décisions en fonction d'exigences fondées sur la recherche et l'analyse de solutions. Le dessin des détails constructifs à grande échelle est initié comme un outil et une aide à cette prise de décisions.

Contenu

Le semestre 2 prolonge l'étude des structures principales et développe les thématiques de l'enveloppe (façades et toitures), et de la partition de l'édifice. Les thématiques sont systématiquement mises en perspective avec des choix de logiques spatiales et plastiques (à travers deux grandes familles : « masse » et « ossature »).

Mode d'évaluation

Contrôle continu:

- Travaux dirigés partagés : 30%.
- Examen final : 70%.
- Prise en compte de deux exercices sur table dans l'évaluation finale.

Travaux requis

Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour la promotion entière. Trois séances de 3 heures de travaux dirigés sont partagées avec les groupes de projet de 1ère année, en début de semestre.

Support de cours

Remis à chaque séance.



Construction Groupe 1

Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,38	Session de rattrapage	oui		

**Construction**
L26CGCM

Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,38	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Poirier



Construction L26CGOBT Construction obtenu

Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,38	Session de rattrapage	oui		



Matières/matériaux

Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L26MM
Semestre	2	Heures TD	9	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,38	Session de rattrapage	oui		

Objectifs pédagogiques

Dans l'optique de créer une pensée constructive, on considèrera que les actes de concevoir et de construire doivent être synthétisés dans un même processus. L'espace architectural est le but à atteindre, cependant la lumière sera faite dans ce cours sur le non-espace, c'est-à-dire cette matière qui délimite l'espace et influence sa perception.

Le caractère de l'espace fini dépend aussi de la manière dont il est défini par une réalisation technique, et par les propriétés des matières et des matériaux utilisés. Les matériaux influencent l'ambiance et la perception de l'espace par les usagers.

Ce cours doit susciter l'intérêt pour les matériaux et pouvoir apporter des connaissances scientifiques. Ces connaissances permettront d'alimenter la pensée conceptuelle du projet d'architecture.

Contenu

Le contenu de ce cours est réparti sur les deux semestres.

Le cours suivra trois axes méthodologiques.

1) Les propriétés et les processus de fabrication

- états, composition structurelle
- famille/classification
- matière première, ressource
- extraction
- transformation, production
- standardisation des matériaux

2) Les caractérisations techniques

Caractérisation Intrinsèque

- physique
- mécanique
- thermique
- optique
- chimique/feu

Caractérisation extrinsèque

- économique
- environnement
- santé

3) Les usages et les perceptions

- l'explication des usages à travers les notions de protection, de confort, de déclinaison et de localisation des matériaux dans une construction.
- explication de la perception des matériaux suivant la vue (la lumière, la couleur...), le toucher (texture rugueuse, lisse...), la sensation dermique (froid, sec...) et l'audition (résonnance, écho...)

Dans un premier temps, trois séances introductives permettront de cerner ces axes montrant des matières et des matériaux de manière transverses, et ce, afin de montrer la grande richesse à disposition des étudiants.

Dans un second temps, les différents matériaux seront présentés par familles, et seront expliqués en reprenant partiellement ou entièrement les trois axes précédemment définis :

- La pierre
- La terre
- le métal
- les ciments, gypse et plâtre
- le béton
- le bois
- le verre
- Autres, les matériaux organiques
- Autres, les matériaux bio sourcés

Mode d'évaluation

Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour la promotion entière. Il est complété par des Travaux Dirigés



Matières/matériaux Groupe 1

Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L26MM
Semestre	2	Heures TD	9	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,38	Session de rattrapage	oui		

**Matières/matériaux
L26MMCM**

Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L26MM
Semestre	2	Heures TD	9	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,38	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Faas



Matières/matériaux L26MMOBT Matières/matériaux obtenu

Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L26MM
Semestre	2	Heures TD	9	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,38	Session de rattrapage	oui		



Matières/matériaux L26MMTD Matières/matériaux

Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L26MM
Semestre	2	Heures TD	9	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,38	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Faas

Autres enseignants : Mme Commins Kiladis, Mme Perret



Morphologie structurale

Année	1	Heures CM	6	Caractère	obligatoire	Code	L26MS
Semestre	2	Heures TD	15	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,25	Session de rattrapage	oui		

Objectifs pédagogiques

Un des objectifs de ce premier enseignement concernant les structures est de minimiser la distorsion entre les désirs formels des étudiants et leur capacité à les concevoir.

Ce premier ensemble de cours + td offre une ouverture essentiellement via la manipulation sur un panel de systèmes structuraux afin d'alimenter immédiatement le projet. Ce cours qui sera simple sans être simpliste donnera aux étudiants l'idée de ce qui peut exister.

Contenu

Les cours introductifs aux TD concernent les thèmes suivants :

- Combinatoires volumiques
- degrés de liberté dans le plan et dans l'espace 3D
- Forces et prétension
- Funiculaires, antifuniculaires
- Membranes tendues.
- Classification des surfaces, courbures et efficacité structurelle,
- Bio-inspiration.

Mode d'évaluation

Contrôle continu : présence, participation, rendu des TD : 70%

QCM 30%

Le contrôle continu est obligatoire. Le rattrapage n'est pas autorisé en cas d'absence au contrôle continu.

Travaux requis

Afin d'acquérir ces concepts élémentaires de morphologie structurale les sujets des TD sont :

- 1- Combinatoires volumiques et degrés de liberté
- 2- Membranes tendues et double courbure inverse
- 3- Le troisième sujet de TD est une ouverture à des expérimentations libres :
Conception d'une structure minimale en utilisant les cours et TD précédents.

Bibliographie

- 1- Comment ça tient ? / Mario Salvadori
- 2- Petite logique des forces / Paul Sandori
- 3- Forme et Croissance Forme / d'Arcy Thompson
- 4- Architectural Geometry / Helmut Pottmann (Author), Andreas Asperl (Author), Michael Hofer (Author), Axel Kilian





Morphologie structurale Groupe 1

Année	1	Heures CM	6	Caractère	obligatoire	Code	L26MS
Semestre	2	Heures TD	15	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,25	Session de rattrapage	oui		



Morphologie structurale L26MSCM Morphologie structurale

Année	1	Heures CM	6	Caractère	obligatoire	Code	L26MS
Semestre	2	Heures TD	15	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,25	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Mahieu

Objectifs pédagogiques

Un des objectifs de ce premier enseignement concernant les structures est de minimiser la distorsion entre les désirs formels des étudiants et leur capacité à les concevoir.

Ce premier ensemble de cours + td offre une ouverture essentiellement via la manipulation sur un panel de systèmes structuraux afin d'alimenter immédiatement le projet. Ce cours qui sera simple sans être simpliste donnera aux étudiants l'idée de ce qui peut exister.

Contenu

Les cours introductifs aux TD concernent les thèmes suivants :

- Combinatoires volumiques
- degrés de liberté dans le plan et dans l'espace 3D
- Forces et prétension
- Funiculaires, antifuniculaires
- Membranes tendues.
- Classification des surfaces, courbures et efficacité structurelle,
- Bio-inspiration.

Mode d'évaluation

Contrôle continu : présence, participation, rendu des TD : 70%

QCM 30%

Le contrôle continu est obligatoire. Le rattrapage n'est pas autorisé en cas d'absence au contrôle continu.

Travaux requis

Afin d'acquérir ces concepts élémentaires de morphologie structurale les sujets des TD sont :

- 1- Combinatoires volumiques et degrés de liberté
- 2- Membranes tendues et double courbure inverse
- 3- Le troisième sujet de TD est une ouverture à des expérimentations libres :
Conception d'une structure minimale en utilisant les cours et TD précédents.

Bibliographie

- 1- Comment ça tient ? / Mario Salvadori
- 2- Petite logique des forces / Paul Sandori

3- Forme et Croissance Forme / d'Arcy Thompson

4-Architectural Geometry / Helmut Pottmann (Author), Andreas Asperl (Author), Michael Hofer (Author), Axel Kilian





Morphologie structurale

L26MSOBT Morphologie structurale obtenu

Année	1	Heures CM	6	Caractère	obligatoire	Code	L26MS
Semestre	2	Heures TD	15	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,25	Session de rattrapage	oui		



Morphologie structurale L26MSTD Morphologie structurale

Année	1	Heures CM	6	Caractère	obligatoire	Code	L26MS
Semestre	2	Heures TD	15	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,25	Session de rattrapage	oui		

Enseignants : M. Bocion, Mme Dubayle



Histoire de l'architecture et de la ville

Année	1	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L27HA
Semestre	2	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,7	Session de rattrapage	oui		

Objectifs pédagogiques

Permettre aux étudiants de saisir de la dimension historique de l'architecture et de se familiariser avec ce qui fonde la culture architecturale contemporaine.

Contenu

société, art, science) en montrant que l'objet architectural est un fait culturel dépendant du contexte intellectuel de son époque tout en se situant à la confluence des savoirs et des savoir-faire. Les principaux courants et doctrines architecturales du XXe siècle, seront présentés à travers leur « conception de l'espace », notion récurrente dans l'enseignement du projet. Une telle approche permet d'explorer l'histoire de l'architecture à la fois en tant que champ culturel mais aussi en relation avec les éléments architectoniques découverts au cours de l'initiation au projet. Le cours s'interrogera également sur les circonstances et considérations de la remise en cause de la notion d'espace à partir des années 1960.

Mode d'évaluation

Un ouvrage à lire obligatoirement. Exercice d'analyse encadré par des moniteurs + partiel
Exercice d'analyse 25%, partiel 75%

Travaux requis

La promotion est divisée en trois groupes.



Histoire de l'architecture et de la ville Groupe 1

Année	1	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L27HA
Semestre	2	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,7	Session de rattrapage	oui		



Histoire de l'architecture et de la ville L27HA01 Histoire de l'architecture et de la ville

Année	1	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L27HA
Semestre	2	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,7	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Koering

Objectifs pédagogiques

Il s'agit d'inscrire l'architecture dans un champ de connaissances vaste (société, art, science) en montrant que l'objet architectural est un fait culturel dépendant du contexte intellectuel de son époque tout en se situant à la confluence des savoirs et des savoir-faire.

Les principaux courants et doctrines architecturales du XXe siècle, seront présentés à travers leur « conception de l'espace », notion récurrente dans l'enseignement du projet. Une telle approche permet d'explorer l'histoire de l'architecture à la fois en tant que champ culturel mais aussi en relation avec les éléments architectoniques découverts au cours de l'initiation au projet

Contrairement au 1er semestre, ce cours met l'accent sur des figures singulières et des œuvres manifestes. Les raisons d'un tel choix renvoient à la volonté d'inscrire ces protagonistes et leurs réalisations dans un temps long de leur trajectoire professionnelle et non les réduire à un seul dogme ou théorie et à deux ou trois œuvres magistrales. Ce faisant, leur contribution à l'évolution de l'architecture au XXème siècle peut ainsi être mieux mesurée.

Contenu

Contenu des séances

Introduction : La notion d'espace et sa remise en cause

Art nouveau / De Stijl : séquences, formes libres et ornement,

avant garde de l'espace - de l'ornement à l'espace infini

Frank Lloyd Wright : flowing space > breaking the box

Gropius / Bauhaus : l'espace de la rationalité

Loos : le Raumplan

Le Corbusier : le plan libre

Mies van der Rohe : de l'espace ouvert à l'espace universel / isotrope

Aalto : l'espace organique

Kahn : l'espace monumental

Visions Urbaines : De Francfort aux Mégastuctures

L'espace de la mémoire, références et métaphores. L'histoire et le signe contre l'espace (1)

L'espace de la mémoire, références et métaphores. L'histoire et le signe contre l'espace (2) / De la reconstruction de la ville européenne à la déconstruction

L'architecture objet, entre sculpture et installation

Mode d'évaluation

rendu du carnet de prises de notes

partiel

exercice sur des textes

Travaux requis

Travail personnel

Bibliographie obligatoire:

Lecture du corpus de texte, de l'ouvrage de S. Giedion, Construire en fer, construire en béton, construire en France et de l'ouvrage de U. Conrads, Programmes et manifestes de l'architecture du XXe siècle (uniquement les textes en lien avec les cours)

Ainsi que les textes distribués à chaque séance.

>>> Un exercice de comparaison entre les textes et le livre de Giedion aura lieu en mai.

Bibliographie

Bibliographie de base

- Sigfried Giedion, Construire en France, construire en fer, construire en béton , (1927), éditions de la Villette, 2000
- William J. Curtis, L'architecture moderne depuis 1900 (3ème éd. anglaise) , Phaidon, 2004
- Kenneth Frampton, L'architecture moderne ; une histoire critique, Thames & Hudson, 2006
- L. Benevolo, Histoire de l'architecture moderne, Dunod, 1978-1988
- F. Dalco, M. Tafuri, Architecture contemporaine, Gallimard / Electa, 1991
- A. Colquhoun, L'architecture moderne, InFolio, 2006

Anthologies

- Ulrich Conrads, Programmes et manifestes de l'architecture du XXe siècle, Editions de La Villette
- Michel Denès, Form follows Fiction - écrits d'architecture fin de siècle, Editions de la Villette, Paris, 1996.

Bibliographie spécifique aux séances (voir aussi ouvrages proposés lors de chaque séance)

- S. Giedion, Espace, temps, architecture, Denoël, Paris, 1990
- Serge Lemoine, Theo Van Doesburg, Peinture, architecture, théorie, Paris, P. Sers, 1990
- Frank Russel, L'Architecture de l'art nouveau, Levrault, Paris, 1982
- Frank Lloyd Wright, Autobiographie, Editions de la Passion, 1998 (pr. édition française 1955)
- Walter Gropius, Architecture et Société, Ed. du Linteau, Paris, 1995
- Chantal Béret (dir.), Architectures en Allemagne 1900-1933, Paris, Centre de Création Industrielle / Centre Georges Pompidou, 1979
- Jean-Louis Cohen, Mies Van Der Rohe, éditions Hazan, 1994 (première édition)
- Fritz Neumeyer, Mies van der Rohe : réflexions sur l'art de bâtir, Le Moniteur, Paris, 1996
- Elizabeth Smith, Peter Goessel, Case Study Houses, Taschen America, 2002
- Adolf Loos, Ornement et Crime, (1908), éditions Payot
- Max Risselada (éd.), Raumplan versus Plan libre, 010 publishers, Rotterdam 2008
- Le Corbusier, Vers une architecture, Crès (Coll. de l'Esprit Nouveau), Paris, 1923;

réédition : Paris, Arthaud, 1977

- Louis Kahn, Silence et lumière, Editions du Linteau, Paris, 1996

- Louis I. Kahn, le monde de l'architecte, Centre Pompidou, Paris, 1992

- Alvar Aalto, De l'œuvre aux écrits, Centre Georges Pompidou

- Dominique Rouillard, Superarchitecture, Editions de la Villette, 2004

- Reyner Banham, De Londres à Los Angeles, Editions de la Villette, 2007, première édition 1978

- Aldo Rossi, L'architecture de la ville, (1996), in Folio, 2001

- Robert Venturi, De l'ambiguïté en Architecture, (1966), Dunod, 1999

- Dreamlands, des parcs d'attractions aux citées du futur, Centre Georges Pompidou, 2010

- Léon Krier, Architecture, choix ou fatalité, Norma, Institut français d'architecture, 1996

- Bernard Tschumi, Cinégramme Folie, le Parc de la Villette, Paris, Seysell, Champ Vallon, 1987

- Charles Jencks, Le langage de l'architecture postmoderne, (1997), Denoël, 1984



Histoire de l'architecture et de la ville L27HA02 Histoire de l'architecture et de la ville

Année	1	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L27HA
Semestre	2	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,7	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Polychroniadi

Objectifs pédagogiques

Il s'agit d'inscrire l'architecture dans un champ de connaissances vaste (société, art, science) en montrant que l'objet architectural est un fait culturel dépendant du contexte intellectuel de son époque tout en se situant à la confluence des savoirs et des savoir-faire.

Les principaux courants et doctrines architecturales du XXe siècle, seront présentés à travers leur « conception de l'espace », notion récurrente dans l'enseignement du projet. Une telle approche permet d'explorer l'histoire de l'architecture à la fois en tant que champ culturel mais aussi en relation avec les éléments architectoniques découverts au cours de l'initiation au projet

Contrairement au 1er semestre, ce cours met l'accent sur des figures singulières et des œuvres manifestes. Les raisons d'un tel choix renvoient à la volonté d'inscrire ces protagonistes et leurs réalisations dans un temps long de leur trajectoire professionnelle et non les réduire à un seul dogme ou théorie et à deux ou trois œuvres magistrales. Ce faisant, leur contribution à l'évolution de l'architecture au XXème siècle peut ainsi être mieux mesurée.

Contenu

Contenu des séances

Introduction : La notion d'espace et sa remise en cause

Art nouveau / De Stijl : séquences, formes libres et ornement,

avant garde de l'espace - de l'ornement à l'espace infini

Frank Lloyd Wright : flowing space > breaking the box

Gropius / Bauhaus : l'espace de la rationalité

Loos : le Raumplan

Le Corbusier : le plan libre

Mies van der Rohe : de l'espace ouvert à l'espace universel / isotrope

Aalto : l'espace organique

Kahn : l'espace monumental

Visions Urbaines : De Francfort aux Mégastuctures

L'espace de la mémoire, références et métaphores. L'histoire et le signe contre l'espace (1)

L'espace de la mémoire, références et métaphores. L'histoire et le signe contre l'espace (2) / De la reconstruction de la ville européenne à la déconstruction

L'architecture objet, entre sculpture et installation

Mode d'évaluation

rendu du carnet de prises de notes

partiel

exercice sur des textes

Travaux requis

ravail personnel

Bibliographie obligatoire:

Lecture du corpus de texte (mis sur taiga à la fin de chaque cours) et de l'ouvrage de U. Conrads, Programmes et manifestes de l'architecture du XXe siècle (uniquement les textes en lien avec les cours)

>>> Un exercice de comparaison entre les textes distribués aura lieu en mai.

Bibliographie

Bibliographie de base

- Sigfried Giedion, Construire en France, construire en fer, construire en béton , (1927), éditions de la Villette, 2000
- William J. Curtis, L'architecture moderne depuis 1900 (3ème éd. anglaise) , Phaidon, 2004
- Kenneth Frampton, L'architecture moderne ; une histoire critique, Thames & Hudson, 2006
- L. Benevolo, Histoire de l'architecture moderne, Dunod, 1978-1988
- F. Dalco, M. Tafuri, Architecture contemporaine, Gallimard / Electa, 1991
- A. Colquhoun, L'architecture moderne, InFolio, 2006

Anthologies

- Ulrich Conrads, Programmes et manifestes de l'architecture du XXe siècle, Editions de La Villette
- Michel Denès, Form follows Fiction - écrits d'architecture fin de siècle, Editions de la Villette, Paris, 1996.

Bibliographie spécifique aux séances (voir aussi ouvrages proposés lors de chaque séance)

- S. Giedion, Espace, temps, architecture, Denoël, Paris, 1990
- Serge Lemoine, Theo Van Doesburg, Peinture, architecture, théorie, Paris, P. Sers, 1990
- Frank Russel, L'Architecture de l'art nouveau, Levrault, Paris, 1982
- Frank Lloyd Wright, Autobiographie, Editions de la Passion, 1998 (pr. édition française 1955)
- Walter Gropius, Architecture et Société, Ed. du Linteau, Paris, 1995
- Chantal Béret (dir.), Architectures en Allemagne 1900-1933, Paris, Centre de Création Industrielle / Centre Georges Pompidou, 1979
- Jean-Louis Cohen, Mies Van Der Rohe, éditions Hazan, 1994 (première édition)
- Fritz Neumeyer, Mies van der Rohe : réflexions sur l'art de bâtir, Le Moniteur, Paris, 1996
- Elizabeth Smith, Peter Goessel, Case Study Houses, Taschen America, 2002
- Adolf Loos, Ornement et Crime, (1908), éditions Payot
- Max Risselada (éd.), Raumplan versus Plan libre, 010 publishers, Rotterdam 2008
- Le Corbusier, Vers une architecture, Crès (Coll. de l'Esprit Nouveau), Paris, 1923; réédition : Paris, Arthaud, 1977

- Louis Kahn, Silence et lumière, Editions du Linteau, Paris, 1996
 - Louis I. Kahn, le monde de l'architecte, Centre Pompidou, Paris, 1992

 - Alvar Aalto, De l'œuvre aux écrits, Centre Georges Pompidou

 - Dominique Rouillard, Superarchitecture, Editions de la Villette, 2004
 - Reyner Banham, De Londres à Los Angeles, Editions de la Villette, 2007, première édition 1978

 - Aldo Rossi, L'architecture de la ville, (1996), in Folio, 2001
 - Robert Venturi, De l'ambiguïté en Architecture, (1966), Dunod, 1999
 - Dreamlands, des parcs d'attractions aux citées du futur, Centre Georges Pompidou, 2010

 - Léon Krier, Architecture, choix ou fatalité, Norma, Institut français d'architecture, 1996
 - Bernard Tschumi, Cinégramme Folie, le Parc de la Villette, Paris, Seysell, Champ Vallon, 1987
 - Charles Jencks, Le langage de l'architecture postmoderne, (1997), Denoël, 1984
-



Histoire de l'architecture et de la ville L27HA03 Histoire de l'architecture et de la ville

Année	1	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L27HA
Semestre	2	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,7	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Kourniati

Objectifs pédagogiques

ENSAPLV I HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE

INTRODUCTION À L'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE DU XXe SIECLE

Licence 1 I Semestre 2 I L2.4 - HA I 2020-2021 / Nathalie Chabiland

Vendredi 10H30 - 12H30 (en distanciel jusqu'au...)

Descriptif

Il s'agit d'inscrire l'architecture dans un champ de connaissances vaste (société, art, science) en montrant que l'objet architectural est un fait culturel dépendant du contexte intellectuel de son époque tout en se situant à la confluence des savoirs et des savoir-faire.

Les principaux courants et doctrines architecturales du XXe siècle seront présentés à travers leur « conception de l'espace », notion récurrente dans l'enseignement du projet. Une telle approche permet d'explorer l'histoire de l'architecture à la fois en tant que champ culturel mais aussi en relation avec les éléments architectoniques découverts au cours de l'initiation au projet.

Contrairement au 1er semestre, ce cours met l'accent sur des figures singulières et des œuvres manifestes. Les raisons d'un tel choix renvoient à la volonté d'inscrire ces protagonistes et leurs réalisations dans un temps long de leur trajectoire professionnelle et non de les réduire à un seul dogme ou théorie comme à deux ou trois œuvres magistrales. Ce faisant, leur contribution à l'évolution de l'architecture au XXème siècle peut ainsi être mieux mesurée.

Contenu

Calendrier des séances

- 1 05 mars Introduction : la notion d'espace et sa remise en cause
- 2 12 mars Art Nouveau : séquences, formes libres et ornement
- 3 19 mars Frank Lloyd Wright : flowing space / breaking the box
- 4 26 mars Adolf Loos : le Raumplan
- 5 02 avril Walter Gropius / Werkbund / Bauhaus : l'espace de la rationalité
- 6 09 avril Le Corbusier : plan libre

7 16 avril Mies van der Rohe : de l'espace ouvert à l'espace universel / isotrope

8 07 mai Richard Neutra : l'espace et les sens

9 14 mai Alvar Aalto : l'espace organique

10 21 mai Louis Kahn : l'espace monumental

11 28 mai Ambiance / dissolution / infini

12 04 juin La postmodernité : l'espace-temps des signes

13 11 juin L'espace dans la « déconstruction »

14 18 juin PARTIEL

Mode d'évaluation

1. Exercice (40%)
2. Partiel (40 %)
3. Notation des carnets de prise de notes (20 %)

Travaux requis

1. Bibliographie obligatoire

Lecture de l'ouvrage d'Ulrich Conrads, Programmes et manifestes de l'architecture du XXe siècle (uniquement les textes en lien avec les cours), ainsi que les textes à lire pour chaque séance, déposés dans Taiga.

L'exercice de comparaison entre les textes aura lieu en mai.

2. prise de notes lors des cours (évaluation en fin de semestre).

Cahier de notes au format 16,5x21 cm ou similaire de 96 pages environ. Les croquis seront particulièrement appréciés.

Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE DE BASE :

- BENEVOLO Leonardo, Histoire de l'architecture moderne (vol. I, II, III), Paris, Dunod, 1978-1988.
- COLQUHOUN Alan, L'architecture moderne (2002), Paris, InFolio, coll. Archigraphy, histoire et théorie, 2006.
- CURTIS William J. R., L'architecture moderne depuis 1900 (3ème éd. anglaise), Paris, Phaidon, 2006.
- DAL CO Francesco, TAFURI Manfredo, Architecture contemporaine, Paris, Gallimard, Milan, Electa, 1991.
- FRAMPTON Kenneth, L'architecture moderne ; une histoire critique (1980), Paris, Thames & Hudson, 2006.
- GIEDON Sigfried, Espace, temps, architecture (1966), Denoël, Paris, 1990.

ANTHOLOGIES :

- CONRADS Ulrich, Programmes et manifestes de l'architecture du XXe siècle, Paris, Ed. de La Villette, 2017.
- DENES Michel, Forms follows Fiction : écrits d'architecture fin de siècle, Paris, Ed. de La Villette, 1990.

BIBLIOGRAPHIE SPECIFIQUE AUX SEANCES:

- RUSSEL Frank, L'Architecture de l'art nouveau, Paris, Levrault, 1982.
- LEMOINE Serge, Theo Van Doesburg, Peinture, architecture, théorie, Paris, P. Sers, 1990.
- WRIGHT Frank Lloyd, Autobiographie (1932), Paris, Editions de la Passion, 1998.
- LOOS Adolf, Ornement et Crime, et autres textes, Paris, Payot & Rivages, 2015.
- RISELDA Max (dir.), Raumplan versus Plan libre, catalogue de l'exposition éponyme (Delft), 010 publishers, 2008.
- GROPIUS Walter, Architecture et Société, Paris, Ed. du Linteau, 1995.
- BERET Chantal (dir.), Architectures en Allemagne 1900-1933, catalogue de l'exposition éponyme (CCI), Paris, Centre de Création Industrielle / Centre Georges Pompidou, 1979.
- LE CORBUSIER, Vers une architecture (1923), Paris, Arthaud, 1977.
- LE CORBUSIER, Précisions sur un état présent de l'architecture et de l'urbanisme (1930), Paris, Altamira, 1994.
- COHEN Jean-Louis, Mies Van Der Rohe, Paris, Ed. Hazan, 1994.
- NEUMEYER Fritz, Mies van der Rohe : réflexions sur l'art de bâtir, Paris, Le Moniteur, 1996.
- SMITH Elizabeth, GOESSEL Peter, Case Study Houses, Taschen America, 2002.
- BROWNLEE David Bruce, De LONG David G., Louis I. Khan : le monde de l'architecture, catalogue de l'exposition éponyme (CCI), Paris, Centre Georges Pompidou, 1996.
- AALTO Alvar, SCHILDT Göran, Alvar Aalto : de l'œuvre aux écrits, catalogue de l'exposition éponyme (CCI), Paris, Centre Georges Pompidou, 1988.
- ROUILLARD Dominique, Superarchitecture, Paris, Editions de la Villette, 2004.
- BAHNAM Reyner, De Londres à Los Angeles (1978), Paris, Editions de la Villette, 2007.
- VENTURI Robert, De l'ambiguïté en Architecture (1966), Paris, Dunod, 1999.
- ROSSI Aldo, L'architecture de la ville, (1996), Paris, In Folio, 2001.
- KRIER Léon, Architecture, choix ou fatalité, Paris, Norma, Institut français d'architecture, 1996.
- JENCKS Charles, Le langage de l'architecture postmoderne (1984), Paris, Denoël, 1997.
- TSCHUMI Bernard, Le Parc de la Villette : cinégramme Folie, Paris, XIXe arrondissement, Seyssel, Champ Vallon, 1987.
- BAJAC Quentin, OTTINGER Didier, Dreamlands, des parcs d'attractions aux cités du futur, catalogue de l'exposition éponyme, Paris, Centre Georges Pompidou, 2010.

Support de cours

Textes à lire





Histoire de l'architecture et de la ville L27HOBT Histoire de l'architecture et de la ville OBTENU

Année	1	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L27HA
Semestre	2	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,7	Session de rattrapage	oui		



Langues vivantes

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L27LV
Semestre	2	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

Objectifs pédagogiques

L'objectif de cet enseignement est d'initier les étudiants aux structures linguistiques et au vocabulaire technique nécessaire à l'analyse et commentaire des projets d'architecture afin d'intégrer la communication autour du thème de l'habitat.

Contenu

La maîtrise progressive du vocabulaire propre à l'architecture se fait par la découverte de projets de maisons individuelles au travers des revues d'architecture en s'appuyant sur des supports visuels : plans, coupes, élévation, films... Les notions de forme, d'usage, d'échelle, du site seront abordées. L'aptitude à la production orale constitue la place centrale de l'enseignement. Il sera demandé aux étudiants de présenter une œuvre d'architecture de leur choix afin de les initier à la présentation d'un projet.

Mode d'évaluation

- Contrôle continu et présence (50%), partiel testant le vocabulaire et l'aptitude de l'étudiant à présenter par écrit une oeuvre architecturale (25%), examen final constitué d'une présentation orale et d'un dossier décrivant un des projets réalisés par l'étudiant au cours de l'année.

Travaux requis

Les enseignants de langues vivantes seront présentés par la responsable en début de semestre. Le travail s'effectue en groupes de niveaux et le niveau de difficulté linguistique est adapté en fonction du niveau du groupe.



Langues vivantes Groupe 1

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L27LV
Semestre	2	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

**Langues vivantes
L27LA Anglais**

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L27LV
Semestre	2	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

Enseignant : Mme Jones



Langues vivantes
L27LA Anglais
L27LA01 Anglais

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L27LV
Semestre	2	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Bayegan



Langues vivantes
L27LA Anglais
L27LA02 Anglais

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L27LV
Semestre	2	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Bayegan



Langues vivantes
L27LA Anglais
L27LA03 Anglais

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L27LV
Semestre	2	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

Enseignant : Mme Ten



Langues vivantes
L27LA Anglais
L27LA04 Anglais

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L27LV
Semestre	2	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

Enseignant : Mme Ten



Langues vivantes
L27LA Anglais
L27LA05 Anglais

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L27LV
Semestre	2	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

Enseignant : Mme Ten



Langues vivantes
L27LA Anglais
L27LA06 Anglais

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L27LV
Semestre	2	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

Enseignant : Mme Ten



Langues vivantes
L27LA Anglais
L27LA07 Anglais

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L27LV
Semestre	2	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		



Langues vivantes
L27LA Anglais
L27LA08 Anglais

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L27LV
Semestre	2	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

**Langues vivantes
L27LD Allemand**

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L27LV
Semestre	2	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Vostell-Hasman



Langues vivantes L27LE Espagnol

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L27LV
Semestre	2	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Taboada

**Langues vivantes**
L27LI Italien

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L27LV
Semestre	2	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Del Pezzo



Langues vivantes L27LVOBT Langues vivantes obtenu

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L27LV
Semestre	2	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		



Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Objectifs pédagogiques

Il s'agit d'un cours de géométrie fondé sur l'étude des projections orthogonales. L'acquisition de méthode spécifique par le biais d'une gymnastique intellectuelle particulière forme à la maîtrise de la troisième dimension.

Contenu

Point, droite, plan, leurs intersections. Les méthodes de recherche de vraie grandeur : changement de plan, rotation, rabattement. Construction par méthode graphique des cinq polyèdres dits platoniciens. Construction des ombres. Les axonométries orthogonales. La pédagogie de ce cours consistera d'une part, à appréhender par le croquis axonométrique un problème qu'il faudra résoudre par la descriptive, et d'autre part à réaliser dans certains cas, à l'aide d'une maquette de papier, l'objet décrit sur l'épure.

Mode d'évaluation

Le dossier : 33% - contrôle continu : 33% - partiel : 33%.

Travaux requis

La promotion est répartie en sept groupes chacun en charge par un enseignant, pendant 14 séances. A chaque séance correspond une épure, l'ensemble du travail se présente sous forme d'un dossier comportant les épures. Les maquettes réalisées constituent la base du contrôle continu. Une épreuve d'examen partiel clôture le semestre.



Représentation de l'architecture Groupe 1

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



Représentation de l'architecture L28RA01 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	2	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode -
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui	

Responsable : Mme Pernin

Objectifs pédagogiques

Cours de géométrie descriptive

La géométrie descriptive est un outil conceptuel qui permet d'apprendre à voir la volumétrie des bâtiments représentés en deux dimensions (en plan, coupe et élévation), qu'ils existent déjà ou qu'ils soient encore au stade de projet.

Cet outil est appréhendé comme une mise en abyme de l'espace tridimensionnel, qu'il s'agit de comprendre comme un tout parfaitement cohérent à partir de ses représentations planes. C'est un langage abstrait et inhabituel qui permet de résoudre certains problèmes spatiaux à l'aide de méthodes générales et rigoureuses, en effectuant un transfert de ces problèmes de la géométrie dans l'espace à la géométrie plane.

Cette matière est donc essentielle à la formation de l'architecte, car elle développe sa capacité et sa liberté de conception spatiale. C'est un médiateur absolument direct entre l'imaginaire et le dessin du projet.

Contenu

Les deux méthodes principales étudiées sont celles qui permettent de résoudre les problèmes d'intersection et les problèmes de mesure.

L'initiation à la méthode d'intersection se fait en privilégiant essentiellement le tracé des ombres.

Les méthodes de déplacement sont abordées plus rapidement pour mesurer les vraies grandeurs des éléments obliques ; elles sont validées ensuite sur une maquette.

Mode d'évaluation

Contrôle continu (présence et participation + dossier de travaux)

+ examen

Travaux requis

Dessins aux instruments et petites maquettes

Format A4 et A3

Bibliographie

Cours de dessin d'architecture à partir de la géométrie descriptive, Jean Aubert, Paris : Éd. de la Villette, 2017 [1987], 163 p.

Histoires de géomètres... et de géométrie, Jean-Louis Brahem, Paris : Éd. Le Pommier, 2011, 285 p.





Représentation de l'architecture L28RA02 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	2	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode -
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui	

Responsable : Mme Pernin

Objectifs pédagogiques

Cours de géométrie descriptive

La géométrie descriptive est un outil conceptuel qui permet d'apprendre à voir la volumétrie des bâtiments représentés en deux dimensions (en plan, coupe et élévation), qu'ils existent déjà ou qu'ils soient encore au stade de projet.

Cet outil est appréhendé comme une mise en abyme de l'espace tridimensionnel, qu'il s'agit de comprendre comme un tout parfaitement cohérent à partir de ses représentations planes. C'est un langage abstrait et inhabituel qui permet de résoudre certains problèmes spatiaux à l'aide de méthodes générales et rigoureuses, en effectuant un transfert de ces problèmes de la géométrie dans l'espace à la géométrie plane.

Cette matière est donc essentielle à la formation de l'architecte, car elle développe sa capacité et sa liberté de conception spatiale. C'est un médiateur absolument direct entre l'imaginaire et le dessin du projet.

Contenu

Les deux méthodes principales étudiées sont celles qui permettent de résoudre les problèmes d'intersection et les problèmes de mesure.

L'initiation à la méthode d'intersection se fait en privilégiant essentiellement le tracé des ombres.

Les méthodes de déplacement sont abordées plus rapidement pour mesurer les vraies grandeurs des éléments obliques ; elles sont validées ensuite sur une maquette.

Mode d'évaluation

Contrôle continu (présence et participation + dossier de travaux)

+ examen

Travaux requis

Dessins aux instruments et petites maquettes

Format A4 et A3

Bibliographie

Cours de dessin d'architecture à partir de la géométrie descriptive, Jean Aubert, Paris : Éd. de la Villette, 2017 [1987], 163 p.

Histoires de géomètres... et de géométrie, Jean-Louis Brahem, Paris : Éd. Le Pommier, 2011, 285 p.





Représentation de l'architecture L28RA03 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	2	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode -
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui	

Responsable : M. Chastanier

Objectifs pédagogiques

Cours de géométrie descriptive

La géométrie descriptive est un outil conceptuel qui permet d'apprendre à voir la volumétrie des bâtiments représentés en deux dimensions (en plan, coupe et élévation), qu'ils existent déjà ou qu'ils soient encore au stade de projet.

Cet outil est appréhendé comme une mise en abyme de l'espace tridimensionnel, qu'il s'agit de comprendre comme un tout parfaitement cohérent à partir de ses représentations planes. C'est un langage abstrait et inhabituel qui permet de résoudre certains problèmes spatiaux à l'aide de méthodes générales et rigoureuses, en effectuant un transfert de ces problèmes de la géométrie dans l'espace à la géométrie plane.

Cette matière est donc essentielle à la formation de l'architecte, car elle développe sa capacité et sa liberté de conception spatiale. C'est un médiateur absolument direct entre l'imaginaire et le dessin du projet.

Contenu

Les deux méthodes principales étudiées sont celles qui permettent de résoudre les problèmes d'intersection et les problèmes de mesure.

L'initiation à la méthode d'intersection se fait en privilégiant essentiellement le tracé des ombres.

Les méthodes de déplacement sont abordées plus rapidement pour mesurer les vraies grandeurs des éléments obliques ; elles sont validées ensuite sur une maquette.

Mode d'évaluation

Contrôle continu (présence et participation + dossier de travaux)

+ examen

Travaux requis

Dessins aux instruments et petites maquettes

Format A4 et A3

Bibliographie

Cours de dessin d'architecture à partir de la géométrie descriptive, Jean Aubert, Paris : Éd. de la Villette, 2017 [1987], 163 p.

Histoires de géomètres... et de géométrie, Jean-Louis Brahem, Paris : Éd. Le Pommier, 2011, 285 p.





Représentation de l'architecture L28RA04 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Chastanier



Représentation de l'architecture L28RA05 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Dufilho



Représentation de l'architecture L28RA06 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Dufilho



Représentation de l'architecture L28RA07 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	2	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode -
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui	

Responsable : M. Magnac



Représentation de l'architecture L28RA08 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Magnac



Représentation de l'architecture L28RA09 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Doulet



Représentation de l'architecture L28RA10 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	2	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode -
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui	

Responsable : M. Doulet



Représentation de l'architecture L28RA11 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Doulet



Représentation de l'architecture L28RA12 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	2	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode -
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui	

Responsable : M. Berndt



Représentation de l'architecture L28RAOBT Représentation de l'architecture obtenu

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



Représentation de l'architecture Soutien RA

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L28PP
Semestre	2	Heures TD	54	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Objectifs pédagogiques

La formation plastique porte sur la perception et la transcription de la spatialité. Elle a pour objectif de réactiver la fonction perceptive par l'exercice du regard : apprendre à voir pour pouvoir dire. Entre une pratique d'atelier et l'arpentage de la ville, il s'agit de poursuivre par l'expérimentation l'acquisition d'outils plastiques : explorer, affiner ses capacités de faire afin d'étendre le champ de ses possibles.

Contenu

A travers l'analyse des différents phénomènes plastiques concourant à l'identité d'un espace (échelle, rythme, lumière, plein et vide, verticalité, flux et mouvements...), l'expérience de la visualisation mettra en évidence la relation sujet-objet et la relation lecture-écriture. Il s'agit essentiellement de prendre conscience des états et du fonctionnement de la perception, et pour ce faire, d'approcher les moyens du dessin.

Mode d'évaluation

Le contrôle des connaissances se fait sous la forme d'un contrôle continu, qui s'opère tout au long du semestre à travers les travaux effectués sur place.

Travaux requis

Cet enseignement est dispensé au sein de douze groupes (variables en fonction des effectifs), sous le contrôle d'un enseignant responsable, dans le cadre d'atelier et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.



Perception et langage plastique Groupe 1

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L28PP
Semestre	2	Heures TD	54	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



Perception et langage plastique L28PP01 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L28PP
Semestre	2	Heures TD	54	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Delarue



Perception et langage plastique L28PP02 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L28PP
Semestre	2	Heures TD	54	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Segers



Perception et langage plastique L28PP03 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L28PP
Semestre	2	Heures TD	54	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Vandon

Objectifs pédagogiques

En continuité des travaux et de l'approche développée au S1, le second semestre complexifie le jeu du regard et sa retranscription au travers de l'outil du dessin. Dessin de mémoire, dessin d'invention, l'oeil ne suffit plus en soi, il s'agit d'interroger sa propre perception pour pouvoir se projeter vers une autre réalité.

Il s'agit toujours d'appréhension de l'espace.

Saisir la question du rapport des constituants d'un lieu réel ou imaginé, d'en évaluer leurs échelles, l'objectif est de remettre en jeu ces questions de lectures d'espaces tout au long du semestre .

Du petit au grand, du petit devenant grand, du grand se réduisant, cette percussive des échelles aura l'intention d'enrichir le regard afin de comprendre ce que l'on voit. L'incompréhension du regard empêchant toute capacité de projection, il s'agit d'y remédier et de donner à chacun la capacité de pouvoir mieux regarder en optimisant sa capacité d'analyse.

Contenu

Au travers d'exercices à produire à chacune des séances, qu'ils soient de l'ordre de la micro maquette, de dessins, de collages, la notion d'échelle est travaillée à la fois sur le fond et sur la forme. Petits dessins, dessins très grands formats, dessins de micro maquettes ou dessins in situ, le fil rouge de l'échelle se joue sous toutes ses formes. Le dessin en extérieur s'immerse dans la montée en puissance de la complexité du regard et de son exercice.

Les outils de représentation varient du crayon à l'encre, de la peinture au collage.

La couleur est utilisée comme support à expliciter et non comme expression en reproduction d'un existant, partant d'un postulat récurrent où il s'agit ici d'exprimer et non de reproduire, il s'agit de traduire et non de copier, il s'agit d'inventer et non de répéter.

Mode d'évaluation

L'évaluation est faite sur la base des différentes productions à rendre tout au long du semestre : les exercices pouvant se réaliser sur une ou plusieurs séances au regard des attendus de chacun d'eux, la remise des documents demandés, maquettes, dessins, collages, carnets, ..., en fin d'exercice est requise, induisant une présence nécessaire en cours.



Perception et langage plastique L28PP04 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L28PP
Semestre	2	Heures TD	54	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Julien

Objectifs pédagogiques

Aiguiser son regard et acquérir un esprit critique, développer un sens de l'esthétique, expérimenter avec et dans l'espace. Explorer les liens entre Architecture et Arts plastiques en s'engageant dans une expression artistique créative forte.

Une place importante est accordée au faire et au geste de la main, la manipulation des matériaux et de l'outillage nécessaire à l'expression de la création et de l'imagination est déterminante.

Contenu

Travail individuel et parfois collectif nécessitant concertation, écoute et coordination. Le médium du DESSIN est privilégié ainsi qu'un travail en trois dimensions de type SCULPTURES ou maquettes. Certaines visites dans des musées, centres d'art et galeries sont envisagées en fonction de l'actualité artistique et des conditions d'ouvertures. Celles-ci seront requièrent la réalisation de dessins et croquis et seront reliées aux thématiques abordées pendant les cours.

Les rendus en atelier favorisent le développement de l'esprit critique. Une grande place est réservée à l'imagination, la pratique manuelle est privilégiée.

Mode d'évaluation

Présence et participation aux cours, capacité à travailler seul et en collectif, engagement et motivation durant les séances. Originalité et créativité des propositions. Interaction entre les groupes.

Travaux requis

Pratique du dessin d'observation, nature morte et modèle vivant dans un premier temps. Réalisation de projets en trois dimensions de type maquette et sculpture dans un second temps. Les médiums du dessin et de la sculpture sont donc privilégiés.

La tenue d'un petit carnet de dessin personnel durant le semestre en parallèle des cours et nécessaire.

Si les conditions sanitaires ne permettent pas les cours en présentiel les médiums de la photographie et de la vidéo (image en mouvement) seront privilégiés

Bibliographie

Ecrits de : Daniel Arasse, Gilles Tiberghien (Land Art) , Henri Michaux, Marc Dachy , Harald Szeemann, Philippe sers,

Artistes : Gordon Matta-Clark, Yona Friedman, Archigram, Superstudio, Georges Rouis, Toni Grand, Kurt Schwitters, M. Duchamp, V. Kandinsky, P.Klee, Giacometti, A. Calder F.Bacon. Markus Raetz, Jean Pierre Raynaud. Sarah szé,.....





Perception et langage plastique L28PP05 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L28PP
Semestre	2	Heures TD	54	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Julien



Perception et langage plastique L28PP06 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L28PP
Semestre	2	Heures TD	54	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Fremy



Perception et langage plastique L28PP07 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L28PP
Semestre	2	Heures TD	54	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Patarroni

Objectifs pédagogiques

Carnets urbains

Contenu

Interroger un ou plusieurs sites urbains et dégager ses/ leurs particularités (identité, usages, rythme, plein et vide, échelles, lumière, flux et mouvements, ...).
Différents micro projets possibles/ différents médiums: dessin, volume, vidéo, son, photographie, ...

Mode d'évaluation

Participation active, présence assidue.
Réalisation des étapes des différents projets plastiques.
Évaluation continue.
Bonne documentation, présentation formelle et critique du rendu final.

Travaux requis

Selon projets individualisés

Bibliographie

Art, architecture

Support de cours

Diaporamas, expositions



Perception et langage plastique L28PP08 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L28PP
Semestre	2	Heures TD	54	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Denneulin

Objectifs pédagogiques

ESPECES D'ESPACES

Pratiquer le dessin à la main, depuis les techniques graphiques jusqu'aux représentations de l'architecture et de la ville

Aborder les outils, les supports, et les enjeux du dessin

Se cultiver en visitant les grands musées de Paris

Contenu

De nombreux exercices seront proposés aux étudiants : du graphisme pour gagner en précision, des croquis rapides, des poses de modèles vivants, des séances plus longues pour la représentation de l'architecture et de la ville. L'intégralité des 13 séances donnera lieu à la pratique du dessin. De nombreux outils seront envisagés : crayons, fusains, feutres mais aussi des supports de différentes tailles et de différentes natures.

Nous ferons la visite de plusieurs musées de Paris, ce qui donnera lieu à la tenue d'un carnet de croquis et permettra une approche de l'histoire de l'Art et de la muséographie (Le Louvre, la Cité de l'Architecture, le Centre Pompidou, le Palais de Tokyo, etc)

Le semestre commencera par un intensif de trois jours qui rassemblera la promo entière autour d'un thème à définir selon les possibilités d'accueil de l'école.

Pour voir des travaux de mes étudiants :

<https://www.facebook.com/de-Neulin-Ensapl-787609924600044>

Mode d'évaluation

Le contrôle des connaissances se fait sous la forme d'un contrôle continu, qui s'opère tout au long du semestre à travers les travaux effectués sur place.

Travaux requis

Cet enseignement est dispensé au sein de 12 groupes (variables en fonction des effectifs), sous le contrôle d'un enseignant responsable, dans le cadre d'atelier et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.



Perception et langage plastique L28PP09 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L28PP
Semestre	2	Heures TD	54	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Pinatel



Perception et langage plastique L28PP10 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L28PP
Semestre	2	Heures TD	54	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Gautel



Perception et langage plastique L28PP11 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L28PP
Semestre	2	Heures TD	54	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Vachon



Perception et langage plastique L28PPOBT Perception et langage plastique OBTENU

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L28PP
Semestre	2	Heures TD	54	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



Ambiances

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L310AM
Semestre	3	Heures TD	8	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



Ambiances Groupe 1

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L310AM
Semestre	3	Heures TD	8	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



Ambiances L310AMCM01 Ambiances

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L310AM
Semestre	3	Heures TD	8	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Comito

Objectifs pédagogiques

Le cours « Ambiances et environnement » est le premier de quatre cours dans ce domaine : une introduction à la maîtrise des ambiances et aux notions essentielles de la thermique et de la physique du bâtiment, vues sous le prisme de l'impact environnemental. L'objectif à terme est de faire le lien entre les notions techniques et l'expression architecturale, en particulier à travers une approche bioclimatique.

- Connaître les différentes grandeurs physiques, mais aussi développer une 'culture thermique'.
- Comprendre l'impact du choix des matériaux et techniques constructives sur les ambiances, dans une optique d'optimisation énergétique et environnementale.

Contenu

- Introduction aux ambiances. La perception, le confort : s'éloigner d'une approche purement visuelle de l'espace, pour une approche multisensorielle.
- Notions d'impact environnemental : focus sur le réemploi
- Architecture, confort & climat : se situer, construire en fonction des saisons.
- L'ensoleillement : la bioclimatique (orientation, articulation/compacité...) et son influence sur la forme architecturale et paysagère (ambiances intérieures et extérieures).
- Les parois, entre inertie et isolation.
- L'enveloppe : ponts thermiques et étanchéité à l'air.
- L'hygrométrie des parois opaques (diffusion de la vapeur d'eau, risques de condensation).
- Focus sur les parois transparentes.
- La qualité de l'air intérieure et la ventilation (principes de la ventilation naturelle, mécanique et hybride).
- Stratégies passives : une synthèse.

Mode d'évaluation

- Partiel et trois travaux dirigés obligatoires : l'absence ou le retard aux TD pénalisera lourdement la note finale.
- Un travail personnel.
- Partiel (qui comprendra une question sur votre lecture obligatoire au choix, voir § bibliographie).

Travaux requis

Les trois travaux dirigés obligatoires ainsi que la fiche personnelle traiteront de l'ensoleillement. Il est possible pour les étudiants, après chaque session, de proposer leurs propres suggestions de questions pour le partiel.

Bibliographie

En vue de développer sa « culture thermique », deux lectures obligatoires minimum :
- La BD « Rester Cool » d'Alain Bornarel et Emmanuelle Patte (Lanceurs d'avenir/ICEB, 2019).

- Une lecture ou visionnage de vidéo dans une liste extensive donnée en début du cours.

Textes de référence (lecture non obligatoire mais s'y référer pour tout doute) :

- Samuel Courgey, Jean-Pierre Oliva, La conception bioclimatique, éditions Terre Vivante, Mens, 2006.
- Samuel Courgey, Jean-Pierre Oliva, L'isolation thermique écologique, Terre vivante, 2010.

Livre de chevet : Lisa Heschong, Architecture et volupté thermique, Eyrolles, 1981.

Support de cours

- Pdf des cours



Ambiances L310AMCM02 Ambiances

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L310AM
Semestre	3	Heures TD	8	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Balez

Objectifs pédagogiques

Avoir une première approche des enjeux et outils de compréhension et de conception des ambiances du projet. De fait, la création d'espace architectural ou urbain implique inévitablement une transformation des ambiances d'un lieu. Non seulement ces ambiances ne sont uniquement visuelles, mais de surcroît les choix architecturaux sont susceptibles d'avoir lourdes conséquences environnementales. Il s'agit alors de pouvoir anticiper : imaginer ce que seront les ambiances de son projet une fois réalisé, mais aussi leurs impacts socio-écologiques.

Contenu

La régulation des ambiances architecturales et urbaines sera alors abordée selon deux types d'enjeux :

- enjeux environnementaux (à l'échelle de l'être humain sur la planète Terre : ses impacts)
- enjeux « ambiants » (à l'échelle du corps percevant : l'individu dans le lieu)

Dans un premier temps il s'agira de définir à la fois la notion d'ambiance, de présenter et illustrer des phénomènes physiques et des phénomènes perceptifs de base et de discuter la notion de confort. Une mise en contexte des enjeux de la maîtrise des ambiances pourra ensuite être faite à travers les impératifs environnementaux, l'adéquation aux caractéristiques du site (bioclimatisme) dont l'exploration de la maîtrise de l'ensoleillement, une première approche de la régulation des ambiances thermiques, les enjeux du réemploi en architecture...

Mode d'évaluation

Contrôle continu (travaux dirigés + travaux personnels) : 33 %

Examen final : 67 %

Travaux requis

Participation aux TD obligatoire, un rendu intermédiaire + examen final.

Bibliographie

Distribuée lors du premier cours. (exemple d'ouvrage incontournable : Courgey S., Oliva J-P, La conception bioclimatique, Mens, Terre Vivante, 2006)

Support de cours

Disponibles sur Taïga au fur-et-à mesure, distribués au format papier en amphi.





Ambiances

L310AMOBT Ambiances Obtenu

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L310AM
Semestre	3	Heures TD	8	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



Ambiances L310AMTD Ambiances

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L310AM
Semestre	3	Heures TD	8	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Sourtcheva Kirov

Autres enseignants : M. Faas, M. Rougelot, Mme Bianco, Mme Habes, Mme Herry



Structure

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L310ST
Semestre	3	Heures TD	8	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



Structure Groupe 1

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L310ST
Semestre	3	Heures TD	8	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

**Structure
L310ST TD Structure**

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L310ST
Semestre	3	Heures TD	8	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Leyral

Autres enseignants : M. Albarea, M. Chef, M. Covillault, Mme Genuys

**Structure**
L310ST01CM Structure

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L310ST
Semestre	3	Heures TD	8	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Ebode



Structure L310ST02 CM Structure

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L310ST
Semestre	3	Heures TD	8	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Leyral

**Structure**
L310STOBT Structure OBTENU

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L310ST
Semestre	3	Heures TD	8	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



Langues vivantes

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		



Langues vivantes Groupe 1

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

**Langues vivantes
L311LA Anglais**

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		



Langues vivantes
L311LA Anglais
L311LA01 Anglais

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Ten



Langues vivantes
L311LA Anglais
L311LA02 Anglais

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Jones



Langues vivantes
L311LA Anglais
L311LA03 Anglais

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Ten



Langues vivantes
L311LA Anglais
L311LA04 Anglais

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Ten



Langues vivantes
L311LA Anglais
L311LA05 Anglais

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Jones



Langues vivantes
L311LA Anglais
L311LA06 Anglais

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Bayegan



Langues vivantes
L311LA Anglais
L311LA07 Anglais

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Bayegan



Langues vivantes
L311LA Anglais
L311LA08 Anglais

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Bayegan



Langues vivantes L311LD Allemand

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Vostell-Hasman

Objectifs pédagogiques

- acquérir et approfondir les structures et le vocabulaire nécessaires pour gagner en autonomie, en confiance et en aisance et pour mieux communiquer et comprendre à l'écrit comme à l'oral
- acquérir le vocabulaire propre à l'habitat individuel et collectif, la construction et l'architecture
- savoir communiquer en allemand autour de son projet d'architecture
- mieux connaître la culture et civilisation allemandes

Contenu

D'une manière ludique et interactive, nous allons étudier l'habitat ainsi que l'histoire et l'actualité architecturale en Allemagne tout comme la culture allemande en nous appuyant sur des exemples concrets et des supports variés. Une attention particulière est portée au projet et intérêt spécifique de chaque étudiant(e)s.

Mode d'évaluation

présence, devoirs et participation, un exposé, un examen final

Support de cours

documents écrits (articles de presse, documents pédagogiques...), audio et vidéo fournis par l'enseignante



Langues vivantes L311LE Espagnol

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Laguia

Autre enseignant : M. Adrian Araneda

Objectifs pédagogiques

Aborder l'apprentissage de la langue espagnole à travers des œuvres architecturales, paysagères et urbaines publiées dans des revues de langue espagnole

Développer une pratique de l'espagnol par la lecture et la compréhension des articles de revues internationales, autour de projets de références espagnoles, latino-américaines et hispaniques.

Apporter une culture élargie en abordant des projets de l'architecture hispanique du XX^e et XXI^e siècle

Accompagner l'étudiant à la rédaction en espagnol d'un propos personnalisé et critique sur les questionnements contemporains. Le préparer à formuler un discours lui permettant d'argumenter son travail en espagnol.

Améliorer l'écoute et la compréhension orale par des vidéos en ligne.

Approfondissement des normes grammaticales dans le contexte des articles

Contenu

Les thématiques de l'architecture contemporaine en contexte hispanique.

Proposition de lecture de divers articles de revues d'architecture, d'urbanisme et de paysage en langue espagnole. Plusieurs échelles sont traitées : de la maison individuelle à patio aux aménagements urbains de Barcelone ou de Madrid.

Approfondissement d'un vocabulaire technique dans le domaine architectural

Compréhension des textes et analyse des contenus

Rédaction d'un propos construit, permettant d'expliquer le contexte, la description du projet avec un vocabulaire technique et la position d'un avis personnel

Mode d'évaluation

Continu / à distance

Exercices individuels hebdomadaires / déposés sur un site collectif en ligne (drive ENSAPLV) / présentés individuellement oralement / corrigés en cours de façon personnalisés

Travaux requis

Lecture et analyse hebdomadaire des textes proposés

Rédaction en espagnol d'une page hebdomadaire

Apprentissage d'un vocabulaire technique

Recherches et consultation : en bibliothèque, la documentation, sur web

Bibliographie

Revista El croquis - Artículos sobre arquitectos hispanos

Paisajes en la ciudad, Madrid rio ed. Burgos-Garrido-Porras-Isla, 2014

Madrid 100% Arquitectura Ea! ediciones de arquitectura COAM, 2011

Docomomo Ibérico 1925-1965, Fundación Q caja de arquitectos, 2009

Barcelona 1992-2004, Gustavo Gili, 2004

Ecourbanismo. Entornos urbanos sostenibles: 60 proyectos. Ruano, Miguel. Ed. Gustavo Gili. Barcelona, 1999

Support de cours

Articles de revue d'architecture, d'urbanisme et de paysage en langue espagnole

Vidéos sur des architectes espagnols et hispaniques (Moneo, Calatrava, Barragan,..)



Langues vivantes L311LI Italien

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Enseignant : M. Palombari

Objectifs pédagogiques

Niveau A1 : A la fin de la session, les participants seront capables d'utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Ils pourront se présenter ou présenter quelqu'un d'autre et poser à une tierce personne des questions la concernant (où elle vit, son travail, ses relations, ce qui lui appartient...). Ils pourront répondre au même type de questions et communiquer de façon simple au présent et au passé.

Niveau A2 : A la fin de la session, les participants seront capables de comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines connus. Ils pourront également communiquer lors de tâches simples et habituelles nécessitant un échange d'informations direct sur des sujets familiaux et de domaines connus, en utilisant tous les temps de l'indicatif.

Niveau B1 : A la fin de la session, les participants seront capables de comprendre les points essentiels d'une discussion lorsque le langage est clair et standard dans le travail, à l'école, les loisirs, etc. Les étudiants pourront se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées lors d'échanges avec des Italiens. Ils pourront produire un discours simple et cohérent, au présent, au passé et au futur, sur des sujets familiers du travail ou de la vie quotidienne. Ils pourront également raconter un événement passé et décrire un projet ou une idée en employant le futur, le conditionnel et le subjonctif présent.

Contenu

Le cours se déroulera intégralement en langue italienne. L'effet bénéfique sur l'apprentissage d'une immersion totale dans la langue à apprendre, en essayant d'éviter aux participants tout recours à la langue maternelle, n'est plus à démontrer.

L'apprentissage se fera selon la méthode active avec une démarche inductive.

Toujours au chapitre de l'expression orale, des activités de groupe seront organisées afin que les étudiants puissent interagir entre eux en utilisant la langue italienne.

Pendant le cours, la lecture, l'écoute et le travail sur des articles liés à l'architecture, permettra d'enrichir le vocabulaire et de stimuler la discussion en langue italienne. D'une semaine à l'autre, il sera demandé aux participants de préparer une courte présentation orale sur un thème spécifique..

Mode d'évaluation

70 % Fréquence et participation en classe, révision des sujets abordés et préparation des présentations

30 % Présentation finale

Travaux requis

Chaque semaine, sera demandé aux étudiants de faire quelques exercices de grammaire et d'expression écrite ainsi que la préparation d'un court exposé oral.





Langues vivantes

L311LVOBT Langues vivantes Obtenu

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		



Histoire et théories de l'architecture et de la ville

Année	2	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L311HA
Semestre	3	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Histoire et théories de l'architecture et de la ville Groupe 1

Année	2	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L311HA
Semestre	3	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Histoire et théories de l'architecture et de la ville

L311HA01 Histoire et théories de l'architecture et de la ville

Année	2	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L311HA
Semestre	3	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Gallo

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement est conçu comme une initiation à l'histoire de l'architecture du XVe au XVIIIe siècle, en montrant comment l'architecture des ordres, fondée sur les modèles antiques, s'est établie pendant l'Italie du Quattrocento puis a été diffusée et réinterprétée dans les autres pays européens. Le fil conducteur du cours souligne les aspects innovants de cette architecture, sous ses aspects formels, programmatiques et techniques. L'objectif principal de cet enseignement consiste en l'acquisition des connaissances de base permettant l'analyse morphologique et constructive du bâti ancien.

Contenu

Le cours se fonde sur l'étude d'une série d'œuvres majeures qui doivent permettre de visualiser et comprendre l'élaboration d'un édifice ancien en suivant toutes les étapes du projet, des intentions de départ à la réalisation matérielle, voire à son évolution dans le temps: à cette fin des exemples de réhabilitation de bâtiments sont également présentés.

Certaines figures d'architectes — comme par exemple celle de Palladio — font également l'objet d'une attention particulière pour comprendre comme le métier s'est constitué à cette période, fondant les bases des pratiques contemporaines.

Mode d'évaluation

Examen écrit.

Travaux requis

Lectures obligatoires extraites de la bibliographie.

Exercice d'observation du bâti ancien (facultatif).

Bibliographie

Transmise lors de la première séance.



Histoire et théories de l'architecture et de la ville L311HA02 Histoire et théories de l'architecture et de la ville

Année	2	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L311HA
Semestre	3	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Descat

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement est conçu comme une initiation à l'histoire de l'architecture du XVe au XVIIIe siècle, en montrant comment l'architecture des ordres, fondée sur les modèles antiques, s'est établie pendant l'Italie du Quattrocento puis a été diffusée et réinterprétée dans les autres pays européens. Le fil conducteur du cours souligne les aspects innovants de cette architecture, sous ses aspects formels, programmatiques et techniques. L'objectif principal de cet enseignement consiste en l'acquisition des connaissances de base permettant l'analyse morphologique et constructive du bâti ancien.

Contenu

Cours magistraux.

Langue du cours et de communication: français.

Le cours se fonde sur l'étude d'une série d'œuvres majeures qui doivent permettre de visualiser et comprendre l'élaboration d'un édifice ancien en suivant toutes les étapes du projet, des intentions de départ à la réalisation matérielle, voire à son évolution dans le temps: à cette fin des exemples de réhabilitation de bâtiments sont également présentés.

Certaines figures d'architectes — comme par exemple celle de Palladio — font également l'objet d'une attention particulière pour comprendre comme le métier s'est constitué à cette période, fondant les bases des pratiques contemporaines.

Mode d'évaluation

Examen écrit.

Travaux requis

Lectures obligatoires extraites de la bibliographie.

Exercice d'observation du bâti ancien (facultatif).

Bibliographie

Transmise lors de la première séance.



Histoire et théories de l'architecture et de la ville L311HAOBT Histoire et théories de l'architecture Obtenu

Année	2	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L311HA
Semestre	3	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Sciences humaines

Année	2	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L311SH
Semestre	3	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Sciences humaines Groupe 1

Année	2	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L311SH
Semestre	3	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Sciences humaines L311SHCM01

Année	2	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L311SH
Semestre	3	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsables : Mme Dris, Mme Macaire, Mme Zetlaoui Leger

Objectifs pédagogiques

Approche socio-anthropologique de l'habiter et de la production de l'habitat, en articulation avec la thématique générale du semestre 3.
Comprendre l'évolution des modes d'habiter, des formes de production de l'habitat et du logement, en lien avec des enjeux sociaux, économiques, politiques et environnementaux.

HABITAT, POLITIQUES DU LOGEMENT ET ÉVOLUTION DES MODES D'HABITER

Ce cours aborde l'évolution des modes d'habiter à différentes échelles urbaines et planétaire, ainsi que les enjeux qui leur sont associés (politiques, socio-économiques et écologiques). Il interroge les concepts et les notions fondamentales de l'habiter - logement/habitation/habitat, se loger/habiter, espace/lieu, ségrégation/agrégation, gentrification/périurbanisation/relégation/mixité sociale... - à partir des grands courants et des auteurs de référence de la sociologie et de l'anthropologie de l'urbain et de l'architecture.

Sont abordées les politiques du logement, les logiques de peuplement, les trajectoires résidentielles, les modes d'appropriation effectifs de l'espace en intégrant les questions économiques, sociodémographiques, anthropologiques et culturelles (formes du travail, évolution de la famille, vieillissement, formes de cohabitation, etc.).

Les politiques du logement et l'évolution des modes d'habiter sont analysées au regard de grandes évolutions sociétales liées notamment aux transformations du système économique depuis le 19e s. et à l'impact des révolutions technologiques. Le cours présente aussi plus particulièrement comment depuis l'après-guerre, les modes de vie occidentaux se sont développés dans une forte dépendance au pétrole et à ses dérivés, et comment la critique de ce modèle au regard d'enjeux écologiques, conduit à l'émergence de formes d'habitat et d'habiter alternatifs.

Les différentes manifestations de 'l'habiter' (pratiques et symboliques) et de la fabrication/production de l'habitat sont ainsi étudiées dans une perspective écosystémique.

Contenu

Chaque enseignant chargé de ce cours présente en début d'année un programme précis des séances.

Mode d'évaluation

L'évaluation porte sur la réalisation d'une fiche de lecture d'un ouvrage choisi parmi une sélection proposée par l'enseignant chargé du cours.

Travaux requis

Outre une présentation structurée et analytique de l'ouvrage choisi, il s'agira de développer une réflexion sur une question d'actualité en fonction de ses centres d'intérêt, et en lien avec la thématique traitée par l'ouvrage retenu. Des liens seront également à établir avec le cours magistral.

Bibliographie

BOISSONADE (Jérôme), MEQUIQUIGNON (Marc), MIGNOT (Jean-Pierre) (dirs.), « Habitat durable : approches critiques », Sciences de la société, n°98, 2016.
BONETTI (Michel), Habiter : Le bricolage imaginaire de l'espace, Épi, 1994.

CHARMES (Éric), La revanche des villages. Essai sur la France périurbaine, coll. « La république des idées », Le Seuil, 2019.

CHOMBART de LAUWE (Paul-Henry), Des hommes et des villes, Petite Bibliothèque Payot, Paris, 1963.

DE CERTEAU (Michel), L'invention du quotidien, 1. : Arts de faire et 2. : Habiter, cuisiner, Paris, Gallimard, 1990 (1ère éd. 1980).

DONZELOT Jacques, La ville à trois vitesses, Esprit, mars 2004.

ELEB (Monique), SIMON (Philippe), Le logement contemporain. Entre confort, désir et normes (1995-2010), éditions Mardaga, 2013.

FIJALKOW (Yankel) - Sociologie du logement, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2011.

FLAMAND (Jean-Paul), Loger le peuple. Essai sur l'histoire du logement social, La Découverte, 1989.

GORTZ (André) - Écologie politique, Écologie et liberté, Arthaud, Les Fondamentaux de l'écologie, 1977-réed. 2018.

HAËNTJENS (Jean), LEMOINE (Stéphanie), Éco-urbanisme. Défis planétaires, solutions urbaines. Les éditions Écosociété, Canada, Québec, 2015.

HARVEY David, Le capitalisme contre le droit à la ville : néolibéralisme, urbanisation, résistances, 2011

HOPKINS (Robe) - Manuel de transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale, (1er éd. 2008), ÉcoSociété, Cana, Québec, 2010.

LAMBERT ANNE, Tous propriétaires ! L'envers du décor pavillonnaire, Paris, Seuil, 2015

MAGNAGHI (Alberto), La conscience du lieu, Eterotopia France/rhizome, Paris, 2017.

SEGAUD (Marion), BRUN (Jacques), DRIANT (Jean-Claude), (dirs.), Dictionnaire de l'habitat et du logement, Armand Colin, 2003.

RAYMOND H., HAUMONT N., DEZES M-G., HAUMONT A.(dir.), L'habitat pavillonnaire, Préface d'Henri Lefebvre, L'harmattan, édition 2001, 1ère éd. 1966).

Support de cours

Diaporama diffusé en cours et transmis après chaque séance. Extraits d'archives audiovisuelles.



Sciences humaines L311SHCM02

Année	2	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L311SH
Semestre	3	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsables : M. Amougou Mballa, Mme Dris, Mme Meron

Objectifs pédagogiques

Approche socio-anthropologique de l'habiter et de la production de l'habitat, en articulation avec la thématique générale du semestre 3.
Comprendre l'évolution des modes d'habiter, des formes de production de l'habitat et du logement, en lien avec des enjeux sociaux, économiques, politiques et environnementaux.

Contenu

Dans la continuité du S1 et de la semaine transversale, ce cours aborde l'évolution des modes d'habiter à différentes échelles urbaines. Il interroge les concepts et les notions fondamentales de l'habiter - logement/habitation/habitat, se loger/habiter, espace/lieu, ségrégation/agrégation, gentrification/périurbanisation/relégation/mixité sociale...
Sont également abordées les politiques du logement, les logiques de peuplement, les trajectoires résidentielles, les modes d'appropriation effectifs de l'espace en intégrant les questions économiques, sociodémographiques, anthropologiques et culturelles (formes du travail, évolution de la famille, vieillissement, formes de cohabitation, etc.).
Ce cours étudie ainsi les différentes manifestations de 'l'habiter' (pratiques et symboliques) et de la fabrication/production de l'habitat dans une perspective écosystémique.

Programme

1°) 6 octobre 2021 – Introduction et présentation du cours

Habiter, Habitat et logements : quelques notions fondamentales (Yasmina Dris)

2°) 13 octobre 2021 - Évolution des sociétés et fabrication des villes :

l'urbanisation (Yasmina Dris)

3°) 20 octobre 2021 - De l'urbanisation aux politiques de logement (Yasmina Dris)

4°) 27 octobre 2021 – Evolution des modes de vie et de la production de logement (Yasmina Dris)

5°) 3 novembre 2021 - L'espace public l'espace privé : tensions, conflits, appartenance, exclusions (Nava Meron)

6°) 10 novembre 2021 - La ville, le quartier, l'identité urbaine : la ville et le rural comme objet d'étude (Nava Meron)

7°) 17 novembre 2021 - Comment habiter le rural ? La ville morcelée (exemples Ile de France), les coupures urbaines comme productrice de zones. L'étalement des villes sur des espaces agglomérés à des échelles différentes (Nava Meron)

8°) 24 novembre 2021 - Des cités jardins au pavillonnaire : renouvellement-transformation (Nava Meron)

9°) 1er décembre 2021 - La ville compacte-la ville diffuse : analyse de la mobilité pour comprendre la ségrégation urbaine (Nava Meron)

10°) 8 décembre - Les modes de vie comme révélateurs de notre société : Vivre entre soi /Mixité sociale (Nava Meron)

11°) 15 décembre - Les politiques urbaines et leur apport à la transformation de l'espace, l'intérêt grandissant à l'agriculture urbaine (Nava Meron)

12°) 6 janvier 2022 – Conclusion, questions (Nava Meron)

Mode d'évaluation

Mode d'évaluation :

En plus de l'assiduité et de la participation au cours, chaque étudiant doit produire un dossier analytique de 5 pages dans lequel il propose une lecture croisée entre un des articles proposés par les enseignantes et des thématiques abordées en cours. L'étudiant peut également établir des liens avec des exemples qu'il identifie de manière personnelle, ou d'autres sources.

Le rendu est à transmettre par mail aux enseignantes au plus tard le 12/01/2022 à 23h59.

Le fichier sera nommé comme tel : Nom_Prénom_S3 (exemple : Meron_Nava_S3)

L'envoi du fichier doit être validé comme reçu par l'enseignante !

Chaque rendu doit comporter :

Nom et numéro de l'étudiant qui réalise la fiche

Date du rendu

Titre personnalisé selon l'entrée choisie (il s'agit de nommer votre analyse et nous inviter à vous lire selon votre regard sur la question)

Précisions concernant l'article qui fait l'objet de la fiche (titre, auteur, revue dans laquelle l'article a été publiée, contexte...)

Identification claire de ou des thématiques traitées en cours et mobilisées dans la fiche

Présentation des exemples et autres sources mobilisées

Explication de ce choix de manière personnelle

Critères d'évaluation :

Présentation de l'article (30 % de la note)

- Présentation de l'auteur

- Présentation de la revue

- Résumé du contenu de l'article.

Le cours (30% de la note) : expliquer de manière claire les thématiques retenues pour la fiche, le lien établi avec l'article.

La richesse, la diversité et la pertinence des autres sources et exemples mobilisés (20% de la note).

Clarté de la rédaction (20% de la note) : le texte doit être relu, corrigé et doit présenter un propos bien structuré ainsi qu'une bibliographie.

Travaux requis

Rendu final du dossier de lecture : 12 janvier 2022

Bibliographie

BOISSONADE (Jérôme), MEQUIQUIGNON (Marc), MIGNOT (Jean-Pierre) (dirs.), « Habitat durable : approches critiques », Sciences de la société, n°98, 2016.

BONETTI (Michel), Habiter : Le bricolage imaginaire de l'espace, Épi, 1994.

CHARMES (Éric), La revanche des villages. Essai sur la France périurbaine, coll. « La république des idées », Le Seuil, 2019.

DE CERTEAU (Michel), L'invention du quotidien, 1. : Arts de faire et 2. : Habiter, cuisiner, Paris, Gallimard, 1990 (1ère éd. 1980).

DONZELOT Jacques, La ville à trois vitesses, Esprit, mars 2004.

ELEB (Monique), SIMON (Philippe), Le logement contemporain. Entre confort, désir et normes (1995-2010), éditions Mardaga, 2013.

FJALKOW (Yankel) - Sociologie du logement, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2011.

FLAMAND (Jean-Paul), Loger le peuple. Essai sur l'histoire du logement social, La Découverte, 1989.

GORTZ (André) - Écologie politique, Écologie et liberté, Arthaud, Les Fondamentaux de l'écologie, 1977-réed. 2018.

HAËNTJENS (Jean), LEMOINE (Stéphanie), Éco-urbanisme. Défis planétaires, solutions urbaines. Les éditions Écosociété, Canada, Québec, 2015.

HARVEY David, Le capitalisme contre le droit à la ville : néolibéralisme, urbanisation, résistances, 2011

HOPKINS (Robe) - Manuel de transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale, (1er éd. 2008), ÉcoSociété, Cana, Québec, 2010.

LAMBERT ANNE, Tous propriétaires ! L'envers du décor pavillonnaire, Paris, Seuil, 2015

MAGNAGHI (Alberto), La conscience du lieu, Eterotopia France/rhizome, Paris, 2017.

LEFEBVRE (Henri), Le Droit à la ville, Paris, Anthropos, 1968.

SEGAUD (Marion), BRUN (Jacques), DRIANT (Jean-Claude), (dirs.), Dictionnaire de l'habitat et du logement, Armand Colin, 2003.

RAYMOND H., HAUMONT N., DEZES M-G., HAUMONT A.(dir.), L'habitat pavillonnaire, Préface d'Henri Lefebvre, L'harmattan, édition 2001, 1ère éd. 1966).

Support de cours

Diaporamas, articles, films documentaires.



Sciences humaines L311SHCM03

Année	2	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L311SH
Semestre	3	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Iosa - Fournel Lemur

Objectifs pédagogiques

Habitats et politiques du logement face aux enjeux socio-économiques, environnementaux et patrimoniaux

Ce cours aborde l'évolution des modes d'habiter à différentes échelles, ainsi que les enjeux qui leur sont associés (politiques, socio-économiques, écologiques, de conservation, etc.). Il présente un panorama des politiques du logement en France et à l'international et apporte des éclairages concernant les logiques de peuplement, les choix résidentiels, les modes d'appropriation effectifs de l'espace en intégrant les questions économiques, sociodémographiques, anthropologiques et culturelles (formes du travail, évolution de la famille, vieillissement, formes de cohabitation, etc.). Enfin, ce cours interroge les concepts et les notions fondamentales de l'habiter - logement/habitation/habitat, se loger/habiter, espace/lieu, ségrégation/agrégation, gentrification/périurbanisation/relégation/mixité sociale, crise du logement, habitat insalubre, habitats alternatifs/écologiques/protégés... - à partir des grands courants et des auteurs de référence de la sociologie, de l'anthropologie de l'urbain et de l'architecture.

Ce cours étudie ainsi les différentes manifestations de l'habiter (pratiques et symboliques) et de la fabrication/production de l'habitat dans une perspective écosystémique. Sa particularité réside dans l'intérêt porté aux espaces labellisés ou protégés qui feront l'objet d'enquêtes réalisées par des quatuors d'étudiants et restitués en fin de semestre par le biais d'un dossier comportant un entretien et un relevé habité portant sur l'un de ces espaces labellisés.

Contenu

6/10 Introduction. Panorama commenté des législations et politiques du logement et d'aménagement en France aux XIXe et XXe siècles. Evolutions des modes d'habiter

13/10 Enjeux environnementaux, enjeux patrimoniaux

20/10 Exercices : exposé de l'énoncé et méthodologie

27/10 Ségrégations socio-spatiales. La mise à l'écart de plus vulnérables

3/11 Rapports logement, environnement et stratégies des ménages

10/11 La reconquête des centres par ceux qui possèdent le capital culturel

17/11 L'entre-soi de ceux qui possèdent le capital économique et symbolique

24/11 Corrections exercices

1/12 Quelle mixité sociale ?

8/12 La « crise du logement » en France

15/12 La crise du logement à l'international

5/01 Vieillir autrement. Les âges dans le logement

12/01 Rendu du dossier final

Mode d'évaluation

L'évaluation porte sur la réalisation d'un dossier (groupes de 4 étudiants) dans le prolongement de l'initiation à l'enquête de terrain du S1. Deux exercices sont à réaliser pendant le semestre. Au sein des groupes, deux étudiants seront chargés de réaliser le premier exercice et deux autres le second. Les exercices seront accompagnés de la lecture critique d'un ou deux articles permettant d'aiguiser le regard des étudiants, ainsi que d'articuler le cours magistral et les deux exercices. Des extraits commentés de ces articles seront intégrés au dossier et dialogueront avec l'analyse de l'entretien.

En effet, il s'agit de visualiser et de penser la relation espace et société dans une habitation non-ordinaire, labélisée soit pour ses qualités écologiques soit pour ses qualités patrimoniales, à partir d'un relevé habité et d'un entretien. Il faudra ainsi montrer comment les usagers principaux du lieu étudié et leurs invités occupent l'espace domestique et comment ils le racontent. Une importance particulière sera ainsi accordée à la manière de narrer l'espace habité ainsi que les interactions sociales dans cet espace, ses transformations au fil des années, ses qualités apparentes et ses défauts, ses défis de préservation et d'entretien, etc. Ces exercices aident à repérer les pratiques de l'espace habité, qu'elles soient liées aux modes quotidiens d'occupation, qu'elles soient régulières ou occasionnelles. Ils mettent en relation les modes d'occupation de l'espace avec les logiques familiales, socio-professionnelles, ou culturelles.

Enfin, le travail final (dossier), doit faire valoir la capacité de mise en question et de confrontation des discours et des observations, soit au cours de vos propres entretiens, soit en établissant des parallèles avec les travaux des autres étudiants.

Travaux requis

Exercice N°1 : L'entretien

Par le biais d'un entretien semi-directif avec un habitant (installé depuis plusieurs années dans le bâtiment), il s'agit d'expliquer le regard que porte l'interviewé sur son logement non-ordinaire et ses évolutions, ainsi que les relations socio-spatiales qu'il entretient avec son voisinage. À partir du discours de l'habitant, il s'agit de saisir les représentations et les perceptions attachées aux usages de l'espace et aux formes d'appropriation (interaction, cohabitation, opposition/confrontation, mixité, entre soi, etc.) tels qu'il dit les avoir vécus ou les vivre de nos jours. Il s'agit de comprendre comment sont vécues les particularités du bâtiment (travaux encadrés, chartes d'usage, etc.) et comment se passent les relations de voisinage : partage de l'espace, ambiance du bâtiment, conflit d'usages, etc. Le but de l'exercice est ainsi de comprendre les interactions socio-spatiales dans un espace contraint.

Exercice N° 2 : Le relevé habité

Cet exercice demande d'être attentif aux pratiques réelles de l'espace de la personne interviewée ainsi que des autres personnes qui composent le ménage. Il met en relation certaines pratiques de l'espace et les dynamiques propres au ménage.

Bibliographie

Agier, M., Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire, 2008

Authier Jean-Yves, Bonvalet Catherine, Lévy Jean-Pierre (dir.), Elire domicile. La construction sociale des choix résidentiels, PUL, 2010.

Bouillon, F., Les mondes du squat. Anthropologie d'un habitat précaire, Paris, PUF/Le Monde, 2009.

Charmes Éric, La revanche des villages. Essai sur la France périurbaine, coll. « La République des idées », Le Seuil, 2019.

Choay F., L'urbanisme, utopies et réalités, Points, coll. Essais, 1965

Cerval Anne, Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale, Paris, La Découverte, 2013

Deboulet, A., Repenser les quartiers précaires, France. Etudes de l'AFD, 2016(a).

Deboulet, A., « Le rêve mondial d'un univers urbain sans « bidonvilles » : Discours, mobilisations et mythe ». Multitudes, 64(3), 2016(b).

Donzelot Jacques, « La ville à trois vitesses », Esprit, mars 2004

Driant Jean-Claude, « 1850-1995 - Les étapes de la politique du logement en France », Réalités Familiales n°98/99 <http://www.unaf.fr/spip.php?article14718>

Eleb Monique, Simon Philippe, Le logement contemporain entre confort, désir et normes 1995-2012, PUCA, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer, 2013, http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/Entre_confort_desir_normes.pdf

Fijalkow Yankel, Sociologie des villes, Paris, Ed. La Découverte, coll. Repères, 2007 (1e éd. 2004).

Fijalkow Yankel, Sociologie du logement, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2011.

Gatta Federica, Sotgia Alice, L'Habiter comme patrimoine, Ed. Imbernon, Coll « Habiter. Cahiers transdisciplinaires », 2020

Grafmeyer Y., Authier J.-Y., La sociologie urbaine, Armand Collin, 2008

Gravari-Barbas M. (dir.), Habiter le patrimoine. Enjeux, approches, vécu, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005.

Haumont Bernard, Morel Alain, (dir.), La Société des voisins, Paris, Ed. de la MSH, 2005.

Haumont N., Lévy J.-P., La ville éclatée : quartiers et peuplement, L'Harmattan, 1998

Lambert Anne, Tous propriétaires ! L'envers du décor pavillonnaire, Paris, Seuil, 2015.

Lefebvre Henri, Le droit à la ville, Anthropos, 1968.

Levy-Vroelant, C. (dir.), Logements de passage. Formes, normes, expériences, Paris, L'Harmattan, 2000.

Merlin Pierre, Choay Françoise, (dir.), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Paris, PUF, 1988.

- Panerai P., Castex J., Depaule J.-C., Formes urbaines. De l'îlot à la barre, Parenthèses, 2001
- Pichon Pascale, 2007, Vivre dans la rue. Sociologie des sans domicile fixe, Paris, Aux lieux d'être.
- Pinçon M., Pinçon-Charlot M., Lecroart E., Panique dans le 16e ! Une enquête sociologie et dessinée, Paris, La Ville Brûle, 2017.
- Pinçon M., Pinçon-Charlot M., Les Ghettos du Gotha, Paris, Point, 2010 (1e éd 2007).
- Raymond H., Haumont N., Dezes M-G., (1e éd. 1966), L'habitat pavillonnaire, L'Harmattan, 2001
- Roncayolo M., Paquot T., éd, Villes et civilisations urbaines. XVIIIe-XXe siècles, coll. « Textes essentiels », Larousse, 1992
- Segaud Marion, Bonvalet Catherine, Brun Jacques, (dir.), Logement et habitat. L'état des savoirs, Paris, Ed. La Découverte, coll. Textes à l'appui, 1998.
- Segaud Marion, Brun Jacques, Driant Jean-Claude, (dir.), Dictionnaire de l'habitat et du logement, Armand Colin, 2003
- Valladares L., La favela d'un siècle à l'autre, Paris, Editions de la MSH, 2006.
-



Sciences humaines L311SHOBT Sciences humaines Obtenu

Année	2	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L311SH
Semestre	3	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Expression plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312PP
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



Expression plastique Groupe 1

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312PP
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



Expression plastique L312PP01 Expression Plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312PP
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Debombourg

Objectifs pédagogiques

'LE FUTUR'

Aborder le dessin et le volume autour de la question du futur, développer des connaissances et s'inscrire dans une logique de recherche sur les formes de l'avenir.

L'enseignement propose à travers une étude des avants-gardes, du bio-mimétisme, du réemploi, du recyclage, et à travers la démarche contemporaine d'artistes une approche expérimentale du futur dans toutes ces formes de représentations, spatiales, architecturales, sociales, sociétales. Il se propose de développer aussi un sens de l'observation, une sensibilité et une capacité à inscrire sa recherche dans l'avenir.

Le but est d'arriver à développer des formes de représentations en 2D et 3D, autour d'une question centrale du futur. L'objectif est de développer une méthode de travail ainsi qu'une technique qui va faciliter la perception et le moyen de le transformer.

Contenu

L'organisation des cours va se diviser en plusieurs exercices, d'une ou plusieurs séances qui s'articuleront en permanence autour de ces questions du passage de la 2D à la 3D.

Les sujets de travaux se baseront sur la notion de futur à travers des exercices à l'intérieur et à l'extérieur de l'École. Il sera question de paysage, d'architecture, de design d'urbanisme, ...et surtout d'imagination.

L'objectif de ce cours est de mettre en place une gymnastique de recherche, de mettre en perspective des idées audacieuses et d'aborder la question du lendemain comme une réflexion plastique globale.

Mode d'évaluation

Contrôle continu 50% / projet de fin de semestre 50%

Travaux requis

Série d'exercices, travail individuel & groupe avec séances de critiques collectives.



Expression plastique L312PP02 Expression Plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312PP
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Debombourg

Objectifs pédagogiques

RecycLAB / art & environnement & recyclage

L'enseignement propose d'aborder le dessin, le volume et l'installation à travers l'objet du sac plastique, objet central de la pollution environnementale.

La question du recyclage, l'approche critique de son usage, et la transformation de la matière seront au cœur de l'activité artistique au sein d'un atelier de pratiques et réflexions artistiques sur le sac plastique, qui aboutira à une exposition lors des portes ouvertes de l'ENSAPLV.

L'objectif de cet atelier est de développer une technicité, un sens de l'observation, une capacité à maîtriser l'espace en deux et trois dimensions en s'inscrivant dans une approche critique de l'objet pollueur.

Le but de ce projet est par ailleurs de sensibiliser, par une approche innovante, les étudiants aux problèmes de la pollution de l'environnement, de développer une réflexion critique, une méthode de travail et une technique artistique pour s'exprimer de manière pertinente.

Contenu

L'atelier s'organise autour d'un projet, moteur de recherches sur la thématique du sac plastique. L'organisation des cours va se diviser en plusieurs exercices, les séances s'articuleront en permanence autour de ces questions du passage de la 2D à la 3D : moulage, accumulation, déformation, torsion... Les sujets de travaux se baseront sur la transformation et le recyclage de l'objet jusqu'à la réalisation d'installation en collectifs à la fin du semestre et une présentation générale lors des portes ouvertes de l'ENSAPLV en 2020.

Mode d'évaluation

Contrôle continu 50% / projet de fin de semestre 50%

Travaux requis

Série d'exercices, travail individuel & en groupe avec séances de critiques collectives.



Expression plastique L312PP03 Expression Plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312PP
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Delarue

Objectifs pédagogiques

Explorer les relations entre le dessin, le volume, et la couleur, à travers des exercices qui les combinent, pour pouvoir exprimer une perception singulière de l'espace réel ou propice à la fiction.

Contenu

Deux axes seront développés :

- le paysage urbain : l'espace à partir de textes et de dessins, de relevés dans le paysage, de notes rapides, de manipulation d'images et/ou de volumes. Les agencements des formes, des lignes et des matériaux, les assemblages inattendus constitueront la base de la mise en oeuvre des travaux.

Le dessin pourra préexister, servir de notes et de base de réflexion, objet de transformations, ou devenir l'espace d'expérimentations diverses.

- la couleur : par une approche combinant théorie et pratique. Le travail s'élabore sur la base d'un dessin très construit, puis en peinture, à la gouache ou l'aquarelle.

Mode d'évaluation

Contrôle continu : évaluations des travaux après chaque sujet.

Qualité du travail, et de la présence au cours

Travaux requis

Des exercices, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, un travail personnel à l'école, suivi et encadré, pour chacun des sujets ;

Des visites d'exposition suivant l'actualité, des repérages dans la ville pour des prises de notes.



Expression plastique L312PP04 Expression Plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312PP
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Denneulin

Objectifs pédagogiques

LE COLLAGE POUR IMAGINER LE FUTUR

Expérimenter le collage pour dessiner, pour sculpter, pour imaginer
Travailler le collage en découpant, en assemblant et par la photographie
Se cultiver auprès des artistes de la modernité

Contenu

Le collage a la capacité d'intégrer des perceptions sensibles et spatiales, il peut être un outil pour l'analyse conceptuelle et enfin, il peut être utilisé comme outil de recherche plastique et de conception.
Le collage peut porter un imaginaire utopique mais aussi, se faire l'écho d'un monde ou matières, formes et idées s'agencent en un tout composite.
Il s'agira pour les étudiants d'être particulièrement attentifs au processus de mise en espace, cet intervalle entre les signes qui, loin d'être frontière, devient producteur de tensions.

Le semestre se divise comme suit :

(3 séquences par exercices ponctuées de visites d'expositions)

1 / LE COLLAGE POUR DESSINER entre Matisse et Hannah Hoch
(PAPIERS DECOUPES et ASSEMBLES : prévoir colle, ciseaux, journaux, papiers divers)

Travail individuel

Parralèlement, nous étudierons LES AVANTS GARDES RUSSES

2 / LE COLLAGE POUR SCULPTER Entre nouveau réalisme et arte povera (option dans l'espace public)

VOLUME, ASSEMBLAGES, ACCUMULATIONS

Travail en binôme ou collectif

Parralèlement, nous étudierons LES NOUVEAUX REALISTES

3 / LE COLLAGE POUR IMAGINER

PHOTOGRAPHIE (prise en main, cadrages) DESSIN-PEINTURE

Travail individuel ou en binôme

Parralèlement, nous étudierons ARCHIGRAM/ARCHIZOOM/SUPERSTUDIO

Pour voir des travaux de mes étudiants :

<https://www.facebook.com/de-Neulin-Ensapl-787609924600044>

Mode d'évaluation

Les étudiants seront évalués sur leur assiduité pendant les cours et sur leurs capacités à rendre compte des différentes étapes de leur travail : compréhension des enjeux du sujet, relevés, travail en atelier, réalisation et mise en valeur du projet final.

Travaux requis

Visites d'expositions

Approches techniques des outils graphiques et plastiques

Histoire de l'art

Travaux personnels en atelier, individuel et en groupes.

Exercices et rendu final



Expression plastique L312PP05 Du dessin

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312PP
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Dessardo

Objectifs pédagogiques

DU DESSIN

Dessin d'observation grand format et perspective d'observation à main levée.

Contenu

Cours pratique et méthodique de dessin en grand format.

Cours théorique et pratique de perspective d'observation.

Croquis rapides, le plus souvent possible en extérieur, en atelier seulement si la météo nous oblige.

Dessins de paysages urbains des alentours de l'école et quelques vues d'atelier mis en relations avec différentes problématiques architecturales et picturales.

Quelques portraits aussi, uniquement s'il pleut.

Apprentissage de techniques variées de prises de notes par le dessin.

Apprentissage d'une règle de perspective simple et mémorisable.

Visite d'expositions (rare).

Chaque étudiant approfondira un chemin personnel et spécifique grâce à des techniques variées et personnalisées proposées durant les cours.

En bref, il s'agit de dessiner. Beaucoup.

Mode d'évaluation

À la fin du premier semestre, évaluation quantitative et qualitative de tous les dessins réalisés.

Langue du cours : français et anglais sur demande.

Corrections quadrilingues possibles : anglais, français, italien et espagnol.

Travaux requis

Dessins au format raisin.





Expression plastique L312PP06 Expression Plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312PP
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Fremy

Objectifs pédagogiques

Le jeu dans l'espace urbain

Contenu

Après avoir pris connaissance et examiné les objets, les dispositifs et les espaces de jeux projetés ou réalisés par des artistes et des architectes tels que Isamo Noguchi, Claes Oldenburg, Hervé Di Rosa, Charles et Ray Eames, Dominique Gonzalez-Foerster, Jean Dubuffet, Aldo Van Eyck, etc, et effectué quelques visites critiques d'espaces de jeux à Paris, les étudiants projeteront un dispositif ludique, à intégrer ou pas à un site. Il pourra s'agir d'un objet isolé, fixe ou mobile, d'un ensemble ou d'une série, d'une création ex nihilo ou d'un détournement in situ.

Mode d'évaluation

Suivi hebdomadaire et rendu final.

Assiduité au cours

langue du cours; français

langue de communication: français, anglais

Travaux requis

Outils graphiques et visuels : iconographie de référence, dessins, collages, montages, photographies, films, maquettes, etc.

Bibliographie

Johan Huizinga, Homo ludens. Essai sur la fonction sociale du jeu

Première parution en 1951

Collection Tel (n° 130), Gallimard

Roger Caillois, Les jeux et les hommes. Le masque et le vertige

Première parution en 1958

Édition revue et augmentée

Collection Folio essais (n° 184), Gallimard

Support de cours

Diaporama : présentation du sujet, exemples et références dans l'histoire de l'art et de l'architecture
Mis à disposition d'une sélection de textes





Expression plastique L312PP07 Expression Plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312PP
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Jouve



Expression plastique L312PP08 Expression Plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312PP
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Julien

Objectifs pédagogiques

S'exercer à maîtriser l'occupation cet espace en deux dimensions qu'est la page.

Contenu

Deux constantes sur le semestre, un médium : le dessin et un format : raisin.

Il s'agira donc dessiner sur une série de pages et par-là même de se confronter avec constance à comment « occuper » une page.

En partant d'exercices de gymnastique graphique (maniement des outils, principes de dessins fondamentaux, gestes et explicitations des décisions), nous avancerons vers des questions relatives à la composition, à la retranscription et au récit.

En atelier ou en extérieur, au crayon, à l'encre, au fusain ou à la craie, via l'abstraction ou la retranscription, l'invention ou l'observation, nous explorerons différents aspects de ce qu'implique l'acte de dessiner.



Expression plastique L312PP09 Expression Plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312PP
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Patarroni

Objectifs pédagogiques

Photographier l'habitat,
(Sous différents points de vue)

De l'intérieur (Usages et pratiques du logement)
Et depuis l'espace public

L'objectif de cette proposition est d'amener les étudiants à s'interroger, par le biais de la photographie, à expérimenter les diverses manières de produire une image en lien avec une thématique. Ici, dans le cadre de cet atelier l'habitat sera abordé selon deux axes.

Le premier, porte sur les différentes façons dont les objets domestiques et le corps occupent l'espace habité.

En d'autres termes, il s'agira pour l'étudiant de retranscrire plastiquement les différentes pratiques et usages, d'un ou plusieurs espace d'un logement. Pour cela il sera amené à faire une analyse d'un logement (le sien ou autre).

Le deuxième axe de recherche de l'atelier poursuivra les observations photographiques préalablement menées, mais depuis l'espace public, à partir différents lieux de la ville.

Des visites d'expositions (en lien avec la thématique) seront organisées.

Mode d'évaluation

Déroulé :
Chaque étudiant devra restituer son observation par le biais de la photographie.

Critères d'évaluation :
Capacité de l'étudiant à analyser aussi bien un espace quotidien de logement, ses usages, que la situation d'un habitat dans l'espace public et à en faire émerger une proposition plastique.

Bibliographie

Références : JN Niépce, de Daguerre à Baldus, Moholy-Nagy, Le Corbusier, Walker Evans, Henri Salesse, Anna et Bernhard Blume, Thomas Struth, Stephen Shore, Gilles Saussier, Stephane Couturier, Benoît Fougeirol, Chantal Akerman (Saute ma ville), Jacques Tati (Mon oncle), Hitchcock (Fenêtre sur cour).





Expression plastique L312PP10 Expression Plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312PP
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Sa

Objectifs pédagogiques

Approche contextuelle

Contenu

Ce cours se propose d'aborder des notions de contexte et de lieu, afin de mettre en place des projets plastiques à l'extérieur de l'école.

Les étudiants travailleront (parfois par groupe de 2) pour réaliser une intervention in situ.

Le rapport au site est primordial et la proposition se fera sur une expérience, une recherche et un projet abouti, utilisant forme éditoriale et autres médiums de restitution.

Apprendre à observer, capter des informations, les restituer. Pendant le semestre plusieurs projets et pistes seront exploitées.

Mode d'évaluation

Travaux notés, évaluation continue sur la participation, la motivation et l'implication.

Travail autonome de recherche, de prises de notes, de propositions puis travail sur site.

Des visites des différents sites choisis, ainsi que des visites d'expositions et des rencontres avec des artistes et/ou architectes sont prévues.

Travaux requis

Dessins et croquis à réaliser tout le semestre dans un carnet.

Travaux à réaliser pendant le cours ou pour le cours suivant, suivi et discussion en RV sont nécessaire.

Bibliographie

Architecture
Art contemporain
Notions d'histoire de l'art, écrits
Visites d'exposition
Films



Expression plastique L312PP11 Expression Plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312PP
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Segers



Expression plastique L31PPOBT Expression plastique Obtenu

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312PP
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



Représentation de l'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312RA
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



Représentation de l'architecture L312RA01 Représentation de l'Architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312RA
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Del Pezzo



Représentation de l'architecture L312RA02 Représentation de l'Architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312RA
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Hannequin

Objectifs pédagogiques

Cours de géométrie des projections

Ce cours s'inscrit dans la continuité du cours de dessin d'architecture de S1 avec un approfondissement des notions de représentation par projections.

Il vise également à acquérir une autonomie du dessin manuel et une culture dans cette pratique permettant l'articulation avec l'informatique en S4

Contenu

Perspective et axonométrie (classique et éclatée)

Recherche de points de vue adaptés, tracé des ombres

Mode d'évaluation

Contrôle continu (présence et participation + dossier de travaux)

+ examen ou exercice de fin de semestre

Travaux requis

Dessins aux instruments

Format A3 et raisin

Bibliographie

Axonométrie : théorie, art et pratique des perspectives parallèles, Jean Aubert, Paris : Éd. de la Villette, 1996, 176 p.

Le dessin de perspective par l'exemple, John Montague, Paris : Eyrolles, 2011, 301 p.

Traité pratique de perspective de photographie et de dessin appliqués à l'architecture et au paysage, Éric Jantzen, Paris : Éd. de la Villette, 1983, 190 p.



Représentation de l'architecture L312RA03 Représentation de l'Architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312RA
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsables : M. Beautems, M. Chastanier



Représentation de l'architecture L312RA04 Représentation de l'Architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312RA
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Bertrand



Représentation de l'architecture L312RA05 Représentation de l'Architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312RA
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Doulet



Représentation de l'architecture L312RA06 Représentation de l'Architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312RA
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Doulet



Représentation de l'architecture L312RA07 Représentation de l'Architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312RA
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsables : M. Dufilho, Mme Pion



Représentation de l'architecture L312RA08 Représentation de l'Architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312RA
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsables : M. Beautems, M. Chastanier



Représentation de l'architecture L312RA09 Représentation de l'Architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312RA
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Hannequin



Représentation de l'architecture L312RA10 Représentation de l'Architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312RA
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Del Pezzo



Représentation de l'architecture L312RA11 Représentation de l'Architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312RA
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsables : M. Dufilho, Mme Pion



Représentation de l'architecture L312RAOBT Représentation de l'architecture OBTENU

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312RA
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



Pédagogie transversale

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	35	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Meister, Mme Lesage

Autres enseignants : M. Bara, M. Beley, M. Bouvier, M. Challes, M. Chavanes, M. Cremonini, M. Debombourg, M. Dehan, M. Dessardo, M. Ebode, M. Escoffier, M. Gabbardo, M. Gourvil, M. Guynot de Boismenu, M. Hymans, M. Julien, M. Lalo, M. Lauzanne, M. Morales, M. Nousiainen, M. Peson, M. Piqueras, M. Reip, M. Rouby, M. Sandorov, M. Sautier, M. Segers, M. Vandon, Mme Delarue, Mme Denneulin, Mme Falzon, Mme Franzen, Mme Garcia, Mme Mahe, Mme Patarroni, Mme Puech, Mme Roussel, Mme Sa, Mme Soucarrat Chaudhuri, Mme Veit, Mme Wang

Objectifs pédagogiques

Apprendre à observer une rue et les immeubles qui le composent dans toutes leurs dimensions : urbaine, architecturale, esthétique, sensible, historique, réglementaire, technique, fonctionnelle et d'usages..., à travers une appréhension croisée entre plusieurs disciplines.

Contenu

Semaine transversale d'analyse d'un immeuble urbain d'habitation :

« DE L'ESPACE PUBLIC A L'ESPACE INTIME, L'IMMEUBLE URBAIN PARISIEN (TYPES, USAGES STRUCTURES, AMBIANCES) »

- Analyse urbaine d'une rue parisienne selon une méthodologie précise (par groupes)
- Analyse de quelques immeubles caractéristiques de la rue (individuelle ou en binôme)
- si possible selon les conditions sanitaires du moment : visite de bâtiments et entretiens avec des habitants

Mode d'évaluation

Présentation orale de l'analyse urbaine et architecturale

Travaux requis

Panneaux de présentations de l'analyse urbaine et architecturale

Bibliographie

Donnée lors du cours

Support de cours

Donnés lors du cours



Pédagogie transversale Groupe 1

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	35	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non		



Pédagogie transversale Groupe 14

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	35	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non		



Pédagogie transversale Groupe 16

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	35	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non		



Pédagogie transversale Groupe 17

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	35	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non		



Pédagogie transversale L39PT01 Pédagogie Transversale

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	35	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non		



Pédagogie transversale L39PT02 Pédagogie Transversale

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	35	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non		



Pédagogie transversale L39PT03 Pédagogie Transversale

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	35	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non		



Pédagogie transversale L39PT04 Pédagogie Transversale

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	35	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non		



Pédagogie transversale L39PT05 Pédagogie Transversale

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	35	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non		



Pédagogie transversale L39PT07 Pédagogie Transversale

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	35	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non		



Pédagogie transversale L39PT08 Pédagogie Transversale

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	35	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non		



Pédagogie transversale L39PT09 Pédagogie Transversale

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	35	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non		



Pédagogie transversale L39PT10 Pédagogie Transversale

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	35	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non		



Pédagogie transversale L39PT11 Pédagogie Transversale

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	35	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non		



Pédagogie transversale L39PT12 Pédagogie Transversale

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	35	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non		



Pédagogie transversale L39PT13

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	35	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non		

**Projet d'architecture**

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L39PA
Semestre	3	Heures TD	112	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		



Projet d'architecture Groupe 1

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L39PA
Semestre	3	Heures TD	112	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		



Projet d'architecture Groupe 16

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L39PA
Semestre	3	Heures TD	112	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		



Projet d'architecture L39PA01 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L39PA
Semestre	3	Heures TD	112	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Chavanes

Autre enseignant : M. Gabbardo

Objectifs pédagogiques

Ce semestre est l'occasion d'une première synthèse dans l'initiation du projet architectural autour de la thématique « habiter » qui interroge le rapport entre espace et usage, dans le champ de l'espace domestique et du logement et à partir de leur typologies.

L'exploration des notions fondamentales de la spatialité engagées en 1ère année se poursuit autour des objectifs suivant :

- Appréhender l'espace architectural en tant qu'espace habité doué de sens - forme concrète et matérielle objet de fonctions, d'usages, de pratiques, de significations, de symbolisations, enjeux de statut, d'orientations pratiques et symboliques (oppositions privé-public, collectif-privatif, montré-caché, devant-derrrière, etc.), « géométrie habitée », géographie construite, dimensionnée, localisée.
- Comprendre les interactions fondamentales entre édifice et ville au travers de la construction de la parcelle : sa délimitation, sa division, sa distribution, les interfaces du public et du privé, la constitution des limites séparatives et de la mitoyenneté, la définition des espaces collectifs et privatifs, ses cours et ses jardins, son parcours.

L'objectif est d'introduire aux problématiques du logement telles qu'elles ressortent du « Mouvement Moderne », en les inscrivant à l'intérieur des problématiques du tissu urbain qui interrogent les interactions entre espace bâti, espace privé de la parcelle et espace public de la rue.

Contenu

Le sujet qui s'inscrit dans le cadre de la pédagogie coordonnée de la L2 concerne l'immeuble collectif.

Il se structure autour de l'étude d'un corpus relevant de l'histoire du logement moderne et de ses thématiques sous-jacentes.

Il donne lieu à une approche séquencée en 3 temps :

Exercice préliminaire 1 « la maison mitoyenne »

Etude du rapport entre espace domestique et parcelle à partir d'un exercice théorique non situé portant sur une série de trois parcelles profondes et la construction de maisons individuelle mitoyennes et identiques.

Exercice préliminaire 2 : analyse comparée »

Analyse critique et comparée d'exemples explorant les problématiques du logement moderne et contemporain à partir de laquelle est proposé par l'étudiant un logement « idéal » (une idée du logement), point de départ du travail sur l'immeuble collectif

Exercice long : Projet situé - « le petit immeuble »

Projet d'un petit immeuble urbain de 30 à 40 logements situé entre deux mitoyens dans une rue parisienne, au cours duquel sont abordés successivement l'espace du logement, le corps bâti - à savoir l'unité constructive et distributive correspondant à une cage d'escalier et à un ascenseur - puis sa liaison avec le sol et le ciel, et enfin l'espace de l'immeuble défini comme l'ensemble résidentiel constitué sur une parcelle interrogeant sa distribution et ses espaces collectifs, en particulier la cour.

Mode d'évaluation

Chaque séquence fait l'objet d'une évaluation et d'une note. Les séquences 1 et 3 font l'objet d'un jury croisé entre les enseignants de L2.

- Séquence 1- « la maison mitoyenne » : 5 à 6 semaines
- Séquence 2 - analyse comparée et « logement idéal » : 3 semaines
- Séquence 3 – « le petit immeuble » : 6 à 7 semaines

Critères d'évaluation : 1-Suivi de l'enseignement, 2- Compréhension des questions architecturales, 3- Représentation architecturale, 4- Qualité, pertinence, cohérence de développement du projet

Travaux requis

Le projet d'architecture est le questionnement simultané du savoir et du faire. Son enseignement articule savoirs et questions théoriques, développement des outils de représentation, et expérimentations de projet. Ce travail doit être soutenu par la connaissance d'un corpus d'œuvres et la compréhension des doctrines sous-jacentes. Cours théoriques, travaux d'analyse, exposés, travaux dirigés, lectures commentés et débattues, visites, nourrissent les réflexions collectives et le travail des étudiants

La journée pédagogique est ainsi rythmée en 3 grands temps : 1/ Temps théorique (introduction de la séance, cours, exposés, compte rendus de lecture ou de visite), 2/ « grande correction » (correction collective approfondie de 3 travaux de projet permettant de mettre en lumière les thématiques principales de la journée) 3/ corrections individuelles

Les corrections de projets sont collectives, elles constituent un enseignement, il s'adresse à tous, la présence des étudiants y est obligatoire tout au long de la journée.

Une attention soutenue sera portée sur la maîtrise de la représentation architecturale et la qualité du dessin à la main.



Projet d'architecture L39PA02 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L39PA
Semestre	3	Heures TD	112	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Roussel

Autre enseignant : Mme Soucarrat Chaudhuri



Projet d'architecture L39PA03 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L39PA
Semestre	3	Heures TD	112	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Veit

Autre enseignant : M. Nousiainen



Projet d'architecture L39PA04 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L39PA
Semestre	3	Heures TD	112	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Lesage

Autre enseignant : M. Challes

Objectifs pédagogiques

Entre les apprentissages de la 1ère année et les développements déjà complexes de la 3ème année intégrant notamment l'échelle urbaine, la deuxième année est l'occasion d'une première synthèse dans l'initiation au projet architectural autour de 2 thèmes fondamentaux : « espaces de l'habité » au S3 et « équipements et espaces publics » au S4.

Le premier semestre porte sur l'exploration des notions fondamentales sous-tendues par le rapport entre espace et usage, dans le champ de l'espace domestique et du logement et autour des objectifs suivant :

La spatialité

représenter, raisonner, manipuler, bâtir, habiter en trois dimensions

L'habité

articuler fonction, pratique et usage : Orienter, délimiter, hiérarchiser, distribuer, dimensionner les espaces de l'habité, maîtriser les interfaces du public et du privé, du collectif et de l'intime, du dedans et du dehors ;

L'édifice et la ville

appréhender l'édifice non comme un objet mais comme élément du tissu urbain, maîtriser les interactions substantielles entre espace bâti, espace privé de la parcelle et espace public de la rue.

La construction

Articuler structure constructive et structure spatiale, connaître les grandes typologies structurelles, maîtriser les principales notions du clos et couvert et du rapport gros œuvre-second œuvre

La représentation

maîtrise de la représentation architecturale à la main, de la pensée simultanée du plan de la coupe et des élévations, des épaisseurs constructives, maîtrise de l'espace profond au moyen de la pratique de la perspective frontale à un point de fuite.

La semaine transversale interdisciplinaire de pré-rentrée intitulée « de l'espace public à l'espace intime, l'immeuble urbain parisien (types, usages, structures, ambiances) » permettra d'introduire aux problématiques du semestre à travers un parcours dans les échelles et le regard croisé des différentes disciplines.

Contenu

Ce semestre a pour but d'introduire aux problématiques du logement telles qu'elles ressortent du « Mouvement Moderne », en les inscrivant à l'intérieur des problématiques du tissu urbain et des enjeux résidentiels contemporains.

Le travail de projet entendu comme une construction intellectuelle nourrie par une connaissance critique de l'architecture sera soutenu par l'analyse d'un corpus d'œuvres relevant de l'histoire du logement moderne ou contemporain et de ses thématiques sous-jacentes.

Le sujet s'inscrit dans le cadre de la pédagogie coordonnée de la L2, commune à l'ensemble des groupes. Il donne lieu à une approche séquencée en 3 temps :

- 1 exercice court (5 semaines) de "maison mitoyenne", dans un site réel ou théorique, qui conduit l'étudiant à se familiariser avec les questions des usages de l'Habitat individuel et à leur transcription spatiale à une échelle détaillée.
- 1 exercice d'analyses (2 semaines) de "typologies remarquables" de logements collectifs et individuels, permettant une réflexion concrète et théorique, qui introduit à l'exercice long dont il fait partie.
- 1 exercice long (9 semaines) de conception d'un petit immeuble mitoyen dans une parcelle parisienne où le projet tire profit des 2 exercices précédents pour développer une problématique sur la question de l'Habitat urbain, et au cours duquel seront abordés successivement l'espace du logement, l'espace de « l'édifice » à savoir l'unité constructive et distributive correspondant à une cage d'escalier, et enfin l'espace de « l'immeuble » défini comme l'ensemble résidentiel constitué sur une parcelle interrogeant sa distribution et ses espaces collectifs, en particulier la cour.

Enseignement organisé de manière hebdomadaire.

Langue du cours: français

Langue de communication: français

Mode d'évaluation

Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

2 jurys croisés sont prévus, un à la 5ème semaine, l'autre à la 16ème semaine. Chaque jury est l'occasion de croisement entre les différents groupes.

Les différents attendus à articuler sont le support d'une « charte des acquis » qui synthétise les objectifs d'acquisition du semestre 3 et sert support de l'évaluation du travail.

Suite au dernier jury, une commission de fin de semestre examinera collégialement les travaux qui auront été jugés insuffisants.

Travaux requis

Le travail est individuel, le dessin se fait à la main.

Organisation commune :

Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 7 h, par des équipes de 2 enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'attendus, d'un calendrier, de thèmes d'exercices, de critères d'évaluation et de jurys communs.

Les groupes du semestre 3 sont coordonnés par Laëtitia Lesage et Lucas Meister



Projet d'architecture L39PA05 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L39PA
Semestre	3	Heures TD	112	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Dehan

Autre enseignant : Mme Mahe

Objectifs pédagogiques

Apprentissage de la conception facilitée par l'intégration d'un apport théorique en prise avec le projet :

- Compréhension de ce qu'est une opération architecturale ;
- Base de la composition et de la distribution de l'habitat ;
- Base d'une grammaire conceptuelle et formelle structurant la conception ;
- Approfondissement l'apprentissage du « regard des sens » ; développement de la notion de 'lieu' au sein des espaces de l'habitat.
- Acquisition des notions d'échelles et dimensionnement des espaces nécessaires aux fonctions et usages domestiques
- Ouverture d'une réflexion sur certains éléments d'architecture en tant que lieux (fenêtre)

L'apprentissage de la conception architecturale s'appuie sur des cours et une bibliographie portant sur la méthodologie pratique de la conception les concepts mobilisables pour la composition et la distribution et le dimensionnement des espaces adapté aux usages.

Il intégrera aussi une première présentation de ce qu'est le déroulement d'un projet et de ses acteurs ;

Il intégrera aussi la présentation ou l'analyse de quelques projets d'habitat majeurs du 20e siècle.

L'apport théorique se répartit sur l'ensemble du semestre. Il intègre la rédaction et présentation orale de fiches de lecture

Apprentissage méthodologique : esquisses plurielles, liste de travail hebdomadaire, échange critique en binômes à partir de check-listes, tableau des surfaces et présentation orale.

La contribution théorique des étudiants se traduit par la présentation collective de leurs analyses critiques et de leurs fiches de lecture et par la présentation critique par binôme des esquisses.

La semaine transversale prépare à une intégration globale de la culture architecturale transdisciplinaire (sociologie, technique, histoire, ville, ...).

Contenu

Apport théorique :

- Acteurs, déroulement et enjeux d'une opération architecturale ou urbaine : définition préprogramme et programme ; Qui ? : acteurs et métiers ; Comment ? : étapes, phases et déroulement d'un projet : esquisses / avant projet / projet ;
- Représentation architecturale : compréhension des modalités appliquées au projet ;
- Quels enjeux pour « l'habiter ? », espaces et modes de vie ;
- Poursuite de l'apprentissage du regard et du regard des sens pour une perception « tactile » : méthodologie de visite sensorielle (toucher, olfactif, sonore, visuel & parcours avec les références de Juhani Pallasmaa « Le regard des sens », Donnadiou B. « l'apprentissage du regard », ...),
- Références sur la question entre échelle et organisation des espaces et usages de l'habitat : références à (Francis DK Ching « Architecture, space & order », Pinon Micheloni, Borie, « Formes et déformations », G.-H. Pingusson « L'espace et l'architecture », Ernst Neufert, Herman Hertzberger « Leçons d'architecture »...
- Références d'architectes ayant développé des projets de logement ;

Exercices de projet :

0- Semaine transversale d'analyse d'un immeuble urbain d'habitation : « DE L'ESPACE PUBLIC A L'ESPACE INTIME, L'IMMEUBLE URBAIN PARISIEN (TYPES, USAGES STRUCTURES, AMBIANCES) »

1- Analyse comparative de deux maisons (par binôme) puis conception d'une maison simple, dans un contexte urbain ; développement d'une pensée spatiale autour des usages et de l'intimité en milieu urbain.

2- Conception d'un petit immeuble collectif d'habitation dans une parcelle urbaine du grand Paris. Argumentation sur les qualités d'usages et urbaines, explicitation des choix constructifs et techniques dans la perspective de la ville durable. Imbrication distributive des logements.

Langue du cours: français

Langues de communication: anglais, espagnol, italien

Mode d'évaluation

Semaine transversale + carnet personnel 10%

projet court de maison 30%,

projet long 50%.

Ponctualité et continuité du travail : 5 % ;

Présentation orale et rendu écrit d'une fiche de lecture A4 : 5% (obligatoire) ;

Travaux requis

Semaine transversale : dossier d'analyse transdisciplinaire

Fiches de lecture

Analyse et projet de maison

Analyse Projet d'immeuble urbain

Sur tout le semestre, un carnet personnel de réflexion intégrera les travaux hebdomadaires, les notes de visites d'expositions d'art ou d'architecture, les sensations multi-sensorielles de visites de bâtiments, les croquis, photos décryptées, ainsi que les pensées et remarques sur l'habitat et la vie quotidienne, de l'étudiant.

Bibliographie

Distribuée aux premiers cours

Support de cours

un certain nombre de cours ou de références théoriques seront mis sur Taiga ou donnés en cours



Projet d'architecture L39PA06 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L39PA
Semestre	3	Heures TD	112	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Franzen

Autre enseignant : M. Piqueras



Projet d'architecture L39PA07 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L39PA
Semestre	3	Heures TD	112	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Gourvil

Autre enseignant : Mme Wang



Projet d'architecture L39PA08 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L39PA
Semestre	3	Heures TD	112	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Bouvier

Autre enseignant : M. Morales



Projet d'architecture L39PA09 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L39PA
Semestre	3	Heures TD	112	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Cremonini

Autre enseignant : M. Lauzanne

Objectifs pédagogiques

Il s'agit de poursuivre l'initiation au travail de projet, initiée en première année, afin de mobiliser, approfondir, élargir et théoriser ces acquis. L'enseignement est l'occasion de développer à la fois les savoir-faire et les outils théoriques spécifiques de l'architecture ; il vise à amener progressivement vers une conduite responsable et rigoureuse où la démarche de projet est menée autour de la question de la pertinence.

Celle-ci est le résultat d'une mise en cohérence d'intentions découlant des questions d'usage, de contexte et d'espace construit.

A partir d'une démarche concrète de projet, il est proposé à chaque étudiant d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer les problèmes qu'il rencontre ; puis à articuler ces problèmes dans une réponse globale cohérente. Chaque projet offre ainsi l'occasion d'explorer les outils d'une entreprise à la fois cognitive permettant de comprendre la tâche dans sa complexité et spéculative permettant de proposer, critiquer et transformer une réponse.

Contenu

L'année est articulée par 2 thématiques/programme : habiter et équiper la ville.

Le premier semestre a pour thème « habiter la ville ». Il est articulé en 3 temps :

- 1 exercice court (5 semaines) de « maison à patio », dans un site théorique précis, conduit l'étudiant à se familiariser avec les questions des usages de l'habitat et à leur transcription spatiale à une échelle détaillée.
- 1 exercice d'analyses-projectives (2 semaines) de « typologies remarquables » de logements collectifs et individuels, permettant une réflexion concrète et théorique, introduit à l'exercice long dont il fait partie.
- 1 exercice long (9 semaines) de conception d'un petit immeuble dans une parcelle parisienne où le projet des logements collectifs sur rue et de ceux individuels sur cour tire profit des 2 exercices précédents pour articuler une position personnelle sur la question de l'habitat urbain.

NOTA : ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projet du semestre

Mode d'évaluation

Contrôle continu et jury spécifique de fin d'exercice. Ces jurys sont « croisés » et font participer d'autres enseignants de projet de l'année.

Travaux demandés :

- A chaque séance : croquis, maquettes, dessins,
- La présentation du travail par l'étudiants et l'analyse que les enseignants en font s'adressent à l'ensemble du groupe,

- Présentations intermédiaires : résumé de la démarche et esquisse de tous les éléments graphiques,
- Jury final : dessin exhaustif (« à la main ») de rendu et maquette (sans couleurs en carton gris, blanc ou beige),
- Architecte et synthèse : planche A3 constituant le « book » et l'étudiant,
- Archivage et méthode : cahier A3 collectant toutes les étapes du travail

- Langue du cours: français.

Travaux requis

L'enseignement combine des cours sur les questions théoriques articulées au travail de projet, et des exposés dirigés des étudiants, ainsi que des commentaires de texte et des séances de TD sur les techniques de mise en forme des exercices.

Une attention particulière est accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils sont conduits à entreprendre pour les aboutir.

La présence hebdomadaire est nécessaire, les corrections sont régulières sous forme de corrections partagées et de corrections individuelles. Dans les deux cas, le travail est affiché à chaque étape. En alternance une semaine sur 2, ont lieu les cours magistraux et les exposés des étudiants.



Projet d'architecture L39PA10 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L39PA
Semestre	3	Heures TD	112	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Rouby

Autre enseignant : M. Lalo

Objectifs pédagogiques

En deuxième année, l'initiation au projet d'architecture s'inscrit dans la continuité de l'enseignement délivré l'année précédente et au travers duquel les étudiants ont été pour la première fois confrontés à la spécificité du champ disciplinaire de l'architecture, essentiellement à partir de la découverte analytique et fragmentaire de lieux. Les étudiants seront conduits à opérer les premières synthèses à des échelles modestes, sur des thèmes simples et des enjeux contextuels limités.

Contenu

Il s'agit d'abord de fournir aux étudiants les moyens de stimuler mais aussi de discipliner leur imaginaire spatial, en révélant combien il procède de modèles antérieurs, d'expériences déjà vécues, et de traditions culturelles et techniques partagées par tous mais dont la conscience reste embryonnaire et fragmentaire. Les étudiants seront donc confrontés à l'antériorité de l'architecture et à son caractère d'héritage que les exercices proposés ont pour vocation d'actualiser. L'enseignement tendra donc à identifier des degrés croissants de contraintes, par une approche toujours plus concrète dans des contextes plus déterminés et où l'imaginaire architectural éprouve plus de difficultés à se déployer et requiert donc plus d'efforts et de travail pour échapper à une stricte fonctionnalité programmatique.

Mode d'évaluation

Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

Travaux requis

Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 7 h, par des équipes d'enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'un rythme de travail, des thèmes d'exercices et des critères d'évaluation communs, des cours magistraux sont donnés (par les enseignants de projet) à tout ou partie de la promotion.



Projet d'architecture L39PA11 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L39PA
Semestre	3	Heures TD	112	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Meister

Autre enseignant : M. Guynot de Boismenu

Objectifs pédagogiques

L'objectif central du semestre est de se familiariser avec l'échelle du logement, par l'apprentissage de ses composantes (dimensionnements, typologies, assemblages, usages...) et de ses contraintes (contextuelles, structurelles, et réglementaires), mais aussi d'acquérir les principaux modes de représentation, ainsi que d'apprendre à formuler une démarche intellectuelle cohérente en adéquation avec le parti du projet.

Contenu

L'année est articulée par 2 thématiques: habiter et équiper la ville.

Le premier semestre a pour thème « espaces de l'habiter ». Il est articulé en 4 temps :

- en pré-rentrée, une semaine intensive transversale avec comme thème « de l'espace public à l'espace intime, l'immeuble urbain parisien (types, usages, structures, ambiances), invite à croiser l'architecture avec ses dimensions sociales, historiques, constructives, paysagères et artistique.
- 1 exercice court (5 semaines) de « maison à patio », dans un site théorique précis, conduit l'étudiant à se familiariser avec les questions des usages de l'habitat et à leur transcription spatiale à une échelle détaillée.
- 1 exercice d'analyses projectives (2 semaines) de « typologies remarquables » de logements collectifs et individuels, permettant une réflexion concrète et théorique, introduit à l'exercice long dont il fait partie.
- 1 exercice long (9 semaines) de conception d'un petit immeuble dans une parcelle parisienne où le projet des logements collectifs sur rue et de ceux individuels ou superposés sur cour tire profit des 2 exercices précédents pour articuler une position personnelle sur la question de l'habitat urbain.

NOTA : ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projet du semestre.

L'élaboration du projet découlera principalement du travail simultané d'une mise en place d'un mode d'habiter (typologies, assemblages) et d'une réponse volumétrique adaptée au contexte existant. L'idée étant de concevoir l'édifice non pas comme un objet formel mais comme la cristallisation d'intentions architecturales intérieures et extérieures.

Les qualités du logement seront recherchées dans l'orientation multiple, la lumière, les vues, les dilatations spatiales, l'habitabilité, les prolongations extérieures,...

Les séances du matin apportent les outils et les connaissances nécessaires à l'élaboration d'un projet de logements. Les thèmes principaux abordés sont : typologies, distributions et assemblages, trames et structures constructives, composantes du logement et usages, parcours et séquences du public au privé, orientations, vues, cadrages et filtres, prolongations extérieures du logement, rdc et rapport au sol, toiture et rapport au ciel,.... Visites, projections et études de typologies remarquables compléteront cet enseignement.

Enseignement organisé de manière hebdomadaire. Le début de la matinée est réservé aux cours, et exposés, le reste de la journée aux corrections des exercices et suivis des projets. Le tout est organisé de manière collégiale.

Langue du cours: français

langue de communication: français

Mode d'évaluation

Contrôle continu par la tenue d'un cahier/classeur rassemblant réflexions, documentations, croquis, écrits. Présentation hebdomadaire des travaux en cours. Présence nécessaire à chaque cours. Rendus intermédiaires et rendu final.

Travaux requis

Les projets individuels seront exprimés par croquis, textes, plans, coupes, perspectives, maquettes d'étude,...



Projet d'architecture L39PPOBT Projet d'architecture Obtenu

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L39PA
Semestre	3	Heures TD	112	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

**Théorie de l'architecture et de la ville**

Année	2	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L39TH
Semestre	3	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui		



Théorie de l'architecture et de la ville Groupe 1

Année	2	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L39TH
Semestre	3	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui		



Théorie de l'architecture et de la ville L39THCM Théorie de l'architecture

Année	2	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L39TH
Semestre	3	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Dehan

Autres enseignants : Mme Labied Rouizem, Mme el Kaddioui

Objectifs pédagogiques

Venant en seconde année, après l'initiation au projet, ce cours est destiné à ouvrir les étudiants aux outils conceptuels et graphiques permettant de penser la composition architecturale et ses enjeux formels et spatiaux en termes de qualités fonctionnelles et symboliques.

Il commence par un rappel sur ce que sont les doctrines et la théorie puis il continue avec la présentation des acteurs et des étapes du déroulement d'un projet, de manière à situer l'enseignement du projet par rapport au processus de production.

Ensuite, en lien avec le projet de S3, le cours présentera les principales évolutions des typologies du logement, en France et en Europe, mais aussi au Maroc.

Il développe ensuite une réflexion théorique sur les permanences et les évolutions du triptyque vitruvien et la pertinence de son actualisation avant d'aborder les outils permettant de penser l'espace en mettant en relation les concepts compositionnels, formels et spatiaux (espace, lumière, construction,) et leurs implications en terme de qualités d'usages et d'habitabilité.

Ce cours vise aussi à créer un espace de partage entre tous les groupes et d'entre ouvrir un lieu de débat permettant d'introduire une vision dialectique critique au sein du semestre et de donner des outils conceptuels et graphique pour analyser l'espace architectural.

Contenu

Doctrines et théorie ;

Triptyque de Vitruve et Alberti : permanences et évolutions ;

Outils conceptuels et pratiques de l'architecture :

- raison 'iconico-graphique' inventée à la Renaissance ;
- schémas d'analyse spatiale
- Formes, espace et composition, vocabulaire de de la conception spatiale
- types et morphologie

Naissance du logement contemporain : types et évolutions

Introduction aux doctrines contemporaines ;

Mode d'évaluation

2 contrôles QCM en ligne (30%)

1 page A4 d'analyse iconico-graphique synthétique a partir d'une diapositive du cours (40%)

Contrôle du cahier de notes en fin de semestre (30%)

Rappel : seuls les étudiants ayant passé les contrôles et rendu tous les travaux pourront se présenter au rattrapage.

Travaux requis

Relecture du cours précédent, mis sur Taiga

Prise de notes régulière, sur carnet dédié lors de chaque séance

1 page A4 format à l'italienne, d'analyse iconico-graphique synthétique d'une diapositive du cours selon modèle donné en cours

Bibliographie

Communiquée sur Taiga lors des premiers cours

Support de cours

Les cours seront généralement mis en ligne sur Taiga dans la semaine suivant la fin du chapitre de cours



Théorie de l'architecture et de la ville LTHOBT Théorie de l'architecture Obtenu

Année	2	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L39TH
Semestre	3	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui		



Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L413PA
Semestre	4	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	10	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Objectifs pédagogiques

Le second semestre interroge le rapport entre espace et construction à partir d'un travail sur l'édifice public mettant en jeu l'adéquation entre structure spatiale et structure constructive d'une part, entre programme, type et contexte d'autre part.

Ce semestre poursuit l'interrogation initié au S3 portant sur les articulations entre édifice et ville et considère l'édifice comme élément d'un tissu urbain (présentation extraite du livret de licence).

Exercice 1 du TD PARTAGE (20%) (interdisciplinaire entre TPCAU et STA) : analyse architecturale et constructive d'une école (sur 4 semaines)

Les objectifs sont pour vous :

- d'étudier les rapports entre dispositifs spatiaux, programmatiques, urbains et constructifs
- de comprendre les spécificités matérielles, constructives et structurelles d'un édifice
- de les restituer en maquettes et dessins à différentes échelles
- de prendre connaissance et de tirer bénéfice d'un corpus d'édifices scolaires ou publics
- d'appliquer des savoirs techniques nouvellement acquis et de vous constituer une culture constructive pour être à même de conjuguer les relations essentielles qu'entretiennent l'architecture et la construction

Comprendre et maîtriser :

- les typologies architecturales et compositives : hiérarchisation, partition, distribution, disposition
- les typologies structurelles et leur hiérarchie : porteurs verticaux, linéaires (façades, refends) ou ponctuels (poteaux), et horizontaux (planchers, poutres) et donc «qui stabilise et qui porte qui «leurs géométrisation et dimensionnement : trame, sens de portée, épaisseur, proportion, etc
- les typologies constructives et leur matérialité : lourde, légère et mixte les éléments : enveloppe, façade, socle et toiture (face à la pluie), mur, plancher, ouverture, escalier
- les échelles : d'un édifice complet, ses principes, sa pièce type à ses détails récurrents leurs finalités architecturales : espace, lumière, usage, urbanité, matérialité

Représenter : Savoir redessiner, construire en maquette et schématiser selon des critères problématisés suivants :

- les spécificités constructives et structurelles d'un édifice
- les articulations entre les différentes échelles, de l'ensemble jusqu'au détail
- la cohérence et les relations entre plans, coupes et élévations
- les ordres dimensionnels : porteurs, portée, épaisseur, etc
- les conventions de représentation : trame, épaisseur, cotation, etc

Evaluation :

Elle est graduelle et principalement «tempérée» : de niveau faible (<8/20) à bon niveau (14/20) (les notes supérieures pour un travail en groupe étant exceptionnelles)

Exercice 2 (80%) : Conception architecturale et urbaine d'une école publique (ou d'un équipement) en ville

Les objectifs sont pour vous :

- de développer les acquis du S3 en terme de spatialité, d'habitabilité et d'urbanité
- de maîtriser les qualités typologiques, constructives et spatiales d'un édifice public suite au TD
- de saisir la pertinence de l'analyse avant de projeter
- de comprendre que toute architecture forme un élément d'un tissu urbain
- de saisir qu'elle s'articule à multiples échelles
- de reconnaître qu'elle est le lieu de pratiques sociales et culturelles partagées et différenciées
- d'observer que l'architecture est à destination de toutes et tous et d'intérêt public à cette occasion et de construire une démarche objective et personnelle à ces fins

Si l'écologie n'est pas encore retenue comme levier principal, les qualités que vous engagez en terme de lumière naturelle, d'orientation solaire, de circulation de l'air, de compacité et de choix constructif concourent à qualifier l'édifice de ce point de vue.

La méthode retenue :

Elle est à nouveau de partir de l'intérieur (la classe) pour conduire à la ville et à son paysage urbain par allers et retours et de s'appuyer sur l'analyse à différents points de vue (exemples architecturaux et observations urbaines et sociales).

Les quatre thèmes retenus sont pensés et restitués en dessin et volume formant le 5ème.

Dimensionner :

- savoir concevoir, adapter et préciser tout espace aux activités et usages qui s'y déroulent
- savoir dessiner les distributions communes horizontales et verticales et leurs incidences sur la compacité de l'équipement
- procéder par l'intérieur en espaçant et ajustant chaque pièce majeure de l'édifice
- saisir et maîtriser le caractère typologique de l'architecture où aucune pièce ne prend le pas sur d'autres

Traverser différentes échelles :

- articuler la pièce principale, sa mise en série, son assemblage (vertical et horizontal), sa distribution, ses extérieurs propres (cour, jardin, etc) et sa place dans la parcelle et dans la ville.
- maîtriser les différentes séquences spatiales et les logiques de distribution
- aller de l'édifice à la ville et de la ville à l'édifice, du public au particulier ou privé
- savoir penser les différentes relations spatiales et urbaines en coupes

Situer :

- intégrer les différentes situations d'un édifice et de sa topologie (au sol, en hauteur, etc)
- analyser, articuler et profiter des différentes logiques d'orientation : urbaine, solaire, vues
- établir des relations avec le voisinage bâtie ou non autour de l'édifice (place, rue, mitoyen, cour)
- développer une approche raisonnée par rapport à un contexte urbain donné (densité, urbanité, vues, typologie, morphologie)
- prendre connaissance et tirer bénéfice d'un corpus d'édifices publics et plus largement de notre histoire architecturale et urbaine

Construire :

- mettre en oeuvre une typologie, une hiérarchie, une géométrisation structurelle et une matérialisation
- concevoir des éléments types : façade, toiture, porteur, ouverture
- articuler les différentes échelles d'un édifice, de son ensemble à ses détails types

Représenter :

- maîtriser le dessin d'architecture et ses conventions aux différentes échelles : du 1/2000è au 1/20è
- maîtriser la cohérence et les relations entre plans, coupes, élévations et vues perspectives frontales simples (3d démultipliée exclue)
- savoir faire une coupe pertinente et une coupe perspective
- développer le dessin à la main aux instruments tout en acquérant parallèlement le dessin informatique (l'un ne va pas sans l'autre)

Modalités :

- Conduite individuelle du projet et des analyses et travaux communs à deux ou en équipe

Evaluation :

Elle est graduelle et mesurée : de niveau faible (<8/20) à un très bon niveau (16/20)



Projet d'architecture Groupe 1

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L413PA
Semestre	4	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	10	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		



Projet d'architecture L413PA01 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L413PA
Semestre	4	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	10	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Botineau

Autre enseignant : M. Bancel

Objectifs pédagogiques

L'objectif de cet atelier de projet est de poursuivre et d'approfondir l'acquisition des fondamentaux de la conception et de la représentation du projet d'architecture, entamée en première année, à travers des cours, des visites, des analyses de projets exemplaires et le développement d'un petit projet d'équipement public.

Contenu

Exercice 1 (4 semaines) TD partagé : Analyse architecturale et constructive d'une (ou plusieurs) école(s). Déconstruire un projet pour en comprendre le cheminement intellectuel, ce qui a pu donner forme à une idée. Le travail d'analyse doit pouvoir servir de déclencheur au projet, il doit mettre en perspective les questions liées à la conception et installer une distance critique.

Exercice 2 (11 semaines) : Conception architecturale et urbaine d'une école publique en ville. Des exercices courts rythmeront le semestre et constitueront une méthode de conception du projet, dissociant les « clés d'entrée » et offrant un temps de concentration court sur un seul aspect du projet avant d'en effectuer la synthèse.

Mode d'évaluation

Evaluation sur l'analyse, les exercices courts et le projet final.

Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

A chaque séance : présentation de l'avancement avec croquis, maquettes, dessins

Cahier A3 collectant tout l'historique du travail

Travaux requis

Analyse / Exercices courts / Projet final

Présence et présentation hebdomadaire (affichage) obligatoire.

Les corrections sont régulières, le suivi et l'évolution de chacun sont assurés dans le cadre du collectif sous la forme de présentations, de corrections partagées et de corrections individuelles. L'enseignement combine des cours sur les questions théoriques articulées au travail de projet, et des exposés dirigés des étudiants, ainsi que des commentaires de texte et des séances de TD sur les techniques de mise en forme des exercices.

Une attention particulière est accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils sont conduits à entreprendre pour les aboutir.



Projet d'architecture L413PA02 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L413PA
Semestre	4	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	10	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Roussel

Autre enseignant : M. Piqueras



Projet d'architecture L413PA03 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L413PA
Semestre	4	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	10	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Hofstein

Autre enseignant : M. Hamdouni

Objectifs pédagogiques

Une école maternelle dans un site de 60m x 60m.

Le site est une figure carrée, possédant 2 parois périmétriques.

Le premier exercice est la production de la 'classes idéale'. C'est par elle que la spatialité intérieure se définit.

Puis en second lieu, on procède à l'assemblage des classes, des autres éléments du programme selon une hiérarchie qui organise les éléments 'réguliers' et les éléments 'singuliers' du programme.

Lire et comprendre un programme entraîne des réponses qui ne sont jamais littérales mais qui suscitent des hypothèses et des intentions, menant à des solutions. Le travail de l'espace oblige à la manipulation et remet sans cesse en question ces hypothèses.

Il engendre des relations de réciprocité d'ordre plastique, pragmatique, programmatique et poétique, sans lesquelles le projet choisi ne serait qu'une simple 'réponse' en miroir au programme et non sa relecture et son dépassement.

'Dépasser' un programme n'équivaut en aucun cas à rechercher une solution impossible. Le 'jamais vu' n'est pas synonyme d'invention. Un programme est un appel à l'imagination et à la transformation.

Pour cela, l'analyse de projets existants, construits ou non, doit constituer une approche nécessaire et contribuer à la construction de la culture architecturale. Lire et comprendre est un acte innovant!

Contenu

- Un espace extérieur, un jardin, une cour, sont des 'volumes', des espaces contenus. Ce sont des vides nécessaires sans lesquels le projet ne saurait exister.

- Volumes ancrés, volumes soulevés, sous-faces, toitures, doubles hauteurs : comment les espaces majeurs du projet s'organisent, un à un et ensemble ?

- Le Hall est un espace où plusieurs géométries se côtoient et se nouent.

L'entrée devra être un espace, et non le lieu d'une simple porte. Une porte 'casse' l'espace, le ferme, alors que l'espace de l'entrée est le premier enchaînement spatial.

- Un projet d'assemblage n'est pas une addition de différentes parties.

Un projet est un tout. Il est primordial de l'organiser dans sa volumétrie et sa spatialité globale, plutôt que d'additionner des parties entre elles.

- Qu'est-ce qu'une hiérarchie ? Existe-t-il un/des espace(s) majeur(s) ?

- Certains espaces proposent une vue vers l'extérieur, d'autres vers l'intérieur. Certains espaces sont baignés de lumière naturelle, d'autres non. Il est donc possible d'établir une différence entre ces espaces, ainsi qu'une relation de réciprocité entre eux...

- Un projet devra impérativement comprendre les relations suivantes, dont la liste ci-dessous n'est pas limitative.

Dehors et Dedans.

Coupe, Plan, et Lumière.

Volumétrie et Spatialité.

Structure et Organisation.

Mouvements Horizontal, Vertical et Oblique.

Point, Ligne, Plan.
Périmètre, Centre, Axialité.
Sol et Toit, Terre et Ciel.
Plein et Vide.

- Plan :

Le Plan / Site proposé est un carré. La géométrie de cette figure possède des caractéristiques intrinsèques.

Chaque projet proposera une lecture et une transformation de la figure géométrique carrée en figure géométrique illimitée.

La figure carrée est universelle. Présente dans toutes les cultures, elle est la figure géométrique la plus employée et la plus difficile : en effet, l'égalité de toutes ses arêtes et de ses angles ne propose pas de direction. Il faut donc donner une direction au carré. Cette direction, ou directive, est en étroite relation avec l'intention du projet, la spatialité, la qualité de la lumière naturelle recherchée, le mouvement, la stabilité et l'instabilité...

Donnée comme point de départ à l'imagination, la figure carrée est transformable.

- Coupe :

Puisque toutes les directions du carré sont égales, la recherche de la grande dimension du carré peut être une stratégie d'organisation.

De la même manière que l'on peut procéder aux lectures diagonales du carré en Plan, on doit discerner les possibilités obliques de la Coupe. La grande dimension du Plan doit se traduire par la grande dimension de la Coupe, la recherche de l'"espace qualifié par la lumière'.

Mode d'évaluation

- Travail Continu :

Le progrès de tout projet est conditionné par une production constante et continue.

Au terme de chaque semaine, une liste de documents est donnée à l'ensemble des étudiants du groupe.

Cette liste constitue le détail du travail obligatoire assigné pour la semaine suivante.

- Carnet A3 :

En plus de la production hebdomadaire, chaque étudiant doit se constituer un carnet A3, format à l'Italienne, qui comportera tous les documents produits pour chaque projet : croquis perspectifs et axonométriques, photos de maquettes d'études, diagrammes, plans, coupes, élévations, notes, collages, etc...

Ce carnet sera évalué chaque semaine, et remis à la fin de chaque projet pour notation et évaluation.

Travaux requis

Plans
Coupes
Perspectives intérieures
Maquettes

Support de cours

- Paul J. AMATUZZO Ecole d'Architecture.
- Villanova ARTIGAS FAU, Brésil
- BEAUDOIN et LODS Ecole de Plein Air, Suresnes.
- Cesare CATTANEO Ecole de 3 Classes, Côte.
- Henri CIRIANI Cité de l'Enfance, Torcy.
- Ignacio MENDARO CORSINI Colegio en Cheles. Colegio Villanueva della Torre, Guadalajara. Colegio en Las Lomas, Guadalajara.
- Joao Carrilho DA GRACA Ecole Supérieure de Communication, Lisbonne. Ecole Supérieure de Musique, Lisbonne.
- Michel ECOCHARD Groupes Scolaires à Beyrouth et Saïda.

- Pierre FAUROUX Groupe scolaire Ilot St. Louis, Cannes
 - GRAFTON Architects North Kildare Center, Irlande.
 - Arne JACOBSEN : Ecole Munkegard, Seborg.
 - LE CORBUSIER : Ecole sur le Toit d l'Unité d'Habitation de Marseille.
 - André LURCAT Ecole Karl Marx, Saint Denis.
 - Richard NEUTRA Ecole à Eagle Rock, USA
 - Alvaro SIZA Ecole Supérieure d'Education à Setubal.
 - Luigi SNOZZI Ecole à Monte Carasso.
 - Giuseppe TERRAGNI Asilo Sant-Elia, Côme.
 - Aldo VAN EYCK Orphelinat Ijsbaanpad, Amsterdam.
 - J.F. ZEVACO Groupes Scolaires à Casablanca.
-



Projet d'architecture L413PA04 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L413PA
Semestre	4	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	10	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Lepinay

Autre enseignant : M. Gabbardo



Projet d'architecture L413PA05 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L413PA
Semestre	4	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	10	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Belin Lepinay

Autre enseignant : M. Jaquet

Objectifs pédagogiques

L'atelier de projet du semestre 4 interroge le rapport entre espace et construction à partir d'un travail sur l'édifice public mettant en jeu l'adéquation entre structure spatiale et structure constructive d'une part, entre programme, type et contexte d'autre part. La démarche de projet est envisagée comme le moyen d'accéder à la compréhension et à l'exploration de plusieurs séries de notions et des articulations entre ces notions :

A L'ECHELLE DE L'EDIFICE : développer les acquis du semestre 3 -spatialité, habitabilité, urbanité-, comprendre les phénomènes d'échanges mutuels entre l'espace et la structure, maîtriser les qualités typologiques, constructives et spatiales d'un édifice public, saisir la pertinence de l'analyse comme outil critique pour le projet.

A L'ECHELLE DE LA VILLE : comprendre que toute architecture constitue un élément d'un tissu urbain, saisir qu'elle s'articule à des échelles multiples, reconnaître qu'elle est le lieu de pratiques sociales et culturelles partagées et différenciées.

ET AU DELA : observer que l'architecture est à destination de toutes et tous, d'intérêt public, construire une démarche objective et personnelle à ces fins.

Contenu

L'espace, l'usage et la construction constituent les entrées fondamentales de l'exercice de projet, considéré comme l'occasion d'une exploration typologique, constructive et phénoménologique. Le cadencement du semestre de projet et la segmentation des approches, doivent permettre de faire émerger les autres questions propres à la complexité architecturale : géographiques, urbaines, matérielles, tectoniques, distributives, pratiques, et de comprendre le projet comme un ensemble de relations.

Une série d'exercices d'analyse, de manipulation et de conception conduisent au développement d'un projet de petit édifice public -associant une école élémentaire et un gymnase- dans un contexte urbain dense. Il s'agit ainsi d'articuler un scénario d'usage et une idée spatiale, une idée spatiale et un contexte, une structure spatiale et une structure portante, de comprendre la composition et la construction comme vecteur de la spatialité, d'explorer le travail de la lumière.

Chaque exercice, portant sur une notion ou une échelle particulière, permet de constituer successivement ou simultanément un cadrage particulier sur les interrelations entre site, structure, matériau, espace et usage dans l'élaboration du projet.

SÉQUENCE 1 - TD PARTAGE - CORPUS – TYPE/STRUCTURE/ESPACE

Une première séquence consiste à travailler l'analyse de références construites dans le but de se familiariser avec l'approche typologique et fonctionnelle des édifices scolaires, de comprendre la structure et la construction comme déterminants de l'architecture et de l'espace.

Il s'agit d'étudier des édifices scolaires, d'en identifier les types et les ressorts conceptuels afin d'engager la réflexion théorique qui sous-tend l'élaboration d'une pensée qui associe type, espace et structure. Cette première séquence doit également permettre de consolider la connaissance des possibilités de mise en œuvre des matériaux, leurs différentes fonctions constructives et leur potentiel expressif : porter/franchir - isoler/remplir - clore/diviser - vêtir/couvrir

SÉQUENCE 2 - ELABORER

La deuxième séquence permet d'engager les différentes recherches qui fonderont, dans la séquence 3, le travail de développement d'un projet d'édifice scolaire. Ces recherches sont menées simultanément, en trinôme.

Recherche 1 : PENSER – PROGRAMME/USAGE

L'analyse des enjeux d'un édifice scolaire (apprendre, se divertir, s'éveiller à la citoyenneté, à la fraternité, à la liberté de pensée) et de ses usages (circuler, rentrer, ranger, travailler, se réunir _ seul, à 2, à 6, à 24, à 400), la réflexion fine sur les possibilités d'articulation de ces actions (flexibilité, simultanéité, réversibilité), sur les orientations pédagogiques qui en découlent, guident le travail de représentation d'une « image de pensée » traduisant une intention programmatique précise. Il est accompagné d'un travail d'écriture et de collecte (photographies, œuvres).

Recherche 2 : PRENDRE POSITION - FIGURES - DIMENSIONS/ORIENTATIONS/DISPOSITIONS

L'analyse du site du projet (analyse sensible et analyse typo-morphologique) guide la recherche d'hypothèses d'implantation d'un édifice scolaire associant des éléments bâtis et des espaces non bâtis (cours de récréations, jardins, patios). Cette recherche s'appuie sur une série d'explorations urbaines et paysagères, topologiques et typologiques. Il s'agit au travers de ces recherches de comprendre que toute architecture constitue un élément d'un tissu urbain et qu'elle s'articule à des échelles multiples.

Recherche 3 : CONSTRUIRE – STRUCTURE/ESPACE/USAGE

La synthèse des apprentissages de la première séquence d'analyse 5TD partagé), ainsi que les premières recherches sur le programme et la figure, conduisent l'élaboration d'un « fragment » (une trame spatiale et structurelle), tirant parti de l'une des situations urbaines observées, qui articule scénario d'usage (circuler, rentrer, ranger, travailler, se réunir), principe distributif et spatial, principe constructif et tectonique. Il s'agit d'en explorer les dimensions, la géométrie, la structure, l'enveloppe, le rapport induit entre construction, espaces intérieurs et expression architecturale.

SÉQUENCE 3 - DÉVELOPPER - ORDRE/ESPACE/USAGE/EXPRESSION/ATMOSPHÈRE

Cette dernière séquence, lors de laquelle chacune des explorations des séquences précédentes est convoquée, est consacrée au développement du projet de l'école. Les différentes recherches nécessaires à sa mise en forme sont poursuivies dans une logique d'allers-retours.

CONTEXTE/TYPE/PROGRAMME

En définissant plus précisément des hypothèses programmatiques, il s'agit d'affiner/affirmer le principe distributif (accès, parcours, distributions verticales et horizontales), de définir plus précisément la répartition des espaces bâtis et non bâtis de l'école.

ESPACE/CONSTRUCTION/EXPRESSION

En confrontant le principe constructif élaboré dans la séquence 2 à l'épannelage du projet, il s'agit d'affiner/affirmer les principes tectoniques, expressifs, atmosphériques découlant de cette confrontation (dessin de la structure, de l'enveloppe, dessin des détails pris dans leur dimension architecturale et spatiale).

USAGE/ESPACE/MATERIALITE

En explorant le potentiel de variation/déformation du principe constructif et typologique: chaque rencontre du principe avec des éléments singuliers (géométrie, extrémité, sol, ciel) doit conduire à une recherche spécifique (retournement, déformation, substitution), il s'agit d'interroger l'articulation entre principe structurel et principe typologique, les interactions entre les dimensions de la construction et les dimensions des usages, la cohérence/prise en compte des orientations urbaines (statuts, vues), solaires, pratico-symboliques (organisation de l'école).

Travaux requis

Participation aux séances hebdomadaires de travail en atelier.

Rendus des esquisses, maquettes et dessins suivant l'échéancier.

Présentations graphiques et orales, lors des séances de présentation internes à l'atelier ou collectives.

La présentation finale consiste en l'exposition de tous les documents (dessins et maquettes) permettant d'exposer le processus de travail. Elle doit permettre sa compréhension à quatre échelles : l'échelle urbaine, l'échelle de l'édifice, l'échelle de la classe, l'échelle du détail.

L'ECHELLE URBAINE (1/1000e>1/500e)

>Série d'axonométries de l'ensemble des hypothèses testées (variations d'un même principe) 1/500e

>Plan de masse et schémas au 1/500e explicitant la figure de projet

>Maquettes au 1/500e (pour insertion dans la maquette de site)

L'ECHELLE DE L'ÉDIFICE (1/200e)

>Plan du principe structurel au 1/500e (extraits de maquette de la structure au 1/200e)

- >Rôle des matériaux et dispositifs constructifs mis en œuvre (porter/franchir) (isoler/remplir) (clore/diviser) (vêtir/couvrir)
- >Maquette, axonométrie ou plans programme au 1/500e
- >Schémas distributifs au 1/500e (accès, parcours, distributions verticales et horizontales)
- >Maquette du projet, mettant en exergue son « expression » au 1/200e (intégrant l'expression des sols et le cas échéant de la topographie)
- >Plan du RDC au 1/100e intégrant le contexte proche (bâti et sols notamment), les accès depuis l'espace public, le dessin des éléments porteurs et trames structurelles (le mobilier n'est pas représenté, sauf mobilier intégré)
- >Plans des étages au 1/100e intégrant le dessin des éléments porteurs et trames structurelles, le dessin des classes, projections en pointillés (le mobilier n'est pas représenté, sauf mobilier intégré)
- >Coupes/Elévations au 1/100e embrassant l'échelle de l'îlot et le contexte immédiat.
- >3 « grands » (A2) dessins en perspective du projet vu depuis les espaces publics et les espaces extérieurs

L'ECHELLE DE LA CLASSE ET DE L'ENVELOPPE (1/50e > 1/33e)

- >Plans habités au 1/33e (compris dessin des sols)
- >Extraits de façades associées à des extraits de coupes rendues au 1/50e
- >« grands » (A2) dessins en perspective du projet vu depuis les classes (le paysage vu par les fenêtres doit être représenté)
- >photographies (A5) de maquettes habitées soumises à la lumière.

L'ECHELLE DU DETAIL (1/33e)

- >Coupe perspective habitée au 1/50e voire 1/33e en travers de l'îlot, mettant en relation détail et espace.
- >Maquette ou extraits de maquette 1/33e de la séquence 2
- >Maquette fragment 1/33e de la séquence 3



Projet d'architecture L413PA06 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L413PA
Semestre	4	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	10	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Franzen

Autre enseignant : Mme Meadows



Projet d'architecture L413PA07 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L413PA
Semestre	4	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	10	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Veit

Autre enseignant : M. Meister



Projet d'architecture L413PA08 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L413PA
Semestre	4	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	10	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Dujon

Autre enseignant : M. Pontoizeau



Projet d'architecture L413PA09 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L413PA
Semestre	4	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	10	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Cremonini

Autre enseignant : Mme Bourlis

Objectifs pédagogiques

Il s'agit de poursuivre l'initiation au travail de projet, initiée en première année, afin de mobiliser, approfondir, élargir et théoriser ces acquis. L'enseignement est l'occasion de développer à la fois les savoir-faire et les outils théoriques spécifiques de l'architecture ; il vise à amener progressivement vers une conduite responsable et rigoureuse où la démarche de projet est menée autour de la question de la pertinence.

Celle-ci est le résultat d'une mise en cohérence d'intentions découlant des questions d'usage, de contexte et d'espace construit.

A partir d'une démarche concrète de projet, il est proposé à chaque étudiant d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer les problèmes qu'il rencontre ; puis à articuler ces problèmes dans une réponse globale cohérente. Chaque projet offre ainsi l'occasion d'explorer les outils d'une entreprise à la fois cognitive permettant de comprendre la tâche dans sa complexité et spéculative permettant de proposer, critiquer et transformer une réponse.

Contenu

L'année est articulée par 2 thématiques/programme : habiter et équiper la ville.

Le deuxième semestre a pour thème « équiper la ville ». Il est articulé en 3 temps :

- 1 exercice court de « TD partagés » (3 semaines) qui développe un travail d'analyse et de restitution des questions constructives -mais aussi programmatiques et contextuelles- d'un édifice remarquable du XXème siècle. Un 3ème enseignement « constructeur » complète l'équipe d'enseignants.
- 1 exercice d'analyse-projective (2 semaines) de « typologies remarquables » d'écoles ou de bibliothèques publiques, permettant une réflexion concrète et théorique, introduit à l'exercice long dont il fait partie
- 1 exercice long (9 semaines) de conception d'un équipement urbain mixte (exemples: école/gymnase bibliothèque/salle d'exposition ...) dans un site réel à analyser pour pouvoir le transformer de manière pertinente.

Chaque projet est analysé selon plusieurs critères :

- La relation au site, paysage et territoire et sa transformation,
- La qualité des séquences d'approche et des parcours,
- La qualité des espaces intérieurs du point de vue des usages et de la lumière naturelle,
- La relation entre structure, spatialité et lumière,
- La géométrie, l'échelle, la mesure des dispositifs construits et des lieux proposés.

NOTA : ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projet du semestre.

Mode d'évaluation

Contrôle continu et jury spécifique de fin d'exercice. Ces jurys sont « croisés » et font participer d'autres enseignants de projet de l'année.

Travaux demandés :

- A chaque séance : croquis, maquettes, dessins,
- La présentation du travail par l'étudiants et l'analyse que les enseignants en font s'adressent à l'ensemble du groupe,
- Présentations intermédiaires : résumé de la démarche et esquisse de tous les éléments graphiques,
- Jury final : dessin exhaustif (« à la main ») de rendu et maquette (sans couleurs en carton gris, blanc ou beige),
- Architecte et synthèse : planche A3 constituant le « book » et l'étudiant,
- Archivage et méthode : cahier A3 collectant toutes les étapes du travail

- Langue du cours: français.

Travaux requis

L'enseignement combine des cours sur les questions théoriques articulées au travail de projet, et des exposés dirigés des étudiants, ainsi que des commentaires de texte et des séances de TD sur les techniques de mise en forme des exercices.

Une attention particulière est accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils sont conduits à entreprendre pour les aboutir.

La présence hebdomadaire est nécessaire, les corrections sont régulières sous forme de corrections partagées et de corrections individuelles. Dans les deux cas, le travail est affiché à chaque étape. En alternance une semaine sur 2, ont lieu les cours magistraux et les exposés des étudiants.



Projet d'architecture L413PA10 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L413PA
Semestre	4	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	10	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Rouby

Autre enseignant : M. Lalo

Objectifs pédagogiques

- Semestre consacré à la thématique « équiper » (pédagogie coordonnée avec les autres ateliers de projet L2) permettant d'introduire dans la démarche de conception architecturale les dimensions territoriale (espace public urbain) et constructive (structure et lumière)

- Notions fondamentales à acquérir dans la pratique du projet architectural :

- . Inscription de l'édifice dans l'espace de la ville : relevés, analyse urbaine, définition d'espaces extérieurs publics et/ou privés, relation entre plein et vide, orientation, rapport aux contextes urbain, géographique et climatique
- . Cohérence de la relation spatialité / programme : hiérarchie, distribution, séquences internes, polyvalence fonctionnelle, lumière
- . Définition d'un espace construit fonctionnel : typologie structurelle, trame, ordre géométrique, épaisseur matérielle, enveloppe
- . Oral et écrit au service de la conceptualisation, de l'argumentaire et de la présentation
- . Maîtrise de la troisième dimension, de la perspective, et des outils de représentation

Contenu

La problématique de l'équipement est développée au travers de 2 exercices successifs (temporalité partagée avec les autres ateliers L2) :

EXERCICE 1 / « TD Partagés »

Analyse par groupe d'un bâtiment existant visitable de type équipement, permettant de mettre en perspective les dimensions architecturale et constructive, en collaboration avec un ingénieur

EXERCICE 2 / « le petit équipement »

Conception d'un petit équipement bicéphale regroupant une bibliothèque et un espace d'exposition

La particularité du groupe PA11 ROUBY-LALO est d'effectuer l'exercice n°2 en partenariat avec le Collège d'Architecture de Dakar : site de l'exercice situé à Dakar, sujet partagé avec les étudiants dakarois de 2ème année et développé en parallèle dans les 2 écoles, voyage d'une semaine de l'ensemble du groupe à Dakar en février durant l'intersemestre (relevés, visites, plan masse), échanges ENSAPLV / CUAD de type Erasmus+ (échanges ponctuels professeurs, étudiants, administration).

Le voyage à Dakar de février est obligatoire, chaque étudiant devant participer individuellement aux frais du voyage à hauteur d'environ 500€ (participation moindre pour étudiant boursier).

Mode d'évaluation

Chaque exercice fait l'objet d'une évaluation et d'une note attribuée à l'issue d'un jury croisé entre enseignants L2.

- Séquence 0 : semaine intensive à Dakar en février préalable à l'exercice n°2
- Séquence 1 : « TD Partagés » : 4 semaines,
- Séquence 2 : « le petit équipement » : 9 à 10 semaines

Les critères pris en compte pour l'évaluation des étudiants sont les suivants :

- . Investissement
- . Compréhension des questions architecturales
- . Pertinence de la réponse
- . Capacité de l'étudiant à faire évoluer son projet
- . Qualité de la restitution

Travaux requis

Chaque étudiant doit afficher en début de journée l'ensemble de sa production de la semaine, un relevé des présences étant effectué systématiquement à cette occasion.

La séquence du 2nd exercice s'ouvre par un temps d'analyse consacré à des bâtiments existants, permettant d'asseoir la réflexion des étudiants sur un corpus de références architecturales et conduisant à la constitution d'un carnet A3 transmis à chaque étudiant.

La journée d'enseignement est consacrée en matinée à des cours thématiques et des exercices d'application immédiats en relation avec ces présentations, et l'après-midi à des corrections à un ou deux enseignants réalisées de manière individuelle ou collective.

La présence des étudiants est obligatoire tout au long de la journée.



Projet d'architecture L413PA11 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L413PA
Semestre	4	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	10	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Lipsky

Autre enseignant : M. Cimerman

Objectifs pédagogiques

Une société intégrant des activités humaines raisonnées doit fonctionner en symbiose avec son environnement naturel. L'architecture émerge des conditions du milieu. Par cette approche, la pédagogie introduit à une conception holistique de l'architecture, et aux questions environnementales.

Contenu

Le projet est une BIBLIOTHEQUE, lieu de transmission du savoir, qui procure des sensations, des émotions et des idées.

La conception intègre que :

- les activités liées à l'étude et à la recherche, doivent se dérouler dans des conditions optimales ;
- le stockage de la connaissance (livres, revues, archives numériques) représente une masse d'informations qui nécessite d'être compactée, plutôt que partagée en une série de pièces.

LA METHODE DE TRAVAIL

Les 4 premières semaines sont consacrées au TD commun du S4. L'analyse est une bibliothèque en bois. (Rendu le 22 mars)
Les premiers cours et l'approche du projet sont expliqués, en parallèle du TD.

Suite au TD, l'atelier, en processus de projet, explore de manière collégiale, 3 figures :

- les « murs sont habités » par les ouvrages, l'espace central est ouvert, au mouvement, à la vision proche et lointaine.
- le « coffre central » est rempli d'ouvrages, l'espace périphérique est ouvert, au mouvement, à la vision proche et lointaine.
- le « plateau libre, type supermarché », exprime la dématérialisation totale du savoir.

Dans un 2ème temps, l'étudiant choisit une de ces figures et développe le projet.

SITE

Le site est fictif.

Néanmoins, il est défini par les points cardinaux, des dimensions données, un climat.

La bibliothèque s'inscrit dans un paysage naturel d'un campus, non déterminé.

ENVELOPPE

A partir d'un volume donné, la conception de l'enveloppe du bâtiment est dictée par la recherche du confort intérieur optimum. Elle intègre les conditions climatiques (soleil, vent, pluie) prédéfinies et rattachées au lieu.

STRUCTURE

Le principe structurel est celui d'une construction en bois. Sont déterminés : une trame, des sections de poteaux et de poutres, une épaisseur de plancher.

LES COURS

Ils visent à la constitution d'une culture commune.

- Introduction aux notions de confort/inconfort en architecture (lumière, atmosphère).
- Introduction aux notions d'empreinte écologique, au climat.
- Présentation de références de bibliothèques, en tant qu'archétype architectural, XIXème, XXème, XXIème siècle.

MANIERE DE PENSER, MANIERE DE REPRESENTER

L'enseignement soutient que les idées sont indissociables de la manière de les représenter.

Le projet s'élabore au moyen de :

- Maquettes : papiers, (1/500ème), carton (1/200)
- Plans, coupes et axonométrie, sont privilégiés, selon les acquis des étudiants.
- Le rendu est noir & blanc, au trait ou traité en aplat. Les codes graphiques sont prédéfinis et une trame de présentation est commune à l'atelier.

L'atelier se déroule en langue française, ou anglaise.

Mode d'évaluation

Présence obligatoire à chaque cours et chaque séance de projet.

Contrôle continu par la tenue d'un cahier, rassemblant les réflexions et les recherches, les croquis, les notes prises durant l'atelier.
Contrôle continu par la diffusion de document PDF.

Présentation hebdomadaire des travaux en cours. Le travail est individuel ou en groupe de deux. A choix.

Travaux requis

MANIERE DE PENSER, MANIERE DE REPRESENTER
voir descriptif ci-dessus pour les rendus.

Bibliographie

Une liste d'ouvrages est donnée en début de semestre.

Support de cours

MODALITÉS

Jurys intermédiaires, et jury final.

L'évaluation est basée sur la grille suivante : de 30 % jurys intermédiaires, 30% contrôle continu, 40% jury final.



Projet d'architecture L413PAOBT Projet d'architecture obtenu

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L413PA
Semestre	4	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	10	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

**TD partagés projet/construction**

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L413TDP
Semestre	4	Heures TD	13	Compensable	oui	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		

**Théorie de l'architecture et de la ville**

Année	2	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L413TH
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui		



Théorie de l'architecture et de la ville Groupe 1

Année	2	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L413TH
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui		



Théorie de l'architecture et de la ville

L413TH01 Théorie de l'architecture et de la ville

Année	2	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L413TH
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Chabard

Objectifs pédagogiques

Ce cours inaugural introduit à l'histoire des théories et des doctrines de l'architecture.

Organisé de manière thématique, il interroge une série de notions de base qui sont autant de mots courants du vocabulaire architectural et que les étudiants ont souvent déjà intuitivement adoptés dès la première année : espace, projet, échelle, programme, contexte, etc. Il s'agit alors d'ouvrir ces « mots valises », d'analyser leur apparition dans la langue des architectes, de faire la généalogie des différents points de vue, débats intellectuels et postures projectuelles qu'ils ont suscités, de les confronter à d'autres notions plus anciennes auxquelles ils se sont substitués.

L'enjeu de cet enseignement est de présenter l'architecture comme un champ théorique, comme une culture discursive en prise permanente avec la conception architecturale. Revisitant les ouvrages et les édifices canoniques mais aussi des objets plus anonymes ou vernaculaires, le cours est fondé sur deux partis pris :

produire, d'une part, un propos volontairement transhistorique qui, en évitant tout anachronisme et en posant des jalons chronologiques, traverse plusieurs contextes historiques et aborde systématiquement la situation contemporaine ; d'autre part, examiner l'architecture à la fois du dedans, comme un champ disciplinaire spécifique, et du dehors, comme une pratique hautement soumise à des déterminants externes (économique, social, politique, technologique, etc.) ; donc interroger sans cesse l'architecture dans son autonomie comme dans son hétéronomie.

Contenu

1. Introduction : théorie ou doctrines
2. Architecture
3. Contexte 1
4. Contexte 2
5. Temps 1
6. Temps 2
7. Echelle et proportion
8. Fonction
9. Flexibilité et polyvalence
10. Transparence 1 : le vitrail et la serre
11. Transparence 2 : généralisations
12. Transparence 3 : matérialité et ambiguïtés
13. Autonomie et Hétéronomie

Mode d'évaluation

examen écrit





Théorie de l'architecture et de la ville **L413THOBT Théorie de l'architecture et de la ville OBTENU**

Année	2	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L413TH
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui		



Ambiances

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L414AM
Semestre	4	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Ambiances Groupe 1

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L414AM
Semestre	4	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Ambiances L414AMCM01 Ambiances

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L414AM
Semestre	4	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Balez

Objectifs pédagogiques

Il s'agit d'approfondir les notions abordées lors du semestre précédent, mais cette fois en ce qui concerne les ambiances lumineuses uniquement. Des ambiances lumineuses bien conçues sont indissociables des qualités globales d'un projet architectural. Maîtriser la propagation de la lumière naturelle ou de la lumière artificielle, c'est savoir donner des qualités d'usage à son projet, le mettre en valeur et savoir faire des économies d'énergie.

La lumière rend visible l'espace : il n'y a pas d'architecture sans lumière. Mais comment intégrer les enjeux lumineux dans le projet ? Comment dimensionner une fenêtre ? Quels sont les avantages et les inconvénients des différents types de prise de jour ? Les enjeux environnementaux vus au premier semestre pourront alors être soulignés à travers la conception de l'éclairage naturel mais aussi artificiel.

La première partie du cours est consacrée à la lumière naturelle. Dans un second temps, les enjeux de l'éclairage artificiel sont abordés : relations entre éclairage naturel et éclairage artificiel : comment concevoir leurs articulations ?

Contenu

Enjeux

- Être cohérent avec le projet
- Voir (Lire (y compris l'espace), apprendre, méditer...)
- Améliorer la santé et/ ou le sentiment de sécurité
- Économiser l'énergie

Lumière

- Qu'est-ce que c'est ?
- Comment ça marche ?

Grandeurs photométriques

- Flux
- Intensité
- Éclairage
- Luminance

Vision

- comment ça marche ?
- Voir/ regarder/ observer

Lumière naturelle

- Facteur de lumière du jour
- Prises de jour
- Verticales

- Zénithales
- Stratégies de la lumière naturelle
- Prédéterminations de la lumière naturelle

Lumière artificielle

- Lampes
- Caractéristiques photométriques
- Caractéristiques non photométriques

La lumière artificielle dans le projet

- architectural
- urbain

Mode d'évaluation

Participation aux Td, exercice intermédiaire + examen final

Bibliographie

(extrait)

- Reiter S, Herde A de. L'éclairage naturel des bâtiments. Louvain-la-Neuve, Belgique: Presses universitaires de Louvain; 2004. 265 p. (cf. : energieplus-lesite.be)
- Fontoynt M, Perraudeau M, Avouac P, Lauby J-M. Construire avec la lumière naturelle. Champs-sur-Marne: CSTB éd.; 2011. 160 p.
- Collectif. 101 Mots de la Lumière dans l'Architecture. Archibooks; 2016.
- Plummer H. The architecture of natural light. London: Thames & Hudson; 2012. 256 p.
- Dubet A. Qu'est-ce que la lumière pour les architectes? Paris: Archibooks + Sautereau éd.; 2013. 55 p.
- Narboni, R., Lumière et ambiances: concevoir des éclairages pour l'architecture et la ville. Ed. le Moniteur, Paris. 2006.
- Descottes H, Ramos CE. Architectural lighting: designing with light and space. 1st ed. New York: Princeton Architectural Press; 2011. 144 p.
- Clair L., Architectures de lumière, Fragments, 2003, 112p.
- Narboni, R., La lumière et le paysage: créer des paysages nocturnes, Collection Techniques de conception. Le Moniteur, Paris. 2003.
- Laganie r V., Lumières architecturales en France, 2004



Ambiances L414AMCM02 Ambiances

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L414AM
Semestre	4	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Lopez Diaz



Ambiances L414AMOBT Ambiances obtenu

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L414AM
Semestre	4	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Ambiances L414AMTD Ambiances

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L414AM
Semestre	4	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Sourtcheva Kirov

Autres enseignants : M. Faas, Mme Bianco, Mme Habes, Mme Herry, Mme Saulnier

**Structures**

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L414S
Semestre	4	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Structures Groupe 1

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L414S
Semestre	4	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Structures L414ST01 TD Structures

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L414S
Semestre	4	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Leyral

Autres enseignants : M. Albarea, M. Chef, M. Covillault, Mme Genuys

**Structures**
L414STCM01 Structures

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L414S
Semestre	4	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Ebode



Structures L414STCM02 Structures

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L414S
Semestre	4	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Leyral



Structures L414STOBT Structures obtenu

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L414S
Semestre	4	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

**Stage ouvrier ou chantier**

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L414STOC
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	non		

**Sciences humaines**

Année	2	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui	



Sciences humaines Groupe 1

Année	2	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Sciences humaines L415SHCM01 Sciences humaines

Année	2	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Zanini

Objectifs pédagogiques

Approfondir qu'est-ce qu'une approche anthropologique et comment celui-ci peut contribuer à notre compréhension des processus de transformation de la ville, Paris tout en particulier.

Contenu

Il s'agit d'interroger et problématiser les enjeux anthropologique liés à la transformation urbaine à travers la notion du rez-de-chaussée de la ville. En éclairant la posture et les outils de la discipline, il sera question de réquestionner des recherches faites afin de pouvoir expliciter à travers des exemples concrets en quoi l'anthropologie nourrie la réflexion projectuelle.

L'hypothèse à explorer à travers un approche anthropologique est la suivant : les différents manières de concevoir les rez-de-chaussées de la ville (architecturale, urbanistique, économique, politique), comme un seuil entre espaces publics et espaces privés, engagent différentes formes et conceptions d'urbanité. Comparer le rez-de-chaussée de certaines rues ou quartiers du nord-est parisien récemment renouvelés, et d'autres plus historiques, permettra d'interroger les enjeux sur le plan de la vie citadine et les conceptions de la ville dont ils sont porteurs (par exemple, en analysant les outils technique mis en œuvre par les pouvoirs publics). Observer, analyser et questionner le rez-de-chaussée serait donc déjà une façon de commencer à interroger l'articulation entre différents échelles d'espace et de temps de la ville, mais aussi de commencer à comprendre comment une ville (ceux qui la habitent et ceux qui la gouvernent) pense elle-même.

Mode d'évaluation

Contrôle continu et examen oral final

Travaux requis

Cours magistraux et cours de méthodologie (TD)



Sciences humaines L415SHCM02 Sciences humaines

Année	2	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Zetlaoui Leger

Autre enseignant : Mme Dris

Objectifs pédagogiques

Ce cours est consacré aux notions d'espaces et d'équipements publics aux plans socio-économique, politique et spatial.

Il aborde les conditions de production, fabrication, conception de ces lieux et propose des méthodes pour en observer et en analyser les usages.

Contenu

Chaque séance de cours est consacrée à un type d'espace ou d'équipement public (espaces publics urbains, écoles, prisons, gares, ...)

Elle met en évidence les enjeux politiques et socio-économiques qui ont marqué leur création et leur généalogie, jusqu'à la période contemporaine où sont mises en tension des logiques économiques néolibérales et les enjeux de la transition écologique.

Des méthodes d'analyse des usages et des modalités d'appropriation de l'espace sont présentées, au regard des configurations architecturales et urbaines des lieux étudiés.

Mode d'évaluation

Contrôle continu + restitutions intermédiaires et finale d'un dossier + présence au cours.

Travaux requis

Les étudiants sont amenés à mobiliser les connaissances, les concepts notions et méthodes présentées en cours dans une étude de cas qu'ils ont à réaliser pour valider le cours. Ils choisissent un espace public ou un équipement public facilement accessible, rendent compte de son organisation spatiale et de ses usages.

Ils constituent au fur et à mesure du semestre un dossier avec des présentations intermédiaires.

Bibliographie

FOUCAULT (Michel) - Surveiller et punir. Naissance de la prison, Paris, Gallimard, Collection Tel, 2007 (1ère éd.1975).

GHEL (Jan) - Pour des villes à échelle humaine, traduction de Cities for people, Ecosociété, 2013.

GHEL (Jan), SVARRE (Birgitte) ,La vie dans l'espace public, Comment l'étudier, Eds Ecosociété, Canada, Québec, 2019

PAQUOT (Thierry) - L'espace public, Points Repères, La Découverte, 2009.

PINSON (Daniel) - Usage et architecture. Paris, L'Harmattan, 1993

RIVIÈRE (Clément), « Les enfants : révélateurs de nos rapports aux espaces publics », Métropolitiques, 18 juin 2012. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Les-enfants-revelateurs-denos.html>

Bibliographie complétée en cours.

Support de cours

Diaporama transmis à l'issue de chaque cours. Extraits de films, documentaires.
Guide pour réaliser l'exercice demandé.



Sciences humaines L415SHCM03 Sciences humaines

Année	2	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Lopez

Objectifs pédagogiques

La thématique de cette année tournera autour de la appréhension sociologique de l'espace public urbain. A partir des approches sociologiques et anthropologiques, nous aborderons les questions liées au voisinage, aux nouvelles pratiques citoyennes, à la participation citoyenne, aux conflits et aux transformations dans l'habiter.

Les étudiants se saisiront des questions liées aux pratiques contemporaines de l'espace publique à partir des études de cas en France et à l'étranger.



Sciences humaines L415SHOBT Sciences humaines obtenu

Année	2	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

**voyage bicursus : Culture architecturale - Usage et édification**

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
		Coefficient	1	Session de rattrapage	oui		

Enseignants : M. Gaubin, M. Rouby

Contenu

Voyage pédagogique des bicursus AI et IA



Histoire et théories de l'architecture et de la ville

Année	2	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L415HA
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Histoire et théories de l'architecture et de la ville Groupe 1

Année	2	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L415HA
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Histoire et théories de l'architecture et de la ville

L415HACM01 Histoire et théories de l'architecture et de la ville

Année	2	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L415HA
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Bassieres



Histoire et théories de l'architecture et de la ville L415HACM02 Histoire de l'architecture et de la ville

Année	2	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L415HA
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Brucculeri



Histoire et théories de l'architecture et de la ville L415HAOBT Histoire de l'architecture et de la ville OBTENU

Année	2	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L415HA
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

**Langues vivantes**

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L415LV
Semestre	4	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		



Langues vivantes Groupe 1

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L415LV
Semestre	4	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

**Langues vivantes**
L415LA Anglais

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L415LV
Semestre	4	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Enseignant : Mme Jones



Langues vivantes
L415LA Anglais
L415LA01 Anglais

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L415LV
Semestre	4	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Mac Fall



Langues vivantes
L415LA Anglais
L415LA02 Anglais

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L415LV
Semestre	4	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Mac Fall



Langues vivantes
L415LA Anglais
L415LA03 Anglais

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L415LV
Semestre	4	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Mac Fall



Langues vivantes
L415LA Anglais
L415LA04 Anglais

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L415LV
Semestre	4	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Enseignant : M. Mac Fall



Langues vivantes
L415LA Anglais
L415LA05 Anglais

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L415LV
Semestre	4	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Enseignant : M. Mac Fall



Langues vivantes
L415LA Anglais
L415LA06 Anglais

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L415LV
Semestre	4	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Enseignant : M. Mac Fall



Langues vivantes
L415LA Anglais
L415LA07 Anglais

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L415LV
Semestre	4	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Enseignant : M. Mac Fall



Langues vivantes
L415LA Anglais
L415LA08 Anglais

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L415LV
Semestre	4	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Enseignants : M. Bayegan, M. Mac Fall

**Langues vivantes**
L415LD Allemand

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L415LV
Semestre	4	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Vostell-Hasman

**Langues vivantes**
L415LE Espagnol

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L415LV
Semestre	4	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Taboada

**Langues vivantes**
L415LI Italien

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L415LV
Semestre	4	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Del Pezzo



Langues vivantes

L415LVOBT Langues vivantes obtenu

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L415LV
Semestre	4	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		



Perception et langage plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416PP
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



Perception et langage plastique Groupe 1

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416PP
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



Perception et langage plastique L416PP01 Perception et langage plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416PP
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Debombourg

Objectifs pédagogiques

'LE FUTUR.2 : réalisation d'un Aérodyne'

L'enseignement concrétise la question du futur et de ses possibles représentations à travers le bio-mimétisme, le réemploi, le recyclage. Mettre en perspective des idées audacieuses et aborder la question du lendemain comme une réflexion plastique globale.

Un projet artistique en volume de la conception à la réalisation finale.

Aborder le futur de manière intuitive ou théorique, une lecture critique et sensible de la réalité, développer un imaginaire pour les situations de demain.

Ici, les méthodes et techniques développées précédemment en 2D et 3D font l'objet d'une application dans le réel : du concept au plan jusqu'au prototype. Cette expérience s'accompagnera dans la pratique par des discussions, rencontres, sorties et visites sur le(s) site(s) en question.

Proposer une nouvelle dimension de l'espace artistique.

Contenu

Un cours axé sur la pratique en volume avant tout, de la phase de conception à la réalisation en atelier.

L'organisation des cours va se diviser en plusieurs étapes de recherche, en passant par le prototypage jusqu'à la réalisation finale avec un workshop à l'extérieur de l'école. Un compte-rendu de toute l'expérience est ensuite évalué par un jury professionnel extérieur.

Les sujets de travaux se baseront sur la notion de futur à travers des exercices à l'intérieur et à l'extérieur de l'Ecole. Il sera question de paysage, d'architecture, de design d'urbanisme, ...et surtout d'imagination. L'objectif de ce cours est d'arriver à relier expérimentations et recherches pour mettre en place une méthode de travail efficace face à un environnement complexe.

Mode d'évaluation

Contrôle continu 50% / projet de fin de semestre 50%

Travaux requis

Travail en atelier et sur site, cet enseignement est dispensé au sein de petits groupes d'étudiants et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes. Série d'exercices, travail individuel avec séances de critiques collectives.





Perception et langage plastique L416PP02 Perception et langage plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416PP
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Debombourg

Objectifs pédagogiques

'SCULPTURE CONTEXTUELLE'

Cet enseignement prolonge et concrétise le semestre précédent sur la pratique du dessin et du volume à travers une démarche contextuelle, en lien avec l'environnement.

Un projet d'installation / sculpture éphémère sur site, de la conception à la réalisation finale.

Aborder une lecture critique et sensible de l'espace, être capable de développer une stratégie d'approche et de réalisation face aux contraintes d'une situation.

Ici, les méthodes et techniques développées précédemment en 2D et 3D font l'objet d'une application dans la réalité, c'est l'occasion de se tester. Cette expérience s'accompagnera dans la pratique par des discussions, rencontres, sorties et visites sur le(s) site(s) en question.

Entrer dans la réalité par un projet avec une stratégie sensible à l'espace sur un plan écologique, économique et social.

Contenu

Un cours axé sur la pratique en volume avant tout, de la phase de conception à la réalisation sur site, une vraie expérience de terrain.

L'organisation des cours va se diviser en plusieurs étapes de recherche, en passant par le prototypage jusqu'à la réalisation finale avec un workshop à l'extérieur de l'école. Un compte rendu de toute l'expérience est ensuite évalué par un jury professionnel extérieur.

L'objectif de ce cours est d'arriver à relier expérimentations et recherches pour mettre en place une méthode de travail efficace face à un environnement complexe.

Mode d'évaluation

Contrôle continu 50% / projet de fin de semestre 50%

Travaux requis

Travail en atelier et sur site, cet enseignement est dispensé au sein de petits groupes d'étudiants et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes. Série d'exercices, travail individuel avec séances de critiques collectives.





Perception et langage plastique L416PP03 Perception et langage plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416PP
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Delarue

Objectifs pédagogiques

Objectif : Deux séquences de travail, l'une pour expérimenter le rapport à l'espace par l'expérience du corps en mouvement, l'autre pour explorer la représentation d'un territoire inconnu ou au contraire très familier. Attitudes, regards, actions et expression dans l'espace. Deux approches très différentes de l'espace, l'une très volontaire, l'autre plus attentive.

Contenu

Expériences dans la salle de classe où nous verrons comment changer notre perception d'un espace « familier » et comment transformer l'espace de manière performative et sculpturale, avec les objets présents dans la salle.

Ces travaux engagent le corps dans l'espace, requièrent une attention aux gestes, à l'équilibre des formes et des forces, à l'expérimentation au moins autant qu'au résultat. Le travail est collectif, l'attention de chacun est nécessaire à la qualité de l'expérience.

A la suite de cette approche de l'espace, sont prévues des séances de travail où nous ferons l'expérience du dessin dans les rues, au rythme de la marche, à l'écoute des sons. Tenter la perception de l'espace et du temps dans le même mouvement, retranscrit par les gestes du dessin.

Découvrir des jardins, arpenter des rues à l'écoute des sons, attentifs aux signes, aux abords de l'école et en banlieue proche.

Nous ferons cette expérience en peinture aussi en racontant des faits quotidiens, ou 'sur le motif'.

Dessiner et peindre dehors, sur le bord du canal, derrière l'école, par exemple.

En fonction de l'actualité, visites d'expositions, en fonction de la météo, des ajustements sont toujours à prévoir !

Mode d'évaluation

Evaluation

Assiduité participation capacité d'expérience et de découverte sont demandés à chacun des étudiants. Contrôle continu et évaluation finale des travaux plastiques.

Travaux requis

Le matériel de travail est simple : papier: feuilles format raisin et carnet, crayons, fusains, peinture (gouache, acrylique ou aquarelle) et pinceaux.





Perception et langage plastique L416PP04 Perception et langage plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416PP
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Objectifs pédagogiques

PARCOURIR LA VILLE PAR LA COULEUR

Aborder la couleur par l'échantillonnage et la mise en espace

Travailler la peinture petit et grand format, ses outils, ses supports

Se cultiver auprès des artistes de la modernité

Contenu

La couleur est abordée sous l'angle de la perception sensible.

1/ UN NUANCIER DE VOYAGE

Un premier exercice en plusieurs étapes sera consacré à la réalisation d'un nuancier de voyage à l'aquarelle sur une destination au choix.

Nous aborderons les techniques de mélanges de la couleur, l'utilisation d'outils spécifiques, de l'acrylique à l'aquarelle.

Parralèlement nous étudierons le BAUHAUS

2/ L'ESPACE DE LA COULEUR

Entre Josef Albers et James Turrell, nous étudierons les capacités des couleurs à créer des espaces et nous expérimenterons en atelier à l'aide de volumes et de maquettes

Parralèlement, nous étudierons le MINIMALISME

3/ LA COULEUR IN SITU

Sur un site choisi proche de l'école, nous réaliserons des interventions dans l'espace public - entre land Art et street Art.

Parralèlement, nous étudierons LE LAND ART

Pour voir des travaux de mes étudiants :

<https://www.facebook.com/de-Neulin-Ensaplv-787609924600044>

Mode d'évaluation

Les étudiants seront évalués sur leur assiduité pendant les cours et sur leurs capacités à rendre compte des différentes étapes de leur travail : compréhension des enjeux du sujet, relevés, travail en atelier, réalisation et mise en valeur du projet final.

Travaux requis

Visite d'expositions

Approche technique des outils graphiques et plastiques

Histoire de l'art

Travaux personnels en atelier, individuel et en groupes.

Exercices et rendu final



Perception et langage plastique L416PP05 Perception et langage plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416PP
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Julien



Perception et langage plastique L416PP06 Perception et langage plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416PP
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Patarroni

Objectifs pédagogiques

Photographier l'habitat,
(Sous différents points de vue)

De l'intérieur (Usages et pratiques du logement)
Et depuis l'espace public

L'objectif de cette proposition est d'amener les étudiants à s'interroger, par le biais de la photographie, à expérimenter les diverses manières de produire une image en lien avec une thématique. Ici, dans le cadre de cet atelier l'habitat sera abordé selon deux axes.

Le premier, porte sur les différentes façons dont les objets domestiques et le corps occupent l'espace habité. En d'autres termes, il s'agira pour l'étudiant de retranscrire plastiquement les différentes pratiques et usages, d'un ou plusieurs espace d'un logement. Pour cela il sera amené à faire une analyse d'un logement (le sien ou autre).

Le deuxième axe de recherche de l'atelier poursuivra les observations photographiques préalablement menées, mais depuis l'espace public, à partir différents lieux de la ville.

Des visites d'expositions (en lien avec la thématique) seront organisées.

Mode d'évaluation

Déroulé :
Chaque étudiant devra restituer son observation par le biais de la photographie.

Critères d'évaluation :
Capacité de l'étudiant à analyser aussi bien un espace quotidien de logement, ses usages, que la situation d'un habitat dans l'espace public et à en faire émerger une proposition plastique.

Bibliographie

Références : JN Niépce, de Daguerre à Baldus, Moholy-Nagy, Le Corbusier, Walker Evans, Henri Salesse, Anna et Bernhard Blume, Thomas Struth, Stephen Shore, Gilles Saussier, Stephane Couturier, Benoît Fougeirol, Chantal Akerman (Saute ma ville), Jacques Tati (Mon oncle), Hitchcock (Fenêtre sur cour).





Perception et langage plastique L416PP07 Perception et langage plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416PP
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Reip

Objectifs pédagogiques

Interroger un environnement parcouru, familier, et dégager ses particularités. Observer, questionner et transformer des éléments du quotidien.

Intégrer la notion de mouvement, de déplacement dans l'observation et le ressenti d'un contexte.

Travailler le dessin d'observation sur différents formats puis poursuivre par une réalisation plastique au choix (dispositif, volume, édition, vidéo, animation, performance,...).

Développer une méthodologie de travail de la prise de notes à la maquette, jusqu'à la réalisation du dispositif à l'échelle voulu.

Contenu

Dans l'ouvrage « Marcher, créer- Déplacements, flâneries, dérives dans l'art de la fin du XXe siècle », Thierry Davila, critique d'art, analyse le rapport qu'entretiennent certains artistes à la marche, au déplacement, au mouvement, à travers différentes formes de créations.

Vous travaillerez à partir d'un parcours quotidien ou régulier de votre choix, et vous rendrez compte de la singularité de ce temps et de cet espace parcouru par le biais du dessin puis par une réalisation plastique au choix (dispositif, volume, édition, vidéo, animation, performance,...).

Visites ponctuelles d'expositions en lien avec le sujet.

Mode d'évaluation

contrôle continu, rendus ponctuels

Travaux requis

Travailler le dessin d'observation sur différents formats.

Développer une méthodologie de travail de la prise de notes à la maquette, jusqu'à la réalisation du dispositif à l'échelle voulu.

Bibliographie

Références : « Marcher, créer- Déplacements, flâneries, dérives dans l'art de la fin du XXe siècle », Walkspaces, la marche comme pratique esthétique de Francesco Careri, L'art de marcher de Rebecca Solnit, Je me suis mis en route de Frank Venaille, Zones de Jean Rolin, les œuvres de Stanley Brouwn, André Cadere, Mircea Cantor, Dector et Dupuy, Mickael Asher, Hamish Fulton, Francis Aljys, Gabriel Orozco, Julien Prévieux, Laurent Tixador/ Abraham Poincheval, Fayçal Baghriche,...

Support de cours

Références iconographiques, bibliographiques, vidéos, expositions.





Perception et langage plastique L416PP08 Perception et langage plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416PP
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Reip



Perception et langage plastique L416PP09 Perception et langage plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416PP
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Sa



Perception et langage plastique L416PP10 Perception et langage plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416PP
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Segers



Perception et langage plastique L416PP11 Perception et langage plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416PP
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Vandon



Perception et langage plastique L416PPOBT Perception et langage plastique obtenu

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416PP
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



Représentation de l'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416RA
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



Représentation de l'architecture L416RA01 Représentation de l'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416RA
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Doulet



Représentation de l'architecture L416RA02 Représentation de l'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416RA
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Enseignant : M. Doulet



Représentation de l'architecture L416RA03 Représentation de l'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416RA
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Berndt



Représentation de l'architecture L416RA04 Représentation de l'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416RA
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsables : M. Dufilho, Mme Pion



Représentation de l'architecture L416RA05 Représentation de l'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416RA
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Beautems



Représentation de l'architecture L416RA06 Représentation de l'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416RA
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsables : M. Gaillard, Mme Pernin



Représentation de l'architecture L416RA07 Représentation de l'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416RA
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsables : M. Dufilho, Mme Pion



Représentation de l'architecture L416RA08 Représentation de l'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416RA
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsables : M. Chastanier, Mme Pion



Représentation de l'architecture L416RA09 Représentation de l'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416RA
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsables : M. Chastanier, Mme Pion



Représentation de l'architecture L416RA10 Représentation de l'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416RA
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Del Pezzo



Représentation de l'architecture L416RA11 Représentation de l'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416RA
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Gaillard

Autre enseignant : Mme Pernin



Représentation de l'architecture L416RA12 Représentation de l'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416RA
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



Représentation de l'architecture LRAOBT Représentation de l'architecture obtenu

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416RA
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



Théorie de l'architecture

Année	3	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L517CT
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui		



Théorie de l'architecture Groupe 1

Année	3	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L517CT
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui		



Théorie de l'architecture L517CTCM01 L'habitat collectif

Année	3	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L517CT
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Pignot

Objectifs pédagogiques

- Acquérir des connaissances sur le thème de l'habitation collective pour concevoir en s'adossant à un corpus théorique et pratique
- Savoir Décire et Analyser tous les constituants qui composent des habitations collectives exemplaires du début 19^{ème} siècle à aujourd'hui pour pouvoir s'en inspirer, s'en servir dans le processus de conception
- Connaître les conditions historiques, géographiques, culturelles d'émergences de ces réalisations

Contenu

Ce cours est un cours transversal de théorie articulé aux groupes de projet du semestre 5 traitant de la question de l'habitation collective en milieu urbain.

Depuis la fin 18^{ème}, avec le début de l'industrialisation le problème de l'Habitation collective s'est posée de manière cruciale dans toutes les grandes villes européennes. Les architectes se sont alors emparés de cette même question toujours d'actualité : comment résoudre cette équation difficile : loger de manière décente le plus grand nombre possible et créer les conditions qui vont leur permettre d' « habiter » . Comment améliorer les conditions de vie des humains.

Ces architectes ont écrit des textes (Théorie) et construit des édifices d'habitations collectives qui constituent un héritage théorique et pratique sur lequel les projets contemporains pourraient ou devraient s'adosser. Le cours est structuré chronologiquement du début XIX^{ème} à aujourd'hui en mettant à jour les influences et les débats entre les différents pays européens, ainsi que les particularités et spécificités culturelles, historiques, géographiques des conditions d'émergence de ces réalisations. La lecture de l'évolution des notions d'usage, de confort et d'intimité dévoileront les changements de modes de vie et leurs traductions dans l'espace de ces habitations.

Au travers de l'analyse de ce corpus on réinterrogera les questions de conception que se pose tout architecte quand il conçoit des habitations collectives : La question de la forme urbaine et de la typologie, de l'inscription de l'édifice dans le tissu de la ville, la question des espaces collectifs extérieurs ou intérieurs, la question de la distribution et de l'agencement des logements, la question de l'organisation intérieure du logement et de son rapport à l'environnement sans oublier celle des modes constructifs.

La portée de ce cours se veut pragmatique c'est-à-dire tournée vers l'action de conception : l'analyse de ces œuvres peuvent nous apporter des réponses aux questions que nous nous posons aujourd'hui : comment concevoir ou réhabiliter des édifices qui permettent « l'habiter » à l'heure du réchauffement climatique, des crises migratoires, et des pandémies. Nous apportent- elles des réponses ? sur les figures urbaines de la densité et de l'équilibre à trouver avec la présence de la nature, sur l'adaptabilité aux différents modes de vie, sur les espaces partagés, sur les modes constructifs et ceux d'énergie passive.

Mode d'évaluation

Partiel en fin de semestre : analyse, comparaison et re contextualisation de deux réalisations d'habitations collectives d'époques différentes

Les étudiants ne s'étant pas présenté à cette première session ne pourront pas se présenter au rattrapage

Travaux requis

prise de notes pendant le cours, approfondissement par la lecture d'ouvrages de la bibliographie

Bibliographie

A chaque cours est donné une bibliographie lui correspondant

Support de cours

résumé du diaporama présenté en cours



Théorie de l'architecture L517CTCMOBT L'habitat collectif Obtenu

Année	3	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L517CT
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui		



Projet d'architecture

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		



Projet d'architecture Groupe 1

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		



Projet d'architecture L517PA01 Projet d'architecture

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Nussaume

Autres enseignants : M. Docarragal Montero, M. Saubot



Projet d'architecture L517PA02 Projet d'architecture

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Elefteriou

Autre enseignant : M. Martin

Objectifs pédagogiques

L'objectif poursuivi dans le cadre de cet enseignement est de permettre aux étudiants d'être en capacité de concevoir un projet de logements collectifs dans un tissu urbain constitué et complexe, tout en favorisant l'acquisition des outils de conception et l'appréhension d'une culture architecturale centrée sur les questions de la conception de l'habitat collectif et son rapport à la ville.

Contenu

Les cours sont hebdomadaires et s'organisent en deux temps : Le début de la matinée est consacré aux cours, travail d'analyses, exposés et visites, le reste de la journée aux corrections des exercices et suivis des projets.

Les séances du matin apportent, via des travaux d'analyses effectués par les étudiants et des cours dispensés par les enseignants, les outils et les connaissances nécessaires à l'élaboration d'un projet collectif de logements. Les principaux thèmes abordés sont : la question de l'habitation collective et son apparition, les typologies, assemblages, modes distributifs et modes constructifs, les composantes du logement et leurs usages, les espaces de transition du public au privé, les prolongements extérieurs au logement, les orientations et les vues, la tectonique du bâtiment et ouvertures, etc.

L'après-midi est consacré au travail de projet. Deux à trois exercices rythment le semestre et permettent d'aborder, de manière progressive, la question du logement collectif, dans la continuité des enseignements de deuxième année.

L'approche explore la question de l'habitation comme moyen d'habiter la ville, et favorise un travail à toutes les échelles, depuis le site de projet (paysage, ville, quartier, parcelle, etc.) jusqu'à chaque pièce composant le logement. Le travail de projet repose sur la simultanéité d'un travail volumétrique adapté et intégré au contexte existant et de la mise en place d'un mode d'habiter (typologies, assemblages, qualités intérieures du logement).

Il s'agit de prendre conscience de la potentialité d'un site, à travers ses vues, ses limites, sa topographie, son orientation, et tirer le meilleur parti de cette situation urbaine spécifique, en explorant les typologies et les échelles possibles au regard de ce contexte. L'idée est de travailler le projet d'habitation comme un élément constitutif d'une séquence urbaine, d'aborder le projet comme l'articulation et l'interaction d'échelles appropriées, et de viser la cohérence entre typologie, distribution et mode constructif.

Ce travail s'effectue avec des allers-retours constants entre différentes échelles de représentation (du 1/500ème au 1/50ème, voire 1/20ème) et différents outils (plans, maquettes, dessins, perspectives).

Ces sauts d'échelles, permettent de travailler du projet global jusqu'à l'intérieur du logement, sans jamais perdre de vue le projet d'ensemble et le rapport au contexte.

La question de l'habitation en ville aujourd'hui est explorée, dans tous ses aspects, que ce soit de densité possible et acceptable, de qualité urbaine, d'évolution des modes de vie et d'aspects environnementaux.

Mode d'évaluation

Contrôle continu, présentation hebdomadaire des travaux en cours. Rendus intermédiaires et rendu final.

Travaux requis

L'organisation du semestre alternera travail en groupe et individuel. Les projets seront rendus selon les instructions donnée en cours et seront finalisés aux échelles conventionnelles d'un avant-projet d'architecture (1/500 pour le projet général et 1/200, 1/100 ; détails au 1 /50 et + si nécessaire ; représentations 3D et maquettes, etc.)
Une maquette du site du dernier exercice sera réalisée en groupe.



Projet d'architecture L517PA03 Projet d'architecture

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Gaudin

Autres enseignants : M. d'Andlau, Mme Quancard

Objectifs pédagogiques

Après l'exercice du petit immeuble entre mitoyens abordé en deuxième année, le projet de ce semestre s'inscrit dans la perspective d'un apprentissage progressif de la complexité de l'architecture de l'habitation collective. Il aborde les trois échelles de l'habitation collective en milieu urbain : Projeter un fragment urbain, ici au travers de la création d'un système de trois ou quatre grandes parcelles, dessiner un immeuble d'habitation, concevoir différents types de logements. Chaque étudiant devra concevoir une unité résidentielle composée de différents types d'habitats dans un contexte urbain constitué et en mutation. Le nombre de logements n'est pas une donnée programmatique, il sera le résultat de la recherche des étudiants pour proposer le plus grand nombre d'habitations sans que ce nombre ne porte préjudice à leur qualité. Il procède d'une réponse aux questions générales de densité et de capacité d'accueil d'une ville. En d'autres termes: afin de limiter les effets néfastes de l'étalement urbain - diminution de la surface des terres agricoles, imperméabilisation des sols - comment densifier la ville tout en la qualifiant.

Cet exercice est construit pour acquérir les bases solides de conception du logement en milieu urbain, base indispensable pour aborder l'apprentissage du projet à l'échelle urbaine et territoriale.

Contenu

Savoir projeter une forme urbaine à l'échelle d'une grande parcelle (environ 2500 m²) 1/500 :

- analyse du contexte, étude de la morphogénèse, reconnaissance des types de tissu et des typologies d'habitat,....ech 1/2000 au 1/200
- formuler une intention de projet en groupe : le plus souvent il s'agit d'un groupe de 4 étudiants.
- Prise de position par rapport au contexte urbain et formulation des intentions
- Composition des pleins et des vides et des différentes échelles d'habitation ech 1/500 : nommer les vides, dimensionner les pleins
- Réalisation d'une maquette au 1/500 synthétisant la prise de position par rapport au contexte urbain
- Se familiariser avec les notions : Ilot, Parcelle, Mitoyenneté, vis-à-vis, gabarits.....
- Organisation distributive de la parcelle et ses séquences successives.....

Architecture de l'habitat collectif ech 1/200 à 1/100 :

- Projeter les différents types d'habitats au sein de la parcelle, de l'individuel au grand immeuble : maison à cour, maisons superposées, habitations intermédiaires, immeuble collectif...
- Mise en forme de la distribution collective
- Conception itérative entre les échelles : urbaine, parcellaire et celle de l'immeuble
- Composition typologique au sein de l'immeuble, assemblages verticalement et horizontalement...
- Identification des points singuliers de l'immeuble, mise en place du thème répétition et variations

L'architecture du logement ech 1/ 200 à 1/20

- Organisation du plan selon des principes typologiques, identification et hiérarchie des espaces du logement....
- Dimensionnement des espaces

- Mise en place de la partition structurelle et différenciation porteur /porté
- Les prolongements extérieurs du logement, mise en perspective dedans/dehors....
- Les relations de voisinage entre logements : dessus /dessous ; vis-à-vis ; cote à cote...
- introduction au thème : La fenêtre, la façade, la construction

Mode d'évaluation

Critères d'évaluation : capacité à faire le lien entre les savoirs, les pratiques et les disciplines enseignées, capacité à exposer, argumenter un projet et émettre un avis critique, capacité à participer collectivement à l'élaboration d'un projet commun.

Evaluation des exercices intermédiaires , évaluation du rendu final.

Support de cours

La journée d'enseignement s'articule en deux temps :

- Le matin, la plupart du temps, autour de cours « magistraux » dispensés par Bruno Gaudin et Vincen Cornu et articulés selon l'avancement du projet : Urbanité de la maison à cour, l'habitation médiévale, les systèmes distributifs de l'immeuble , la fenêtre et la façade, etc..... Ces cours apportent aux étudiants une culture architecturale centrée sur la question de l'habitation collective, son histoire, ses enjeux actuels.....Culture indispensable à l'ouverture d'esprit et au développement du projet.....

- l'après-midi est consacrée à la correction des travaux des étudiants soit en groupe soit individuellement selon les étapes de la conception.



Projet d'architecture L517PA04 Projet d'architecture

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Cornu

Autre enseignant : M. Dutertre

Objectifs pédagogiques

L'objectif poursuivi dans le cadre de cet enseignement est de permettre aux étudiants d'être en capacité de concevoir un projet de logements collectifs dans un tissu urbain constitué et complexe, tout en favorisant l'acquisition des outils de conception et l'appréhension d'une culture architecturale centrée sur les questions de la conception de l'habitat collectif et son rapport à la ville.

Contenu

Les cours sont hebdomadaires et s'organisent en deux temps : Le début de la matinée est consacré aux cours, travail d'analyses, exposés et visites, le reste de la journée aux corrections des exercices et suivis des projets.

Les séances du matin apportent, via des travaux d'analyses effectués par les étudiants et des cours dispensés par les enseignants, les outils et les connaissances nécessaires à l'élaboration d'un projet collectif de logements. Les principaux thèmes abordés sont : la question de l'habitation collective et son apparition, les typologies, assemblages, modes distributifs et modes constructifs, les composantes du logement et leurs usages, les espaces de transition du public au privé, les prolongements extérieurs au logement, les orientations et les vues, la tectonique du bâtiment et ouvertures, etc.

L'après-midi est consacré au travail de projet. Deux à trois exercices rythment le semestre et permettent d'aborder, de manière progressive, la question du logement collectif, dans la continuité des enseignements de deuxième année.

L'approche explore la question de l'habitation comme moyen d'habiter la ville, et favorise un travail à toutes les échelles, depuis le site de projet (paysage, ville, quartier, parcelle, etc.) jusqu'à chaque pièce composant le logement. Le travail de projet repose sur la simultanéité d'un travail volumétrique adapté et intégré au contexte existant et de la mise en place d'un mode d'habiter (typologies, assemblages, qualités intérieures du logement).

Il s'agit de prendre conscience de la potentialité d'un site, à travers ses vues, ses limites, sa topographie, son orientation, et tirer le meilleur parti de cette situation urbaine spécifique, en explorant les typologies et les échelles possibles au regard de ce contexte. L'idée est de travailler le projet d'habitation comme un élément constitutif d'une séquence urbaine, d'aborder le projet comme l'articulation et l'interaction d'échelles appropriées, et de viser la cohérence entre typologie, distribution et mode constructif.

Ce travail s'effectue avec des allers-retours constants entre différentes échelles de représentation (du 1/500ème au 1/50ème, voire 1/20ème) et différents outils (plans, maquettes, dessins, perspectives).

Ces sauts d'échelles, permettent de travailler du projet global jusqu'à l'intérieur du logement, sans jamais perdre de vue le projet d'ensemble et le rapport au contexte.

La question de l'habitation en ville aujourd'hui est explorée, dans tous ses aspects, que ce soit de densité possible et acceptable, de qualité urbaine, d'évolution des modes de vie et d'aspects environnementaux.

Mode d'évaluation

Contrôle continu, présentation hebdomadaire des travaux en cours. Rendus intermédiaires et rendu final.

Travaux requis

L'organisation du semestre alternera travail en groupe et individuel. Les projets seront rendus selon les instructions donnée en cours et seront finalisés aux échelles conventionnelles d'un avant-projet d'architecture (1/500 pour le projet général et 1/200, 1/100 ; détails au 1 /50 et + si nécessaire ; représentations 3D et maquettes, etc.)
Une maquette du site du dernier exercice sera réalisée en groupe.



Projet d'architecture L517PA05 Projet d'architecture

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Botineau

Autre enseignant : M. Fevrier

Objectifs pédagogiques

L'objectif de cet atelier de projet est de poursuivre et d'approfondir l'acquisition des fondamentaux de la conception et de la représentation du projet d'architecture entamée en première et deuxième année. L'enseignement, dispensé à travers des cours, des visites, des analyses et le développement d'un projet, sera centré sur la question de l'habitat collectif en milieu urbain.

Contenu

Développé dans une suite de séquences comme autant de moments qui interrogent les dimensions du projet, l'enseignement propose une démarche exploratoire. Dans la continuité et en complémentarité de l'enseignement dispensé en deuxième année, il donne l'occasion à travers une série d'exercices courts et d'analyses, de développer un projet de logements dans un site urbain constitué.

Exercices préliminaires, synthèse et représentation

Afin d'aborder le projet dans les meilleures conditions nous proposons une série d'exercices préliminaires sur le logement et sa représentation, explorant la question typologique et ses assemblages, la transition entre le public et le privé, le collectif et l'individuel et l'organisation volumétrique dans un site urbain.

Ces exercices permettent d'aborder différentes clés d'entrée au projet de manière dissociée, parfois décontextualisée, et d'effectuer ensuite un travail de synthèse où l'étudiant repense, réadapte le travail effectué précédemment lors du développement final du projet. Ces exercices courts sont l'occasion de se mettre dans une posture d'expérimentation et d'offrir un moment de concentration pendant un temps court sur un seul aspect du projet.

Le projet final fera la synthèse :

- De la relation au site, paysage urbain et territoire et sa transformation, de la qualité des séquences d'approche et des parcours, transition entre l'espace public et l'espace privé...de la rue au logement,
- De la qualité des typologies qui suivant la strate habitée permettent d'offrir des spécificités d'appartenance (sol, rue, cour, quartier, grand paysage), des imbrications de logements, des dispositifs de distribution, des seuils, des espaces intérieurs du point de vue des usages et de la lumière naturelle, des espaces extérieurs privatifs ou partagés
- De la relation entre structure, spatialité et lumière, de la géométrie, l'échelle, la mesure des dispositifs construits et des lieux proposés.

Dès la première séquence et tout au long du semestre sera abordée la question de l'écriture architecturale, relation entre enveloppe, structure et matérialité, qui sera l'occasion de mise au point de détails et d'une représentation précise et claire du projet.

Culture critique et partagée

En complément, un travail analytique est proposé en début de semestre et mené en même temps que les exercices courts. Il porte sur des références de l'histoire de l'architecture du logement qui peuvent ensuite servir de déclencheur au projet. L'analyse permet ici de déconstruire un projet pour comprendre le cheminement intellectuel qui a pu donner forme à une idée. Ce travail préparatoire permet au moment d'aborder le projet, de mettre en perspective les questions liées à la conception et d'installer une distance critique. A chaque séance deux ou trois binômes d'étudiant.e.s restitueront leur travail d'analyse. Un visionnage régulier de conférences ainsi que la lecture d'écrits théoriques sur le logement viendront compléter le travail d'analyse, visant à l'acquisition d'une culture partagée par l'atelier.

Pensée constructive

La réflexion sur la question constructive guidera la conception. Comment la relation entre structure spatiale et structure constructive peut-elle concrétiser des intentions de projet, exprimer une sensibilité ou rendre

compte de la dimension sensible, non mesurable d'un projet. Quels liens entre structure, lumière et matérialité ? Quel rapport une structure peut-elle entretenir avec un paysage naturel ou urbain ?

La pensée constructive permettra ici d'explorer la capacité de flexibilité et d'adaptabilité d'un édifice à une diversité typologique, de comprendre comment la structure peut devenir un élément de permanence du projet dans le temps et comment la question de la matérialité, témoin de la flexibilité et de la durabilité d'un édifice, prend alors tout son sens.

En envisageant très tôt dans le processus de conception le rapport de la structure à l'enveloppe, les étudiant.e.s découvriront comment la façade prend de l'épaisseur et de la consistance, pour s'adresser à un environnement proche et lointain par ses variations et ses vibrations et s'adapte à son milieu par l'intégration de dispositifs spécifiques (protection solaire, occultation, systèmes de ventilation naturelle, mécanisme de récupération des eaux de pluie qui font partie intégrante de la manière dont l'édifice se pense et se clôt).

Enjeux contemporains

L'enseignement proposé introduira durant ce semestre consacré à la conception du logement des réflexions sur les enjeux actuels (sociaux, économiques, environnementaux,...) en questionnant par exemple la mixité typologique, l'évolution des modes de vie et la diversité actuelle des modes d' « habiter », la flexibilité et l'adaptabilité, la nécessité de réinterroger les normes pour permettre l'expérimentation et l'innovation, l'économie de moyens, la matérialité, une densité forte mais « désirable » (la proximité sans la promiscuité), la mutualisation des espaces, les usages partagés et le rapport à la nature.

Site de projet : Le Pré Saint Gervais

Mode d'évaluation

Evaluation sur l'analyse, les exercices courts et le projet final.

Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

A chaque séance : présentation de l'avancement avec croquis, maquettes, dessins

Classeur A3 collectant tout l'historique du travail et présentation de la globalité du travail réalisé en maquettes au cours du semestre.

Travaux requis

Analyse / Exercices courts / Projet final

Présence et présentation hebdomadaire (affichage) obligatoire.

Les corrections sont régulières, le suivi et l'évolution de chacun est assuré dans la cadre du collectif sous la forme de présentations, de corrections partagées et de corrections individuelles. L'enseignement combine des cours d'atelier sur les questions théoriques articulées au travail de projet, et des exposés dirigés des étudiants, ainsi que des commentaires de texte et des séances de TD sur les techniques de mise en forme des exercices.

Une attention particulière est accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils sont conduits à entreprendre pour les aboutir.

L'atelier est conçu comme un milieu fertile et un lieu de liberté où la prise de parole individuelle et le débat collectif seront encouragés.

Langue du cours et de communication : français



Projet d'architecture L517PA06 Projet d'architecture

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Hofstein

Autre enseignant : Mme Roqueplo

Objectifs pédagogiques

Le logement est actuellement encombré d'une pléthore de réglementations énergétiques, de normes et de prescriptions diverses. Ces nouvelles règles, parfois paradoxales, concernent les épaisseurs, les matériaux et les produits, les calculs et les formules mais semblent se préoccuper rarement de la qualité du logement, de son organisation et de sa forme.

Il faut être de plus en plus performant techniquement. Soit !

Mais l'espace du logis, son usage, sa surface et sa lumière ne paraissent pas être au cœur des débats. Par contre, le résultat au sujet de sa consommation énergétique est un vrai sujet.

Cette culture du résultat commence tôt, par exemple à l'école : on y apprend la prouesse, la réussite par la vitesse et la compétition. Tout cela se retrouve dans une certaine vision du monde, un monde désormais soumis aux agences de notation qui attribuent, comme à des premiers de la classe, des médailles de solvabilité aux entreprises ainsi qu'aux nations, ces dernières alors comparables à des firmes plus ou moins prospères.

Le logement n'échappe pas à cette culture de la notation. Evalué selon des critères de performance, obéissant à des calculs et des indices, il devient un produit au sein d'un marché, et on oublie qu'il est d'abord un Projet.

Les différentes formes du logement ont constitué depuis longtemps un terrain projectuel d'une grande richesse basée sur des études typologiques sur l'espace intérieur, mais aussi sur espaces extérieurs, que l'on nomme par défaut « les espaces connexes » : cours, coursives, halls, espaces communs et partagés, escaliers, toitures (cette dernière ayant la possibilité d'offrir un nouveau sol pour tous et non pas bêtement « une cinquième façade »).

L'espace du logement est donc aussi formé et prolongé par ce qui l'unit et le sépare de ses voisins, un espace dans lequel on ne vit pas mais que l'on habite hors les limites de son propre logis, sans lequel il n'y aurait pas de distance, d'ouverture à l'autre et au monde. Les lieux « externes » du logis sont des espaces vides mais non vidés, partageables par tous, construits pour que la ville y soit présente dehors et dedans.

Les meilleurs projets de logements, construits ou non, ont toujours su faire la démonstration qu'habiter était aussi un prolongement du vivre chez soi. Habiter son appartement c'est aussi habiter son quartier, partager son lieu et son temps au lieu de privilégier un repli sur soi, face à son écran, loin du monde.

Souvenons-nous de cette conférence à l'été 1990 au cours de laquelle Jean Dubuisson avait présenté les plans du projet « Shape Village' construit en 1952 à Saint-Germain-en-Laye. Dubuisson avait décrit ses plans, montré des transparences et surtout défendu l'idée de la 'pièce en plus', un espace ouvert sur le salon où 'madame pouvait y faire sa couture'. Une bonne moitié de la salle l'avait hué, probablement dans un élan féministe resté aveugle à la possibilité qu'un plan de logement idéal pouvait offrir : un espace en « plus »

Sommes-nous devenus incultes pour ne pas nous souvenir que tout projet a pour socle l'ordinaire et pour mission de l'élever à une dimension supérieure, le 'poétiser » ? Avons-nous perdu le devoir de penser qu'une maison est un palais et que celui-ci doit être construit pour tous?

Inscrit dans notre culture, le logement et ses projets sont aussi inscrits dans la langue: Plusieurs d'entre eux portent des noms, qui évoquent à eux seuls la richesse programmatique : les maisons US-oniennes où ce '

US ' signifiait à la fois un logis minimum pour l'Amérique, mais aussi un logement pour « US », 'Nous '.

C'est aussi le cas du projet des « immeubles-villas » énoncé paradoxal par excellence où se rassemblent et se côtoient au-dessus du sol deux typologies opposées en un ensemble totalement homogène et maîtrisé où logis et jardin construisent une réciprocité.

Il ne s'agit pas ici de mélancolie à propos de schémas figés, vieux, désuets et rangés dans les cartons de ces architectes que certains souhaitent muséifier pour les momifier. Loin de toute nostalgie, nous préférons continuer à creuser ces possibilités nichées dans la langue et la culture.

Nous privilégions cette recherche plutôt que de se soumettre aveuglément à des appellations comme « quartier à zéro énergie », « écovillage », « mixité », « densité » locutions qui appartiennent au langage des élus et de professionnels qui parlent la langue du Marché, celle que l'on appelle « la communication ».

Au-delà des images et des diktats, nous avons la tâche de défendre le logement et son espace, de le construire avec ambition afin de continuer à l'inscrire dans la culture d'un « Vivre Haut ».

Notre groupe de projet de L3 s'appuie sur les typologies familières du logement : traversant, en angle, mono-orienté, en duplex, en bande, sur cour, etc.

Ces typologies et d'autres sont étudiées pour démontrer que l'on ne peut pas projeter sans un savoir, une manipulation et une transformation du type et sur sa possibilité imaginative à dessiner et construire la ville.

Et pour transformer, il faut avoir recours au monde et à la culture :

'Tout le travail consiste à dire le quoi via le comment. » écrit Christian DEVILLERS dans son texte sur l'histoire et l'analyse architecturale.

Car l'analyse architecturale se résume à cela : comprendre pour faire, projeter pour penser.

Nous formulerons ici l'hypothèse que le logement dessine une intériorité, une spatialité, mais qu'il a aussi pour ambition de dessiner son abord, son quartier, de projeter la ville, de révéler son paysage et son horizon : il est nécessaire de s'adosser pour projeter, comprendre qu'une vue n'est pas un simple cadre, mais une sélection sur l'horizon.

Chaque étudiant se positionne sur ce qu'il révèle mais aussi sur ce qu'il masque, sur ce qu'il choisit, car l'apprentissage du projet s'enrichit de ce que l'on veut distinguer et non de ce qu'il faut tout montrer.

De même, les termes de 'barre' ou 'tour' nous paraissent être des vocables éculés et moribonds qui ne s'ouvrent aucunement vers des possibilités parlant de forme.

Nous préférons la forme linéaire ou la série verticale, non pour changer les mots mais pour comprendre qu'ils forment des prétextes à spatialiser le logement et son dispositif d'assemblage.

Qu'il soit compact ou dense le logement n'exige pas qu'il soit amaigri, amputé, privé de continuités et de transparences, de balcons et de terrasses, de lieux pour y faire « rien », qu'on interdise à la ville d'être son horizon.

Nous ne refusons pas les normes. Mais elles ne suffisent pas à définir ce qu'est un Projet.

Les normes ne sont pas des embûches. Elles doivent, à minima, devenir des tremplins à idées pour que l'étudiant se fraye un chemin au jeu de ses choix.

Nous citerons cette phrase de nos chères amies Irlandaises, les Grafton Architects :

« L'architecture n'est pas à propos d'invention, mais d'intention. »

Et l'intention, doit venir de soi, de son désir d'habiter avant de pouvoir se loger.

La qualité urbaine est un sujet, le logement en est le Projet.

Contenu

Site: La Cité Descartes :

Pôle d'excellence du Grand Paris, elle concentre le quart de la R&D française consacrée à la ville durable. Créée en 1983 sur les communes de Champs-sur-Marne et Noisy-le-Grand, on y trouve plusieurs grandes écoles comme les Ponts et Chaussées, l'ESIEE, l'École d'Architecture de la Ville & des Territoires, l'École d'Urbanisme de Paris... et 350 entreprises.

Le projet urbain (840 000m²) prévoit la construction de logements, de bureaux, de commerces, de services et d'équipements publics. Les acteurs visent la création d'un quartier à faible empreinte carbone. A terme on trouvera les lignes 11, 15 et 16 interconnectées au RER A à la gare de Noisy-Champs qui deviendra la plus importante gare d'interconnexion du Grand Paris express.

Projet:

Edifice vertical

Mode d'évaluation

- Travail Continu :

Le progrès de tout projet est conditionné par une production constante et continue.

Au terme de chaque semaine, une liste de documents est donnée à l'ensemble des étudiants du groupe.

Cette liste constitue le détail du travail obligatoire assigné pour la semaine suivante.

- Carnet A3 :

En plus de la production hebdomadaire, chaque étudiant doit se constituer un carnet A3, format à l'Italienne, qui comportera tous les documents produits pour chaque projet : croquis perspectifs et axonométriques, photos de maquettes d'études, diagrammes, plans, coupes, élévations, notes, collages, etc...

Ce carnet sera évalué chaque semaine, et remis à la fin de chaque projet pour notation et évaluation.

Travaux requis

Plans

Coupes

Perspectives intérieures

Maquettes



Projet d'architecture L517PA07 Projet d'architecture

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Marin

Autre enseignant : Mme Mahe

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement devra conduire l'étudiant à acquérir la maîtrise des outils de conception et des savoirs fondamentaux du projet architectural en y incluant les contraintes urbaines et environnementales. Nous aborderons la question de l'architecture comme discipline, en précisant que le projet architectural prend en considération des apports critiques-éthique d'une part et des apports esthétiques-techniques d'autre part. L'étudiant pourra au final aborder la question du logement en proposant une architecture contemporaine en privilégiant la qualité de vie des habitants.

Contenu

Nous proposons aux étudiants un processus et une méthodologie de conception pour produire le qualitatif de l'espace architectural. Par une approche critique, apportée par les enseignants, les étudiants pourront concevoir des édifices par une écriture et une lecture du projet en maintenant le sens d'une «idée architecturale». Cet enseignement consacré au logement proposera aux étudiants de faire deux projets avec des sites urbains donnés par les enseignants.- Un projet court d'une dizaine de logements, dans un premier temps, pour acquérir les diverses typologies de logements et leurs articulations dans « l'espace » ainsi que l'insertion d'une architecture dans un lieu urbain. - Un projet long d'un îlot pour permettre aux étudiants de pouvoir concrétiser l'ensemble des contraintes et difficultés de la densité urbaine, de la mixité sociale et programmatique pour ce type d'opération urbaine. Nous intégrerons dans cet îlot les apports du développement durable (qualité environnementale) avec son aspect technique et économique. Nous insisterons sur la méthode de travail, du passage de l'idée architecturale (le sens) aux croquis et esquisses du projet. Nous proposerons aux étudiants la maîtrise de certains outils informatique (Rhino) pour produire une représentation de qualité.

Mode d'évaluation

- Les projets seront présentés sur des formats A1- Contrôle continu : 50%

Travaux requis

A partir d'exemples architecturaux, nous tenterons de saisir les évolutions de la conception architecturale contemporaine sur la question du logement. Une série de cours se fera sur les outils informatiques, mise en forme et représentation du projet. La question des enjeux du «développement durable et haute qualité environnementale sera l'objet d'une série de cours.



Projet d'architecture L517PA08 Projet d'architecture

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Veit

Autre enseignant : M. Lauzanne

Objectifs pédagogiques

Objectifs :

Dans le contexte d'un site urbain complexe du 13^e arrondissement, envisager les possibilités de densification qu'il offre pour exercer la capacité de chacun à comprendre les qualités de ce qui existe, utiliser ses connaissances pour déceler ce qu'il est possible de proposer notamment en termes d'habitat et développer un fragment du projet afin de comprendre le passage de l'échelle de l'urbain à celle de la construction d'un édifice. C'est pourquoi l'exercice conduira les étudiants jusqu'à une grande précision

Contenu

Contenu :

1- Le travail consiste d'abord à repérer et analyser les différentes typologies de bâtiments d'habitation présentes sur le site afin de consolider ses connaissances sur le logement et d'expérimenter ce que celles-ci produisent lorsqu'elles sont implantées dans certain contexte urbain. Apprivoiser l'échelle de la ville, sa topographie, son histoire, les règlements qui y sont appliqués ; comprendre comment l'organisation de l'espace public permet la qualité urbaine et celle des entités bâties (plan et maquette de site au 1/1000 et 1/500)

2- C'est la hiérarchie de ces espaces qui, du plus public au plus privé, sera interrogée : rue, place, cour, venelle ...dessinées par le bâti et ses usages qui seront relayées par les halls, cages, coursives, paliers... Ainsi, ce sont les différents systèmes distributifs caractérisant chaque typologie qui deviendront l'objet essentiel du travail permettant le relai entre ville et logement. Le projet proposera une combinaison de divers dispositifs d'habitat collectif s'inspirant essentiellement de la production du logement moderne dont la légitimité sur le site sera argumentée (dessins au 1/200)

3- Le logement et sa capacité de reproduction formant un système sera alors mis en place. L'un des bâtiments projetés sera choisi pour développer les logements selon leurs qualités propres (leur orientation, leur position par rapport à l'espace public, RDC ou étages, ...) tout en recherchant l'unité fondatrice du projet. Ce travail permettra de préciser les modes constructifs envisagés et de réfléchir de manière détaillée tant aux qualités spatiales du logement qu'à leurs expressions urbaines qu'est la façade (dessins au 1/50 au 1/20)

Le mode de représentation sera central pour examiner le passage à ces différentes échelles et réfléchir de manière précise sur le dimensionnement de chaque chose afin de renforcer l'agilité de manipulation d'éléments déjà appréhendés durant les 2 premières années.



Projet d'architecture L517PA09 Projet d'architecture

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Pignot

Autres enseignants : M. Rouault, Mme Naviner

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement a comme objectif de donner aux étudiants une culture architecturale et des outils de conception pour appréhender le thème du logement en milieu urbain .

- Apprendre à concevoir des logements collectifs dans un milieu urbain particulier en partant de ses spécificités , et en établissant des correspondances entre les caractéristiques du site, les modes distributifs, l'agencements des logements et leur organisation intérieure.
- Acquérir une culture architecturale sur le logement collectif
- Savoir analyser un corpus de références et le réactiver dans le projet
- Connaître et lire des écrits théoriques sur le logement

Contenu

Dans le prolongement du semestre 3, en activant ses acquis, cet enseignement mettra à jour les nécessaires correspondances qui doivent exister entre l'édifice de logements, le quartier et la ville pour qu'il devienne habitable au sein d'un milieu. En s'appuyant sur une culture architecturale exhaustive sur le thème du logement, les sites choisis dans la métropole parisienne permettront de faire l'expérience de tissus divers et de voir comment ils peuvent enrichir la conception des édifices de logements aussi bien dans leur morphologie, leurs modes distributifs ou les typologies qu'ils mettent en place.

Le projet s'élaborera par phases successives dont des exercices menés en parallèles permettront de décomposer et de travailler des questions particulières comme les modes distributifs, l'agencement des logements, l'organisation intérieure pour approfondir non seulement leurs relations mais aussi celles qu'ils vont tisser avec le quartier dans lequel l'édifice s'insère. Des apports théoriques ainsi que des visites in situ viendront enrichir l'élaboration du projet .

Année 21 22 :

La crise climatique et écologique remet en cause notre relation à la nature et à la manière de la considérer. Les différents confinements ont re questionné nos modes de vie dans nos logements et nos immeubles. Ces moments de crise nous posent des questions architecturales et urbaines dont on va s'emparer dans ce semestre.

A l'échelle urbaine : l'équilibre entre les espaces ouverts, la présence du végétal et le bâti. Trouver la densité pertinente pour faire rentrer la nature dans la ville avec des jardins praticables et même cultivables. Lors des différents confinements les habitants qui avaient une cour jardin pouvaient quand même sortir et les enfants y jouer. Ce fait souligne l'importance des espaces extérieurs partagés entre la rue espace public et le logement espace privé.

Comme le dit Aalto dans son très beau texte « du pas de la porte à la pièce d'habitation » : « Il doit y avoir une association ouverte non seulement entre le bâtiment et le jardin mais entre la distribution des pièces le bâtiment et le jardin. Le jardin fait autant partie de notre habitation que n'importe quelle pièce. » Si on regarde cette citation à l'échelle de l'immeuble est posée la question de la relation des espaces distributifs et des espaces ouverts collectifs, la présence de la nature et la qualité du chemin de la rue à la porte de son logement.

A l'échelle du logement et des logements : deux questions sont soulevées

- La réciprocité entre l'intérieur du logement et l'extérieur c'est-à-dire les vues proches : sur l'espace public de la rue ou l'espace collectif de la cour et la nature qui y est présente, les vues lointaines, la lumière horloge

du temps et des saisons, mais aussi la présence des espaces extérieurs privatifs (balcons, loggia) et leur habitabilité qui permettent de rester plus longtemps chez soi. C'est-à-dire la question de tous les seuils qui vont permettre la porosité entre l'intérieur et l'extérieur et de demeurer dans cet 'entre deux'.

- Le besoin d'espace et la polyvalence des espaces : A l'intérieur de notre logement les seuils et les limites entre les différents espaces et les fonctions qui leur étaient attribuées ont été remis en question. Certains espaces pouvaient tout au long de la journée avoir des usages différents puisque l'on y travaillait.

Le traitement de ces seuils et leurs limites ont permis ou non de vivre ce moment agréablement mais ont aussi re questionné la dimension et l'articulation des espaces du logements entre eux.

Nous pouvons remettre en question la surface actuelle des logements ou deuxième alternative mutualiser ces besoins à l'échelle de l'immeuble et à l'image des coopératives Zurichoises travailler sur des espaces partagés collectifs intérieurs (Pièce de travail, atelier de bricolage, chambres d'amis, studio de musique, buanderie...) tiers lieux entre l'espace privé et public. Ces espaces collectifs intérieurs s'articulant bien sûr avec ceux extérieurs.

A l'intérieur du logement la question du rangement est une question incontournable si on veut permettre aux espaces de changer d'usage. Charlotte Perriand parle de cet « Equipement primordial créant le vide pour penser et se mouvoir »

Ainsi ces questions : la présence de la nature, la question des espaces partagés et la réciprocité entre l'intérieur et l'extérieur, le juste dimensionnement permettant la polyvalences des espaces seront convoqués pendant le processus de conception à toutes les échelles.

Site de projet:

Alors où ? Allons nous travailler ? La question du Lieu où j'habite, de l'adresse, justement un lieu aux « confins » de Paris, à Pantin , à l'extérieur de l'ancienne zone de fortification. Son dessin en garde la trace.

Le long du canal de l'Ourcq à Pantin , en face des grands Moulins , un terrain cerné par le canal, l'avenue du General Leclerc , ancienne route de Paris à Meaux, et la rue Delphine Seyrig longeant le tramway. Jusqu'en 1851 ce site était occupé par la ferme du Rouvray déjà présente sur la carte Cassini, puis ensuite par des industries d'huiles végétales aujourd'hui par un concessionnaire de voitures.

Outre l'histoire de ce site très intéressante, il présente 4 orientations urbaines qui vont nous permettre de développer une diversité typologique de logements en relation avec ces situations.

A l'échelle de la ville la question de la poursuite du tissu de Pantin par la création d'une nouvelle rue de l'avenue au canal irriguant cette grande parcelle et la redécoupant nous occupera en même temps que celle de la densité, de la morphologie des bâtiments et de son articulation avec les espaces extérieurs et la nature.

Comment nous allons travailler ?

Nous allons alterner le travail collectif en petit groupe et le travail individuel ainsi que le travail d'analyse et de projet qui s'emboîteront et se recouvriront. Ces différents modes et types de travaux apporteront la connaissance et la culture nécessaire à l'épaisseur du travail de projet.

Chaque étudiant traitera une partie de manière individuelle.

La Semaine transversale qui va nous permettre de travailler avec deux autres disciplines : l'histoire et la construction va être l'occasion d'analyser des opérations exemplaires de logements à Pantin de différentes époques.

Ces références analysées feront l'objet de la confection d'un guide pour les deux jours de voyage organisés.

Dans le processus de conception ces références nous serviront de comparaison critique à toute les échelles et nous verrons que des procédés constructifs comme la pierre porteuse de Pouillon sont d'actualité aujourd'hui. Puisqu'il nous faut aujourd'hui repenser les modes constructifs de la structure et de l'enveloppe des bâtiments.

Pour conclure ce groupe de projet souhaiterait fonctionner comme une coopérative : partage de la connaissance d'un territoire et des expériences sur le thème de l'habiter. Alternance et complémentarité du travail collectif et individuel.

Mode d'évaluation

Contrôle continu

Travaux requis

Le semestre 3 sur le thème : les espaces de l'habiter

Bibliographie

Blum, Hofer et P.M Kraftwerk 1 construire une vie ccoopérative et durable ed du linteau 2014

Adrien Poullain Choisir l'habitat partagé l'aventur ede Kraftwerk ed. Parenthèses 2018

D.Boudet Nouveaux logements à Zurich le renouveau des coopératives zurichoises ed.Parkbooks 2017

Bibliographie donné dans le cours sur le logement





Projet d'architecture L517PA10 Projet d'architecture

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Henry

Autres enseignants : M. Dehoux, M. Eyraud

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement devra conduire l'étudiant à acquérir la maîtrise des outils de conception et savoirs fondamentaux du projet architectural en y incluant les contraintes urbaines et environnementales. Nous aborderons la question de l'architecture comme discipline, en précisant que le projet architectural prend en considération des apports critiques-éthique d'une part et des apports esthétiques-techniques d'autre part. L'étudiant pourra, en fin de compte, aborder la question du logement en proposant une architecture contemporaine en privilégiant la qualité de vie des habitants.

Contenu

Nous proposons aux étudiants un processus et une méthodologie de conception pour produire le qualitatif de l'espace architectural. Par une approche critique, apportée par les enseignants, les étudiants pourront concevoir des édifices par une écriture et une lecture du projet en maintenant le sens d'une « idée architecturale ».

Ce module, consacré au logement collectif, proposera aux étudiants de faire deux projets avec des sites urbains donnés par les enseignants.

Un projet court d'une dizaine de logements, dans un premier temps, pour acquérir les diverses typologies de logements et leurs articulations dans « l'espace » ainsi que l'insertion d'une architecture dans un lieu urbain.

Un projet long d'un îlot, pour la possibilité donnée aux étudiants de pouvoir concrétiser l'ensemble des contraintes et difficultés de la densité urbaine, de la mixité sociale, et le programme pour ce type d'opération urbaine. Nous intégrerons, dans cet îlot, les apports du développement durable (qualité environnementale) avec son aspect technique et morphologique.

Nous insisterons sur la méthode de travail, du passage de l'idée architecturale (le sens) aux croquis et esquisses du projet.

À partir d'exemples architecturaux, nous tenterons de saisir les évolutions de la conception architecturale contemporaine sur la question du logement.

Une série de cours se fera sur les outils informatiques (Rhino), la mise en forme et la représentation du projet.

La question des enjeux du «développement durable et haute qualité environnementale feront l'objet d'une série de cours.

Critères pour le projet :

1. La qualité du projet et de sa valeur architecturale.

Créativité, innovation si possible, la morphologie générale, etc.

Prise en compte des quatre dimensions du projet architectural; technique, éthique, esthétiques, critique.

2. Qualité de vie des habitants.

Le soin donné pour habiter le lieu d'une manière qualitative, depuis l'extérieur jusqu'à l'intérieur.

2. La bonne connaissance du code ou langage pour l'architecture.

Plans, coupes, élévations en fonction de l'échelle demandée.

4. La rigueur technique.

Reprise des charges, connaissance des matériaux de construction, isolation thermique...

5. Maîtrise des typologies de logement (du T1 au T4)

Proportionnalité des pièces en fonction des typologies.

Articulations entre les logements.

Circulations verticales en tant qu'espace habité.

5. Insertion sur le site.

Le «visage» de l'édifice dans son contexte urbain.

6. Présentation et représentation du projet.

Expression du projet.

Bonne saisie du projet pour celui qui regarde et écoute.

Maîtrise des vues en perspective, axonométrie...

Couleurs pour les matériaux.

Les ombres propres et portées.

Mode d'évaluation

Contrôle continu - croquis, écrits. Présentation hebdomadaire des travaux en cours.

Rendus intermédiaires et rendu final.

Travaux requis

Le projet sera composé par croquis, plans, coupes, perspectives, maquettes d'étude,...

Bibliographie

Camillo Sitte, *L'Art de bâtir les villes*. ed. Seuil - F. Lloyd Wright, *Mon Autobiographie*. ed. Plon - Claude Parent, *Architecte*. ed. Laffont - Siegfried Giedion, *Espace, Temps, Architecture*. - Ulrich Conrads, *Programmes et manifestes du XX siècle*. ed. La Villette. Peter Rice, *mémoires d'un ingénieur*. ed. Le Moniteur. Charles Jencks, *Mouvements modernes en architecture*. ed. Mardaga. Christian Moley. *L'architecture du logement*. ed. Le Moniteur. Jean-Pierre Durand. *La représentation du projet*. ed. La Villette. Henri Gaudin. *Seuil et d'ailleurs*. ed. du demi cercle. Henri Lefebvre. *Le droit à la ville*. ed. Economica.



Projet d'architecture L517PA11 Le logement collectif, urbanité, intimité, constructibilité

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Pommier

Autre enseignant : M. Robic

Objectifs pédagogiques

L'objectif de cet enseignement est de transmettre aux étudiants une culture architecturale et des outils de conception sur le thème du logement en milieu urbain. Les compétences visées se développent à plusieurs niveaux, de l'analyse à la conception :

- Analyser un milieu urbain et concevoir un ensemble architectural qui y répond.
- Analyser un corpus de références théoriques et construites, et le réactiver dans le projet.
- Concevoir des logements collectifs en situation urbaine, de la distribution à l'agencement intérieur.
- Construire une démarche de projet cohérente à toutes les échelles.

Contenu

Le thème du logement collectif déploie la question de l'habiter de la ville à l'intime. Comment habite-t-on, dans une culture et une société donnée ? Cette interrogation contient plusieurs questions. La question des usages et leur place dans le processus de conception permet de remettre au cœur du métier sa vocation sociale : l'architecte construit pour les habitants. La question de l'urbanité vise à interroger l'articulation entre ville et architecture au travers des modes de vie : à quelles échelles et dans quels espaces se déploie le « vivre ensemble » ? Quelle relation entre intimité et sociabilité ? Quelles formes urbaines et quelles densités pour quels modes de vie ? La question constructive est nécessaire pour aborder les dimensionnements et les principes de la construction contemporaine, et pour évoquer les relations entre espace, structure et usage. Enfin, la question de la soutenabilité et de la résilience touche le logement aussi bien dans son orientation ou sa mise en œuvre que dans sa capacité d'adaptation à de nouveaux usages. L'explosion récente du télétravail a bien montré la nécessité de polyvalence et de la qualité des espaces.

Pour aborder ces questions, le semestre sera organisé en trois phases : urbanité, intimité, constructibilité. Cette entrée progressive dans le thème permettra d'articuler graduellement les questions et les échelles, du 1/500e au 1/50e. L'enjeu sera de construire une démarche cohérente mettant en relation le logement et la ville, à toutes les échelles. A chacune de ces phases, une diversité d'outils et de notions seront mobilisées, notamment : le tissu urbain et la densité, la réglementation et l'intégration, la typologie et le système distributif, l'agencement, le confort et la polyvalence.

Les séances alterneront des travaux collectifs et individuels, des séances de visites et d'analyse in situ, des exposés, des débats et des sessions de suivi des projets. Une place sera donnée à la critique mutuelle entre étudiants : la Licence 3 est une année charnière vers le master, et l'initiation à l'autonomie critique peut être amorcée. Il s'agira de construire collectivement une connaissance partagée : le groupe de projet est conçu comme un lieu de partage et d'enrichissement mutuel.

Mode d'évaluation

Contrôle continu. Rendus intermédiaires et rendu final.

Travaux requis

L'organisation du semestre alternera travail en groupe et individuel.

Les travaux seront formulés au travers de dessins, plans, coupes, croquis ainsi que maquettes et exposés, etc.

Langue du cours et de communication : français.



Projet d'architecture L517PA12 Projet d'architecture

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Chaslin

Autre enseignant : Mme Bourlis



Projet d'architecture L517PAOBT Projet d'architecture Obtenu

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		



Pédagogie transversale - voyage de la promotion de L3

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PT
Semestre	5	Heures TD	35	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Gaudin, Mme Pommier

Autres enseignants : M. Bara, M. Botineau, M. Chaslin, M. Cornu, M. Dehoux, M. Destombes, M. Dutertre, M. Elefteriou, M. Fevrier, M. Fildier, M. Gaubin, M. Haidar, M. Henry, M. Hofstein, M. Hymans, M. Lauzanne, M. Marin, M. Martin, M. Nussaume, M. Paporello, M. Robic, M. Rouby, M. Saubot, M. d'Andlau, Mme Bourlis, Mme Descat, Mme Garcia, Mme Guillen Hanck, Mme Kourniati, Mme Mahe, Mme Mattsson, Mme Pignot, Mme Polychroniadi, Mme Quancard, Mme Veit



Pédagogie transversale - voyage de la promotion de L3 Groupe 1

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PT
Semestre	5	Heures TD	35	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non		



Ambiances

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L518AM
Semestre	5	Heures TD	8,5	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Ambiances Groupe 1

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L518AM
Semestre	5	Heures TD	8,5	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Ambiances L518AMCM01 Ambiances

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L518AM
Semestre	5	Heures TD	8,5	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Belkadi

Autre enseignant : Mme Sourtcheva Kirov



Ambiances L518AMCM02 Ambiances

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L518AM
Semestre	5	Heures TD	8,5	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Lopez Diaz



Ambiances L518AMOBT Ambiances Obtenu

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L518AM
Semestre	5	Heures TD	8,5	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Ambiances L518AMTD Ambiances

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L518AM
Semestre	5	Heures TD	8,5	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Sourtcheva Kirov

Autres enseignants : Mme Habes, Mme Perret, Mme Ranck



Structure/construction

Année	3	Heures CM	15	Caractère	obligatoire	Code	L518SC
Semestre	5	Heures TD	7,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Structure/construction Groupe 1

Année	3	Heures CM	15	Caractère	obligatoire	Code	L518SC
Semestre	5	Heures TD	7,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Structure/construction

L518SCCM01 Structure/construction

Année	3	Heures CM	15	Caractère	obligatoire	Code	L518SC
Semestre	5	Heures TD	7,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Gaubin



Structure/construction L518SCCM02 Structure/construction

Année	3	Heures CM	15	Caractère	obligatoire	Code	L518SC
Semestre	5	Heures TD	7,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Bergis

Objectifs pédagogiques

L'objectif plus général est de développer la culture technique des étudiants en vue d'une réelle maîtrise constructive du projet. Il doit constituer un lieu de synthèse des enseignements déjà dispensés dans la discipline

Contenu

. Le cours s'attachera à présenter les typologies constructives les plus courantes et leurs qualités respectives en termes de production et de mise en œuvre, de performances. Il s'agira également de donner les instruments du dimensionnement des principaux ouvrages.

Mode d'évaluation

Examen écrit : 100%



Structure/construction

L518SCOBT Structure/construction Obtenu

Année	3	Heures CM	15	Caractère	obligatoire	Code	L518SC
Semestre	5	Heures TD	7,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

**Structure/construction**
L518SCTD

Année	3	Heures CM	15	Caractère	obligatoire	Code	L518SC
Semestre	5	Heures TD	7,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Gaubin

Autres enseignants : M. Bergis, M. Faas, M. Fildier, M. Hymans, M. Paporello, Mme Garcia, Mme Guillen Hanck, Mme Habes, Mme Mattsson, Mme Ranck



Stage de première pratique

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L518SPP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	non		



Histoire de l'architecture moderne et contemporaine

Année	3	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L519HA
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



Histoire de l'architecture moderne et contemporaine Groupe 1

Année	3	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L519HA
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



Histoire de l'architecture moderne et contemporaine L519HACM01 Histoire de l'architecture moderne et contemporaine

Année	3	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L519HA
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Kourniati



Histoire de l'architecture moderne et contemporaine

L519HACM02 Histoire de l'architecture moderne et contemporaine

Année	3	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L519HA
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Koering



Histoire de l'architecture moderne et contemporaine L519HAOBT Histoire de l'architecture Obtenu

Année	3	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L519HA
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



Sciences humaines

Année	3	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L519SH
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



Sciences humaines Groupe 1

Année	3	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L519SH
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



Sciences humaines L519SHCM01 Sciences humaines

Année	3	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L519SH
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Macaire

Autre enseignant : Mme Biau

Objectifs pédagogiques

L'architecte et ses partenaires dans le processus du projet (Véronique Biau, Élise Macaire,)

Le cours vise à familiariser les étudiants avec les principaux enjeux de la pratique professionnelle de l'architecte, et à interroger la position qu'il occupe dans les processus de fabrication et de transformation de la ville.

Contenu

En associant un enseignement théorique et une étude de cas réalisée en groupe, on approchera successivement trois thématiques.

- Dans un premier temps, on s'intéressera à la généalogie de la profession sur le temps long et aux jalons qui ont structuré le champ professionnel de l'architecture tel qu'on le connaît actuellement. On s'attachera aux enjeux contemporains de l'accès à la commande (commande publique, commande privée), à ceux de la reconnaissance par les pairs, ainsi qu'au phénomène de diversification de l'activité des diplômés en architecture.
- La deuxième séquence portera plus spécifiquement sur le projet d'architecture et sur les partenariats qui s'instaurent entre les acteurs qui y contribuent, en relation avec les architectes. Quelles sont les fonctions de ces différents acteurs, dans quels cadres opérationnels le processus du projet doit-il s'inscrire ? Quelles sont les évolutions à l'œuvre ? On fera un point sur les pratiques émergentes dans la fabrique de la ville contemporaine : de nouveaux groupes professionnels, de nouvelles modalités d'action se font jour pour répondre à une demande sociale qui se transforme, notamment du fait de la transition écologique. On ouvrira une réflexion avec les étudiants sur les évolutions du rôle, de la pratique et du métier de l'architecte, en relation avec la transformation des territoires.

Mode d'évaluation

Les notions théoriques acquises seront mises à l'épreuve d'une étude de cas, où la réalisation d'un bâtiment ou l'aménagement d'un espace seront « déconstruits » et analysés sous l'angle des différentes thématiques abordées, dans l'objectif de comprendre la place de l'architecte dans le processus de projet, ainsi que le fonctionnement et les caractéristiques de ce dernier.

Travaux requis

Le travail à faire est organisé en étapes : constitution de groupes et choix d'une opération à étudier, réalisation d'une première approche décrivant l'opération et tentant d'en décrire les enjeux du point de vue des parties prenantes et de leurs rôles dans le projet, réalisation d'un dossier final comprenant des schémas et des figures décrivant le projet, ses acteurs et leurs relations, le rôle du ou des architectes participant au projet.

Le dossier est aussi l'occasion de mettre à l'épreuve le cours en mobilisant un certain nombre de contenus abordés : les types de métiers et de fonctions assurées par les architectes intervenant dans le projet, le type de commande attribuée à l'architecte, l'histoire de l'opération et les grandes phases du projet, et les collaborations interprofessionnelles.

Évaluation : assiduité + réalisation de l'étude de cas.

Bibliographie

Références bibliographiques

BIAU (V.), TAPIE (G.) éd. La fabrication de la ville ; métiers et organisations. Marseille, Parenthèses, 2009.

BONNET (M.) éd. La conduite des projets architecturaux et urbains : tendances d'évolution. Paris, PUCA-Documentation Française, 2005.

CHADOIN (Olivier). Etre architecte. Les vertus de l'indétermination. Limoges, PULIM, 2006.

COURDURIER (Elisabeth), TAPIE (Guy), Les professions de la maîtrise d'œuvre. Paris, La Documentation Française, 2004.

MOULIN (Raymonde), DUBOST (Françoise), GRAS (Alain), LAUTMAN (Jacques), MARTINON (Jean-Pierre), SCHNAPPER (Dominique), Les architectes. Métamorphose d'une profession libérale. Paris, Calmann Lévy, 1973.

RINGON (Gérard). Histoire du métier d'architecte en France. Paris, PUF Que Sais-Je ?, 1998.

Sites internet :

<http://www.architectes.org/connaître-l-ordre/les-chiffres-de-la-profession> Statistiques de l'Ordre National des Architectes et informations sur la profession.

<http://www.ramau.archi.fr> Informations et ressources émanant du Réseau Activités et Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (RAMAU).

Support de cours

Livret déposé sur un drive (programme du cours et énoncé de l'exercice avec recommandations)

Fiche projet et guide pour la réalisation du dossier



Sciences humaines L519SHCM02 Sciences humaines

Année	3	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L519SH
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Amougou Mballa

Objectifs pédagogiques

COURS DE SOCIOLOGIE.

Intitulé: Sociologie de la production des espaces et du Champ de l'architecture.

Objectifs pédagogiques: D'un point de sociologique, l'enseignement dispensé entend apporter des connaissances relatives à la construction des espaces bâtis. La compréhension des positions, des logiques et des stratégies des architectes au sein des champs de production des espaces constituent l'objectif essentiel de l'enseignement.

Contenu

Le contenu des interventions s'appuie sur des approches théoriques relatives à la sociologie des espaces. Ces derniers permettent d'analyser les objets ci-après: production des espaces habités; relations sociales et espaces bâtis; le champ de production architecturale et ses enjeux; espaces urbains et urbanité; processus de patrimonialisation et construction des "identités" urbaines. Chacune des séances s'accompagne d'un texte (sous forme d'article issu de la recherche). Texte à lire par les étudiants et commenté la séance suivante.

Mode d'évaluation

L'évaluation de l'enseignement comprend deux modalités: une dissertation et une fiche de lecture portant sur un des textes choisi par l'étudiant au cours du Semestre.

Travaux requis

Rappels sur les points de vue et démarches sociologiques sur les questions socio-spatiales.

Exposés magistraux par thèmes et/ou sujet relevant des contenus listés.

Séances de communication sur les méthodes de construction et de rédaction d'une Fiche de Lecture.

Bibliographie

Bibliographie sélective.

Corcuff Philippe, Les nouvelles sociologies. Constructions de la réalité sociale, Editions. Nathan, Paris 1995.

Berger Peter, Luckmann Thomas, La construction sociale de la réalité, Editions Méridiens Klincksieck, Paris 1986.

De Montlibert Christian, L'impossible autonomie de l'architecte. Sociologie de la production architecturale, Editions des Presses Universitaires de Strasbourg, 1995.

Bourdieu Pierre, 'Quelques propriétés des champs', in Questions de sociologie, Editions de Minuit, Paris 1980.

Support de cours

Exposés magistraux.

Textes supports.

Echanges, discussions avec les étudiants.



Sciences humaines L519SHCM03 Sciences humaines

Année	3	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L519SH
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme de Biase

Objectifs pédagogiques

Les objectifs de ce cours sont ceux d'appréhender qu'est-une approche anthropologique et en comprendre les relations avec le processus de transformation de la ville, Paris tout en particulier.

Contenu

Le cours se propose d'explorer la relation entre nature et transformation urbaine dans Paris . A partir d'une lecture anthropologique de la métropole il s'agira de comprendre à partir de 1789, qui sont les acteurs qui se sont occupé de sa gestion et son entretien, quels métiers et savoirs elle engendre, pour quel public elle a été adressée, quels espaces se définissent pour quelles pratiques, et quel rôle elle joue dans la transformation de la ville. De la publicisation de la nature urbaine post-révolutionnaire, à la nature comme enjeu hygiéniste de l'époque haussmannienne, jusqu'à la question de jardins partagés de l'époque de Delanoé à la plateforme collaborative "Végétalisons Paris" de Anne Hidalgo, il s'agira donc de comprendre de quel récit la nature est porteuse à chaque phase de transformation et quel type de (nouvelles) pratiques elle engendre.

Il s'agira donc de comprendre de quoi la nature est porteuse à chaque phase de transformation et quel type de (nouvelles) pratiques elle engendre.

Dans les TD il s'agira de "suivre" de près de petits territoires en transformation où de "nouvelles pratiques" de natures urbaines sont présentes (permis de végétaliser, pariculteurs, jardins partagés...). L'enjeu sera celui de rencontrer les porteurs de ces projets, comprendre le rôle qu'ils donnent à la nature et quel type de formes urbaines produisent-ils.

Mode d'évaluation

Contrôle continu et examen final

Travaux requis

Petite ethnographie d'un cas d'étude parisien.

Bibliographie

sera donnée au fur et à mesure du cours



Sciences humaines L519SHOBT Sciences humaines Obtenu

Année	3	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L519SH
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



Options

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		



Options Groupe 1

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		



Options L520DP Démarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		



Options L520DP Démarches plastiques Groupe 1

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		



Options

L520DP Démarches plastiques

L520DP01 Démarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Fremy

Objectifs pédagogiques

Capacité à définir, construire et réaliser un projet. Autonomie, réflexion.

Contenu

SUJET LIBRE

Le sujet libre est animé par le désir et la curiosité. Son projet est conçu comme une aventure librement consentie, parfois risquée mais toujours optimiste.

Choisir un sujet librement implique de prendre en compte un certain nombre de contraintes, intimes ou extérieures, données ou inventées, qui font tout l'enjeu d'un projet personnel, qu'il soit artistique ou architectural : le temps imparti, l'évaluation des besoins et des moyens matériels, le contexte de leur mise en oeuvre, la prise en compte des destinataires (spectateurs, usagers, habitants), etc.

L'adéquation entre les choix conceptuels et les outils matériels, visuels et techniques mis en oeuvre pour chaque projet devra être pertinente et justifiée : écriture, dessin, film, photographie, peinture, sculpture, installation, construction, etc. Tous les supports, et tous les matériaux sont possibles à condition qu'ils servent l'idée initiale et aboutissent à une mise en forme adéquate.

La mise en jeu de ces paramètres librement choisis engage des procédures mentales et conceptuelles qui seront d'abord énoncées sous la forme d'un scénario (texte, croquis) qui décrira les hypothèses, l'objectif visé et les chemins empruntés pour l'atteindre : ligne droite, méandres, raccourcis, chemins de traverse, labyrinthe, etc.

Le semestre sera ponctué de visites d'expositions et de sites destinées à alimenter votre créativité et vos réflexions.

À méditer, un conseil d'Alberti aux architectes :

'En conclusion, il t'appartiendra de veiller aux points que nous venons d'évoquer, autrement dit de te demander ce que tu veux faire, où tu veux le faire et qui tu es, toi qui le fais.'

Leon Battista Alberti (1404-1472), L'art d'édifier (De re aedificatoria). Texte traduit du latin, présenté et annoté par Pierre Caye et Françoise Choay, Edition du Seuil, collection 'les sources du savoir' 2004, p.103

Mode d'évaluation

Suivi hebdomadaire + rendu final

Engagement et qualité de la mise en forme. Assiduité.

Travaux requis

Un concept clair, une démarche étayée et une réalisation aboutie

Bibliographie

- Images de pensée, Marie-Claude Caraes et Nicole Marchand-Zanartu, Editions RMN, Paris, 2011
- Des choses et d'autres, Bruno Munari, Editions Pyramid, 2015 (réédition de 1981)
- Métaphores, Ettore Sottsass, Editions Skira/Seuil, 2002
- Les créateurs, Daniel Boorstin, Editions Bouquins Robert Laffont, Paris, 1994

Support de cours

Livres, films, diaporama, expositions, sites urbains



Options L520DP Démarches plastiques L520DP02 L'art et la ville Le 1% artistique et la commande publique

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Vachon

Objectifs pédagogiques

L'art et la ville

Le 1% artistique et la commande publique

Objectifs pédagogiques :

Ce cours s'appuie sur une initiative initiée par le gouvernement du Front Populaire à l'instigation de Mario Roustan au sénat, et de Jean Zay, alors Ministre de l'Éducation Nationale, visant à sensibiliser le public à la création contemporaine. C'est en mai 1951 qu'un arrêté fondateur voit le jour : le 1% artistique. Dans les années 1980, le dispositif est étendu à l'ensemble des collectivités locales : les communes, départements et les régions doivent consacrer 1% du montant de l'investissement à l'insertion d'œuvres d'art dans toutes constructions neuves, dans la limite des compétences transférées par les lois de décentralisation. Parallèlement le gouvernement adopte au tournant des années 1970 un plan d'aménagement et d'urbanisation du territoire aboutissant à la construction de villes nouvelles, qui deviennent un levier dans l'essor de l'art dans l'espace urbain.

Ce cours sensibilise les étudiants à ce dispositif qui répond à différents objectifs, le premier visant à soutenir la création artistique et également à favoriser sa diffusion en dehors des lieux d'expression habituels tel que les musées.

Des observations photographiques seront menées, mettant en place un regard qui analyse aussi bien l'œuvre que son insertion dans l'espace urbain, son dialogue avec son environnement.

Ces œuvres créent-elles un signal dans la ville? sont-elles un point de repère pour les habitants, les passants ?

Contenu

Déroulé :

Les étudiants devront dans un premier temps regarder l'œuvre tant dans sa globalité, autrement dit sa problématique générale, que dans son aspect physique, sa matérialité.

Une bibliographie relative aux différents artistes ayant réalisé les œuvres abordées sera donnée en amont des observations conduites sur le site. Cette documentation permettra aux étudiants de ne pas se focaliser sur une œuvre mais de la saisir et la situer dans la démarche et le parcours de l'artiste.

Ce travail sera mené individuellement, les étudiants devront trouver une méthode d'observation et d'analyse de l'œuvre choisie, analyse qui peut comporter différents axes de recherche – les relations entre l'œuvre avec son environnement, les rapports de forme ou de couleur entre une œuvre et son contexte, etc.

Un travail d'enquête peut être mené sur la manière dont les habitants perçoivent l'œuvre.

Ce projet sera déployé sur différents sites de Paris et sa Banlieue.

Mode d'évaluation

Critères d'évaluation :

Capacité de l'étudiant à observer et analyser une œuvre dans un contexte urbain (en extérieur ou intérieur) et à en faire émerger par le biais de la photographie une lecture personnelle.

Capacité de l'étudiant à élaborer un fil conducteur de recherche qui lui permette de développer sa propre approche de l'œuvre dans l'espace urbain. Structurer et organiser les différents éléments et événements les uns par rapport aux autres et dans le contexte.

Bibliographie

Références:

Liste (non exhaustive) d'œuvres pérennes dans l'espace public situées à Paris et sa banlieue

Les Deux Plateaux de Daniel Buren,

Cour d'honneur du Palais-Royal, Paris, 1985 – 1986

Ligne et Deux arcs, de Marta Pan, Ville de Saint-Quentin-en-Yvelines, 1994

Personnages fantastiques de Joan MIRÓ, 1978, Paris La Défense

Signaux de TAKIS 1991, Paris La Défense

Araignée Rouge de Alexander CALDER 1974, Paris La Défense

La Place des Degrés, de Piotr KOWALSKI 1989, Paris La Défense

L'Heure de tous et Consigne à vie d'Arman, 1985, parvis de la gare Saint-Lazare, Paris

Le colloque 'L'art pour tous, les 60 ans du 1% artistique'

Les 9 et 10 novembre 2011 - Université de Rennes 1 – le Diapason

Cent 1% Philippe Régnier 2012

Cirque électrique Patrick Bouchain L'art et l'espace public DVD



Options L520DP Démarches plastiques L520DP03 Démarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Delarue

Objectifs pédagogiques

Il sera question d'aborder une relation à l'art, par le biais d'un objet, d'une construction, d'une action, d'explorer la confrontation entre volume et espace, entre décisions et expériences. On empruntera au réel et aux questions de représentation pour mieux pouvoir s'en échapper et nourrir l'imaginaire et construire le déplacement entre l'objet de référence et l'élaboration d'une proposition plastique.

Contenu

Par le dessin et le volume, de manière simultanée ou conjuguée, on pourra imaginer et construire un, ou des objets, et des espaces fictifs en extrapolant la relation entre un lieu, un objet et son usage. L'objet-sculpture, le corps et l'espace, le rapport entre les formes, leurs mesures, les agencements, les gestes et les transformations seront à la base de nos réflexions et de nos expériences. Les travaux seront dépendants des matériaux choisis et apportés par les étudiants, des outils de mise en oeuvre, qui orientent les gestes du travail et les formes produites.

On fera d'abord des dessins et des travaux préparatoires, puis des volumes ou des installations dans l'espace, en tenant compte des questions d'échelle et de volumétrie, ou de couleur au travers des matériaux utilisés.

Deux expériences différentes seront proposées successivement ; l'une à partir d'images de référence choisies dans un lot de reproductions hétéroclites d'oeuvre d'art, de paysage, de situations ou d'objets repérés dans la ville, dans les transports, les lieux de construction ou en construction.

A la suite de ce travail, on élaborera une proposition tenant compte d'un contexte choisi, de l'idée et du déplacement d'usage, de fonction, de matériaux, et de formes. On convoquera une perception intuitive et personnelle de l'espace par un déplacement et une appropriation des expériences des premières formes et de ce qu'elles suggèrent. On sera ainsi attentif aux transformations nécessaires à la mise en oeuvre d'un objet plastique, quelle qu'en soit sa nature, et des possibles digressions auxquelles ces transformations nous amènent.

Mode d'évaluation

contrôle continu, présence, participation au cours

Travaux requis

Définition d'un projet de travail personnel et des étapes de sa réalisation, en dessin, en volume
Travail d'atelier, expérimentations variées, production personnelle et mise au point dans l'espace.

Dessins, volumes, photos, en fonction de l'avancée du travail. Carnet de suivi de travail.

Des exposés personnels sur une oeuvre ou un artiste, à la suite des visites d'expositions seront demandés.

Support de cours

Cours en images, visites d'expositions

Approches théoriques et plastiques. Une attention particulière sera portée sur des artistes qui ont engagé leur travail à la lisière de la sculpture, du dessin et de la peinture, mais aussi de l'architecture.





Options

L520DP Démarches plastiques

L520DP04 Démarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Jouve

Objectifs pédagogiques

Autonomie, réflexion, réactivité

Contenu

SUJET LIBRE

Le sujet libre est animé par le désir et la curiosité. Son projet est conçu comme une aventure librement consentie, parfois risquée mais toujours optimiste.

Choisir un sujet librement implique de prendre en compte un certain nombre de contraintes, intimes ou extérieures, données ou inventées, qui font tout l'enjeu d'un projet personnel, qu'il soit artistique ou architectural : le temps imparti, l'évaluation des besoins et des moyens matériels, le contexte de leur mise en oeuvre, la prise en compte des destinataires (spectateurs, usagers, habitants), etc.

L'adéquation entre les choix conceptuels et les outils matériels, visuels et techniques mis en oeuvre pour chaque projet devra être pertinente et justifiée : écriture, dessin, film, photographie, peinture, sculpture, installation, construction, etc. Tous les supports, et tous les matériaux sont possibles à condition qu'ils servent l'idée initiale et aboutissent à une mise en forme adéquate.

La mise en jeu de ces paramètres librement choisis engage des procédures mentales et conceptuelles qui seront d'abord énoncées sous la forme d'un scénario (texte, croquis) qui décrira les hypothèses, le but visé et les chemins empruntés pour l'atteindre : ligne droite, méandres, raccourcis, chemins de traverse, labyrinthe, etc.

Le semestre sera ponctué de visites d'expositions et de sites destinées à alimenter votre créativité et vos réflexions.

A méditer, un conseil d'Alberti aux architectes :

'En conclusion, il t'appartiendra de veiller aux points que nous venons d'évoquer, autrement dit de te demander ce que tu veux faire, où tu veux le faire et qui tu es, toi qui le fais.'

Leon Battista Alberti (1404-1472), L'art d'édifier (De re aedificatoria). Texte traduit du latin, présenté et annoté par Pierre Caye et Françoise Choay, Edition du Seuil, collection 'les sources du savoir' 2004, p.103

Mode d'évaluation

Suivi hebdomadaire + rendu final

Engagement et qualité de la mise en forme. Assiduité.

Travaux requis

Un concept clair, une démarche étayée et une réalisation aboutie

Bibliographie

- Images de pensée, Marie-Claude Caraes et Nicole Marchand-Zanartu, Editions RMN, Paris, 2011
- Des choses et d'autres, Bruno Munari, Editions Pyramid, 2015 (réédition de 1981)
- Métaphores, Ettore Sottsass, Editions Skira/Seuil, 2002
- Les créateurs, Daniel Boorstin, Editions Bouquins Robert Laffont, Paris, 1994

Support de cours

Livres, films, diaporama, expositions, sites urbains



Options

L520DP Démarches plastiques

L520DP05 Démarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Denneulin

Objectifs pédagogiques

LIEUX ET FICTIONS DANS LA VILLE

Une édition photo et texte s'inspirant d'un lieu du Grand Paris.

Photographie d'architecture, atelier d'écriture, techniques d'édition

Réalisation d'une série photographique, prise en main du boîtier numérique en mode manuel, conception d'une série et editing.

Photographie, écriture et mise en page à travers 3 exercices.

Initiation aux logiciels Adobe Photoshop® et Adobe Indesign®

Contenu

Le semestre est consacré à la démarche plastique : les étudiants réfléchissent et réalisent un travail artistique en observant des étapes spécifiques : recherche, choix du sujet, conception, production. Nourris par des apports théoriques, conceptuels et techniques, les étudiants se fraient un chemin individuel et singulier afin d'appréhender la discipline artistique par l'expérience de la création.

1_Photographie/Architecture.

La photographie, outil essentiel de la communication architecturale et aussi un outil de représentation réflexif. Comment certains auteurs photographes ont-ils agi sur les formes et les enjeux de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage ?

Exercice : une série photographique

Prise en main du boîtier reflex numérique en mode manuel

Exposition, composition, cadrage, chromie, retouche

2_Ecriture/culture littéraire

La poésie, la fiction, sont des instruments de transformation des imaginaires dont on doit se saisir pour éprouver notre rapport au monde. Entre le début et la fin d'un ouvrage littéraire, qu'est-ce qui a changé en nous ? Un lieu dans la ville est-il si différent qu'un texte de fiction ou qu'un poème ? La poète Oscarine Bosquet accompagnera les étudiants dans l'élaboration d'un texte en relation avec un lieu.

Exercice : Une affiche publique de poésie

Lecture de textes poétiques autour de l'architecture (Ville, habitat, construction, déambulation)

Atelier d'écriture de la poète Oscarine Bosquet

Poésie, narration, fiction

3_Edition/Mise en page

La mise en page c'est de l'art : esthétique de la typo et des équilibres page/image/texte, composition, couleur... mais, c'est aussi de l'architecture : construction, structure, usages, mises en espaces et volumes !

Comment la mise en page peut-elle mettre en valeur, accompagner le contenu texte/images ?

Exercice Final : Réalisation d'une édition unique ou multiple.

Articulation texte et images sur un sujet libre, élaboré tout au long du semestre

Mode d'évaluation

Contrôle continu

Sujet final



Options

L520DP Démarches plastiques

L520DP06 Réparer

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Dessardo

Objectifs pédagogiques

RÉPARER (enseignement de sculpture, dans un atelier de sculpture, dispensé par un sculpteur)

Ce cours aborde la pratique de la sculpture (fût-ce sous une forme éphémère), de la vidéo, du dessin et de la photographie comme outils d'analyse du réel.

Il s'agira d'explorer notre environnement au moyen de langages concrets qui modèlent directement la matière du monde physique qui nous porte, nous constitue et nous inspire.

'La fonction de l'artiste est fort claire : il doit ouvrir un atelier, et y prendre en réparation le monde, par fragments, comme il lui vient.'
Francis Ponge (1899 - 1988)

(engl.) REPAIR (visual arts and sculpture)

This program is an introduction to the praxis of sculpture, video, drawing and photography as parts of a toolbox helping to analyze reality. It aims to explore our environment through concrete forms of language, shaping the very material and flesh of the physical world which is altogether encompassing, supporting, constituting and inspiring us.

Contenu

Ces pratiques seront mises au service de l'acte de 'réparer' qui sera au début une occupation anodine liée au bricolage ou à un exercice, tel le jogging. Cette pratique évoluera pour s'adapter à des réparations plus personnelles et intimes, pour aboutir ensuite à des réparations d'une autre échelle, réparations urbaines, paysagères, voire sociales ou culturelles. Le tout, à partir de l'acte très simple d'essayer faire fonctionner quelque chose encore un peu...

Un rapport d'activité graphique, journal de bord ou mode d'emploi dessiné sera demandé à la fin de chaque session.

Le cours, divisé en trois parties, sera fondé sur des règles de jeu conçues éventuellement collectivement à chaque début de semestre.

Il sera rythmé par des visites d'expositions d'art contemporain et des présentations d'artistes liés au

thèmes explorés.

Nous utilisons ces expositions comme une matière première et un point de départ.

Ce cours est dispensé à l'atelier volume de l'ENSAPLV

(engl.) These practices will serve the act to 'fix' that will initially be a harmless occupation related to crafts works or to exercises, such as jogging. This practice will evolve to adapt to most personal or intimate repairs. Then lead us, later on, another level of repairs : urban repairs, landscape repairs, or social or cultural repairs. The starting point being the simple act of trying make something works, just for a while ...

The lesson will be divided into three parts : it will be based on the rules of the game possibly designed collectively on the beginning of each semester.

It is punctuated by visits to contemporary art exhibitions and artist presentations related to the explored topics.

We use these shows as a raw material and starting point.

Mode d'évaluation

Quantitatif et qualitatif.

Contrôle continu 66,6%, rendu final 33,3%.

Langue du cours : français et anglais sur demande.

Corrections quadrilingues en anglais, français, italien et espagnol.

Continuous Control 66,6%

Final render 33,3%

English, French, Italian, Spanish languages are welcome

Travaux requis

Des sculptures/réparations effectivement réalisés avec leurs modes d'emploi

video, drawing, urban sculpture, photography



Options
L520DP Démarches plastiques
L520DPOBT Démarches plastiques Obtenu

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

**Options****L520RA Représentation informatique du projet d'architecture**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		



Options

L520RA Représentation informatique du projet d'architecture

Groupe 1

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		



Options

L520RA Représentation informatique du projet d'architecture

L520RIP01 Représentation informatique du Projet

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Bertrand



Options

L520RA Représentation informatique du projet d'architecture

L520RIP02 Représentation informatique du Projet

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Lemrini



Options

L520RA Représentation informatique du projet d'architecture

L520RIP03 Représentation informatique du Projet

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Silvestre

**Options****L520RA Représentation informatique du projet d'architecture****L520RIP04 Représentation informatique du Projet**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Cousson



Options

L520RA Représentation informatique du projet d'architecture

L520RIP05 Représentation informatique du Projet

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Pion

**Options****L520RA Représentation informatique du projet d'architecture****L520RIP06 Représentation informatique du Projet**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Nunes



Options

L520RA Représentation informatique du projet d'architecture

L520RIPOBT Représentation informatique du projet Obtenu

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		



Langues vivantes

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520LV
Semestre	5	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Langues vivantes Groupe 1

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520LV
Semestre	5	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Langues vivantes L520LA Anglais

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520LV
Semestre	5	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Enseignants : M. Bayegan, Mme Jones



Langues vivantes
L520LA Anglais
Groupe 1

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520LV
Semestre	5	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Langues vivantes
L520LA Anglais
L520LA01 Anglais

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520LV
Semestre	5	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Ten



Langues vivantes
L520LA Anglais
L520LA02 Anglais

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520LV
Semestre	5	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Ten



Langues vivantes
L520LA Anglais
L520LA03 Anglais

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520LV
Semestre	5	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Mac Fall



Langues vivantes
L520LA Anglais
L520LA04 Anglais

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520LV
Semestre	5	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Mac Fall



Langues vivantes
L520LA Anglais
L520LA05 Anglais

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520LV
Semestre	5	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Ten



Langues vivantes
L520LA Anglais
L520LA06 Anglais

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520LV
Semestre	5	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Ten



Langues vivantes L520LD Allemand

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520LV
Semestre	5	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Vostell-Hasman

Objectifs pédagogiques

- acquérir et approfondir les structures et le vocabulaire nécessaires pour gagner en autonomie, en confiance et en aisance et pour mieux communiquer et comprendre à l'écrit comme à l'oral
- acquérir le vocabulaire propre à l'habitat individuel et collectif, la ville, la construction et l'architecture
- savoir communiquer en allemand autour de son projet d'architecture
- préparation - le cas échéant - aux études d'architecture en Allemagne
- mieux connaître la culture et civilisation allemandes

Contenu

D'une manière ludique et interactive, nous allons étudier l'habitat ainsi que l'histoire et l'actualité architecturale en Allemagne tout comme la culture allemande en nous appuyant sur des exemples concrets et des supports variés. Une attention particulière est portée au projet et intérêt spécifique de chaque étudiant(e).
Aide apportée à l'étudiant(e) pour préparer un Erasmus en Allemagne

Mode d'évaluation

présence, devoirs et participation, un exposé, un examen final

Support de cours

documents écrits (articles de presse, documents pédagogiques...), audio et vidéo fournis par l'enseignante



Langues vivantes L520LE Espagnol

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520LV
Semestre	5	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Enseignant : M. Morales

Objectifs pédagogiques

Ce cours d'espagnol fait partie du Pôle Ouverture à la Ville et à l'Architecture. Histoire / Sciences Humaines / Langues

C'est pourquoi nous proposons d'aborder l'apprentissage de la langue espagnole à travers l'étude des importants œuvres architecturales et urbaines en Espagne et en Amérique Latine hispanique, à étudier chronologiquement dans une période qui va du 15ème siècle au 20ème siècle.

Développer une pratique de l'espagnol à travers de la lecture et la compréhension des documents et vidéos en espagnol autour de ces œuvres de référence pour mieux connaître l'histoire parallèle et commune de l'Espagne et de l'Amérique Latine hispanique.

Continuer à développer en espagnol, le vocabulaire technique de différents éléments de construction et d'architecture.

Approfondissement des normes grammaticales dans le contexte des documents à étudier.

Contenu

Etude des œuvres d'architectures historiques dans les contextes de l'Espagne et La Amérique Latine hispanique.

Lecture de divers documents écrits en espagnol d'architecture et d'urbanisme

Plusieurs styles et types architecturaux sont traités : précolombien, mudéjar, baroque, gothique, néoclassique, art nouveau, moderne

Approfondissement d'un vocabulaire technique dans le domaine architectural

Compréhension des textes et analyse des contenus

Mode d'évaluation

Continu / présentiel et à distance

Exercices individuels hebdomadaires / déposés sur un site collectif en ligne (drive ENSAPLV) / présentés individuellement oralement / corrigés en cours de façon personnalisés

Travaux requis

-Lecture et analyse hebdomadaire en espagnol des textes proposés

-Rédaction hebdomadaire en espagnol d'un format A3 de chaque bâtiment étudié en classe, avec :

-Fiche technique

-Contexte historique,

-Analyse personnelle du Projet

-Vocabulaire technique et

- Dessins avec leur respective légendes techniques en espagnol.
- Recherches et consultation : en bibliothèque, la documentation, sur web

Support de cours

Articles et documents d'architecture et d'urbanisme en langue espagnole

Vidéos sur les œuvres étudiés en cours et leurs architectes espagnols et latino-américains présents sur le Web





Langues vivantes L520LF Français langue étrangère FLE

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520LV
Semestre	5	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Langues vivantes L520LI Italien

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520LV
Semestre	5	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Del Pezzo

Autre enseignant : M. Palombari

Objectifs pédagogiques

Niveau A1 : A la fin de la session, les participants seront capables d'utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Ils pourront se présenter ou présenter quelqu'un d'autre et poser à une tierce personne des questions la concernant (où elle vit, son travail, ses relations, ce qui lui appartient...). Ils pourront répondre au même type de questions et communiquer de façon simple au présent et au passé.

Niveau A2 : A la fin de la session, les participants seront capables de comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines connus. Ils pourront également communiquer lors de tâches simples et habituelles nécessitant un échange d'informations direct sur des sujets familiaux et de domaines connus, en utilisant tous les temps de l'indicatif.

Niveau B1 : A la fin de la session, les participants seront capables de comprendre les points essentiels d'une discussion lorsque le langage est clair et standard dans le travail, à l'école, les loisirs, etc. Les étudiants pourront se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées lors d'échanges avec des Italiens. Ils pourront produire un discours simple et cohérent, au présent, au passé et au futur, sur des sujets familiers du travail ou de la vie quotidienne. Ils pourront également raconter un événement passé et décrire un projet ou une idée en employant le futur, le conditionnel et le subjonctif présent.

Contenu

Le cours se déroulera intégralement en langue italienne. L'effet bénéfique sur l'apprentissage d'une immersion totale dans la langue à apprendre, en essayant d'éviter aux participants tout recours à la langue maternelle, n'est plus à démontrer.

L'apprentissage se fera selon la méthode active avec une démarche inductive.

Toujours au chapitre de l'expression orale, des activités de groupe seront organisées afin que les étudiants puissent interagir entre eux en utilisant la langue italienne.

Pendant le cours, la lecture, l'écoute et le travail sur des articles liés à l'architecture, permettra d'enrichir le vocabulaire et de stimuler la discussion en langue italienne. D'une semaine à l'autre, il sera demandé aux participants de préparer une courte présentation orale sur un thème spécifique..

Mode d'évaluation

70 % Fréquence et participation en classe, révision des sujets abordés et préparation des présentations

30 % Présentation finale

Travaux requis

Chaque semaine, sera demandé aux étudiants de faire quelques exercices de grammaire et d'expression écrite ainsi que la préparation d'un court exposé oral.





Langues vivantes L520LJ Japonais

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520LV
Semestre	5	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

**Langues vivantes
L520LP Portugais**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520LV
Semestre	5	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Almeida Dos Santos



Langues vivantes

L520LVOBT Langues vivantes Obtenu

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520LV
Semestre	5	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



TD partagés Projet/VT

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	6	Heures TD	3	Compensable	oui	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		

Objectifs pédagogiques

Acquérir une méthode de travail pour

- o Lire et représenter un territoire à différentes échelles et selon diverses modalités (cartes, bloc diagramme, coupes, etc.)
- o Situer le site choisi de projet urbain en conséquence et identifier ses enjeux
- o Reconnaître les caractéristiques de l'existant à partir du site de projet et les prendre en compte dans la conception d'un projet urbain
- o Être en mesure d'énoncer de manière concise les enjeux d'un territoire à différentes échelles, en articulant avec pertinence mots et modes variés de représentation.

Contenu

Le TD partagé Géographie/Projet urbain se développe au sein de chaque groupe de projet sur une durée de 21h.

Chaque groupe de projet s'organise en interne en fonction des problématiques de projet urbain abordés. La distribution des 21h est déterminée en début de semestre par chacun des groupes.

L'enseignant pour le volet « géographie » accompagne les étudiants dans l'acquisition des compétences spécifiques à l'analyse d'un territoire, la compréhension de ses enjeux à différentes échelles et leurs représentations selon des modalités diversifiées.

Mode d'évaluation

L'évaluation des compétences en matière d'analyse et de représentation du territoire à différentes échelles fait partie de l'évaluation globale du projet.

Travaux requis

Représentations à différentes échelles et selon diverses modalités du territoire et du site de projet dans ce territoire, de ses caractéristiques et de ses enjeux

Bibliographie

Elle sera transmise par chaque enseignant.

Support de cours

TD dont le support peut varier en fonction de chaque enseignant, et des modalités d'enseignement préconisées par le gouvernement et les instances de l'ENSAPLV en fonction des conditions sanitaires



Projet d'architecture

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		



Projet d'architecture Groupe 1

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		



Projet d'architecture L621PA01 Projet urbain

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Bourdier

Autres enseignants : M. Gantois, Mme Naviner

Objectifs pédagogiques

Ce groupe de projet se consacre au 'projet urbain' non pas comme nouvelle méthode de planification mais avant tout comme démarche proposant de s'intéresser à la ville sociale mais aussi la ville physique et d'observer leurs transformations pour être à même d'en proposer de nouvelles. Les discours et les pratiques du 'projet urbain' sont multiples. On tentera d'en élucider la signification.

L'enjeu de ce semestre sera de travailler sur 'l'étalement urbain, en zone urbanisée' et le territoire retenu pour cela sera celui du secteur des 'Murs à Pêches' à Montreuil en première couronne parisienne.

Contenu

La question des 'Echelles de la Ville' sera le fil conducteur du semestre de travail.

A PROPOS DU 'PROJET URBAIN'

Le 'projet urbain' diffère de la superposition ou de la juxtaposition d'objets architecturaux ou de modèles urbains. Il se définit, par défaut, par rapport au projet architectural, en s'en distinguant à trois niveaux : l'échelle spatiale (entendue comme l'articulation de rapports à des surfaces de territoire) ; l'échelle temporelle (temps long, temps structurant, temps présent, notion de phasage, temps futur) ; la logique d'acteurs (leur pluralité et leur nombre important).

LE VISIBLE ET SON ÉCRITURE

Observer, dessiner, se déplacer, observer, dessiner... afin de saisir, par le dessin organisé en séquence, l'espace du lieu dans sa lumière et sa géométrie. Le dessin sera considéré comme moyen de représentation, comme outil de conception mais surtout comme mode d'investigation au service du 'projet urbain'.

DES MOTS POUR LE DIRE

Le travail de réflexion et de production autour du 'projet urbain' sera l'occasion pour les étudiants de clarifier leur propre discours en apprenant à poser une problématique, à structurer un propos et à se familiariser à l'utilisation de concepts.

DES THÈMES POUR INTERPRÉTER PUIS TRANSFORMER

Les étudiants seront invités à construire leur propre démarche autour de thèmes qui, pour certains, seront traités lors de conférences et, pour d'autres, émergeront de leur interprétation des sites retenus, tels que : limite, échelle, identité, mixité, densité, etc.

ERASMUS

Ce groupe de projet de semestre 6 se donne également comme mission de préparer les étudiants à une éventuelle mobilité (Erasmus ou autre) au semestre 7, par : l'accueil d'étudiants étrangers en mobilité ; un travail en équipes mixtes ; un voyage d'études (prévu, si les conditions le permettent, à Londres en juin 2021) ; un enseignement bilingue (français-anglais), un préparation culturelle pour les candidats à un stage Erasmus ou autre ; l'accueil de conférenciers enseignants étrangers en mobilité, etc.

Mode d'évaluation

Le semestre sera ponctué par les rendus de deux exercices successifs d'interprétation et de propositions de transformations spatiales à des échelles territoriales différentes et prendra fin avec un exercice de bilan personnel.

Le 'projet comme démarche' (50% de contrôle continu) et 'le projet comme réponse' (50% lors du rendu de chaque phase) seront les deux critères d'évaluation du travail du semestre.

Travaux requis

La composition de l'équipe enseignante explique les modes pédagogiques à l'œuvre : 1) Les exercices de projet ; 2) La lecture collective de textes de référence et les cours théoriques sur la ville ; 3) La pratique du dessin comme outil d'investigation, de conception et de figuration ; 4) La pratique du bilinguisme (anglais/français) dans l'enseignement.

Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE

1. Définitions du projet urbain

DEVILLERS Christian, 'Le projet urbain', in Les mini PA n° 2, Paris, Pavillon de l'arsenal, 1994.

DEVILLERS Christian, 'Y a-t-il un projet dans la ville ?', in Cahiers de la recherche architecturale 32/33, Marseille, Parenthèses, 1993, p. 169-181.

GENESTIER Philippe, 'Que vaut la notion de projet urbain ?', in L'architecture d'aujourd'hui 288, septembre 1992.

HAUMONT Bernard, 'Un nouveau champ pour l'architecture et ses recherches. Le projet urbain', in Cahiers de la recherche architecturale 32/33, Marseille, Parenthèses, 1993, p. 103-110.

HUET Bernard, 'Apprendre aux architectes la modestie', in Esprit 109, Paris, 1987.

HUET Bernard, 'L'architecture contre la ville', in AMC, décembre 1986.

INGALLINA Patrizia, Le projet urbain, Paris, Coll. Que sais-je, n° 3595, P.U.F., 2001, 128 p.

MANGIN David et PANERAI Philippe, Projet urbain, Marseille, Editions Parenthèses (coll. Eupalinos), 1999, 188p.

SECCHI Bernardo, 'Eléments pour un projet urbain', in FACES 3, été 1986, p. 2-5 (traduction par André Ducret).

2. Critique de l'urbanisme

ANSAY, Pierre, Penser la ville - Choix de textes philosophiques, Bruxelles, Ed. Archives de l'Architecture Moderne, 1989.

CHOAY, Françoise, L'urbanisme, utopies et réalités, Paris, Le Seuil, 1965.

CHOAY Françoise, La règle et le modèle, Paris, Seuil, 1980.

CHOAY Françoise, 'Le règne de l'urbain et la mort de la ville', in DETHIER Jean & GUIHEUX (dir.), La ville, art et architecture en Europe, 1870-1993, Paris, Centre Pompidou, 1994.

GEDDES Patrick, L'évolution des villes, Paris, Temenos, 1994 (éd. originale 1915).

GIEDION Siegfried., Espace, temps, architecture, Paris, Denoël, 1990 (éd. originale 1941).

LE CORBUSIER, La Charte d'Athènes, Paris, Ed. de Minuit, 1971 (1re éd. 1941).

LEFEBVRE Henri, Le droit à la ville, Paris, Points, 1974.

MAGNAGHI Alberto, Le projet local, Liège, Mardaga (coll. Architecture + Recherche), 2003 (éd. originale 2000).

SASSEN Saskia, La ville globale. New York, Londres, Tokyo, Paris, Descartes, 1996.

TAFURI Manfredo, Projet et utopie. De l'avant-garde à la métropole, Paris : Bordas/Dunod 1979 (éd. originale 1973).

TRIBILLON Jean-François, L'urbanisme, Coll. Repères, Paris, Editions de la Découverte, 2002, 123 p.

TRIBILLON Jean-François, Le droit nuit gravement à l'urbanisme, Paris, Editions de La Villette, 2017, 280 p.

3. Analyses de la structure urbaine

BOUDON Françoise, 'Tissu urbain et architecture : l'analyse parcellaire comme base de l'histoire architecturale', in Annales, 1975, p 773-818.

BOUDON Philippe, 'Echelle parcellaire et composition urbaine', in Cree 28, mai 1974.

CANNIGIA Gianfranco, MALFROY Sylvain, L'approche morphologique de la ville et du territoire, Zürich, EPFZ, 1986.

Casabella 509-510.

CASTEX Jean, CELESTE P., PANERAI Philippe, Lecture d'une Ville : Versailles, Paris, Ed. du Moniteur, 1979.

CASTEX Jean et PANERAI Philippe, Formes urbaines : de l'îlot à la barre, Paris, Bordas/Dunod (1977) 1980.

CERDÁ Ildefonso, La théorie générale de l'urbanisation, Paris, Le Seuil, 1979 (éd. originale 1867).

CHOAY Françoise et MERLIN Pierre, A propos de la morphologie urbaine, Paris : Institut français d'urbanisme 1986.

DEVILLERS Christian, 'Typologie de l'habitat et morphologie urbaine', L'architecture d'aujourd'hui 174, juillet-août 1974, p 18-23.

GIOVANNONI Gustavo, L'urbanisme face aux villes anciennes, Paris, Editions du Seuil (coll. Points), 1998, 254 p. (1re édition originale en italien en 1931).

HERZOG Jacques, DE MEURON Pierre, ZAUGG Rémy, 'Bâle, une ville en devenir', L'architecture d'aujourd'hui 300, septembre 1995, p 62-75.

Les annales de la recherche urbaine 57-58, Espaces publics en ville, décembre 1992-mars 1993.

LYNCH Kevin, L'image de la cité, Paris, Dunod, 1970 (éd. originale 1960).

MOLLIE Caroline, Des arbres dans la ville - L'urbanisme végétal, Arles, Actes Sud, 2009, 260 p.

MONEO Rafael, 'On typology', in Oppositions 13, été 1978.

MUMFORD Lewis., La cité à travers l'histoire, Paris, Le Seuil, 1964 (éd. originale 1961).

MURATORI Saverio, 'Studi per una operante storia urbana di Venezia', in Palladio, anno IX, fasc. III-IV, juillet-décembre 1959.

PROJET 243 (numéro spécial sur le thème 'Pour la ville'), Paris, automne 1995.

RONCAYOLO Marcel, La ville et ses territoires, Paris, Gallimard, 1990.

ROSSI Aldo, L'architecture de la ville, Paris, Livre & Communication, 1990 (éd. originale 1978).

ROWE, C., KOETTER F., Collage City, Paris, Centre Georges Pompidou (éd. originale 1978).

SITTE Camillo, L'art de bâtir les villes, Paris, Livre & Communication, 1990 (éd. originale 1889).

VENTURI Robert, SCOTT BROWN Denise, IZENOUR S., L'enseignement de Las Vegas, Liège, Mardaga, 1987 (éd. originale 1977).

4. Renouveau des villes et vie politique

BRAOUEZEC Patrick, Mais où va la ville populaire ?, entretiens avec Jean Viard, Ed. de l'Aube, 2012, 128 p.

COING Henri, Rénovation urbaine et changement social, Paris, les Editions ouvrières, 1966, 296 p.

DONZELOT Jacques, La ville à trois vitesses, Paris, Editions de La Villette, 2009, 112 p.

SOULIER Nicolas, Reconquérir les rues, Paris, Les Editions Ulmer, 2012, 288 p.



Projet d'architecture L621PA02 Projet urbain

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Bruter

Autre enseignant : M. Maurizio

Objectifs pédagogiques

PROJET URBAIN ET PROJET ARCHITECTURAL

Cet atelier de projet entrelace initiation au projet urbain et exploration à l'échelle architecturale d'un fragment du projet global développé par les étudiant-e-s. Le projet urbain aborde la question des extensions urbaines, de la densité et de la transition entre espaces naturels, espaces publics et espaces privés. Il s'intéresse à la relation entre l'édifice, la parcelle et l'espace public. De l'échelle territoriale à l'échelle architecturale, analyse et projet se mèneront de front, l'un et l'autre se nourrissant mutuellement.

Cet atelier s'inscrit dans un partenariat entre la direction départementale des territoires en Mayenne (DDT) et l'ENSA Paris La Villette. Il permet une sensibilisation aux enjeux contemporains des communes du monde rural, ses transformations, son évolution.

Alors que l'artificialisation des terres agricoles et naturelles se poursuit à un rythme soutenu depuis plusieurs décennies, nous assistons dans le même temps à une désertification des centre-bourgs, voire de certains anciens lotissements. Ce double mouvement extensions urbaines/désertification s'accompagne aussi du développement d'infrastructures de contournement et d'implantation de zones d'activités et commerciales en entrée de ville au détriment d'espaces agricoles, qui vident les centres de leurs commerces de proximité. La commune mayennaise pour l'atelier rural 2021, sera choisie dans le courant du premier semestre.

Contenu

ATELIER RURAL EN MAYENNE

Il se déroule en trois phases :

1 - L'atelier hors les murs : déplacement de 5 jours sur place au mois de mars. Cet atelier donne lieu à une première analyse du territoire et de la commune étudiée et permet de rencontrer les différents acteurs: élus locaux, représentant des EPCI, agents de la DDT, ABF, CAUE, habitants et d'appréhender la manière dont se « pense » et s'organise l'aménagement des territoires ruraux.

Ce séjour mène découverte d'un territoire, relevé urbain et architectural, rencontre avec les acteurs, permanence architecturale et accueil des habitants pour les sensibiliser au processus de projet lié à l'atelier et enfin, travail d'atelier donnant lieu à une restitution à l'issu du workshop.

2 - Analyse et développement du projet de mars à juin

Parallèlement à l'analyse du territoire étudié, une analyse de projets exemplaires sera réalisée par binôme d'étudiants.

Projet architectural et urbain seront menés de front à travers :

- Le projet spatial à l'échelle architectural : en extension, densification, réhabilitation, reconstruction,...

- Une réflexion sur l'espace public et son organisation dans une commune rurale

- Le rapport aux infrastructures et au paysage .

- Le projet à l'échelle urbaine sera pensé de façon critique par rapport à la forme de production générique des communes rurales qu'est l'étalement pavillonnaire. Nous rechercherons une alternative à ce modèle plus

qui artificialise toujours plus de terres naturelles et agricoles afin de répondre aux enjeux de mise en valeur l'identité rurale à travers le rapport à l'histoire et au patrimoine, le paysage, les éléments de géographie physique (relief, hydrographie, géologie, pédologie,...) et bien sûr l'économie des ressources (foncières, naturelles, ...). Le territoire et le paysage seront ici « matière à projet », ils nourriront la réflexion sur le projet.

3 - Exposition et présentation des travaux par les étudiants aux élus de Moulay (exposition itinérante)

Les frais d'hébergement et de restauration sont pris en charge par la DDT. Les frais de transport sont (partiellement ou en totalité) pris en charge par l'école.

Cette phase de présentation du travail effectué à la fin du semestre permettra de débattre avec les acteurs du territoire sur la question de l'aménagement et l'émergence de projets de qualité dans des territoires ruraux en manque d'ingénierie ou d'élus sensibles aux problématiques spatiales. Il permettra un enrichissement mutuel entre deux mondes qui se côtoient peu : des architectes en devenir pour lesquels la campagne reste encore un sujet marginal et des élus et habitants de petits bourgs souvent gagnés par un sentiment d'abandon.

Mode d'évaluation

Représentation : dessin informatique et à la main, présentation écrite et orale. Les travaux faisant l'objet d'une exposition publique, les étudiants devront aussi élaborer des documents leur permettant de communiquer aisément leur projet.

Evaluation: contrôle continu (50%), rendu final (50%)

2 rendus intermédiaires et un rendu final : un affichage en format A0 viendra compléter les travaux en maquettes et synthétisera l'ensemble de la production du semestre.

Travaux requis

Travail en atelier : rendus hebdomadaires sous forme de maquettes et présentation de documents graphiques permettant une écoute et un partage par tous. C'est un moment où le dialogue sera encouragé avec les enseignants, mais aussi entre étudiants. Il est indispensable de s'engager et s'impliquer à travers cet échange.

Séquences de travail:

- Analyse d'un projet urbain exemplaire : rendu cahier A3

- Observation, analyse, diagnostic « dynamique » et représentation du site

- Développement stratégie urbaine globale sur la commune et développement d'une pièce de ville sur un site à choisir : choix du site et détermination programme seront effectués en fonction du travail d'analyse globale et des premières problématiques soulevées.

- Projet spatial à l'échelle architecturale sur un fragment du projet urbain. Decontextualisé dans un premier temps, il abordera des questions typologiques et d'articulation entre espace privé et espace public puis « recontextualisé » ensuite dans le tissu urbain du projet en développement : l'expérimentation de formes urbaines permettra de repenser les questions architecturales soulevées au démarrage du projet.

La dimension réduite des villes choisies permet d'embrasser une commune dans sa totalité et d'envisager son aménagement de façon globale tout en intégrant son rapport au territoire. Des groupes d'étudiants pourront ainsi se réunir et penser leurs projets collectivement pour proposer une stratégie urbaine globale cohérente sur l'ensemble de la commune.



Projet d'architecture L621PA03 Projet urbain

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

Enseignants : M. Martin, M. Penin, Mme Nordstrom

Objectifs pédagogiques

Ce dernier semestre du cycle licence a pour objectif de synthétiser les savoirs et savoir-faire acquis courant le cycle et préparer l'étudiant pour le cycle master, en le familiarisant avec des notions de base liées au projet urbain, en expérimentant des outils d'analyse, de conception et de représentation et en le confortant dans la manipulation simultanée de différentes échelles dans le projet. Ce semestre s'appuie sur les acquis des semestres précédents sur la conception des logements et des équipements, et les remobilise dans un travail de synthèse conférant à l'espace public un rôle central dans la réflexion.

Nous considérons que la spécificité de ce semestre (S6) est ce travail sur l'espace public, ou plus largement sur les espaces urbains extérieurs publics et privés. La réflexion sur leurs limites, leur dimensionnement, leur matérialisation, et leurs relations avec les équipements publics et les logements doit être menée en parallèle - et en étroite relation - avec le dessin des bâtiments.

Contenu

Nous essayons de mener simultanément une série d'exercices d'analyse et de compréhension de la ville, une exploration de notions de base liées au projet urbain, et un projet à une échelle dépassant l'édifice seul. Le but est que les différentes notions soient manipulées en analyse et ensuite mobilisées en projet. (Pour les thèmes/notions abordées voir plus bas.)

Projet sur un site (cette année Porte d'Orléans, site du concours Reinventing cities pour les étudiants), de 2-3ha environ, en deux phases :

- 'Stratégie urbaine', programme mixte équipements de proximité/habitat/activités sur l'ensemble du site, élaboré à partir de l'analyse de données programmatiques existantes mises à disposition des étudiants, confrontées à un travail d'exploration sur le terrain et en mobilisant les références de projets urbains étudiées ainsi que les situations urbaines observées en amont. Rendu au 1/1000, maquette 'stratégique' et une planche exprimant les grandes lignes de l'intervention (ce n'est pas un 'plan masse' mais un cadre commun pour les projets individuels à venir).

- Projet individuel sur une partie du site, comportant un équipement de quartier au choix (équipement socio-culturel, sportif ou scolaire), plusieurs types d'habitat et une série d'espaces extérieurs publics/privés. L'accent est mis sur les relations entre ces espaces, bâtis ou non-bâtis, et sur le dessin, dimensionnement et de matérialisation des espaces extérieurs, notamment publics, et la préfiguration de leurs usages potentiels. Rendu principalement au 1/200, avec éléments au 1/500 et allant jusqu'à 1/100, voire 1/50 dans certains cas. Les coupes urbaines renseignées, schémas et maquettes, avec les plans des RDC et étages courants ou significatifs constituent l'essentiel du rendu final.

Mode d'évaluation

Les rendus d'exercice d'analyse se font toutes les semaines (évaluation hebdomadaire), en fin de semestre, la note finale est composée de quatre notes (en sachant que la réussite du travail individuel de projet conditionne le passage en master) :

- Note globale pour la phase analyse urbaine (travail en groupe) coefficient 3,
- Réalisation du film (travail en groupe, storyboard et film de 2") coefficient 1,
- Stratégie urbaine (travail en groupe, planche A0 et maquette exprimant la stratégie) coef 2,
- Le projet final (travail individuel, une planche largeur A0 hauteur 2,5 m, maquettes à 2 voire 3 échelles) : coef 4

Travaux requis

Le semestre démarre par un arpentage depuis le centre de Paris jusqu'à sa périphérie, cet 'axe' constitue le support d'exercices d'investigation de l'espace urbain, sa morphologie, sa constitution et ses usages. Les outils mobilisés sont adaptés à chaque thématique : photo (1ère immersion dans l'espace de la ville), dessin (analyse séquentielle du paysage urbain, coupes urbaines, relevés d'espaces publiques), film (observation

d'usages d'espace public, appropriation et flux), cartographies (morphogénèse, topographie, structure parcellaire, réseau viaire, végétation, bâti, densité ...), exposé sous forme de 'colloque' (mixités programmatique, sociale, typologique), schémas stratégiques, maquette etc. Ces mêmes outils sont utilisés pour la mise en forme du projet : travail en schéma, maquettes, coupes urbaines à différentes échelles, toujours en parallèle au plan. Corrections collectives par affichage en phases analyse et stratégie urbaine, obligation de présence. Corrections collectives par type d'équipements dans la phase projet, corrections individuelles fin de semestre uniquement. Présentations synthétiques à chaque séance servant à la fois à énoncer l'exercice ou un thème à traiter dans le projet, et à expliciter les liens qu'il y a entre une manière d'analyser la ville et mobiliser ces résultats en projet (Sitte, Unwin, Cullen, Lynch, Panerai, Rossi, Venturi, Koolhaas, etc), exemples de projets contemporains thématiques, ou des 'éclairages' sur des outils spécifiques.

Bibliographie

Voir ci-dessus.

Support de cours

Les supports de cours vont être mis sur Taiga au fur et à mesure de semestre .



Projet d'architecture L621PA04 Ville productive : habiter et produire dans la 'métropole horizontale'

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Bringand

Autre enseignant : M. Hardy

Objectifs pédagogiques

L'indissociabilité de l'architecture, de la ville, du territoire et d'une société en mouvement est au cœur de la démarche de projet proposée. Il s'agit de s'exercer à la « traversée des échelles spatiales et temporelles » pour explorer un projet architectural qui oriente le projet urbain et concevoir un projet urbain qui caractérise l'édifice.

La dimension prospective de la conception urbaine et l'urgence environnementale de penser la 'ville d'après' orientent l'atelier dans la recherche de scénario du changement voir de la rupture.

L'atelier est coordonné avec le TD de Géographie en vue d'approfondir la lecture, la compréhension et la représentation du territoire (topographie, géologie, hydrographie, paysage).

L'atelier est aussi coordonné avec le TD SHS avec l'objectif de développer un regard sensible et une compréhension de l'espace par ses usages.

Contenu

Habiter et produire dans la « métropole horizontale » est un thème qui permet d'aborder la mutation des territoires métropolitains du Grand Paris « depuis les marges », les espaces périurbains et la couronne rurale.

Les territoires productifs et actifs (zones d'activités, zones industrielles, zones commerciales) représentent le tiers des surfaces urbanisées de la métropole parisienne et un immense réservoir urbain, au potentiel encore peu exploré.

Les zones d'activités, héritage du « zoning », constituent avec les lotissements de maisons individuelles et les grands ensembles, la matière dominante de la ville fragmentée périurbaine. Ces « zones » de logement ou de production, en raison de leur faible densité et de leur situation nouvelle, rattrapées par l'extension urbaine et les grands projets structurants du Grand Paris, peuvent devenir de véritables champs d'expérimentation.

Il s'agira plus particulièrement d'explorer la mutation de zones d'activités existantes, en lien avec les espaces résidentiels, avec les centralités et avec le grand paysage des franges métropolitaines. Une mutation qui doit s'appuyer sur une approche prospective pour envisager l'évolution de l'activité productive métropolitaine dans le contexte des ruptures numériques, technologiques, environnementales et sociétales.

La situation de nombreuses zones d'activités, en frange des tissus urbains agglomérés, au contact des espaces naturels, agricoles ou boisés, est aussi l'occasion de questionner le modèle centre/périphérie, le rapport ville/nature et le rôle potentiel des territoires productifs dans la perspective d'une meilleure habitabilité de la ville et du renforcement de l'attractivité métropolitaine.

Le concours Europan 14 et 15 (2017-2019), sur le thème « villes productives », offrira une matière réflexive supplémentaire et renouvelée par l'actualité de ce concours d'idées international.

Mode d'évaluation

50/50 contrôle continu / rendu final

Langue du cours : français

Bibliographie

"TRILOGIE VERTUEUSE" - Editions Recherches, juin 2013 - Sous la direction de Flore Bringand

Trilogie vertueuse 1/ Densifier les lotissements existants

Trilogie vertueuse 2/ Intensifier les grands ensembles

Trilogie vertueuse 3/ Recycler les zones d'activités



Projet d'architecture L621PA05 Imaginer le futur des parc relais du Grand Paris

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Njoo

Autre enseignant : M. Boursier

Objectifs pédagogiques

La mobilité de l'homme est un état de fait qui change nos rapports à la ville et à l'architecture. Nous interrogerons ce phénomène en nous intéressant aux divers espaces de transit qui fabriquent la ville d'aujourd'hui et qui ponctuent de plus en plus notre quotidien. Routes, autoroutes, gares, aéroports, hôtels, parkings, centres commerciaux, aires logistiques... autant d'escales qui transforment le territoire urbain et les rythmes de ceux qui y vivent et le parcourent.

Comment traiter ces lieux sinon ces « non-lieux » vécus dans l'éphémère et l'anonymat ? Comment les considérer comme autre chose que de simples lieux de « passage » dans la ville ?

Contenu

Cette année nos investigations se focaliseront sur le devenir des « P+R » ou parc relais du Grand Paris, stationnements incitatifs à l'interface entre les réseaux autoroutiers et de transports publics. Nous explorerons comment la requalification de ce type d'intermodalité, face notamment aux enjeux environnementaux et sociaux, pourrait définir une stratégie de régénération urbaine à grande échelle. Ce scénario prospectif sera élaboré collectivement comme une forme d'acupuncture métropolitaine qui devrait articuler plusieurs échelles : géographique, urbaine, architecturale. Plus précisément, il s'agit de projeter une série de futurs pôles d'échange d'un nouveau type qui associera activités et services publics le long de la Francilienne (A104), l'autoroute régionale qui a pour vocation de devenir le troisième boulevard périphérique du Grand Paris.

Langue de communication : français

Autres langues parlées: anglais

Echelles: architecturale, urbaine, territoriale

Mode d'évaluation

Rendus intermédiaires 20%, Rendu final 40%, Contrôle continu 40%

Travaux requis

Le projet sera structuré en trois séquences : (1) une première phase d'analyse et de problématisation collective articulée autour de l'exploration de 4 scénarios de développement dont un sera retenu pour la suite du semestre; (2) une deuxième séquence dans laquelle de nouveaux groupes de travail de 3-4 étudiants se pencheront sur le projet urbain d'un site spécifique relevé dans la première séquence ; et enfin (3) une dernière phase dans laquelle ces sites feront l'objet de propositions architecturales plus détaillées, mais toujours en dialogue avec l'élaboration d'un scénario partagé. L'atelier sera ponctué par des conférences, tutorats, jurys et débats collectifs, notamment avec la participation d'experts invités et d'acteurs locaux. Un voyage d'étude dans une capitale européenne permettant des comparaisons productives est également prévu après la première séquence.

Bibliographie

Une bibliographie complète sera communiquée au premier cours avec entre autres:

Marc Augé, Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité, Paris, Le Seuil, 1992.

Reyner Banham, Los Angeles (1972), Marseille, Parenthèses, 2008.

Jean-Louis Cohen et André Lortie (dir.), Des fortifs au périph.. Paris, les seuils de la ville, Paris, Picard, 2000, 2021.

Simon Henley, L'architecture du parking, Marseille, Parenthèses, 2007.

Momoyo Kajijima, Junzo Kuroda et Yoshiharu Tsukamoto, Made in Tokyo, Tokyo, Kajima, 2001.

Rem Koolhaas, New York Délire : Un manifeste rétroactif pour Manhattan (1978), Marseille, Parenthèses, 2002.

Bruno Latour et Émilie Hermant, Paris: Ville invisible, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, La découverte, 1998.

David Mangin, La ville franchisée : formes et structures de la ville contemporaine, Paris, Éd. De La Villette, 2004.

Mathieu Mercuriali et Virginie Picon-Lefebvre (dir.), Les routes du futur du Grand Paris, catalogue d'exposition, Paris, Pavillon de l'Arsenal, 2019.

Tomato architectes, Paris, La Ville du Périphérique, Paris, Éditions du Moniteur, 2003.

Robert Venturi, Denise Scott-Brown et Steven Izenour, L'enseignement de Las Vegas (1977), Mardaga, trad. de l'américain, 2008.



Projet d'architecture L621PA06 Projet urbain

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Leitner

Autre enseignant : M. Denerier

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement a comme objectif d'aider l'étudiant.e. à :

- Pratiquer l'analyse urbaine – y compris des termes et notions de la ville et du territoire – afin d'identifier et de comprendre les forces et éléments structurant des contextes urbains contemporains, avec une attention particulière à leur histoire
- Éduquer le regard pour être en mesure de prendre position face au « déjà-là » social, construit, végétal, topographique, infrastructurel, etc.
- Prendre conscience du rôle des expériences et sensations sensorielles procurées par les espaces urbains, y compris par la matérialité des espaces publics et des bâtiments
- Comprendre les interactions entre les différents types architecturaux et l'espace public
- Se sensibiliser aux différentes morphologies urbaines (tracés, maillage, programmes, accès, relation entre bâtiments et espace public) et leurs conséquences sur les usages et pratiques des habitants
- Acquérir une culture critique de la ville et du projet urbain, y inclus de ses développements historiques et théoriques, de sa production actuelle souvent normalisée, et des nouvelles formes de projet urbain (participatif, « mixte », sans automobile, « pour femmes », « productif », « vivant », « vert »)
- Développer dans le cadre de Paris et de sa région une conscience critique des notions liées au projet urbain : qualité de vie & urbanité, densité & intensité, écologie & partage, identité & usages, programmes & espaces, mobilités & permanences, etc.
- Intervenir dans – ou concevoir – un îlot ou un petit quartier qui répond à différentes problématiques, notamment à celle de réduction des consommations et d'économie des ressources, de variété des modes de vie et de contribution à la culture et à l'identité des lieux plus généralement
- Proposer des espaces urbains qui rendent justice aux habitants et leur vie (principalement) quotidienne par leurs potentiel d'appropriation, de partage, d'usage, de transformation et d'évolution, puis, en outre, par leur programmation qui leur permet de répondre à la question de ce que cette partie de la ville contribue à la ville et au territoire

Contenu

Notre terrain d'études est globalement le territoire du Grand Paris. Nous nous intéressons de manière ouverte et non dogmatique aux multiples identités et formes d'interaction qui y sont présentes. Concernant plus précisément le travail des étudiant.e.s, nous proposons de nous pencher sur le type de site, situé en banlieue parisienne proche, dont la problématique est celle de la mutation de terrains et de zones anciennement industriels vers des quartiers habités, mixtes, vivants, de proximité, accueillant des emplois et proposant différents modes d'habiter, parmi bien d'autres considérations. C'est ce type de situation qui se trouve aujourd'hui en première ligne quand il s'agit de construire le Grand Paris. L'objectif ici est de proposer des pistes de réflexion, des stratégies et processus, des organisations spatiales urbaines, architecturales et paysagères qui vont au-delà d'un banal découpage de ce qui est trop souvent réduit à une simple « réserve foncière » en vue de sa commercialisation.

Le site d'études pourra être l'un des suivants :

- La plaine Saint-Denis, avenue de la métallurgie : terrain AB production, dans un contexte d'arrivée du campus Condorcet, place du Front Populaire ; restructuration de friche industrielle (6 ha)
- La plaine Saint-Denis, canal Saint-Denis à Aubervilliers : Le Cornillon, situé dans la ZAC Cristino Garcia, la petite Espagne (6 à 8 ha) ; c'est un site très intéressant qui accueillera une nouvelle gare du GPE, avec comme toile de fonds une histoire de la migration espagnole installée depuis 50 ans. Comment concilier l'un avec l'autre ?

- Argenteuil, sortie de gare : les entreprises OTIS, un vaste îlot en sortie de gare. Faut-il retourner la gare, ou du moins la rendre traversable, et installer un petit quartier à programmation mixte ?

- Le Blanc-Mesnil, site de la zone industrielle en mutation situé en entrée de ville : restructuration importante en cours, avec arrivée d'un hypermarché Leclerc et des habitations au style pastiche ; enjeux de mutabilité, dans un contexte de conservation de l'artisanat et du tertiaire avec un programme mixte (habitat, équipements, commerces, ...).

Au-delà des questionnements spécifiques suscités par chacun de ces sites (ou d'autres encore), on peut déjà avancer un certain nombre d'interrogations générales qui s'appliquent à tout projet urbain :

- Comment ne pas aboutir à une « ville comme les autres », c'est-à-dire à l'esprit de ZAC générique sur la base de pression immobilière et 'tabula rasa' ?

- Comment articuler le projet urbain proposé avec l'histoire et l'échelle du site existant et des quartiers voisins, puis avec celle de la métropole, c'est-à-dire : comment faire partie du métabolisme à la fois local et métropolitain ?

- L'identité du lieu doit-elle être nouvelle et « autonome » ou, au contraire, référencée et inspirée par ce que l'on arrive à déceler sur place (pour ne pas dire « contextuelle ») ?

- Est-il pertinent de concevoir un morceau d'une « ville adaptable », d'une « ville nature », d'une ville « productive » – aussi bien de produits que de liens sociaux –, d'une « ville vivante » ou d'une ville autre ?

- Comment, pour y arriver, distinguer ce qui doit être permanent de ce qui doit rester potentiellement évolutif ?

- Quel peut être l'équilibre entre espaces construits et espaces libres, entre espace minéral et espace végétal, entre espace de mobilité et espace de séjour, et entre espace privé et espace public ?

- De quels outils de conception et de moyens réglementaires à mettre en place dispose-t-on pour mettre en forme urbaine, en espace public et d'assurer la pérennité – ou justement pas ? – de notre vision ?

Dans le but d'apporter une culture internationale et de mettre celle de Paris et de sa région en relief, un intérêt particulier sera également porté vers l'urbanisme de Tokyo, de Hong Kong, de New York et d'autres villes étrangères.

En plus du face-à-face pédagogique stricto sensu, nous proposons : des visites de quartiers ; des exposés hebdomadaires sur des villes, des thématiques et des notions spécifiques liées aux formes urbaines, leurs formations, logiques et identités ; la présentation et la circulation de livres dont certains, notamment publiés à l'étranger, qui n'existent pas à la bibliothèque de l'ENSAPLV.

Mode d'évaluation

Cet enseignement demande de la part des étudiant.e.s un travail seul, en binôme ou en groupe de trois, en fonction du site choisi et de la phase du semestre.

Un échange plus général entre les étudiant.e.s du groupe est cependant indispensable. La salle de l'enseignement est un lieu clef pour que cet échange puisse avoir lieu. Pour cela, la présence tout au long de la journée est obligatoire. Pas plus d'une seule absence non justifiée pendant le semestre est acceptée.

Pour l'évaluation du semestre, le contrôle continu compte pour 80%, le rendu final pour 20%.

Le contrôle continu consiste en la présentation hebdomadaire de l'avancement des travaux. Son évaluation est faite à l'aide des critères suivants : présence, engagement, contributions aux échanges ; qualité du travail et des réflexions ; progrès sur le semestre.

Le rendu final consiste en la présentation de la proposition territoriale/urbaine/architecturale, représentée à l'aide de dessins imprimés sur panneaux et de maquettes dont l'échelle sera à définir. L'évaluation prend en compte la capacité à structurer un propos, une démarche et un processus de projet ; à proposer des espaces, des organisations et des temporalités pertinents et intéressants ; à les exprimer par des textes, croquis, schémas explicatifs et maquettes. Elle prend également en compte la qualité des documents produits tels que : les plans et coupes urbaines du projet dans leur contexte urbain environnant, puis au moins un dessin axonométrique globale (et d'autres pour représenter des thématiques spécifiques), les deux types de document avec indications par un code couleur de ce qui est maintenu, de ce qui est substitué et de ce qui est ajouté ; les vues perspectives, p. ex. sous forme de croquis ou de collage, représentant les espaces du projet urbain et leurs potentiels d'usage par les habitants.

Travaux requis

Le semestre s'organise en trois séquences :

1- Sur la base de documents officiels d'une part et d'observations faites in situ d'autre part, il s'agit de produire une analyse multi-scalaire et (carto)graphique (4 semaines env.), réparties entre les groupes d'étudiant.e.s :

: géographie et topographie, trame bleue et verte, le vivant

: types d'infrastructures, leur espace, dessin et insertion, leur logique de fonctionnement et leur lien (ou non) avec la ville quotidienne

: types d'espaces publics, emprises, profils des voies

- : découpage : espace public/espace privé, îlot, parcellaire, dimensions, proportions
- : relation entre le construit et le non construit, insertions, emprises
- : caractéristiques volumétriques, architecturales et typologiques des constructions
- : densités, échelles, dimensions, proportions
- : programmes, usages, appropriations
- : perceptions, sensations, matériaux, sons

2- Pour chaque groupe d'étudiant.e.s, développement de stratégies d'intervention pour la mutation du site (4 semaines env.) :

- : prise de position par rapport à la situation de « déjà-construit » et de la question de son maintien
- : développement d'une vision de vie urbaine, aussi bien dans sa quotidienneté que dans son exceptionnalité
- : construction d'un propos sur des sujets pressants, tels que les consommations et leur réduction, le rapport au vivant, le bien commun, la vie en société
- : clarification des intentions sur les déplacements, la trame d'espaces publics, les articulations d'espaces publics et privés, les temporalités, les usages, les relations entre constructions, entre l'habitat (mode d'occupation de l'espace par l'homme à des fins de logements) et l'habiter (pratique des lieux géographiques par les individus), etc.

3- Mise en forme et mise en espace d'une proposition urbaine proprement dite (8 semaines env.)

- : proposition d'un projet urbain ou de quartier, fondé sur des intentions territoriales, urbaines, sociales, programmatiques, architecturales et typologiques clairement explicitées, argumentées et pertinentes.
- : premières propositions de schémas et dessins sous forme de variantes
- : développement plus détaillé de la variante retenue par un va-et-vient entre documents globaux et situations précises
- : au-delà des outils conventionnels, choix des moyens de représentation les plus pertinents en fonction de l'approche et du récit du projet

Bibliographie

- Atelier Bow-Wow from Post Bubble City, Tokyo : INAX Publishing, 2006.
- Atelier HOKO, Habit@at, Singapour : Math Paper Press, 2016.
- Marc Augé, Non-lieux, Paris : Seuil, 1992.
- Edward Bacon, Design of Cities, New York : The Viking Press, 1967.
- Franck Boutté, Umberto Napolitano & Benoît Jallon, Paris Haussmann, modèle de ville, Paris/Zurich : Pavillon de l'Arsenal/Park Books, 2017.
- Colin Buchanan, Traffic in Towns. A Study of the Long Term Problems of Traffic in Urban Areas, London : Her Majesty's Stationery Office, 1963.
- Françoise Choay, Le patrimoine en questions, anthologie pour un combat, Paris : Seuil, 2010.
- Maurice Culot, La Goutte d'Or, faubourg de Paris, Paris : Hazan, 1988.
- Gordon Cullen, Townscape, New York : Reinhold, 1961.
- Bruno Fortier, La métropole imaginaire - Un Atlas de Paris, Liège : Mardaga, 1989.
- Yona Friedman, Comment habiter la terre, Paris : Éd. de l'Éclat, 2016. [éd. orig. : 1976]
- Annie Fourcaut, Emmanuel Bellanger, Mathieu Flonneau, Paris/Banlieues, conflits et solidarités, 1788-2006, Paris : Creaphis, 2007.
- Jan Gehl, Life Between Buildings, Washington DC : Island Press, 2011. [éd. orig. en danois : 1971 ; angl. 1987]
- Frédéric Gilli, Jean-Marc Offner, Paris, métropole hors les murs, Paris : Presses de Sciences Po, 2009.
- Edward Glaeser, Triumph of the City, London : Pan Books, 2011.
- Herbert Girardet, Cities : New directions for sustainable urban living, London : Gaia, 1992.
- Werner Hegeman, Edward Peets, American Vitruvius: An Architect's Handbook of Civic Art, New York : Princeton Architectural Press, 1988. [éd. orig. : 1922]
- Dominique Hervier, Marie-Agnès Féral, Françoise Boudon, Le faubourg Saint-Antoine : un double visage, Paris : APIF, 1998.
- Jane Jacobs, Déclin et survie des grandes villes américaines, Liège : Mardaga, 1991. [éd. orig. : Death and Life of Great American Cities, New York : Random House Publishing, 1961]
- Rem Koolhaas, New York Délire, Paris : Éd. du Chêne, 1978. [éd. orig. : Delirious New York, Oxford : Oxford University Press, 1978]
- « Les chantiers du Grand Paris », Esprit, no. 348, octobre 2008.
- Henri Lefebvre, Le droit à la ville, Paris : Anthropos, 1971.
- Kevin Lynch, L'image de la cité, Paris : Dunod, 1969. [éd. orig. : The Image of the City, Cambridge (Mass.)/London : MIT Press, 1960]
- David Mangin, La ville franchisée : formes et structures de la ville contemporaine, Paris : Éd. de la Villette, 2004.
- David Mangin, Philippe Panerai, Projet urbain, Marseille : Parenthèses, 1999.
- MVRDV, Farmax, Rotterdam : 010 Publishers, 1998.

- David Owen, Green Metropolis, New York : Riverhead Books, 2009.
 - Philippe Panerai, Marcelle Demorgon, Jean-Charles Depaule, Analyse urbaine, Marseille : Parenthèses, 1999.
 - Sungjin Park, The Far Game, Constraints Sparking Creativity, Space Books, 2016.
 - Thierry Paquot, Yvette Masson-Zanussi, Marco Stathopoulos (dir.), Alter-Architectures Manifesto, Paris/Gollion (Suisse) : Eterotopia/Infolio, 2012.
 - Georges Perec, Tentatives d'épuisement d'un lieu parisien, Paris : C. Bourgois, 1982. [éd. orig. : dans Cause commune, no. 1, 1975, p. 59-108.]
 - Aldo Rossi, L'architecture de la ville, Paris : L'Équerre, 1984. [éd. orig. : L'architettura della città, Padova : Marsilio Editori, 1966]
 - Jan Rothenz, The Soft Atlas of Amsterdam, Amsterdam : Nieuw Amsterdam Uitgevers, 2014.
 - Colin Rowe, Fred Koetter, Collage City, Gollion (Suisse) : Infolio, 2005. [éd. orig. : Cambridge (Mass.)/London : MIT Press, 1979]
 - Bernard Rudofsky, Streets For People: A Primer For Americans, New York : Anchor Press, 1969.
 - Bernardo Secchi, La ville du vingtième siècle, Paris : Éd. Recherches, 2009. [éd. orig. : La città del ventesimo secolo, Roma : Gius, Laterza & Figli, 2005]
 - Camillo Sitte, L'art de bâtir les villes, Paris : Points, 1996. [éd. orig. : Der Städtebau nach seinen künstlerischen Grundsätzen, Wien : Graeser, 1889]
 - Joseph Stübben, La construction des villes, Bruxelles : 1895. [éd. orig. : Der Städtebau, Darmstadt : Bergstrasser, 1890.]
 - Yasutaka Yoshimura, Super Legal Buildings, 2006.
-



Projet d'architecture L621PA07 Projet urbain

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Duranel

Autres enseignants : Mme Pernin, Mme Schmitt

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement propose de développer une réflexion qui cherche à saisir l'échelle d'un territoire : il s'agit de reconnaître les conditions de sa constitution et repérer les enjeux stratégiques et dynamiques de son évolution dans lesquels l'intervention par le projet urbain permet d'en révéler les dimensions, tensions et limites.

Il vise aussi à réfléchir à l'articulation des échelles d'intervention dans la ville, dans un parcours allant de l'échelle territoriale à celle de l'édifice.

Contenu

En prenant comme contexte celui de la métropolisation parisienne, il s'agit au travers de l'étude d'une commune inscrite dans l'aire métropolitaine de repérer les conditions de sa constitution, son rapport aux tissus urbains historiques et les transformations engendrées par les fortes mutations urbaines des XX^e et XXI^e siècles.

Ce travail de lecture et d'analyse se fera à partir de la commune de Villepinte (93). Le choix de ce site tient largement dans la multiplicité des facettes qu'offre cette commune de banlieue façonnée par les phases successives de l'urbanisme contemporain et souvent qualifiée de 'quartier populaire'.

Malgré un territoire en apparence chaotique, il s'agit pour l'étudiant de comprendre les conditions de fabrication du tissu urbain, ses continuités, ses limites, ses ruptures mais aussi son potentiel d'évolution, d'attractivité, de solidarité dans une recomposition à l'échelle du Grand Paris.

Ce travail s'inscrit dans la suite de la consultation lancée par le Département de la Seine-Saint-Denis, intitulé [Horizon 2030!]. Il vise à partir d'une approche par scénario à projeter le devenir du territoire en faisant face aux risques climatiques, en prenant en compte les vulnérabilités sociales, résidentielles, spatiales et en s'appuyant sur les opportunités en terme de population, de culture, d'écologie, d'espace, de paysage, etc.

La démarche proposée s'articule en 3 temps :

- 1 / Analyser pour comprendre :

Un arpentage attentif, une lecture du territoire communal et des secteurs urbains qui le composent permettra aux étudiants de proposer une analyse du territoire en secteurs d'étude.

Le travail d'arpentage se poursuivra par une étude plus approfondie où les questions de typo-morphologie bâtie et urbaine, de développement stratégique et d'usages seront étudiées minutieusement.

L'objectif de cette démarche analytique et réflexive est de mettre l'étudiant en situation de faire le lien entre ce qu'il observe sur site et les connaissances objectives qu'il acquiert du territoire, de lui permettre de mettre en mot ce qu'il a relevé et de le restituer dans un cadre collectif.

- 2 / Faire émerger les potentialités d'enjeux :

A partir des éléments d'analyse, il s'agit de repérer les territoires d'enjeux de la commune, d'en décrire les composantes, les potentialités et stratégies, et d'en proposer des scénarios d'évolution.

- 3 / Intervenir dans une dynamique, le projet comme dispositif

L'étudiant proposera un site ou une thématique d'intervention qu'il déclinera dans le cadre d'un projet où il mettra en articulation l'échelle de l'édifice au regard des enjeux de territoire.

Mode d'évaluation

Contrôle continu : 50 %, Jury intermédiaire et final : 50 %

Travaux requis

Au sein de l'atelier de projet, les deux premières phases de travail se feront par groupe de 5 à 6 étudiants. La dernière phase est un travail individuel ou en binôme. Ce travail sur l'édifice ou l'espace public permettra de confronter des propositions au travers de maquettes, dessins, etc.

Chaque phase fera l'objet d'une restitution commune.

Une exposition des travaux et un échange avec les acteurs locaux seront envisagés en fin de semestre si les conditions pandémiques le permettent.

En parallèle une série de cours théorique viendront nourrir la démarche d'initiation au projet urbain. Cet enseignement a pour objectif de venir outiller la réflexion de l'étudiant et de lui donner à comprendre comment s'organise la production de l'urbain.

Les thématiques abordées :

- les acteurs du projet (compétences et diversités) ;
- Politique sur la ville et politique de la ville (mise en perspective historique) ;
- le Projet urbain : un cadre de réflexion avant d'être un outil ;
- la notion de participation : impératif ou proposition ;
- les outils réglementaires, ou la ville comme cadre et procédure ;
- La ville face aux crises sanitaires : évolution théorique de l'approche environnementale de l'urbanisme.

Enfin, l'approche géographique et les outils de représentation du grand territoire seront abordés dans le cadre d'un enseignement partagé 'Projet urbain-Géographie', sous la forme de TD intégré à l'enseignement de projet.

Langue du cours: français



Projet d'architecture L621PA08 Projet urbain

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Portnoi

Autre enseignant : M. Nousiainen

Objectifs pédagogiques

Le territoire de l'ENSAPLV - Bobigny, ville préfecture

Enseignants : Kristo Nousiainen, Anne Portnoi & Sebastien Radouan

Les attendus pédagogiques du S06 sont communs à l'ensemble des groupes de projet, qui ont pour objectifs de transmettre les bases d'une connaissance de la forme urbaine et des processus contemporains de fabrication de la ville. L'objectif de l'atelier qui clôture la licence est de procurer les savoir-faire fondamentaux de l'analyse urbaine et du projet urbain, notamment le dessin de l'articulation de l'espace public et de l'espace privé. Le dessin des interactions entre le bâti, le parcellaire et l'espace public permet d'appréhender l'édifice en relation avec la constitution de la ville. Il s'agit d'étudier les formes et les processus (recomposition foncière, densification, réhabilitation, substitution) en testant et en vérifiant concrètement l'architecture des espaces projetés dans différentes situations territoriales. Vous serez ainsi amenés à concevoir un fragment urbain au regard de la géographie d'un territoire, des infrastructures, des espaces naturels et des paysages, de l'histoire et des caractéristiques morphologiques d'une aire urbaine.

Notre atelier prend pour objet d'étude le territoire élargi de l'école. Cette année nous travaillerons sur le territoire de Bobigny, un territoire à la fois riche et en cours de mutation.

Il s'agit aussi d'apprendre à construire une problématique de projet aux échelles du territoire et de l'architecture sur des sujets d'actualité et au contact d'acteurs de la fabrique et de la gouvernance du territoire (municipalité, services techniques et élus, associations, bailleurs, ...).

Le travail devra interroger en particulier :

- Les nouvelles formes d'habitat en lien avec les problématiques liées aux enjeux de diversification du tissu urbain.
- la qualité de l'espace public (dimension de représentation, lieu de vie, confort de déplacement et de connexion). Articuler et repenser les continuités urbaines d'un territoire fragmenté (enclaves, infrastructures urbaines).
- les nouvelles formes et programmation de la centralité, liées, notamment, aux problématiques de mobilité (pôle gare du Grand Paris)
- l'importance du « récit de ville » dans le renforcement de l'attractivité de la ville de Bobigny, composé d'un riche patrimoine architectural et urbain du 20e siècle

Contenu

Déroulé de l'exercice

20 étudiants 4 groupes de 5 étudiants

Le travail de l'atelier est cadencé en trois étapes :

Etape 1 : 5 séances - Travail en groupes

En premier lieu, par groupe de 5 étudiants, il s'agit de se concentrer sur la compréhension du territoire de la commune dans son ensemble afin de faire émerger les sujets propres à des situations exemplaires du territoire, afin d'identifier les problématiques et enjeux qui nourriront les projets à une échelle opératoire. Cette étape comprend :

- Arpentage et analyse territoriale, paysagère et architecturale

- Compréhension du jeu d'acteurs et des projets en cours
- Définition d'une problématique et d'une stratégie de transformation
- Définition de sites d'intervention
- Analyse de références architecturales

Etape 2 : 2 séances - Travail en binômes

Exercice théorique 'l'espace de la parcelle'. Il s'agit d'un exercice dans une situation théorique visant à appréhender les interactions entre voirie, structure parcellaire/découpage foncier et édifices architecturaux. Cet exercice 'hors contexte' de manipulation des formes urbaines et d'investigation des typologies architecturales relativement au découpage foncier vous préparera à la conception du projet urbain 'en situation' sur les tissus qui caractérisent Bobigny et sur lesquels seront développés vos projets.

Etape 3 : 7 séances - Travail en groupes et en binôme

Enfin, le développement d'un fragment résidentiel ou d'un espace public dans une des situations identifiées fera l'objet d'un travail approfondi. En binôme, vous élaborerez un projet architectural et urbain à plusieurs échelles comprenant l'insertion urbaine du projet dans le contexte élargi, la définition des espaces publics, la définition architecturale du projet (fonctionnement, volumétrie, spatialités, etc.). Cette étape comprend :

- Formalisation et illustration des grands principes du projet de transformation
- Test de faisabilité à l'échelle de l'architecture, manipulation sur les formes du lotissement et sur les espaces publics
- Finalisation du projet et à la formalisation des éléments nécessaires à sa compréhension

Mode d'évaluation

Le travail effectué au cours de ce semestre à une très forte dimension collaborative. Pour cette raison la participation active et régulière de chaque étudiant est requise.

Les séances de travail courantes hebdomadaires seront organisées en deux parties avec un temps de pause entre les deux.

1. La première partie sera essentiellement consacrée à la présentation plénière du travail de chaque groupe, à la correction des analyses de référence et à la présentation d'exposés et de mini-cours. Les présentations seront suivies d'un temps de critique croisée (un groupe de critique tournant sera désigné pour chaque groupe présentant).
2. La seconde partie de la séance sera dédiée au travail d'Atelier et de production proprement dit, ainsi qu'aux corrections individuelles.

Chaque étape fera l'objet d'un rendu noté. La note finale du semestre tiendra compte des notes de ces rendus intermédiaires, d'une note de progression (« contrôle continu ») et de la note du jury de fin de semestre. 40% pour le contrôle continu, et 60% pour le projet final.



Projet d'architecture L621PA09 Projet urbain

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Gourvil

Autre enseignant : Mme Bodart

Objectifs pédagogiques

Le projet urbain s'appréhende comme un mode de réflexion et de conception capable de croiser différentes échelles de transformation. Il vise à faire réfléchir les enjeux de la fabrique urbaine à l'échelle du projet architectural, et réciproquement : de l'édification de bâtiments vers la ville. Dans le cadre de cet atelier, il s'agit d'initier les étudiant.e.s à de tels entrelacements et co-dépendances des échelles spatiales et temporelles du projet urbain en posant les enjeux climatiques comme supports de méthodes alternatives et vecteurs d'un nouvel imaginaire des transformations urbaines, en cours et à venir. La crise climatique, parce qu'elle recouvre des enjeux à la fois environnementaux et sociétaux, politiques et écologiques, appelle à de nouvelles manières de voir et concevoir, d'imaginer et architecturer le devenir possible des villes et territoires.

L'objectif de cet atelier est d'une part d'amener les étudiant.e.s à explorer la multiplicité des manières de lire, percevoir et représenter les configurations urbaines existantes ; d'autre part, il s'agit de les encourager à engager un projet de transformation prospective ancré dans l'analyse critique des spécificités de l'existant.

Contenu

ILE DE FRANCE + 2 °C

Hériter du Boulevard périphérique parisien dans une situation de réchauffement climatique.

Ce groupe de projet interroge les territoires urbains au travers de l'adaptation de la ville et de l'architecture au réchauffement climatique annoncé. L'objectif de l'accord de Paris – visant notamment à la limitation du réchauffement climatique à 2°C pour 2100 (COP21) – est ici repris comme prétexte d'expérimentation. Plus encore, l'adaptation au réchauffement climatique est considérée comme un préalable à l'initiation au projet urbain, à l'appréhension de ses articulations d'échelles spatiales et temporelles, à ses modes d'analyse et ses choix de (re-)programmation. L'enjeu est de pouvoir confronter le projet, très en amont, à un travail de scénarios prospectifs qui réfléchit à l'évolution des modes de vie et aux conséquences de la transformation du climat.

Visant une ville acclimatée plutôt que climatisée, les enjeux environnementaux sont doubles : minimiser l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, en particulier réduire les émissions de gaz à effet de serre, et adapter les territoires à un autre contexte climatique. Afin de se saisir de tels enjeux, aussi larges que complexes, le travail de projet sera cadré :

- 1) sur un territoire spécifique, à savoir le Boulevard Périphérique parisien et ce qui lui est associé de part et d'autre comme formes urbaines ordinaires ;
- 2) une problématique ciblée sur les effets matériels-concrets du réchauffement climatique (par exemple : la ville post-carbone, l'îlot de chaleur urbain ou une autre utilisation des éléments AIR, EAU et SOL pour spatialiser les phénomènes de canicule, de crues éclaircies, ou de pollution de l'air).

Par ce double cadrage, il est question d'apprendre à distinguer la part anecdotique de la part indispensable au projet durable, en mettant les idées-concepts à l'épreuve d'une spatialité urbaine spécifique.

Les 16 semaines de l'atelier seront structurées sur trois phases de projet complémentaires :

– analyses territoriales et enquêtes urbaines : un travail sur les transformations possibles de l'urbain et de ses manières d'habiter s'ancre dans une connaissance fine et précise du site de projet (arpentage, analyse urbaine, approche sensible et immersive, entretiens, relevé critique des formes et dynamiques urbaines), mais aussi s'amorce par la recherche et l'expérimentation de divers moyens pour en rendre compte et poser les premières questions de projet par un diagnostic urbain orienté (travail collectif) ;

- enjeux et scénarios prospectifs : après ce premier temps d'analyses, il s'agira de poursuivre les premiers scénarios prospectifs élaborés à l'échelle territoriale du périphérique par la proposition de stratégies urbaines construites sur des sites d'intervention spécifiques (en petits groupes) ;
- hypothèses, fictions et projets urbains : il s'agit de développer des projets urbains jusqu'au dessin d'une esquisse architecturale, en binôme et/ou seul. Les programmes sont variés et à définir par un travail de programmation articulant densités et mixités, pouvant proposer des logements, des équipements et la transformation de l'espace public.

Tout au long du semestre, l'exploration de ces différents temps et échelles de réflexion du projet urbain s'accompagnera d'un travail d'écriture individuel, rythmé sur la production de trois formes d'écrits distinctes mais corrélées : la description de l'existant, la fiction prospective et le récit de la transformation.

Une approche critique des conditions de production de la ville dite « verte », et des méthodes de simulation seront enseignées au travers de cours thématiques et d'exposés d'étudiant-e-s. Cet apprentissage sera complété par le TD partagé en Géographie et Ecologie sur la compréhension de l'existant, des enjeux de mobilité et du contexte climatique comme une étape stratégique de la conception du projet.

Mode d'évaluation

50% contrôle continu (exercices notés, rendu de phases de travail, exercice d'écriture)

50% rendu final dont la note doit être impérativement > 10/20



Projet d'architecture L621PA10 Projet urbain

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Durand

Autre enseignant : M. Saubot

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement a pour objectif d'initier les étudiants à la fabrique de la ville, celle existante, celle à construire. Il s'agit d'accompagner les étudiants à apprendre à lire les fondamentaux de la culture urbaine : le tissu de la ville traditionnelle pour comprendre celui de la ville actuelle.

L'Atelier se déroulera en 3 temps qui illustrent aussi 3 objectifs :

1 – Analyser un territoire

L'Atelier permettra d'apprendre à réaliser une analyse de la ville et ses alentours à travers diverses thématiques (morphogenèse, typologies bâties, activités, maillage viaire, éléments structurants...). Les étudiants apprendront à appréhender un périmètre large de réflexion (1.25000), à croiser les échelles, à lire les interactions entre ce qu'il se passe au lointain et à proximité. Le TD partagé en géographie permettra de partager des interventions avec un géographe lors du diagnostic et d'aborder les questions topographiques, hydrologiques, les structures paysagères...

2- Faire émerger les potentiels

A partir des éléments d'analyse, il s'agit de repérer les territoires d'enjeux de la commune, d'en décrire les potentiels, définir les stratégies. L'étudiant analysera des exemples de problématiques urbaines similaires.

3- Réaliser un projet urbain

Le cycle s'achèvera par un projet urbain et humain, privilégiant l'approche spatiale. L'étudiant proposera un périmètre d'intervention locale (1.2000), dans lequel il dessinera un projet mettant en relation l'édifice aux enjeux du territoire. Il s'agira de maîtriser les statuts des espaces (privé, public), leur hiérarchie, les typologies bâties, les densités... Le programme du projet urbain ne sera pas prédéfini car le projet urbain répond à une situation, des problématiques urbaines particulières que les étudiants définiront après l'analyse.

Contenu

Le projet se situera dans une ville moyenne appartenant à la métropole du Grand Paris, une ville ni délaissée, ni attractive. Le site sélectionné est celui de la ville de Morangis, dans l'Essonne à environ 20 km au sud de Paris. La ville se singularise par la juxtaposition d'un tissu majoritairement pavillonnaire, d'une zone industrielle en cœur de ville, mais aussi 60 hectares de terres agricoles. Un îlot de bâtiments désaffectés, d'une surface d'environ 15 000m², constitue un fort potentiel en cœur de ville à proximité des champs. Le sujet de la centralité se pose à Morangis.

Mode d'évaluation

continu (50%) + jury intermédiaire et final (50%).

Capacité à faire le lien entre les savoirs et les pratiques enseignées, capacité à exposer, argumenter un projet.

Chaque phase fera l'objet d'une restitution commune.

Travaux requis

PHASE 1 - DIAGNOSTIC URBAIN PAR THEMATIQUE- 4 semaines

Rencontre des acteurs (élu, techniciens, CAUE, habitants...). Atelier sur site (2x1j)

Arpentage de la ville et du territoire.

Analyse urbaine, paysagère, sociale de la ville

Rendu : Cartographies diverses (sensibles, plans, coupes, maquettes...) 1.25 000- 1.5000.

PHASE 2 - INTENTIONS URBAINES + ANALYSE PROJETS SIMILAIRES - 3 semaines

Potentiels et intentions urbaines définis en fonction des analyses + élargissement à des exemples similaires. 1.5000 –1.1000

PHASE 3 – DIAGNOSTIC URBAIN PERIMETRE RESTREINT - 3 semaines

Choix d'un site – Relevé de l'existant et diagnostic architectural.

Proposition de programmation sur le site choisi. 1.1000-1.500

PHASE 4 - PROJET URBAIN ET ARCHITECTURAL- 6 semaines - 1.200e

Programmation urbaine, faisabilité architecturale (plan du RDC, distributions), abords de l'édifice, principe typologique.

Bibliographie

CHOAY, Françoise, L'urbanisme, utopies et réalités, Paris, Le Seuil, 1965.

CHOAY Françoise, La règle et le modèle, Paris, Seuil, 1980.

CHOAY Françoise, 'Le règne de l'urbain et la mort de la ville', in DETHIER Jean & GUIHEUX (dir.), La ville, art et architecture en Europe, 1870-1993, Paris, Centre Pompidou, 1994.

CHOAY Françoise et MERLIN Pierre, A propos de la morphologie urbaine, Paris : Institut français d'urbanisme 1986.

GEDDES Patrick, L'évolution des villes, Paris, Temenos, 1994 (éd. originale 1915).

INGALLINA Patrizia, Le projet urbain, Paris, Coll. Que sais-je, n° 3595, P.U.F., 2001, 128 p.

LEFEBVRE Henri, Le droit à la ville, Paris, Points, 1974.

MAGNAGHI Alberto, Le projet local, Liège, Mardaga (coll. Architecture + Recherche), 2003 (éd. originale 2000).

MANGIN David et PANERAI Philippe, Projet urbain, Marseille, Editions Parenthèses (coll. Eupalinos), 1999, 188p.

SECCHI Bernardo, 'Eléments pour un projet urbain', in FACES 3, été 1986, p. 2-5 (traduction par André Ducret).

Support de cours

Des apports théoriques, des visites, une intervention extérieure, viendront enrichir le projet de manière opérationnelle et pratique car cet enseignement a pour objectif de venir nourrir la réflexion de l'étudiant et de lui donner à comprendre comment s'organise la production de l'urbain.



Projet d'architecture L621PA11 Projet urbain

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Chavanes

Autre enseignant : M. Horn

Objectifs pédagogiques

Après avoir expérimenté le projet d'édifice et ses relations à un contexte urbain dans les semestres précédents, l'objectif de ce projet clôturant le cycle licence est de procurer les savoir-faire fondamentaux du projet urbain - entendu comme un projet spatial interrogeant l'architecture de la ville et son dessin - qui organise le travail suivant une double articulation :

- Le projet d'espace public
- Le projet de tissu urbain

Il comporte deux faces inséparables :

-Les plans d'ensemble qui traitent du dessin des formes et hiérarchies de la structure urbaine - infrastructures, voirie, espace public et découpage foncier, monuments, structure paysagère - de leur évolution et de leur articulation aux différentes échelles (territoire, ville, quartier).

-La définition des éléments du tissu urbain et de leurs interactions, typologies bâties, découpages parcellaires, espaces publics. Ces éléments font systèmes et ne relèvent pas du seul contexte, au contraire ils inscrivent la typologie au cœur du projet urbain. Le tissu urbain -ses découpages, sa forme et ses typologies - permet d'appréhender la constitution de la ville, espaces et temps, et d'introduire à une pensée renouvelée de l'édifice et de son architecture. A travers la notion de tissu urbain, il s'agit donc de raisonner objectivement les liens entre édifice et ville, entre projet architectural et projet urbain.

Il procède donc d'une double approche :

- Une approche territorialisée et contextualisée du Plan et de la « composition urbaine »,
- une approche systématique et générique du tissu urbain.

Dans cette dialectique entre types et contexte, entre plans et systèmes, différentes échelles spatiales et de représentation sont à appréhender, de l'immeuble au territoire.

Le travail proposé entrelace à la fois projet et analyse, échelle de projet et de représentation diversifiées (du 1/25000ème au 1/200ème).

Contenu

La Métropole, entre ville dense et « ville naturelle », la corniche des forts à Romainville

Cet enseignement d'introduction au « projet urbain » se propose depuis plusieurs années d'interroger certaines des situations caractéristiques de la « ville-territoire » contemporaine et porte sur un territoire de première ou deuxième couronne dont les enjeux de développement sont en prise avec les dynamiques métropolitaines du Grand Paris. Après avoir travaillé les années précédentes sur des territoires à « réurbaniser » en rapport à une « grande voie » métropolitaine ou à un vaste espace naturel et paysager, nous proposons cette année de réunir ces deux thématiques.

Le site proposé situé à Romainville s'étend sur un territoire allant de la « corniche des Forts » et son vaste espace paysager au sud, au canal de l'Ourcq et son tissu industriel en mutation au nord. Il conjugue - dans le contexte d'un développement accentué par des projets de transports en commun lourds (métro et tramway) - la présence de grandes infrastructures territoriales et celle d'un vaste système paysager. Nous

chercherons à y articuler les exigences contradictoires d'une nouvelle écologie urbaine cherchant à conjuguer la nécessité d'une ville dense et l'aspiration à une « ville naturelle ».

Dans cette perspective, nous proposons de croiser trois approches :

1 l'édifice comme composante d'un tissu urbain

L'édifice n'est pas appréhendé comme un objet, mais au contraire, comme l'élément d'une division, d'une partition de l'espace. Il s'agit d'étudier les formes (édifice-parcelle, voirie-espace public), et les processus (recomposition foncière, densification, réhabilitation, substitution) en testant et en vérifiant concrètement l'architecture des différents espaces mis en jeu.

2 l'urbanisation des infrastructures de la « Ville territoire »

Nous posons par hypothèse que la ville territorialisée d'aujourd'hui doit trouver la forme de son unité. Cela dépend notamment de ses espaces publics, de sa voirie, de ses infrastructures et de son paysage. Ce sont les voies structurantes de l'urbanisation et de son paysage, du rapport de la ville à sa géographie, qui sont à créer, à interroger, à transformer.

3 les formes résidentielles de la ville territoire

Nous proposons de tirer les leçons de la « territorialisation des villes » au niveau des formes résidentielles à partir d'une double critique :

- critique du « résidentiel pur » et de l'étalement péri-urbain, en présentant des alternatives aux morphologies pavillonnaires de la grande périphérie ;
- critique de la « ville radieuse » et des espaces sans statut ni usage des « grands ensembles », de son incapacité à l'évolution et au renouvellement.

Nous rechercherons une expression typologique adéquate au rapport nouveau qui se dessine dans la « ville-territoire » entre résidence, espaces publics, espaces naturels, paysages.

Mode d'évaluation

- Représentations conventionnelles du projet, dessin à la main et dessin numérique, présentation écrite.
- Contrôle continu : 50%, jury final : 50%

Travaux requis

Le travail est rythmé en 3 séquences alternant travaux d'analyse et de projet, et appréhendant successivement des échelles spatiales et de présentations variées allant du 1/25000 au 1/50 :

- Séquence 1 analyse territoriale : travail d'observation, de description et de représentation graphique des entités morphologiques pertinentes à l'échelle du territoire (dans le cadre du TD partagé projet-géographie)
- Séquence 2 - « la grande parcelle » : exercice théorique d'investigation de typologies résidentielles caractéristiques de cette relation entre espace résidentiel et espace « naturel » dans une situation de lisière.
- Séquence 3 - Projet urbain : Un projet contextuel qui croise et synthétise les échelles de la ville, du quartier et du tissu urbain et vise au renouvellement et au développement urbain d'une aire urbaine résidentielle. Les étudiants, répartis en plusieurs groupes explorant une partie du territoire d'étude, y développeront en les contextualisant les expérimentations théoriques menées en séquence 2.

Complémentairement et transversalement à ces 3 séquences principales, un travail d'analyse du tissu urbain sera mené à partir de l'observation et de la représentation du « terrain » produisant les plans au 1/2000ème qui permettent de décrire les composants principaux du tissu urbain et sa cartographie (espace public, voirie, parcellaire, type bâtis).

Le travail sera articulé en séquences précisément identifiées qui définiront des sites de projets à développer par petits groupes d'étudiants.

Nous insistons sur l'échelle du tissu urbain proprement dit, afin de parvenir à une expérimentation approfondie de l'architecture de l'édifice en rapport avec les questions urbaines. Nous pensons, en effet, que c'est à partir des questions urbaines que l'on peut attendre un renouvellement des problématiques architecturales. Il faut que chacun éprouve par soi-même les interactions d'échelles qui soutiennent cette conviction.

L'enseignement articule savoirs et questions théoriques, développement des outils de représentation, et expérimentations de projet.

Ce travail doit être soutenu par la connaissance d'un corpus d'œuvres et la compréhension des doctrines sous-jacentes. Cours théoriques, travaux d'analyse, exposés, travaux dirigés, lectures commentés et débattues, visites, nourrissent les réflexions collectives et le travail des étudiants

La journée pédagogique est ainsi rythmée en 3 grands temps : 1/ Temps théorique (introduction de la séance, cours, exposés, compte rendus de lecture ou de visite), 2/ « grande correction » (correction collective approfondie de 3 travaux de projet permettant de mettre en lumière les thématiques principales de la journée) 3/ corrections individuelles

Les corrections de projets sont collectives, elles constituent un enseignement, il s'adresse à tous, la présence des étudiants y est obligatoire tout au long de la journée.

Une attention soutenue sera portée sur la maîtrise de la représentation architecturale et la qualité du dessin à la main.





Projet d'architecture L621PA12 Projet urbain

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Lesage

Autre enseignant : M. Afanassieff

Objectifs pédagogiques

Après avoir expérimenté le projet d'édifice et ses relations à un contexte urbain dans les semestres précédents, l'objectif de ce projet clôturant le cycle licence est de procurer les savoir-faire fondamentaux du projet urbain entendu comme un projet spatial interrogeant l'architecture de la ville et son dessin.

Cet apprentissage se propose d'organiser le travail suivant une double articulation :

- Le projet d'espace public
- Le projet de tissu urbain

Il comporte deux faces inséparables :

- Les plans d'ensemble qui traitent du dessin des formes et hiérarchies de la structure urbaine - infrastructures, voirie, espace public et découpage foncier, monuments, structure paysagère - de leur évolution et de leur articulation aux différentes échelles (territoire, ville, quartier).

- La définition des éléments du tissu urbain et de leurs interactions, typologies bâties, découpages parcellaires, espaces publics. Ces éléments font systèmes et ne relèvent pas du seul contexte, au contraire ils inscrivent la typologie au cœur du projet urbain. Le tissu urbain - ses découpages, sa forme et ses typologies - permet d'appréhender la constitution de la ville, espaces et temps, et d'introduire à une pensée renouvelée de l'édifice et de son architecture. A travers la notion de tissu urbain, il s'agit donc de raisonner objectivement les liens entre édifice et ville, entre projet architectural et projet urbain.

Il procède donc d'une double approche :

- Une approche territorialisée et contextualisée du Plan et de la « composition urbaine »,
- une approche systématique et générique du tissu urbain.

Dans cette dialectique entre types et contexte, entre plans et systèmes, différentes échelles spatiales et de représentation sont à appréhender, de l'immeuble au territoire.

Le travail proposé entrelace à la fois projet et analyse, échelle de projet et de représentation diversifiées (du 1/25000ème au 1/200ème).

Contenu

Nous proposons de croiser trois approches :

1- l'édifice comme composante d'un tissu urbain

L'édifice n'est pas appréhendé comme un objet, mais au contraire, comme l'élément d'une division, d'une partition de l'espace. Il s'agit d'étudier les formes (édifice-parcelle, voirie-espace public), et les processus (recomposition foncière, densification, réhabilitation, substitution) en testant et en vérifiant concrètement l'architecture des différents espaces mis en jeu.

2 l'urbanisation des infrastructures de la « Ville territoire »

Nous posons par hypothèse que la ville territorialisée d'aujourd'hui doit trouver la forme de son unité. Cela dépend notamment de ses espaces publics, de sa voirie, de ses infrastructures, de son paysage. Ce sont des voies structurantes de l'urbanisation et de son paysage, du rapport de la ville à sa géographie, qui sont à créer, à interroger, à transformer.

3 les formes résidentielles de la ville territoire

Nous proposons de tirer les leçons de la « territorialisation des villes » au niveau des formes résidentielles à partir d'une double critique :

- critique du « résidentiel pur » et de l'étalement péri-urbain, en présentant des alternatives aux morphologies pavillonnaires de la grande périphérie ;
- critique de la « ville radieuse » et des espaces sans statut ni usage des « grands ensembles », de son incapacité à l'évolution et au renouvellement.

Nous recherchons une expression typologique adéquate au rapport nouveau qui se dessine dans la « ville-territoire » entre résidence, espaces publics, espaces naturels, paysages.

Mode d'évaluation

- Représentations conventionnelles du projet, dessin à la main et dessin numérique, présentation écrite.
- Contrôle continu : 50%, jury final : 50%

Critères d'évaluation : 1-Suivi de l'enseignement, 2- Compréhension des questions architecturales, 3- Représentation architecturale, 4- Qualité, pertinence, cohérence de développement du projet

Travaux requis

Le travail est rythmé en 3 séquences alternant travaux d'analyse et de projet, et appréhendant successivement des échelles spatiales et de présentations variées allant du 1/25000 au 1/50 :

- Séquence 1 analyse territoriale : travail d'observation, de description et de représentation graphique des entités morphologiques pertinentes à l'échelle du territoire
 - Séquence 2 - « la grande parcelle » : exercice théorique d'investigation de typologies résidentielles caractéristiques de cette relation entre espace résidentiel et espace « naturel » dans une situation de lisière.
 - Séquence 3 - Projet urbain : Un projet contextuel qui croise et synthétise les échelles de la ville, du quartier et du tissu urbain et vise au renouvellement et au développement urbain d'une aire urbaine résidentielle.
- Les étudiants, répartis en plusieurs groupes explorant une partie du territoire d'étude, y développeront en les contextualisant les expérimentations théoriques menées en séquence 2.

Complémentaire et transversalement à ces 3 séquences principales, un travail d'analyse du tissu urbain sera mené à partir de l'observation et de la représentation du « terrain » produisant les plans au 1/2000ème qui permettent de décrire les composants principaux du tissu urbain et sa cartographie (espace public, voirie, parcellaire, type bâtis).

Le travail porte sur un territoire de première ou deuxième couronne dont les enjeux de développement sont en prise avec les dynamiques métropolitaines du Grand Paris. Après avoir travaillé les années précédentes sur des territoires à « réurbaniser » en rapport à une « grande voie » métropolitaine ou à un vaste espace naturel et paysager, nous proposons cette année de réunir ces deux thématiques. Le site proposé est situé à Romainville et s'étend sur un territoire allant de la « corniche des Forts » et son vaste espace paysager au sud, au canal de l'Ourcq et son tissu industriel en mutation au nord.

Le travail sera articulé en séquences précisément identifiées qui définiront des sites de projets à développer par petits groupes d'étudiants.

Nous insistons sur l'échelle du tissu urbain proprement dit, afin de parvenir à une expérimentation approfondie de l'architecture de l'édifice en rapport avec les questions urbaines. Nous pensons, en effet, que c'est à partir des questions urbaines que l'on peut attendre un renouvellement des problématiques architecturales, il faut que chacun éprouve par soi-même les interactions d'échelles qui soutiennent cette conviction. L'enseignement articule savoirs et questions théoriques, développement des outils de représentation, et expérimentations de projet.

Ce travail doit être soutenu par la connaissance d'un corpus d'œuvres et la compréhension des doctrines sous-jacentes. Cours théoriques, travaux d'analyse, exposés, travaux dirigés, lectures commentés et débattues, visites, nourrissent les réflexions collectives et le travail des étudiants

La journée pédagogique est ainsi rythmée en 3 grands temps : 1/ Temps théorique (introduction de la séance, cours, exposés, compte rendus de lecture ou de visite), 2/ « grande correction » (correction collective approfondie de 3 travaux de projet permettant de mettre en lumière les thématiques principales de la journée) 3/ corrections individuelles

Les corrections de projets sont collectives, elles constituent un enseignement, il s'adresse à tous, la présence des étudiants y est obligatoire tout au long de la journée.

Une attention soutenue sera portée sur la maîtrise de la représentation architecturale et la qualité du dessin à la main.





Projet d'architecture L621PAOBT Projet d'architecture OBTENU

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		



Théorie de l'architecture

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L621TH
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,1	Session de rattrapage	oui		



Théorie de l'architecture Groupe 1

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L621TH
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,1	Session de rattrapage	oui		



Théorie de l'architecture

L6121THOBT Théorie de l'architecture OBTENU

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L621TH
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,1	Session de rattrapage	oui		



Théorie de l'architecture

L621THCM01 Théorie de l'architecture et de la ville-formes urbaines

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L621TH
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,1	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Gribé



Géographie

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L621VT
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,1	Session de rattrapage	oui		



Géographie Groupe 1

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L621VT
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,1	Session de rattrapage	oui		



Géographie L621VTCM01Géographie

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L621VT
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,1	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Zaharia

Objectifs pédagogiques

Donner les moyens d'une analyse de l'organisation spatiale d'un territoire, des hiérarchies urbaines et des dynamiques de transformations notamment via le processus de métropolisation, ainsi que les connaissances des maillages des politiques d'aménagement par le biais d'une appréhension multiscalaire.

Contenu

L'enseignement de géographie de S6 est construit pour entrer en discussion avec les ateliers de projet urbain. Il s'organise donc autour de notions de géographie urbaine et d'approches critiques d'aménagement du territoire en variant les échelles d'analyse.

En 21h, le cours propose d'aborder des notions clés d'analyse de la géographie urbaine et de lecture de l'aménagement du territoire comme la métropolisation, l'articulation des échelles, l'organisation politico-administrative. Ces notions sont par la suite critiquées et mises en perspective des évolutions écologique, paysagère et sociale. En fonction des sites de projets choisis en ateliers, les exemples et les notions développées sont ajustées.

En parallèle à ce cours, des TD partagés Projet urbain/Géographie sont dispensés au sein de l'enseignement de projet.

Mode d'évaluation

Un travail sur table permettant d'évaluer l'intégration des connaissances transmise au cours du semestre

Travaux requis

Compréhension du cours et lectures complémentaires

Bibliographie

Une bibliographie est fournie en début de semestre, et complétée, le cas échéant au fur et à mesure des cours.

Support de cours

Le cours est dispensé en cours magistral.

Les supports seront adaptés aux conditions d'enseignement compte tenu de la situation sanitaire.





Géographie L621VTCM02 Géographie

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L621VT
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,1	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Luxembourg

Objectifs pédagogiques

Donner les moyens d'une analyse des paysages urbains, des hiérarchies urbaines et des dynamiques de transformations des territoires notamment via le processus de métropolisation, ainsi que les connaissances des maillages des politiques d'aménagement par le biais d'une appréhension multiscalaire.

Contenu

L'enseignement de géographie de S6 est construit pour entrer en discussion avec les ateliers de projet urbain. Il s'organise donc autour de notions de géographie urbaine et d'approches critiques d'aménagement du territoire en variant les échelles d'analyse.

En 21h, le cours propose d'aborder des notions clés d'analyse de la géographie urbaine et de lecture de l'aménagement du territoire comme la métropolisation, l'articulation des échelles, l'organisation politico-administrative. Ces notions sont par la suite critiquées et mises en perspective des évolutions écologique, paysagère et sociale. En fonction des sites de projets choisis en ateliers, les exemples et les notions développées sont ajustées.

En parallèle à ce cours, des TD partagés Projet urbain/Géographie sont dispensés au sein de l'enseignement de projet.

Mode d'évaluation

Un exercice en cours de semestre sur une notion spécifique est réalisé à domicile

Un second travail est produit en cours à partir de l'ensemble des cours du semestre.

La note finale tient compte de ces deux travaux.

NB : les effets des conditions sanitaires sur les modalités d'enseignement peuvent conduire à modifier le mode d'évaluation. Ceci sera précisé en conséquence et à bon escient.

Travaux requis

Compréhension du cours et lecture complémentaire

Bibliographie

Bibliographie indicative

CARROUE Laurent (2015), La planète financière. Capital, pouvoirs, espace et territoires, Paris : Armand Colin.

DOLLFUS Olivier (2007), La Mondialisation, Paris, Presses de Sc. Po..

HUMAIN LAMOURE Anne-Lise & LAPORTE Antoine (2017). Introduction à la géographie urbaine. Paris : Armand Colin. Coll. « Cursus ». 208 p.

NEDELEC Pascale (2018). Géographie urbaine, Paris : Armand Colin, coll. « Portail ». 256p.

RONCAYOLO Marcel (1990). La ville et ses territoires. Paris : Gallimard. Coll. « Folio, Essais ». 285 p.

SASSEN Saskia (1991), The Global City. New York, London, Tokyo, Princeton: Princeton University Press (traduit en français sous le nom La ville globale : New York, Londres, Tokyo. Paris : Descartes et Cie, 1996)





Géographie

L621VTOBT Géographie Obtenu

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L621VT
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,1	Session de rattrapage	oui		



Ambiances acoustique

Année	3	Heures CM	10,5	Caractère	obligatoire	Code	L622AC
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Ambiances acoustique Groupe 1

Année	3	Heures CM	10,5	Caractère	obligatoire	Code	L622AC
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Ambiances acoustique L622ACCM01 Ambiances acoustique

Année	3	Heures CM	10,5	Caractère	obligatoire	Code	L622AC
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Enseignant : M. Bouquerel



Ambiances acoustique L622ACOBT Ambiances acoustique Obtenu

Année	3	Heures CM	10,5	Caractère	obligatoire	Code	L622AC
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Structure/construction

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L622SC
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Structure/construction Groupe 1

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L622SC
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

**Structure/construction**
L622SCCM01 Structure/construction

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L622SC
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Rougelot

**Structure/construction**
L622SCCM02 Structure/construction

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L622SC
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Gaubin



Structure/construction L622SCOBT Structure/Construction Obtenu

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L622SC
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Structure/construction L622SCTD Structure/construction

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L622SC
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Ehrlich

Autres enseignants : M. Rougelot, M. Sandorov, Mme Comito, Mme Habes



Technologie de l'édifice : Synthèses techniques

Année	3	Heures CM	10,5	Caractère	obligatoire	Code	L622TC
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		



Technologie de l'édifice : Synthèses techniques Groupe 1

Année	3	Heures CM	10,5	Caractère	obligatoire	Code	L622TC
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		



Technologie de l'édifice : Synthèses techniques L622TCCM01 Technologie de l'édifice: Synthèses techniques

Année	3	Heures CM	10,5	Caractère	obligatoire	Code	L622TC
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Feichtinger



Technologie de l'édifice : Synthèses techniques L622TCOBT Technologie de l'édifice: Synthèses techniques OBTENU

Année	3	Heures CM	10,5	Caractère	obligatoire	Code	L622TC
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		



Rapport d'Etudes

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	4	Session de rattrapage	non		



Rapport d'Etudes L623REOBT Rapport d'études Obtenu

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	4	Session de rattrapage	non		



Rapport d'Etudes RE01 ZETLAOUI-LEGER/ DE MARCO

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode -
		Coefficient	4	Session de rattrapage	non	

Responsables : Mme Zetlaoui Leger, Mme de Marco

Objectifs pédagogiques

- Prendre de la distance critique par rapport aux enseignements reçus et à l'apprentissage retenu
- s'exercer à l'élaboration d'un bilan et d'une mise en perspective personnels
- s'exercer à l'écriture critique, interrogative et prospective à partir de la culture et de la pratique architecturale personnelles et acquises pendant les études
- s'exercer à la mise en forme d'un document complet en texte et en iconographie, ces expressions étant indispensables et indissociables en architecture

Contenu

Le rapport d'étude est un travail personnel écrit et illustré qui vise à rendre compte de l'apprentissage personnel, des pôles d'intérêt et de l'éventuelle orientation future de l'étudiant à partir des enseignements reçus. Au sein de ce binôme, l'enseignement est organisé en trois étapes :

- 1ère étape : travail d'anamnèse (4 semaines). L'élaboration de fiche synthétiques et critiques des enseignements reçus, les stages, les voyages d'études et la bibliographie des textes lus permet de faire ressortir l'apprentissage personnel et les thématiques auxquelles l'étudiant.e a attaché plus d'importance, et/ou intérêt ;
- 2ème étape (6 semaines) : explicitation de la thématique choisie à travers la présentation et l'argumentation, textuelle et iconographique, des enseignements concernés et des approfondissements éventuels
- 3ème étape : mise en forme du document final, finalisation de la rédaction (la rédaction se poursuivant tout au long du semestre, dès la première séance), mise en relation texte-image.

Une attention spécifique sera portée aussi à la préparation tout au long du semestre, avec un test d'oral blanc lors de la dernière séance.

Calendrier : Le suivi est collégiale, a lieu les lundis de 9h00 à 10h30, tous les 15 jours. La première séance a lieu le deuxième lundi du semestre et la soutenance est maintenue lors de la soutenance collective la première semaine de juillet.

Mode d'évaluation

- contrôle contenu (rendus des exercices progressifs)
- évaluation d'un rapports d'étude, contenus et mis en forme (texte et images) ;
- soutenance orale avec support power point

Travaux requis

- exercices progressifs d'une séance sur l'autre
- rapports (bilan des apprentissages, thématiques émergentes et perspectives) en texte et images ;





Rapport d'Etudes RE02 ATELA / LOPEZ

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	4	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Fernandez Atela, M. Lopez



Rapport d'Etudes RE03 BARON/ROLLENHAGEN

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode -
		Coefficient	4	Session de rattrapage	non	

Responsables : M. Baron, Mme Rollenhagen Tilly



Rapport d'Etudes RE04 BOURDIER/VACHON

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	4	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Bourdier, Mme Polychroniadi



Rapport d'Etudes RE05 BARA/BOYADJIAN

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	4	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Bara, Mme Boyadjian



Rapport d'Etudes RE07 DESTOMBES / CHASTANIER

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	4	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Destombes

Autre enseignant : M. Chastanier



Rapport d'Etudes RE08 PERNIN/VITALIS

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode -
		Coefficient	4	Session de rattrapage	non	

Responsable : M. Vitalis

Autre enseignant : Mme Pernin

Objectifs pédagogiques

Le rapport d'études et sa soutenance équivalent à 4 ECTS.

Contenu

C'est un travail personnel écrit (de synthèse et de réflexion) sur des questionnements menés à partir de travaux déjà effectués, d'enseignement reçus et/ou de stages suivis.

Mode d'évaluation

Les étudiants sont encadrés par un enseignant du projet architectural et/ou urbain et un enseignant d'une autre discipline à raison de 14 h semestrielles (soit 1 h hebdo.) qui participent à la soutenance.

- Présentation Hebdomadaire de l'avancement du travail écrit.
- Présentation finale orale et écrit du travail de Rapport d'études de Licence.

Travaux requis

Dossier écrit format A3 à partir de travaux déjà effectués, d'enseignement reçus et/ou de stages suivis pendant la Licence.



Rapport d'Etudes RE09 LESAGE/GAUTEL

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode -
		Coefficient	4	Session de rattrapage	non	

Responsables : M. Gautel, Mme Lesage



Rapport d'Etudes RE10 PERNIN/HILAIRE

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode -
		Coefficient	4	Session de rattrapage	non	

Responsables : M. Hilaire, Mme Pernin



Rapport d'Etudes RE11 BOURLIS/ MERON

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	4	Session de rattrapage	non		

Responsables : Mme Bourlis, Mme Meron



Rapport d'Etudes RE12 GALLO/DURANEL

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	4	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Duranel, Mme Gallo



Rapport d'Etudes RE13 TUSCHER / BELKADI

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode -
		Coefficient	4	Session de rattrapage	non	

Responsables : Mme Belkadi, Mme Tuscher Dokic



Rapport d'Etudes RE14 DRIS /LELLOUCHE

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	4	Session de rattrapage	non		

Responsables : Mme Dris, Mme Lellouche



Rapport d'Etudes RE15 CORNU /Chabiland

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode -
		Coefficient	4	Session de rattrapage	non	

Responsable : Mme Chabiland

Autre enseignant : M. Cornu



Rapport d'Etudes RE16 FRANZEN/PATTERSON

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	4	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Patterson

Autre enseignant : Mme Franzen



Rapport d'Etudes RE17 Hannequin/Laidet

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	4	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Hannequin, Mme Laidet



Rapport d'Etudes RE18 Naviner/Magnac

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode -
		Coefficient	4	Session de rattrapage	non	

Responsables : M. Magnac, Mme Naviner

Objectifs pédagogiques

L'élaboration du rapport d'études est l'occasion pour chaque étudiant de faire un point d'étape dans son parcours de formation : au regard de ses souhaits initiaux, il établit un bilan critique des enseignements suivis et construit une réflexion sur les orientations à prendre, en fonction de ses centres d'intérêt et, éventuellement, de ses objectifs professionnels.

Le rapport d'études est l'occasion de s'exercer à :

- La discussion et au débat à l'occasion des séances de suivi et lors de la soutenance ;
- L'écriture d'un rapport (établir un bilan, hiérarchiser et organiser les informations, faire une synthèse) ;
- La mise en page d'un document ;
- Sa présentation orale.

Contenu

Organisées conjointement par les deux enseignants, les séances de suivi sont collectives, et chacun est invité à s'exprimer et discuter. Chaque étudiant bénéficie d'une double lecture/correction de son travail.

Les séances de suivi ont lieu le lundi matin de 9h00 à 10h30 : une première séance fin janvier, puis tous les lundis de mars à fin mai.

L'élaboration du rapport suit les étapes suivantes :

- Inventaire et bilan critique de la formation (enseignements suivis, stages, voyages, apprentissages divers à l'école ou à l'initiative personnelle)
- Mise en évidence d'une thématique, d'un intérêt principal servant de fil conducteur pour la rédaction
- Écriture du texte principal et choix des illustrations
- Mise en page du document
- Préparation à sa présentation orale

Chaque séance permet de faire le point sur l'avancement de chacun, ses difficultés et interrogations. Des cours rapides abordent les sujets suivants : bibliographie ; introduction et conclusion ; légendes de l'iconographie ; mise en page ; réduction (sans perte de qualité) des images et du poids du fichier.

Mode d'évaluation

L'évaluation prends en compte la participation aux séances de suivi, l'ensemble du travail régulièrement fourni, le document final et sa présentation orale devant un jury.

Travaux requis

Il est attendu un travail régulier tout au long de l'élaboration du rapport d'études, dans le respect du calendrier fixé en début de semestre :

- Écriture de différents textes, par étapes, préalablement au texte principal ;
- Réunion des documents iconographiques ; sélection pour le document final ;
- Travail de mise en page ;

- Bibliographie commentée des ouvrages les plus importants de ces premières années de formation.
L'ensemble des travaux est partagé via un dossier OneDrive.



Rapport d'Etudes RE19 DENERIER/LOPEZ DIAZ

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	4	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Denerier, Mme Lopez Diaz



Rapport d'Etudes RE20 COUILLARD/TABOADA

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	4	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Couillard, Mme Taboada



Rapport d'Etudes RE21 Bertrand/Dufilho

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	4	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Dufilho

Autre enseignant : Mme Bertrand



Rapport d'Etudes RE22 Bouvier/Polychroniadi

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode -
		Coefficient	4	Session de rattrapage	non	

Responsables : M. Bouvier, Mme Vachon



Rapport d'Etudes RE23 Eyraud/Piqueras

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	4	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Eyraud, M. Piqueras



Rapport d'Etudes RE24 SIANO/Vandon

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	4	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Siano, M. Vandon



Rapport d'Etudes RE25 BRUNEAU / GAUDIN

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode -
		Coefficient	4	Session de rattrapage	non	

Responsables : M. Bruneau, M. Gaudin



Rapport d'Etudes RE26 RADOUAN / PORTNOI

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	4	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Radouan, Mme Portnoi



Rapport d'Etudes RE27 RADOUAN / remplaçant A.Tufano

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	4	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Radouan



Rapport d'Etudes RE28 DENNEULIN

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	4	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Denneulin



Histoire de l'architecture

Année	3	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L623HA
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1.5	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Histoire de l'architecture Groupe 1

Année	3	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L623HA
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1.5	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Histoire de l'architecture L623HACM01 Histoire de l'architecture

Année	3	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L623HA
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1.5	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Descat

Objectifs pédagogiques

Ce cours a pour objectif d'explorer de manière à la fois thématique et chronologique l'histoire de l'urbanisme, terme qu'il s'agit ici de mettre en question et de restituer dans un lexique plus large (art urbain, planification, aménagement, town planning, urban design, Städtebau, etc). Depuis son émergence au tournant du XXe siècle, l'urbanisme est resté un champ instable, non unifié. Face à des crises urbaines successives et dans des contextes politiques eux-mêmes changeants, les architectes ont contribué à la définition de ce champ par leur apport tant doctrinal que projectuel: un des enjeux de ce cours est d'apporter un regard critique sur ces réponses afin d'amener des éléments d'analyse face aux situations actuelles.

Contenu

Cours magistraux.

Langue du cours et de communication: français.

Après une séance introductive le cours s'articule autour d'une série de deux grands thèmes (la grande ville / ville et nature) qui traitent de plusieurs questionnements importants et de leur évolution permettant d'évoquer la place de l'architecte au sein des différents acteurs engagés dans la discipline urbanisme. A l'appui d'une série d'extraits de textes issus de la bibliographie, l'évolution du discours théorique et critique tout au long du XXe siècle est analysée en parallèle à l'étude de projets issus de différentes aires géographiques. A l'intérieur de ces grands thèmes l'ensemble des séances suit un ordre chronologique et est appuyé par un propos historiographique.

Mode d'évaluation

Examen écrit.

Pour les étudiants Erasmus : possibilité de répondre à l'examen écrit en anglais.

Travaux requis

Lectures obligatoires extraites de la bibliographie et/ ou transmises au fur et à mesure du cours.

Exercice d'analyse de mobilier urbain dans un contexte donné (facultatif).

Bibliographie

Transmise lors de la première séance.





Histoire de l'architecture L623HACM02 Histoire de l'architecture

Année	3	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L623HA
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1.5	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Maumi

Objectifs pédagogiques

Ce cours a pour objectif d'explorer de manière à la fois thématique et chronologique l'histoire de l'urbanisme, terme qu'il s'agit ici de mettre en question et de restituer dans un lexique plus large (art urbain, planification, aménagement, town planning, urban design, Städtebau, etc). Depuis son émergence au tournant du XXe siècle, l'urbanisme est resté un champ instable, non unifié. Face à des crises urbaines successives et dans des contextes politiques eux-mêmes changeants, les architectes ont contribué à la définition de ce champ par leur apport tant doctrinal que projectuel: un des enjeux de ce cours est d'apporter un regard critique sur ces réponses afin d'amener des éléments d'analyse face aux situations actuelles.

Contenu

Cours magistraux.

Langue du cours et de communication: français.

Après une séance introductive le cours s'articule autour d'une série de grands thèmes (la grande ville, ville et nature etc) qui traitent de plusieurs questionnements importants et de leur évolution permettant d'évoquer la place de l'architecte au sein des différents acteurs engagés dans la discipline urbanisme. A l'appui d'une série d'extraits de textes issus de la bibliographie, l'évolution du discours théorique et critique tout au long du XXe siècle est analysée en parallèle à l'étude de projets issus de différentes aires géographiques. A l'intérieur de ces grands thèmes l'ensemble des séances suit un ordre chronologique et est appuyé par un propos historiographique.

Mode d'évaluation

Examen écrit.

Pour les étudiants Erasmus : possibilité de répondre à l'examen écrit en anglais.

Bibliographie

Transmise lors de la première séance.



Histoire de l'architecture L623HAOBT Histoire de l'architecture OBTENU

Année	3	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L623HA
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1.5	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



Philosophie

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L623PH
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		



Philosophie Groupe 1

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L623PH
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		



L623PHCM01 Questions d'esthétique philosophique appliquées à l'architecture : entre forme, fonction et expérience

Philosophie

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L623PH
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Tuscher Dokic

Objectifs pédagogiques

Définir l'esthétique philosophique et montrer en quoi elle se distingue d'autres approches (historique, stylistique, sociologique, etc.) du phénomène artistique. Examiner les différences entre l'architecture et les autres disciplines artistiques afin de déterminer, d'une part, l'applicabilité des concepts esthétiques au domaine architectural et, d'autre part, le degré d'indépendance des concepts architecturaux.

Contenu

Nous présenterons d'abord les enjeux de l'esthétique philosophique en architecture. Puis, nous poserons quelques problèmes métaphysiques et ontologiques spécifiques, avant de passer à des questions concernant l'expérience architecturale proprement dite. Enfin, nous discuterons de la question du jugement esthétique en architecture. Procédant du général au particulier, nous tenterons d'apporter des éléments de réponse aux problèmes suivants : Qu'est-ce que l'architecture ? Est-elle une forme artistique ? Le cas échéant, comment se distingue-t-elle des autres arts ? L'architecture a-t-elle une essence ? Quelles sont les conditions nécessaires et suffisantes pour qu'un artefact soit qualifié de 'travail architectural' ? Comment faisons-nous l'expérience de l'architecture ? Les connaissances théoriques préalables influencent-elles la perception et le jugement porté sur une œuvre architecturale ? Toutes ces questions seront étudiées non seulement sur la base de textes anciens, mais également à partir de travaux philosophiques contemporains, en particulier ceux d'orientation analytique.

Mode d'évaluation

Rendu en fin de semestre d'un travail écrit personnel (en français ou en anglais) en lien avec les notions abordées en cours.

Bibliographie

Les références bibliographiques du cours seront indiquées au début du semestre.



Philosophie

L623PHCM02 Philosophie

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L623PH
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Antonioli

Objectifs pédagogiques

A partir de l'analyse de textes philosophiques du XXe et XXIe siècle, le cours vise à susciter la réflexion des étudiants à propos des métamorphoses contemporaines des espaces et des territoires.

Contenu

La philosophie contemporaine a vu apparaître une multitude de concepts qui appartiennent au registre de l'espace (champ, territoire, terre, région, frontière, nomadisme et sédentarité, etc.) et qui ne sont ni exclusivement philosophiques ni seulement topologiques ou géographiques, jusqu'à faire émerger une nouvelle proximité entre le langage de l'espace et celui du concept. Nous étudierons l'émergence de ces questions d'espace et les rencontres transversales qu'elles produisent entre la philosophie, l'architecture, l'urbanisme et les sciences sociales. En 2019-2020 l'enseignement sera plus particulièrement consacré à l'émergence de la notion d' « espace public » et aux liens qu'elle entretient avec les « espaces publics ». Comme le signale le philosophe Thierry Paquot dans l'ouvrage L'espace public (Paris, La Découverte, 2009), l'espace public fait référence au lieu du débat politique et des pratiques démocratiques, à l'espace de communication et de circulation des divers points de vue qui nourrissent le débat politique, auquel font écho les espaces publics conçus par les architectes et les urbanistes et arpentés par les habitants (rues et places, jardins et parcs, lieux privés ouverts au public ou « tiers lieux » qui se multiplient dans les villes contemporaines). Il s'agira donc d'étudier les principales théories philosophiques de l'espace public (Hannah Arendt, La Condition de l'homme moderne, 1958 ; Jürgen Habermas, L'Espace public, 1962) et leurs transformations, à l'heure où les espaces publics sont de plus en plus soumis aux intérêts privés qui les transforment en lieux de consommation et où un espace public virtuel se constitue à travers Internet et les réseaux sociaux.

Mode d'évaluation

Le contrôle de connaissances prendra la forme d'un devoir sur table écrit en fin de semestre ou d'un exposé oral à présenter dans le cadre du cours (sujets à fixer avec l'enseignante en début de semestre).

Travaux requis

Lecture et analyse de textes philosophiques.

Bibliographie

Donnée par l'enseignante en début de semestre.



Philosophie L623PHOBT Philosophie OBTENU

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L623PH
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

**TD Sciences humaines**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L623TDSH
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	0.5	Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		



Options

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Objectifs pédagogiques

Aiguiser son regard et acquérir un esprit critique, développer un sens de l'esthétique. Explorer les liens entre Architecture et Arts plastiques en s'engageant dans une expression artistique créative forte. Une place importante est accordée au faire et au geste de la main, la manipulation des matériaux et de l'outillage nécessaire à l'expression de la création et de l'imagination est déterminante.

Contenu

Travail individuel et parfois collectif nécessitant concertation, écoute et coordination. Le médium du DESSIN est privilégié ainsi qu'un travail en trois dimensions de type SCULPTURES ou maquettes. Des sorties en extérieur avec réalisation de dessins et croquis sont possibles lorsque reliées aux thématiques abordées pendant les cours. Les rendus en atelier favorisent le développement de l'esprit critique. Une grande place est réservée à l'imagination, la pratique manuelle est privilégiée.

Mode d'évaluation

Présence, engagement et motivation durant les cours. Originalité et créativité des propositions.



Options Groupe 1

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		



Options L624DP Démarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		



Options L624DP Démarches plastiques Groupe 1

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		



Options

L624DP Démarches plastiques

L624DP01 Démarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Objectifs pédagogiques

Aiguiser son regard et acquérir un esprit critique, développer un sens de l'esthétique, expérimenter avec et dans l'espace. Explorer les liens entre Architecture et Arts plastiques en s'engageant dans une expression artistique créative forte. Une place importante est accordée au faire et au geste de la main, la manipulation des matériaux et de l'outillage nécessaire à l'expression de la création et de l'imagination est déterminante.

Contenu

Travail individuel et parfois collectif nécessitant concertation, écoute et coordination. Le médium du DESSIN est privilégié ainsi qu'un travail en trois dimensions de type SCULPTURES ou maquettes. Des sorties en extérieure avec réalisation de dessins et croquis sont possibles lorsque reliées aux thématiques abordées pendant les cours. Les rendus en atelier favorisent le développement de l'esprit critique. Une grande place est réservée à l'imagination, la pratique manuelle est privilégiée.

Mode d'évaluation

PRÉSENCE et ASSIDUITÉ aux cours, engagement et motivation, originalité et créativité des propositions. Interaction avec les autres étudiants.

Travaux requis

Pratique du dessin et réalisation de projets en trois dimensions de type maquette. La tenue d'un petit carnet de dessin personnel durant le semestre en parallèle des cours et nécessaire.

Si les conditions sanitaires ne permettent pas les cours en présentiel les médiums de la photographie et de la vidéo (image en mouvement) seront privilégiés.

Bibliographie

Daniel Arasse, Gilles Tiberghien, Henri Michaux, Marc Dachy , Harald Szeemann, Gordon Matta-Clark, Yona Friedman, Archigram, W. Gropius, Philippe sers, M.Duchamp, V. Kandinsky, P.Klee, A. Giacometti, F.Bacon. Markus Raetz, Jean Pierre Raynaud, Georges Rousse....

Support de cours

Documentations, projections, visites.



Options

L624DP Démarches plastiques

L624DP02 Démarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Julien

Objectifs pédagogiques

LA VILLE : UN IMAGINAIRE EN JEU

Aborder la ville par la science fiction, utopique ou dystopique

Travailler la mise en page, le photomontage, la vidéo

Se cultiver auprès des avants gardes et des auteurs contemporains

Contenu

ATTENTION PREMIER COURS LE 14 OCTOBRE

(remplacement du 7 octobre prévu dans le semestre)

'Voyez ce qui arrive quand on conçoit des villes
non seulement pour y faire habiter des corps humains,
mais aussi pour stimuler l'imaginaire'

Gabriella Gomez-Mont - Fondatrice du Laboratorio Para la Ciudad, Mexico

<https://www.youtube.com/watch?v=wK1HgUkExfA>

Pour créer la ville, le rôle de l'imaginaire est essentiel.

Car toujours, l'imaginaire précède la réalité.

<https://www.youtube.com/watch?v=BfZVPFETID8&t=4688s>

Depuis les mouvements d'avant-garde du début du 20ème siècle jusqu'aux activistes actuels, l'imaginaire des collectifs œuvrant dans la ville est prescripteur pour construire une ville toujours plus stimulante et humaine, en accord avec les enjeux actuels et à venir.

Nous ne pouvons pas nous projeter dans le futur sans avoir d'images de ce futur.

Aussi, pour imaginer il faut documenter, se documenter, inventer et s'inventer.

A travers 3 exercices mettant en jeu le texte, l'imaginaire et le mouvement, nous étudierons les possibles de la ville sur les plans documentaires, fictionnels, et poétiques.

Nous réaliserons une édition, un photomontage et une vidéo.

1/ LES VOIX DE LA VILLE : après une observation précise et méthodique de la ville, à l'instar de la 'Tentative d'épuisement d'un lieu parisien' de Pérec, nous travaillerons le texte et la mise en page.

EDITION : nous apprendrons à utiliser Indesign®, la typo et la mise en page.

En parallèle, nous étudierons LE FUTURISME

ATTENTION / Premier cours le 14 octobre à l'école. D'ici là : lire 'Tentative d'épuisement d'un lieu parisien' de Georges Pérec (Christian Bourgois éditeur), puis choisir une terrasse de café et faire le même exercice le

plus longtemps possible en prenant des notes.

2/ LA VILLE EST UN JEU : entre la science fiction du cinéma et celle des jeux vidéos, les images utopiques, dystopiques et post-apocalyptiques sont nombreuses. Nous verrons que de nombreuses villes dans le monde imaginent activement leurs futurs. Nous travaillerons cet imaginaire par le photomontage.

PHOTOMONTAGE : Nous apprendrons à utiliser un reflex en mode manuel et les outils de traitement de l'image et de retouche de Photoshop®

En parallèle, nous étudierons LE SURREALISME

3/ LA MARCHÉ COMME GESTE ARTISTIQUE : des dérives des 'situs' aux performances contemporaines, la ville est le théâtre d'imaginaires poétiques et inspirants. Nous ferons l'expérience de la marche comme préalable à l'affirmation du geste artistique.

VIDEO : Nous apprendrons à utiliser un caméscope, à monter et à mixer avec Adobe Premiere® et FinalCul Pro® au studio audiovisuel de l'école.

En parallèle, nous étudierons LES SITUATIONNISTES

En 3ème année de licence, l'enjeu pour l'étudiant.e est d'affirmer son autonomie, sa capacité de recherche et de création. Les exercices sont progressifs tout au long du semestre, ponctués de discussions sur les sujets abordés par chacun, par la découverte des avants gardes : Le futurisme, Dada, les situationnistes et par la rencontre avec des auteurs contemporains : artistes, poètes, cinéastes, musiciens...

<https://www.facebook.com/de-Neulin-Ensaplv-787609924600044>

Mode d'évaluation

Contrôle continu, évaluation sur exercices et rendu final

Travaux requis

Visite d'expositions

Approche technique des outils visuels et plastiques

Histoire contemporaine de l'art

Travaux personnels en atelier, individuel et en groupes

Exercices et rendu final



Options

L624DP Démarches plastiques

L624DP03 Démarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Enseignant : Mme Falzon

Objectifs pédagogiques

Un lieu est souvent à l'origine de l'écriture d'un film. Par sa matérialité, le décor réel induit ensuite des choix de mise en scène, de parti pris, de scénario. De l'espace physique à l'espace filmique, jusqu'à l'espace mental, comment se construit ce territoire imaginaire qu'est le film ?

En partant du canal saint Denis et de ses abords, les étudiants auront à réaliser un film autour de ce territoire qui devra rendre compte des traces du temps, de sa matérialité et des usages de ce lieu.

Contenu

Le Canal Saint Denis, constituant majeur du paysage de la Plaine Saint Denis, servira de fil conducteur à une exploration sémiologique et sensible de ce paysage en mouvement. Les étudiants appréhenderont ainsi les traces de sa construction, sa mutation en cours et ses différentes temporalités, ses usages formels et informels, son impacte sur l'environnement et sur les habitants.

Ils s'intéresseront d'une part à sa morphologie (le socle topographique, les rythmes, les traces et les tracés, la limite, le vide et l'horizon, les échelles, ...), d'autre part au rapport de l'homme à cette architecture fluviale, à l'eau.

Mode d'évaluation

Contrôle continu

Travaux requis

Travail en groupe. Repérages, synopsis, note d'intention, Initiation au cadre, à la matérialité de l'image et au montage.

Bibliographie

filmographie :

- 93 mémoire d'un territoire de Yamina Benguigui, 2008

- Aubervilliers D'éli Lotar, 1945

Articles :

<https://www.sortiraparis.com/arts-culture/balades/articles/194660-les-berges-du-canal-saint-denis-nouveau-lieu-de-detente-et-de-loisirs-pour-l-ete>

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/requalification-canal-saint-denis>

https://www.apur.org/sites/default/files/documents/publication/etudes/canal_saint_denis_equipement_metropolitain_plan_programme_annexes.pdf

Support de cours

<https://taiga.archi.fr/taiga/xyz/nil.php?mdl=2&wrk=fichepp&ptl=adm&etb=plvt&au=2021&pg=cyc&cur=cyc-1&esnh=n>

Références iconographiques, bibliographiques, vidéos, visite des archives d'Aubervilliers.



Options
L624DP Démarches plastiques
L624DP04 Démarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Reip



Options

L624DP Démarches plastiques

L624DP05 Démarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Debombourg

Objectifs pédagogiques

'CONSTRUIRE A PARTIR DU CHAOS'

Le point de départ et le moteur de cet enseignement sont la résilience. Le but de cet enseignement est de s'inspirer et de se nourrir de la radicalisation de l'expression humaine lors de manifestations ou de luttes contre un pouvoir, de capter cette énergie pour l'utiliser dans un but créatif afin de défendre une cause, exprimer une idée, un concept, avec une notion d'art engagé !

L'architecture et l'espace urbain sont au centre du sujet du fait de l'étendue d'expression qu'ils constituent. En conséquence ils peuvent devenir le sujet central du travail. Il s'agit, par cet engagement, de se sensibiliser à une conscience citoyenne et de prendre la mesure du futur rôle d'acteur en société en tant qu'architecte.

Développer un projet spécifique au format, au médium, et à la démarche de son choix, autour du thème de « construire à partir du chaos », cette expérience s'inscrit dans un partage et un échange de connaissances, de références et de discussions entre nous. Elle est l'occasion de proposer à chacun de repousser ses limites et d'entraîner une vraie dynamique collective de travail afin de produire des réponses artistiques engagées. Sont acceptées toutes propositions plastiques, visuelles, multimédia et performatives pourvu qu'elles répondent au thème proposé. Une édition /carnet de recherche accompagnera le fruit de cette proposition.

Contenu

A l'exemple des révolutions récentes du monde arabe, l'émancipation des campagnes chinoises, la revendication de certains ouvriers en France lorsque les usines veulent les licencier...les individus montrent des engagements forts et une violence quelque fois créative au regard des risques encourus.

Face à cette montée en puissance de la violence, nous assistons à une radicalisation de l'expression humaine. Aujourd'hui avec les réseaux sociaux la communication est rapide et permet l'échange des idées, elle permet en outre de changer le regard que l'on porte sur le monde dans lequel nous vivons...

Le cours propose le temps de 13 séances une réflexion théorique et plastique sur ce sujet. L'objectif est de pouvoir réagir dans un contexte particulier, à l'intérieur ou l'extérieur de l'Ecole et de présenter le résultat de ce travail sous la forme d'une exposition lors de la dernière session. Sont acceptées toutes les propositions plastiques, visuelles, multimédia et performatives pourvu qu'elles répondent au thème proposé. Un carnet de recherche accompagnera le fruit de cette proposition. Un jury de professionnel extérieur est invité chaque année pour découvrir et noter le travail.

Mode d'évaluation

Contrôle continu 50% / projet de fin de semestre 50%

Travaux requis

Le travail sera individuel (édition/cahier de recherche) mais aussi mené en groupe de 2,3 étudiants maximum, si plus (validation auprès de moi sur étude du projet).





Options

L624DP Démarches plastiques

L624DP06 Démarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Objectifs pédagogiques

Envisager un territoire, sa représentation, son occupation et son activation via des moyens plastiques.

Par une série d'exercices et d'expérimentations, mettre en œuvre et en relation les différents outils (concrets et conceptuels) acquis au cours des années précédentes au regard des préoccupations et désirs de l'étudiant.

Se confronter à des questions de retranscription pour trouver sa propre écriture.

S'amuser à bousculer un objet a priori austère : le livre.

Contenu

Le cours se déroulera en deux chapitres sur le semestre, pour aborder la notion de territoire avec des approches différentes et complémentaires questionnant l'idée de site.

1. Une carte.

Dans un premier temps, il s'agira de considérer le déplacement qui s'opère à chaque représentation d'un territoire donné : comment transférer un territoire et ses caractéristiques dans un objet construit hors de lui ? La carte est le médium le plus évident pour incarner ce transfert, et la représentation cartographique constituera le point de départ de l'élaboration d'un « objet-site » dans lequel nous tenterons le « transfert » de ce territoire.

2. Un « livre-territoire »

À partir du territoire de départ, que l'on aura observé et cartographié, les recherches mèneront à la construction d'un objet hybride entre livre, sculpture et maquette : un objet-livre-architecture qui pourra devenir à son tour un lieu.

Il comportera plusieurs niveaux de représentation, de la cartographie au texte, de la page imprimée à la page découpée, du pop-up book à la maquette. Il permettra d'explorer comment, dans un objet hybride fait de papier, collages, dessins, textes, pliages, recouvrements, etc., il est possible d'installer l'idée d'un lieu et l'idée de lieu.

Ainsi il s'agira de concevoir un objet qui de par sa structure, la conception de ses articulations, ses qualités physiques, de taille, de mécanique, établies à partir de la représentation d'un territoire, forme un site à part entière à son tour.

Mode d'évaluation

contrôle continu & rendu final





Options

L624DP Démarches plastiques

L624DP07 Démarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Gautel

Objectifs pédagogiques

ESPACE PUBLIC - ART PUBLIC

Une réflexion sur l'espace public, et une introduction à la notion d'« art public », un aperçu de différentes formes d'interventions artistiques dans l'espace public, de leur organisation et fonctionnement. Que nous disent les artistes sur la ville, l'espace urbain, l'architecture, le vivre ensemble, l'état de la société, la mémoire, le présent et l'avenir ? Tout cela en temps de crise sanitaire qui contraint et redéfinit notre usage de l'espace public.

Contenu

Un cours sous forme de parcours d'exploration dans l'espace urbain.

Une réflexion, de la théorie à la pratique, sur le rapport entre l'espace public architecturé et la place de l'homme dans la ville, à travers le regard de différents artistes.

Rarement l'art n'a été autant le centre d'attention du grand public qu'aujourd'hui.

Les grands événements artistiques se sont multipliés, des « expositions à ne pas rater », des biennales, mais aussi de l'événementiel culturel comme les « Nuits Blanches », des festivals etc. — tous actuellement en suspens pour cause de crise sanitaire.

Le tourisme culturel est devenu un réel facteur économique, notamment en France. Des grands musées spectaculaires ouvrent un peu partout, « l'effet Bilbao » est entré dans le langage courant.

La forte spéculation sur le marché de l'art a apporté une image quelque peu caricaturale de l'artiste.

L'espace public a toujours été un lieu d'expression. Les événements de l'actualité récente (le « printemps arabe », Russie, Ukraine, Chine, Turquie, Brésil, Venezuela, les gilets jaunes, #MeToo etc.) nous montrent son importance persistante.

Simultanément on observe une tendance croissante à la privatisation de l'espace public, et à une plus grande réglementation et un contrôle croissant, dans l'espace réel autant que dans l'espace internet.

En cette période de crise sanitaire, l'usage de l'espace public est fortement contraint et redéfinit : distanciation sociale, port du masque, limitation de contacts, affiches et signalétique spécialisés, jauges réduites et accès limités, lavage de main à gogo, etc.

La visioconférence, le télétravail, l'apéro-zoom sont devenus des nécessités pour garder un minimum de lien social et de cohérence dans le monde du travail et des études.

Autant de phénomènes qui, à premier coup d'œil peuvent paraître isolés et disparates, mais qui valent la peine qu'on les analyse pour mieux comprendre leurs enjeux politiques, sociales, économiques, écologiques et culturelles.

Mode d'évaluation

Contrôle continu sous forme d'exposés, de carnet de bord et de réalisations plastiques, individuelles et en groupe, pour et dans l'espace public, rendu final

Travaux requis

Le cours réunit des cours, visites, projections et rencontres, des analyses d'espaces publics, de réalisations d'art public (commandes publiques, 1% artistique, actions indépendantes etc.), de nouvelles institutions artistiques, alternés avec des réalisations expérimentales dans l'espace public : performance, flash-mob, vidéo, affichage ou tracts, signalétique, détournement

langue du cours: français

langue de communication: français, allemand, anglais

Bibliographie

'Espèces d'espaces' de Georges Perec !

Et d'autres références que nous découvrirons dans le cours.



Options L624OPTOBT Option Obtenu

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

**Options****L624RA Représentation informatique du projet d'architecture**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		



Options
L624RA Représentation informatique du projet d'architecture
L624RIP01 Représentation informatique du projet

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Lemrini



Options
L624RA Représentation informatique du projet d'architecture
L624RIP02 Représentation informatique du projet

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Cousson



Options
L624RA Représentation informatique du projet d'architecture
L624RIP03 Représentation informatique du projet

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Nunes

**Options****L624RA Représentation informatique du projet d'architecture****L624RIP04 Représentation informatique du projet**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Hamani



Options
L624RA Représentation informatique du projet d'architecture
L624RIP05 Représentation informatique du projet

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Gaillard



Options
L624RA Représentation informatique du projet d'architecture
L624RIP06 Représentation informatique du projet

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Berndt



Langues vivantes

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624LV
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,25	Session de rattrapage	oui		



Langues vivantes Groupe 1

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624LV
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,25	Session de rattrapage	oui		



Langues vivantes L624LA Anglais

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624LV
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,25	Session de rattrapage	oui		

**Langues vivantes
L624LD Allemand**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624LV
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,25	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Vostell-Hasman

**Langues vivantes**
L624LE Espagnol

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624LV
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,25	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Taboada



Langues vivantes L624LF Français langue étrangère FLE

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624LV
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,25	Session de rattrapage	oui		

**Langues vivantes**
L624LI Italien

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624LV
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,25	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Del Pezzo



Langues vivantes L624LJ Japonais

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624LV
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,25	Session de rattrapage	oui		

**Langues vivantes
L624LP Portugais**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624LV
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,25	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Almeida Dos Santos



Langues vivantes

L624LVOBT Langues vivantes Obtenu

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624LV
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,25	Session de rattrapage	oui		